U d'/of OTTAWA
39003003747101

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/histoirelittra00roll

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE

LA VILLE D'ALBI

TOULOUSE, IMPRIMERIE PAUL PRIVAT, RUE TRIPIÈRE, 9

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

VILLE D'ALBI

PAR

JULES ROLLAND

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ in homine venerabilis in urbibus sacra est. (PLINE LE JEUNE.)

Res ardua est vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem. (PLINE L'ANCIEN.)

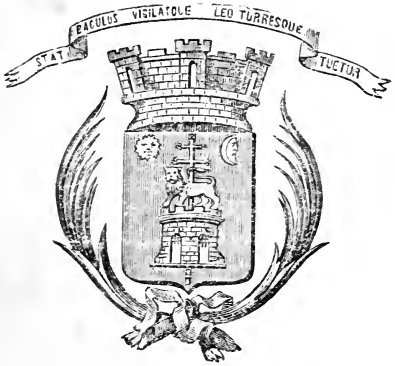

TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

RUE DES TOURNEURS, 45

1879

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa

PQ
3807
.A5R6
1879

A LA MÉMOIRE

DE

M. JULES BOYER

AVOCAT, DÉPUTÉ DU TARN

HOMMAGE DE MA RECONNAISSANCE

INTRODUCTION

En écrivant l'*Histoire littéraire de la ville d'Albi*, notre but n'est pas de signaler des œuvres de grande valeur ayant échappé à l'attention publique, et de réparer une injustice quelconque en les mettant en lumière. Eussions-nous l'autorité nécessaire pour entreprendre un pareil travail, le champ se déroberait sous nos pas, car on chercherait vainement un nom illustre parmi les écrivains ou poëtes qui sont nés dans notre ville. C'est un point qu'il importe d'établir, parce que nous tenons à déclarer tout d'abord que, si le patriotisme local nous a guidé et soutenu dans nos recherches, il ne nous a jamais aveuglé sur le compte de nos compatriotes. Nous avons une toute autre idée de la critique littéraire. Tel s'échauffe jusqu'au lyrisme en parlant d'un poëte, son compatriote, qui ferait mieux de réserver son enthousiasme dans l'intérêt

même de son idole; tel autre devrait prudemment justifier son admiration avant de vouloir l'imposer au monde entier. Ce sont là des défauts communs à presque toutes les œuvres inspirées par le patriotisme local. Nous avons tâché de les éviter.

Notre but a été de rechercher à travers les siècles les traces d'une instruction quelconque dans notre pays. Aujourd'hui, la grande histoire est faite; chaque peuple a la sienne, et les efforts des savants se rabattent sur les coins restés obscurs, sur les personnalités intéressantes, les détails inconnus ou négligés; en un mot, sur la monographie. Michelet, plus que tout autre, a contribué à mettre ces études en vogue en faisant ressortir leur importance, en montrant le parti qu'on pouvait en tirer, en plaidant avec une éloquence vraiment entraînante la cause de ces infiniment petits dont on ne dit jamais rien, et qui méritent cependant de vivre, ne serait-ce que parce que leurs efforts ont été plus modestes et plus désintéressés.

Le conseil était bon; on l'a suivi. De tous côtés, se sont levés des hommes de cœur qui se sont dévoués à cette besogne, toujours aride, le plus souvent ingrate. Beaucoup d'erreurs ont été relevées, un grand nombre de points obscurs ont été élucidés; en somme, plus d'une perle a été trouvée dans ce fumier d'Ennius. On pourrait comparer ces travailleurs de la dernière heure aux glaneurs qui ramassent péniblement les épis échappés à la faucille ou tombés des mains des moissonneurs. Avec ces restes épars, dédaignés, oubliés, ils ont formé plus d'une belle gerbe, et tels que nous pourrions citer, font encore leur régal de ces miettes de l'histoire.

Quand ce travail de révision et d'inventaire sera

plus avancé, il faudra bien que la grande histoire, sous peine de rester stationnaire, l'enregistre de gré ou de force. Peut-être alors sera-t-on plus miséricordieux à l'égard de ces modestes écrivains traités aujourd'hui de maniaques, parce qu'ils consacrent leurs forces à des études que les plus illustres historiens n'ont eu souvent ni le temps ni le courage d'entreprendre.

D'ailleurs, chaque labeur entraîne avec lui sa récompense. Il y a de par le monde une foule d'esprits curieux qui, après avoir suivi d'un œil attentif les principales lignes de l'histoire, aiment à s'enfoncer dans les replis les plus obscurs, à s'éloigner du théâtre des graves événements, à écouter leur écho jusque dans les provinces les plus reculées, à étudier les développements d'une idée nouvelle dans un milieu restreint, à voir enfin comment les réformes inaugurées avec éclat à tel endroit, sont reçues et pratiquées à tel autre. Ce sont là des études parfaitement intéressantes, et qui réservent même les plus agréables surprises. Beaucoup les commencent avec résignation qui les terminent à regret; d'autres désertent les plus grands sujets pour rester fidèles à ceux-ci. Ce n'est pas sans quelque raison que l'on préfère souvent aux grands chemins les petits sentiers perdus où l'œil, fatigué de l'interminable ligne droite, se repose enfin dans l'imprévu et la variété du paysage.

De tous les grands mouvements qui ont eu une influence sur la société moderne, il n'en est aucun qui ait sollicité l'attention des philosophes, des politiques et des lettrés, comme l'instruction publique. Non-seulement c'est un besoin pour tout le monde de savoir ce

qu'on a pensé autrefois, mais c'est encore la grande question de l'avenir. Il faut convenir, en effet, que, de toutes les forces de la société moderne, celle-là est la plus redoutable et la plus bienfaisante à la fois. Si Leibnitz a pu écrire sans paraître paradoxal cette fameuse phrase, si souvent répétée : « Donnez-moi l'instruction publique pendant un siècle, et je changerai le monde », que ne dirait-il pas aujourd'hui devant l'immense extension que prend le domaine intellectuel, devant l'acharnement des partis qui se le disputent? Oui, c'est là vraiment que réside la solution de tous les grands problèmes agités de notre temps, et les efforts désespérés que l'on tente de part et d'autre ne servent qu'à rendre cette vérité plus éclatante.

Au milieu de ce conflit, on pense fort peu à remonter aux sources. Trop empressés à la curée, les partis négligent le premier des devoirs : la reconnaissance. Ils ne se demandent point s'ils ont eu des devanciers, si d'autres ont souffert pour la même cause : l'ardent désir de jouir des résultats promis ou espérés prime, chez eux, tout autre sentiment. Le reste importe peu.

Sans nous désintéresser absolument de ces querelles, nous avons voulu les oublier un moment. Il nous a paru plus utile, pendant qu'on se disputait sur les conséquences, de nous absorber dans l'étude du principe. Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que l'instruction est le plus grand des bienfaits; mais sait-on généralement ce qu'il a fallu dépenser d'efforts et de veilles pour arriver à ce résultat? Pour beaucoup de gens, d'ailleurs fort respectables, il en est de l'instruction comme de toutes les autres conquêtes,

de la France elle-même : avant 89, rien n'existait; l'histoire commence là. Eh bien! tout en étant de notre siècle, tout en convenant que la société actuelle a réalisé d'admirables progrès, on ne peut s'empêcher de considérer avec une certaine curiosité ces savants au cœur léger qui franchissent d'un bond l'antiquité et le moyen âge, la Renaissance et le siècle de Louis XIV. Les affirmations les plus audacieuses ne font pas toujours la conviction, et l'esprit le plus timide est parfois tenté de se demander, si cette façon cavalière d'écrire l'histoire, pour être la plus commode, n'est pas la plus absurde. Le bon sens ne perd jamais ses droits.

D'ailleurs, un excès en amène un autre. Quand on voit tant de gens se complaire béatement dans les idées admises, et se reposer tranquillement sur la foi d'autrui, on éprouve le besoin de contrôler les opinions qui courent le monde, et de les soumettre à un examen attentif. C'est ce besoin qui nous a inspiré la pensée de rechercher, dans une cité dont le passé modeste était pour nous un stimulant de plus, tout ce qui avait trait à l'enseignement et à l'histoire littéraire. Évidemment, nous ne pouvions nous attendre à de grandes révélations en un sujet semblable; mais, la curiosité aidant, cet examen n'a pas été sans profit, d'autant que nous avons pu voir parce qui se faisait à Albi, ce qui se faisait ailleurs aux mêmes époques, et suivre ainsi, dans les sphères moyennes, les progrès de l'instruction en France.

A travers les aridités d'un tel travail, nous avons relevé plus d'un document curieux, bon à consulter au point de vue de l'histoire générale. Bien mieux : il nous a semblé qu'il y avait dans ce fait d'une petite

cité perdue au fond de la province, ouvrant pour la première fois les yeux à la lumière intellectuelle, quelque chose de respectable, de sacré même, qui ne s'adresse pas seulement à l'érudition, mais encore aux sentiments les plus délicats du cœur humain. Ces consuls qui, en plein moyen âge, au milieu de difficultés sans nombre, organisent les écoles communales et se ruinent littéralement pour assurer à leurs concitoyens les bénéfices de l'instruction, ne méritent-ils point de revivre dans le souvenir des hommes, et leur dévouement n'est-il point de ceux qu'on ne saurait trop signaler? Ce n'est pas, en tous cas, un champion convaincu de l'enseignement qui passera indifférent devant ces nobles et modestes images qui rappellent les premières sueurs versées et les premières conquêtes obtenues sur l'ignorance. Il suffit d'avoir consacré quelques heures à une cause quelconque, pour savoir combien ces dévouements sont dignes de respect et d'admiration.

C'est là, nous l'avouons, ce qui a d'abord frappé notre attention et sollicité nos efforts. L'histoire littéraire de la ville d'Albi peut présenter certains détails intéressants au point de vue local, mais elle n'aurait pas d'autre valeur sans ces aperçus généraux sur l'enseignement public en province. Montrer ce qu'a été le mouvement intellectuel dans une petite ville à ceux qui veulent avoir une idée d'ensemble, et qui, pour cela, éprouvent le besoin d'aller du grand au petit, telle a été l'idée première et fondamentale de ce livre.

Quoi qu'il en soit, et alors même que ce but n'aurait pas été atteint, il nous restera une consolation qui a bien son prix. Rien n'a jamais été fait sur cette ques-

tion d'enseignement. L'histoire littéraire de la ville d'Albi manquait à la collection de nos livres d'intérêt purement local. Pour le moment donc, elle comble une lacune dont plusieurs esprits judicieux s'étaient plaints maintes fois. Notre cité ayant été, avant la Révolution, un centre politique et religieux très-important, on se demandait souvent ce qu'elle avait été au point de vue littéraire. Nous croyons avoir répondu en partie à cette question. Les archives de la ville d'Albi, qui viennent d'être classées avec une intelligence et un soin tout particuliers, contiennent, sur l'établissement de nos écoles communales, des détails pleins d'intérêt; les bibliothèques de Paris nous ont procuré les œuvres, aujourd'hui fort rares, de la plupart de nos compatriotes, et certains manuscrits de la Bibliothèque nationale nous ont livré plus d'un secret. Avec ces documents, il nous a été facile de reconstituer un tableau assez fidèle, croyons-nous, de la vie intellectuelle de nos pères depuis la période mérovingienne jusques à la Révolution. Ces documents peuvent se résumer de la manière suivante :

Depuis le jour où les Romains jetèrent les fondements de la ville d'Albi, les lettres ont toujours eu, chez nous, des protecteurs et des amis. Les conquérants apportent avec eux le goût des choses de l'esprit, et le transmettent; le christianisme s'associe à ce mouvement, et le dirige même bientôt. Pendant les dix premiers siècles de notre ère, nos évêques sont non-seulement les premiers par l'influence morale, mais encore par le savoir. Tels sont, par exemple, Diogénien, qui est cité, dans Grégoire de Tours, comme un des prélats les plus distingués des Gaules; saint Salvi, qui s'était adonné avec

succès aux lettres profanes, avant d'être évêque de sa ville natale; saint Didier, ministre du roi Clotaire, et sa mère Erchanfrède, dont on ne peut lire les lettres sans penser aussitôt à Monique et à Augustin. Nous pourrions en citer d'autres encore.

Après quelques arrêts momentanés, ce mouvement intellectuel enfante dans le Midi une civilisation précoce bien curieuse à étudier et une poésie pleine de grâces et d'harmonies. Chaque ville compte ses troubadours. Albi peut présenter Azémar le Négré, dont l'humeur errante et le caractère altier rappellent les pages les plus sombres de notre histoire méridionale; Albertaz Cailla, ce viveur endurci, dont la verve endiablée se complaît dans les sujets les plus risqués; Guillaume de Lescure, qui fait si bon marché de la modestie en matière littéraire; Guillaume Huc et Évesque, galants d'une tendresse irréprochable, véritables ramiers qui se meurent d'amour loin de leurs colombes.

Tous ces gracieux poëtes moissonnent lauriers et sourires à travers nos villes enivrées de leurs chants, puis s'enfuient, épouvantés, devant Simon de Montfort comme des volées d'oiseaux aux approches de l'orage. Alors, on n'entend plus que le cliquetis des armes et la voix farouche des barons du Nord, qui s'excitent au combat. C'est une crise terrible, pendant laquelle le Midi perd ses libertés municipales et son autonomie. Quand le calme est enfin revenu, chacun répare de son mieux les désastres de la croisade; les villes reconstituent leur gouvernement sur des bases nouvelles, l'horizon religieux s'épure, l'unité catholique s'affirme par des monuments d'une force et d'une beauté incomparables, et, dans un des pays les plus troublés par

l'hérésie, Bernard de Castanet jette les fondements de cette admirable cathédrale d'Albi, un des plus riches joyaux de l'architecture gothique. La poésie romane elle-même semble se remettre peu à peu de ses effarements, pour chanter, il est vrai, d'autres idoles. Raymond d'Alayrac soupire après une beauté trop idéale pour être de ce monde; sa muse austère accuse les profondes divergences qui séparent les troubadours de l'ancienne école de ceux de la nouvelle. Ballades, légendes, chansons d'amour et de guerre sont presque toutes marquées au coin de ce mysticisme un peu vague qui trahit la lassitude générale des esprits et les aspirations vers un monde meilleur.

La guerre de Cent-Ans, malgré ses revers, donne le signal d'une période d'activité et de fièvre. C'est le moment où les consuls s'emploient avec le plus d'ardeur à répandre l'enseignement dans notre cité. Quoique l'heure ne semble guère propice, ils savent surmonter les difficultés, et ne tardent pas à être récompensés de leurs efforts. De nouvelles générations, élevées dans le culte des grandes choses, nourries des plus pures traditions de l'antiquité, opposent aux attaques des Anglais une résistance admirable, et consacrent les instants de calme et de repos à réformer l'administration de leur petite communauté; de sorte que l'instruction produit ici les résultats les plus heureux, puisqu'elle excite tout à la fois le patriotisme et développe le bien-être matériel. Plusieurs règlements scolaires nous restent de cette époque, mais ils se résument tous dans celui de 1543, qui est certainement un des documents les plus curieux qu'on puisse lire sur la matière.

Une fois leurs classes terminées, nos écoliers du moyen âge ne courent guère le monde : ils vont dans les universités voisines prendre leurs diplômes, puis retournent au pays natal exercer le négoce paternel ou la magistrature locale. Cependant, il en est un qui fait exception à la règle; celui-là tente l'aventure et finit par se faire un nom illustre parmi les savants de son temps. Pierre Gilles, pour être oublié aujourd'hui, n'en est pas moins un des fondateurs de l'histoire naturelle moderne. Il accepte de François Ier une mission scientifique, dont le résultat dépassa ses espérances et lui fournit l'occasion d'écrire plusieurs livres qui le classent parmi les voyageurs qui ont le plus contribué à répandre le goût des études géographiques.

L'école communale n'est pas seule à entretenir dans notre cité l'amour des belles-lettres. Nos évêques du moyen âge continuent les traditions de leurs devanciers; leur école de Sainte-Gemme fournit à l'épiscopat certains sujets d'élite, tels que le cardinal Georges d'Armagnac, prélat magnifique dont tous les savants de la Renaissance ont célébré l'esprit éclairé et la munificence princière; les deux Leblanc, l'un évêque de Toulon, l'autre de Grasse, tous deux favoris des muses latines et prosateurs élégants dans notre langue française naissante.

Les guerres de religion, qui sévissent plus particulièrement dans notre beau pays, ralentissent les progrès intellectuels jusqu'au jour où Delbène, auquel Ronsard dédie son *Art poétique*, vient occuper le siége épiscopal. Grâce à son intervention, à sa générosité proverbiale, les études sont reprises avec une nouvelle ardeur, les programmes sont modifiés et complétés, et

cette période brillante donnera aux sciences mathématiques un représentant illustre : Antoine Rossignol, dont le nom se trouve mêlé aux plus vastes entreprises de Richelieu.

Entre temps, nous avons étudié divers moyens d'instruction très en faveur au moyen âge, comme le sermon, les mystères et le théâtre. Saint Bernard, saint Dominique, Olivier Mailhard, Edmond Auger, c'est-à-dire les plus grands prédicateurs du moyen âge, sont venus successivement à Albi. C'était, le plus souvent, à la suite d'un sermon, ou bien à l'occasion de certaines fêtes religieuses, qu'on jouait les mystères. Plus tard, le peuple se refroidit un peu pour ce genre de représentations; il se pressa, en revanche, vers les tréteaux des bateleurs, des charlatans, en attendant que les troupes de campagne, si nombreuses au commencement du dix-septième siècle, vinssent lui révéler les beautés du théâtre moderne. C'est en recherchant le mouvement de ces troupes de campagne dans notre petite ville, que notre attention a été éveillée par un document d'une grande importance littéraire, croyons-nous, puisqu'il fixerait un point resté obscur de la vie de Molière. On sait que, après la dispersion de l'*Illustre Théâtre,* Molière vint à Bordeaux, où il trouva un protecteur éclairé dans le duc d'Épernon, gouverneur de la Guyenne. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1646 jusqu'en 1648, on ignore absolument ce qu'il est devenu et quel a été son itinéraire à travers la Province. Le document en question, qui porte la date de 1647, établit que la *troupe du duc d'Épernon* a reçu cinq cents livres de la communauté; la quittance est signée par *Dufresne, René*

Berthelot (Gros-René Duparc) et *Revellon,* tous trois connus pour avoir été les camarades et les associés de Molière. On verra dans un chapitre spécial les raisons qui nous font conclure à la présence dans cette troupe de l'illustre écrivain.

Le goût de nos pères pour le théâtre ne date pas de cette époque. Les Jésuites avaient été pourvus, en 1623, du collége d'Albi, et, parmi les innovations qui signalent leur direction, il faut mentionner les représentations théâtrales, qui déterminent la vocation dramatique de Claude Boyer et de Michel Leclerc, tous deux membres de l'Académie française, tous deux victimes de Boileau. Nous nous sommes longtemps arrêté à ces deux physionomies originales, que les injustices des coteries et l'exclusivisme des plus grands génies rendent plus intéressantes encore. A la même époque, l'abbé de La Roque nous initie aux rudes labeurs du journalisme naissant, et nous aide à comprendre, par les vicissitudes dont sa vie fut traversée, quelques-uns des déboires des journalistes contemporains.

Le dix-septième siècle est le point culminant de l'instruction dans notre ville. Pendant que le P. Vanière et le P. Delbrun professent les humanités dans notre collége, et que des prélats comme Serroni, La Berchère et Nesmond se succèdent sur notre siége archiépiscopal, une femme, qui rappelle, toutes proportions gardées, la grâce et le génie des femmes les plus illustres du grand siècle, réunit dans son salon une société aimable et polie qui fait l'étonnement de la Province. C'est bien certainement la page la plus curieuse de notre histoire littéraire, car jamais, dans notre petite ville, on n'avait poussé aussi loin l'esprit d'imitation.

Rapproché des grands salons de la capitale, le salon d'Antoinette Salvan de Saliès ne peut être comparé qu'à ces miniatures qu'on préfère souvent aux meilleurs tableaux, tant elles réunissent de qualités sérieuses et originales.

Cette femme d'élite, qui mérita d'être surnommée la *Muse d'Albi,* conserva jusque dans son extrême vieillesse les charmes et les agréments de son esprit. Lorsqu'elle mourut, en 1730, elle laissa dans notre cité un vide qui n'a jamais été comblé. Cependant, le mouvement intellectuel se continuera encore jusqu'au jour où les Jésuites seront chassés du royaume. Les Albigeois protesteront contre cette mesure, qui leur enlève des maîtres aussi distingués que dévoués, et il ne faudra rien moins que l'initiative généreuse du cardinal de Bernis pour conjurer le mal irrémédiable qu'eût causé la cessation de tout enseignement. Du collége ainsi réorganisé sortiront des élèves qui lui feront honneur : l'illustre navigateur Lapeyrouse, l'abbé de Levizac, Alary, l'amiral de Rochegude, plus connu par ses travaux sur la langue romane, etc. Avec eux, nous touchons à la Révolution, c'est-à-dire au terme de nos recherches.

Et maintenant, s'il nous est permis d'exprimer toute notre pensée, nous dirons que nous n'avons aucun regret d'avoir entrepris un travail aussi long et aussi pénible. En retraçant la vie de nos petits littérateurs et poëtes, nous croyons sincèrement avoir rendu service à nos concitoyens. Sans doute, on peut observer qu'il n'en est aucun, parmi eux, qui ait atteint les sommités du génie; mais la question n'est pas là : l'essentiel était de les faire connaître, et, à ce point

de vue, nous estimons que l'*Histoire littéraire de la ville d'Albi* comble, pour le moment, une lacune regrettable dans notre histoire locale.

Quant à la prétendue médiocrité des personnages mis en scène, il est peut-être bon de ne pas trop s'y attarder. Hélas! il suffit d'avoir tenu la plume pendant quelques instants pour être édifié sur la cuisante vérité du proverbe d'Horace : *Habent sua fata libelli!* Qui peut nous dire ce que deviendra d'ici à un an le livre du jour, le livre à grand succès, celui-là même qui brûle les yeux à l'étalage des libraires? Décidément, nos littérateurs, même les plus illustres, auraient tort de narguer ces essais d'histoire locale, qui deviendront peut-être leur unique refuge contre l'ingrate postérité. Dans cent ans, il en est beaucoup qui, à défaut des honneurs du Panthéon, voudraient vivre dans le souvenir de leurs concitoyens, dans ce livre d'or de la cité natale, qui recueille pieusement les plus humbles débris de la gloire de ses enfants. Oui, c'est là que notre nom a encore le plus de chance d'être conservé lorsque nous ne serons plus que des aïeux pour nos petits-fils; c'est là qu'on retrouvera nos pensées les plus chères, le meilleur de nous-même, tout ce qui trahit cet invincible désir qui dévore tout homme : de ne pas mourir tout entier et d'être encore alors qu'il n'est plus.

Voilà pourquoi nous tenons surtout à placer ce livre sous les auspices du patriotisme local, qui nous l'a inspiré. Nous espérons tout d'un pareil patronage, car, grâces à Dieu, le nombre est grand de ceux qui sont restés fidèles au culte des aïeux, à la religion du pays natal, et qui disent, avec le Dante vieilli et fatigué,

qu'il n'est point sur la terre un endroit plus auguste et plus digne d'amour « que ce beau bercail où l'on a dormi petit agneau [1]. »

Paris, 24 mai 1878.

1. Nous devons des remerciements particuliers à MM. Victor Fournel et Adolphe Racot pour les conseils et les renseignements qu'ils ont bien voulu nous donner; à M. Baudel, ancien professeur au lycée d'Albi, censeur au lycée de Tournon, qui nous a communiqué les notes qu'il avait réunies sur les écoles communales de notre ville; à M. Molinier, le jeune et savant annotateur de la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc ;* à MM. François Coppée et G. Monval, qui ont mis les archives du Théâtre-Français à notre disposition avec le plus gracieux empressement, et nous ont guidé dans nos recherches.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES LETTRES A ALBI DEPUIS L'OCCUPATION ROMAINE JUSQU'A LA CROISADE DES ALBIGEOIS

Origine de la ville d'Albi. — Sa position topographique. — L'occupation romaine. — Le christianisme propagateur de la civilisation et de l'instruction. — De quelques évêques de l'époque mérovingienne : Diogénien, saint Salvy, saint Didier et sa mère Erchanfrède, etc. — La race gallo-romaine — Progrès de la civilisation dans le Midi. — La langue romane et les troubadours. — Symptômes de décadence. — Affaiblissement des mœurs; rêveries philosophiques. — La croisade des albigeois.

S'il fallait en croire Scipion Dupleix, la ville d'Albi n'aurait rien à envier, quant à l'antiquité, aux plus illustres villes du monde. Certes, voilà une origine bien faite pour exciter notre amour-propre local, mais que nous repoussons sans peine, ne serait-ce que pour enlever aux malins ou aux sceptiques l'occasion de rappeler que l'Albigeois est sur la lisière de la Gascogne. D'ailleurs, le titre seul de l'ouvrage[1] dans lequel se trouve cette étrange assertion nous met en garde contre tout ce qui pourrait venir d'une source semblable. La fable n'a rien à faire ici, et les procédés

1. *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la Monarchie française.* D'après S. Dupleix, la ville d'Albi aurait été fondée par Galatée II, vingtième roi des Gaulois, l'an du monde 2700 et 1301 avant J.-C. Il va sans dire qu'il oublie de fournir la preuve à l'appui.

historiques modernes la proscrivent comme inutile, lorsqu'elle n'est pas dangereuse. Ce qui paraît incontestable et parfaitement établi, c'est que, avant l'arrivée de Jules César dans les Gaules, un fort existait à l'extrémité de la pointe formée par la rivière du Tarn et le ruisseau de Verdusse, à l'endroit même qui porte aujourd'hui le nom de *Castelviel*. Là, se trouvait un mamelon que la génération actuelle a vu disparaître en partie, et qui servait de poste de ralliement aux tribus celtes et gauloises. Quoique peu élevé, il dominait cependant la plaine, et, vu des hauteurs qui contournent la ville, il formait un point saillant que les escarpements environnants rendaient encore plus sensible. C'est ce qui explique pourquoi le nom d'*Albi* peut venir du mot *Alb* ou *Alp*, qui signifie, en langue celtique, *élévation*, *sommet;* à moins que ce nom ne vienne de la position géographique de notre cité, qui est, en effet, le point extrême de la plaine par rapport au bas Languedoc[1].

Quoi qu'il en soit, les Romains comprirent vite le parti qu'ils pouvaient tirer d'une position aussi avantageuse au double point de vue de la conquête et de la colonisation. L'espace s'étendait libre devant eux et dans d'excellentes conditions pour être fortifié. Si l'on se place, en effet, à l'extrémité de cette pointe de terre occupée par les Celtes et les Gaulois, on voit d'un côté, au Nord, le Tarn, dont la berge, très-élevée, constitue une fortification naturelle presque inaccessible, et de l'autre, au Midi, le ravin étroit et profond dans lequel

1. Albi a conservé pendant tout le moyen âge une grande importance stratégique. A la veille de la guerre de Cent Ans, les commissaires chargés par le roi de visiter les places fortes du Languedoc qualifiaient notre ville « *de place forte de premier ordre, la clef de l'Aquitaine.* » (Archives communales, série EE.)

Des lettres patentes de Charles VII portent « que ladite ville et cité est belle, grande et spacieuse, ville bien peuplée, et comme clef du pays, tant devers le Rouergue que par devers Toulouse, fermée et fortifiée. » (*Ibid.*)

coule le ruisseau de Verdusse. Ces deux côtés forment, en se réunissant, un angle aigu dont les saillies sont très-prononcées : le Tarn coule dans un lit encaissé, tandis que le ravin de Verdusse présente des escarpements presque aussi élevés jusqu'à la fontaine de ce nom.

Cet emplacement était plus que suffisant pour contenir une cité même importante; il était, de plus, trop facile à défendre pour que les Romains, dont l'instinct colonisateur a été tant de fois vanté, ne cherchassent point à s'y fixer. Il ne s'agissait, d'ailleurs, que de relier les deux côtés de cet angle par des travaux d'art, lesquels pouvaient être facilement portés plus loin, selon les besoins ou les nécessités des hommes et des temps. De cette façon, la nouvelle cité se trouvait protégée par une enceinte triangulaire d'un accès difficile, pouvant offrir une longue résistance à une armée nombreuse et bien munie.

Du haut des murs qu'ils venaient de construire, les Romains pouvaient considérer la fertilité de la plaine qui les entourait. A l'Est, les premiers contreforts des montagnes du Rouergue apparaissaient dans le lointain chargés de vertes forêts. C'était le point noir de la conquête, car de ces pays un peu brumeux et comme brouillés avec le soleil du Midi, descendaient en tous temps les bandes insoumises des Éleuthères, race redoutable qui chassait le citoyen romain comme elle chassait la bête fauve. Le Tarn se précipitait de ces hauteurs à travers des gorges étroites, et venait baiser les pieds de la jeune cité. Là, il s'étendait en une belle nappe où les yeux perçants pouvaient entrevoir des paillettes d'or :

.....et auriferum postponet Gallia Tarnem [1].

1. Ausone : Poëme de la *Moselle*.

C'était, pour ce beau fleuve, le commencement d'un cours plus calme et plus régulier; ses flots, ne trouvant plus d'obstacles, s'écoulaient paisiblement à travers la plaine immense, et allaient mourir sans secousse dans le lit profond de la Garonne, après avoir arrosé une des contrées les plus fertiles *de ce bon gras pays du Languedoc,* comme dit Froissart. Au Nord et au Midi, des coteaux aux pentes modérées, aux contours arrondis, reposaient l'œil et variaient le paysage[1]. Puis, un climat doux et tempéré, un ciel clément, aussi bleu que celui de l'Italie; la plaine devant soi, les montagnes dans le lointain; en somme, un vrai pays de frontière, tel est l'aspect qui plut aux maitres du monde.

De leur occupation pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, notre ville a conservé peu de vestiges. Néanmoins, on retrouve encore la trace de deux voies romaines qui reliaient Albi avec Castres et Toulouse : la première surtout a été mise à nu par de récentes découvertes faites à La Vène (*Viana*), où les vainqueurs avaient établi un poste d'observation; la seconde, partait du Castelviel et suivait d'assez près la rive gauche du Tarn. Des médailles et des débris de poterie romaine, trouvés dernièrement, ont justifié l'étymologie que certains archéologues avaient donné au Vigan (*vicanus,* petit bourg, hameau). Tout permet de croire, en effet, qu'à cet endroit se trouvait un petit bourg, en dehors des murs, peut-être une maison de campagne avec ses dépendances, ou un établissement de céramique. Quoi qu'il en soit, ces découvertes prou-

1. Nous trouvons dans le *Mercure galant* du mois d'avril 1679 quelques lignes qui résument admirablement ce paysage; elles sont d'Antoinette Salvan de Saliès : « Notre ville est au milieu de la plus charmante vallée « du monde qui a assez d'étendue pour avoir tous les agréments de la « plaine. Les collines qui l'environnent, chargées d'arbres et de vignes, ne « font que borner agréablement la vue, et semblent n'être placées là que « pour l'empêcher de s'égarer. »

vent que l'emplacement du Vigan était occupé du temps de la domination romaine. Enfin, parmi tous les témoignages qui peuvent établir ce point si important de notre histoire locale, nous aimons à citer une piquante et judicieuse observation de M. du Mége, dont la profonde érudition n'est pas contestée : « L'étranger, « dit-il, est quelquefois étonné d'entendre les maçons « et les charpentiers albigeois donner des noms latins « à la muraille et à la poutre qu'elle doit soutenir; ils « ne disent pas, il est vrai, *paries* et *trabs,* comme « autrefois à Rome, mais ils donnent au premier objet « le nom de *paret,* et au second celui de *trabatel*[1]. »

Si nous citons M. du Mége, nous ne l'imiterons pas. En empruntant à la linguistique des données que les chartes nous refusent, nous risquerions de faire fausse route. Sur ces époques lointaines, les documents manquent; à quoi bon vouloir les remplacer par des théories subtiles qui, le plus souvent, font plus d'honneur à l'imagination qu'à la vérité historique? D'ailleurs, un grand fait est solidement établi : c'est l'occupation de notre pays par les Romains. On peut, dès lors, en tirer telle conséquence qu'on voudra. Pour ce qui nous occupe plus spécialement, il domine tous les autres. En effet, les conquérants apportèrent avec eux l'amour des choses de l'esprit; et, si l'on veut se rendre compte de la facilité avec laquelle les vaincus répondirent à leurs avances, on n'a qu'à relever le nombre de rhéteurs, de professeurs et de personnages politiques que

1. *Statistique générale des départements Pyrénéens*, p. 553 : M. Mary-Lafon, dans son étude sur le *Patois* (*Les Lettres et les Arts au moyen âge* de Paul Lacroix), a fait les mêmes observations en ce qui concerne le dialecte tarnais :

« ..... Essentiellement latin, ce patois offre la plus grande clarté, et à la régularité des formes grammaticales, on s'aperçoit qu'il a été fixé de bonne heure..... Un autre caractère du patois du Tarn, qui se rattachait par un autre lien à la langue latine, c'est la richesse des diminutifs et des augmentatifs, etc. »

les provinces nouvellement annexées fournirent à la métropole.

Dans notre Midi, Toulouse, Marseille, Narbonne furent les foyers de cette colonisation qui sollicita successivement toutes les forces physiques et intellectuelles de la race gauloise. N'est-il pas permis de croire que ces colonies répandirent autour d'elles un peu de cet esprit romain, et que quelques rayons d'instruction pénétrèrent, dès ce moment, plus avant dans l'intérieur des terres? Néanmoins, rien ne le prouve, et, pour trouver des traces d'un enseignement quelconque, on est obligé de remonter aux premières prédications de l'Évangile. Pour Albi, en particulier, il n'y a pas de doute. Jules César, dans la nomenclature des territoires et des peuples de la Gaule, ne mentionne pas l'Albigeois; ce ne fut que sous le règne d'Auguste qu'il fut compris dans l'Aquitaine. Pour la première fois, nous voyons figurer la ville d'Albi (*civitas Albiensium*) dans les notices de l'empire romain, au cinquième siècle[1]. Il est vrai que des traditions très-sérieuses de l'Église d'Albi fixent au troisième siècle la fondation de l'évêché.

A tout bien considérer, et alors même qu'avant cette époque une colonie romaine fût venue s'établir dans notre pays, il est prudent de ne pas assigner une autre date au développement de l'instruction. Aller plus loin, serait donner un caractère trop important à cette colonie qui fut peut-être dans le principe simplement agricole ou guerrière. En revanche, du jour où la croix fut arborée sur notre sol, on peut soutenir hardiment qu'il y eut dans la *civitatula* gallo-romaine des hommes lettrés qui tâchèrent d'acquérir par l'étude, comme par la piété, le don de convertir les populations à la foi chrétienne. Que de villes aujourd'hui florissantes

1. *Aquitania prima.* (Voyez Dom Vaissete.)

ont eu pour fondateurs des évêques, des moines ou de modestes apôtres[1]! Il serait trop long de les citer, et d'ailleurs, personne ne conteste plus que le christianisme n'ait été en Europe et surtout en France, l'élément propagateur par excellence de la civilisation moderne.

Dans notre cité, les évêques prennent tout d'abord une prépondérance marquée, pleinement justifiée d'ailleurs par leur piété et leurs talents. Sans parler de saint Clair, le premier d'entre eux, qui paya de son sang son zèle à la foi chrétienne, nous mentionnerons Diogénien qui occupait le siége d'Albi au commencement du cinquième siècle et qui est cité dans Grégoire de Tours comme un des prélats les plus illustres des Gaules[2]; Salvy qui fut une des gloires les plus pures de l'épiscopat de ce temps. Avocat avant de s'engager dans la milice du Christ, il unissait à l'ascendant d'une vie irréprochable, les charmes d'un esprit fin et cultivé. Son éloquence éclata dans le concile de Braine où il eut le courage de s'élever avec indignation contre les velléités théologiques du roi Chilpéric[3]. Grégoire de Tours a laissé de cet illustre évêque un portrait bien fait pour nous donner une haute idée de ses vertus et

1. Voir la magnifique introduction des *Moines d'Occident* de Montalembert.

2. Grégoire de Tours cite le témoigne d'un certain Paulin, qui n'est autre peut-être que saint Paulin de Nole. Nous y lisons : « Si enim hos « videas dignos Domino sacerdotes, vel Exuperium Tolosæ, vel Simplicium « Viennæ, vel Arnaudum Burdigalæ, vel *Diogenanum Albigæ*..... utcumque « se habent sæculi mala videbis profecto dignissimos totius sanctitatis ac « fidei, religionique custodes. »

3. Chilpéric avait composé un *Credo* nouveau dans lequel il nommait Dieu sans faire mention des trois personnes. On lui avait mollement résisté dans le concile, lorsque saint Salvy arriva. Il en avait à peine entendu la lecture qu'il manifesta hautement son indignation. Il n'hésita pas même à déclarer qu'il déchirerait le *factum* royal s'il l'avait entre ses mains. Chilpéric dont on connaît l'humeur peu accommodante, se soumit cependant et retira son *Credo*. (Voyez sur saint Salvy et sa nièce Disciola, Grégoire de Tours, liv. V, VI et VII.)

de ses talents. Son tombeau révéré par la piété des fidèles servit plus tard d'assises à une abbaye florissante où les lettres trouvèrent un refuge contre le vandalisme ou l'indifférence des hommes. Citons encore Constance, prélat d'un grand savoir, au dire de ses contemporains; Didon qui s'employa avec ardeur à réparer les dégâts causés par un immense incendie qui dévora, au huitième siècle, la moitié de notre ville et détruisit en particulier la bibliothèque des évêques; Déodatus, aumônier de Charlemagne avant d'être évêque d'Albi, et qui était probablement un disciple d'Alcuin.

Entre temps, d'autres personnages célèbres viennent augmenter cette influence cléricale déjà très accusée; ce sont, par exemple, les frères Siagrius, Rustique et Didier. Ils étaient, tous trois, fils du comte d'Albi et durent sans doute à ce titre d'être appelés à la cour de Clotaire pour compléter leur éducation. Mais ils avaient fait déjà de grands progrès dans l'étude des belles-lettres, Didier surtout, qui révéla de bonne heure les plus brillantes facultés [1]. Siagrius, d'abord comte d'Albi, devint plus tard comte de Marseille; Rustique fut évêque de Cahors, et Didier, après avoir occupé longtemps les fonctions de trésorier de la couronne, lui succéda sur ce siége.

C'est à l'époque où ce dernier était encore à la cour de Clotaire, qu'il faut rapporter les lettres d'Erchanfrède, sa mère, lesquelles constituent, à proprement parler, les premiers documents de notre histoire littéraire locale. Comme sainte Monique, Erchanfrède

1. « *Desiderius vero summâ parentum curâ enutritus, litterarum studiis* « *ad plenum eruditus est* : quorum diligentiâ nactus est, post litterarum « insignia studia, gallicanamque eloquentiam (quæ vel florentissima « sunt, vel eximia contubernii regalis adductis inde dignitatibus) ac « deindè legum romanarum indagationi studuit, ut ubertatem eloquii « gallicani nitoremque gravitas sermonis romana temperaret. » (P. Labbe, *Vita sancti Desiderii*, c. 1; *Nova bibliotheca manuscriptorum*, p. 699.)

unissait la piété la plus vive à l'amour le plus tendre, et les messages qu'elle envoyait à son fils trahissent à chaque ligne ces deux sentiments. Si les honneurs dont son *très-doux* Didier *(dulcissimo filio Desiderio)* est investi sont de nature à satisfaire son orgueil maternel, ils sont aussi pleins de dangers, et c'est contre toute surprise qu'elle voudrait prémunir son fils [1]. On a conservé trois de ses lettres qui, indépendamment de leur valeur historique, attestent une connaissance approfondie de la langue latine. Dom Vaissete les apprécie ainsi : « Il paraît par la latinité assez « exacte de ces lettres, que le commerce des Gaulois « ou anciens habitants du pays avec les barbares éta- « blis depuis longtemps dans la Province, n'avait pas « encore altéré la pureté de la langue latine qu'on « parlait communément dans le pays. »

Saint Didier fut un des prélats les plus savants de son siècle. Dom Vaissete a également dit de lui : « Didier passait pour un homme très-éloquent. On ne « peut, en effet, disconvenir qu'il ne fût très-versé « pour son siècle dans la langue latine; on peut en « juger par seize lettres qui nous restent de lui avec « quelques autres qui lui furent écrites [2]; elles sont « des preuves de ses liaisons avec les plus grands per-

1. « Archenefreda autem pia genitrix tenerrimo valde affectu Deside- « rium diligebat..... hæc autem crebras ad eum epistolas dirigens pio studio « filium cohortatur ut cœpta perficeret, omni custodia cor suum corpus- « que servaret, præcepta Dei toto adnisu custodire contenderet,... etc. » (*Ibid.*, ch. III.)

Pour donner une idée du genre et du style de ces lettres, nous citerons le passage suivant : «..... Semper animæ profectum elaborate, charitatem « circa omnes tenete, castitatem super omnia custodite, cautelam in ser- « mone, in omni opere habete, et si forte aliquid mali actum est, cito « emendate..... Incolumes Dominus custodire et hæredes regni sui præpa- « rare dignetur..... » (Dulcissimo ac desideratissimo filio Desiderio Arche- nefreda. — *Ibid.*)

2. Parmi ces dernières, citons-en une qui lui fut écrite par Constance, évêque d'Albi, pour l'inviter à venir présider les fêtes de la Nativité. (Voyez Canisius : *Antiquæ lectiones*, t. 5, p. 636.)

« sonnages de son temps et des monuments précieux « pour l'histoire de son siècle [1] »

Nous nous sommes arrêté à saint Didier et à sa mère, parce que leur vie comme leurs œuvres intéressent notre localité et que les manuscrits cités par le P. Labbe font mention d'un fait dont on ne contestera pas l'importance : c'est que les trois frères Siagrius, Rustique et Didier étaient déjà très-avancés dans l'étude des belles-lettres lorsqu'ils furent appelés à la cour de Clotaire, ce qui revient à dire, qu'à cette époque, la ville d'Albi possédait un certain groupe de lettrés et de savants. Il était aussi indispensable de citer les lettres d'Erchanfrède qui sont les premiers monuments de notre histoire littéraire.

Si nous continuons à rechercher les influences chrétiennes qui ont agi de bonne heure sur notre pays, nous signalerons encore la floraison de martyrs, de confesseurs et de vierges qui éclate sous la domination romaine et sous la race mérovingienne. Saint Amarand, saint Salvy, saint Eugène, évêque de Carthage, exilé à Albi par Trasamond, roi des Vandales, saintes Carissime, Martianne, Sigolène, exercent peut-être plus d'empire sur la civilisation que les lois les plus sages des rois ou des gouverneurs. Leur vie se déroule dans de suaves légendes qui, répétées de bouche en bouche, épurent les mœurs, élèvent les âmes et font naître le culte du beau, premier symptôme d'une renaissance prochaine. A leur voix, des abbayes florissantes semblent sortir de terre ; les moines défrichent, entre deux prières, une des plus belles plaines de France et copient ces manuscrits précieux où, après quelques siècles d'épreuves, l'humanité retrouvera les trésors littéraires de l'antiquité.

En résumé, ce qui favorisa le plus dans notre cité

1. *Histoire générale de Languedoc*, édit. Privat, t. I, liv. VI, p. 526.

le développement intellectuel et moral, c'est l'influence ecclésiastique, l'évêché. Sous les mérovingiens, le prêtre et l'évêque apparaissent comme des bienfaiteurs et des libérateurs. On aime leur pouvoir, on recherche leur protection, et les citoyens d'Albi conserveront pendant si longtemps le souvenir des bienfaits du clergé, qu'ils revendiqueront le titre d'homme d'église comme synonyme d'homme libre : « *Cùm simus homines ecclesiæ et ab omni liberi servitute* [1]. » Toute notre histoire locale, même aux approches de la croisade des albigeois, établit ce fait qu'un juriste hors ligne, doublé d'un écrivain distingué, M. Laferrière, fait ressortir dans le jugement suivant : « ..... Albi, « issue peut-être d'une colonie romaine, mais formée « et développée surtout aux quatrième et cinquième « siècles par l'établissement d'un évêché, s'était comme « abritée sous la protection de l'église et du palais « épiscopal, et elle a porté dans sa constitution intérieure les signes visibles de cette origine ecclésiastique. C'est le cas de dire avec Gaïus : « *Cujusque « rei potissima pars principium est* [2]. »

Une fois cette influence constatée, considérons ce qui se passe autour de la *civitatula Albiensium* des temps mérovingiens. Que devient la civilisation dans le Midi de la France au double point de vue moral et intellectuel? Nous savons déjà par les lettres d'Erchanfrède que, dans les hautes classes de la société, le latin ne s'était pas encore corrompu au septième siècle. Mais, bien avant cette époque, de grands événements politiques s'étaient accomplis. La métropole avait été découronnée, le Midi avait recouvré son indépendance et son autonomie, et le peuple commençait à délaisser la langue des vainqueurs. Cependant Rome avait trop

1. Acte de 1269.
2. Laferrière : *Histoire du Droit français*, t. V, p. 357.

longtemps occupé cette partie de la Gaule pour ne pas y laisser une trace indélébile de son passage aussi bien dans les mœurs que dans la législation et le langage. Voilà pourquoi la langue que le peuple parle est un mélange de celtique et de latin, avec cette nuance que le latin y a une part prépondérante. Dans certaines villes, la loi romaine subsiste en entier; dans d'autres, elle est légèrement modifiée, dans toutes, elle inspire le législateur. Les mœurs tiennent des deux peuples avec les améliorations apportées par le christianisme; pour tout dire, il y a eu fusion de races. Sans doute, cette fusion a été lente; il a fallu des siècles pour la produire, mais les différences de nature et de tempérament se sont adoucies, puis effacées, et dès le cinquième siècle on commence à voir grandir une race particulière et distincte que l'histoire appellera la race *gallo-romaine* (1).

Comme on le voit, nous retraçons en ce moment une époque de gestation; la langue romane, qui est celle du peuple, est encore rude et informe; la langue latine, qui est celle des savants, des prêtres et des moines, commence à dégénérer. Il ne faut donc rien attendre, au point de vue littéraire, de cette première phase. Au contraire, celle qui suivra sera très-féconde; elle comptera ses artistes, ses poëtes, ses orateurs, ses philosophes. Après l'arrêt momentané occasionné par l'invasion des Sarrasins d'Espagne, le Midi reprendra sa marche ascensionnelle vers le progrès, et nous assisterons dès le onzième siècle à l'épanouissement de son génie.

Entre tous les historiens, Dom Vaissete et Fauriel sont ceux qui ont fait revivre avec le plus de vérité la grandeur de notre civilisation méridionale. Il ressort de leurs ouvrages que, pendant la première moitié du

1. Voir les premiers livres de l'*Histoire du Languedoc* de Dom Vaissete

moyen âge, Toulouse et Marseille ont été les capitales de l'Europe civilisée. Pendant que le reste du continent semble enveloppé d'une nuit épaisse, le Midi de la France entretient avec amour le flambeau des lettres et des arts. De la Méditerranée à la Loire, les peuples se meuvent dans une grande et belle clarté qui n'est pas, si l'on veut, la civilisation moderne, mais qui en est comme l'aurore, et qui, en tous cas, contraste avec l'obscurité qui règne partout ailleurs. Encore une fois, nous ne précisons pas parce que ce fait n'est plus aujourd'hui contesté, et que nous aurions trop à faire si nous voulions citer les milliers de preuves qui l'établissent.

On a donné plusieurs explications de cet épanouissement précoce. En nommant tout à l'heure la double influence romaine et chrétienne, nous avons donné la plus sérieuse; mais nous admettons bien, avec certains historiens, que le peu d'extension que prit dans notre pays le système féodal favorisa beaucoup le progrès. Dans nos villes de fondation romaine, la commune, en assurant les franchises civiles et politiques, suscita l'initiative privée. Quelques beaux côtés qu'ait eus la féodalité [1], on ne peut nier qu'elle n'ait été, avant tout, le règne de la force. Or, il est vrai, absolument vrai, que la liberté est faite pour les peuples, qu'elle est aussi nécessaire à leur développement moral que l'air et le soleil sont nécessaires au développement du corps. Il n'est donc pas inutile de constater que les peuples de notre Midi jouirent d'une plus grande somme de liberté que les autres. Cette liberté, ils n'eurent pas à la conquérir, comme ailleurs, par la révolte et l'effusion du sang; elle était inscrite dans leur législation inspirée du Droit romain,

1. M. Henri Taine, dans son ouvrage sur les *Origines de la France contemporaine*, a admirablement développé les bons et les mauvais côtés de la féodalité. (Voyez ch. I, de l'*Ancien régime*.)

consacrée par une large pratique et conservée avec un soin jaloux.

Rien n'est plus instructif, plus séduisant que l'étude de notre histoire méridionale aux onzième et douzième siècles, et nous regrettons que notre tâche ne nous permette pas de nous y arrêter. Quel charme n'éprouve-t-on pas à feuilleter les pages qui redisent les épisodes les plus fameux de ces temps, et qui retracent à nos yeux surpris le tableau de cette civilisation brillante et féconde? De la Méditerranée à la Loire, du pays des oliviers aux gorges noires et profondes du Rouergue et des Cévennes, nous assistons à une merveilleuse efflorescence des sentiments les plus délicats du cœur humain. On peut la suivre aisément, car elle ne s'étend pas dans de grandes proportions et semble s'être assignée pour limites les frontières mêmes de notre pays. C'est ainsi que sur les bords de la Méditerranée, où le soleil est plus radieux, le climat plus modéré, cette efflorescence s'accentue dans toute sa sève et sa vigueur, tandis qu'elle est plus pauvre à mesure que l'on se dirige vers les hauts pays. C'est surtout dans les plaines ensoleillées de la Provence et du Languedoc que la civilisation donne ses grandes fêtes. Là, ce sont tous les jours de nouveaux progrès, de nouvelles conquêtes intellectuelles; ce sont aussi de nouveaux spectacles et de nouvelles surprises, car l'esprit méridional est essentiellement inventif et sa fantaisie capricieuse s'exerce sur mille sujets différents; enfin la chevalerie se mêle à la fête, apportant avec elle ses règles d'amour et de courtoisie.

Ce n'est pas tout. Il aurait manqué quelque chose à ces siècles glorieux si la poésie n'était venue les illustrer à jamais. Qu'est-ce, en vérité, que le réveil printanier, si les vallées et les montagnes, les prairies et les bois ne retentissaient de chants et d'harmonie! La poésie eut donc sa part dans cet immense réveil moral.

L'on vit surgir bientôt, et comme par enchantement, la joyeuse phalange des troubadours, des jongleurs et des ménétriers qui, dans une langue souple, nombreuse, colorée, célébrèrent avec enthousiasme les grandeurs de notre patrie méridionale.

La première croisade vit l'apogée de cette civilisation. On sait le luxe et le faste qu'y étala le fameux Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Dans cette grande assemblée des chrétiens de l'Occident, nos pères n'eurent pas de peine à se distinguer entre tous par la séduction de leurs manières, la souplesse de leur esprit, la beauté de leur langage, la richesse de leurs costumes et l'élégance de leurs mœurs. Ils n'en furent d'ailleurs que plus jalousés. Si l'on prend les récits de la première croisade faits par les chroniqueurs du Nord, on ne tarde pas à y trouver les preuves irrécusables d'une antipathie profonde contre les Méridionaux. Le comte de Toulouse joue toujours un rôle assez louche dans les entreprises des croisés; la plupart des combinaisons échouent par sa faute; on accuse à chaque instant son orgueil; on émet des doutes sur la sincérité et la droiture de ses intentions; on va même jusqu'à dire qu'il pactise avec les Sarrasins.

La vérité, c'est que nos pères étaient alors détestés pour les raisons qui nous les font admirer aujourd'hui et que la brutale féodalité du Nord ne put voir sans envie et sans colère l'aimable et brillante civilisation du Midi. Qui l'eût dit? C'est en Terre-Sainte, auprès du Saint-Sépulcre, pendant cette première croisade inspirée par la foi la plus pure et la plus sincère, que l'on peut voir s'en préparer une autre qui n'aura, certes, ni la même origine ni le même but, mais dans laquelle entreront, au contraire, les calculs les moins avouables et les plus mesquins. Pour nous, du moins, nous n'hésitons pas un seul instant à faire remonter à

la première rencontre des chevaliers du Nord et du Midi les haines et les jalousies qui, conservées de père en fils, eurent pour dénouement la croisade contre les albigeois. Les barons du Nord avaient besoin d'une revanche, et comme ils ne pouvaient se battre à armes égales, ils opposèrent à l'ascendant de la grâce et du génie, la supériorité de la force brutale.

Les querelles religieuses ne doivent point aveugler l'historien au point de lui faire nier la part des intérêts et des ambitions dans cette guerre qui fut certainement entreprise par le plus grand nombre pour terrasser l'hérésie, mais qui fut aussi pour beaucoup une occasion longtemps désirée de guerroyer à l'aise sous le manteau de la foi. Les croisés qui prirent part à cette campagne dans un but religieux, se battirent aux siéges de Carcassonne et de Bèziers et regagnèrent leurs foyers ; mais les barons du Nord, Simon de Montfort le premier, n'eurent garde d'oublier les fiefs dont ils convoitaient depuis longtemps la possession. L'œuvre de Dieu fut courte, l'œuvre des hommes demanda plus de temps. Quatre cent trente-quatre fiefs furent distribués par Simon de Montfort, maître du pays, aux barons de France et aux chevaliers qui l'avaient accompagné.

Pour être juste, il faut convenir que les populations méridionales avaient dégénéré. Sans doute, elles soutinrent vaillamment les premiers chocs de l'invasion, mais elles n'avaient plus le courage long et patient des races primitives. Depuis longtemps déjà, l'esprit avait corrompu la chair, et, ici comme ailleurs, la civilisation avait conduit à la décadence. Le sentiment religieux s'était affaibli considérablement dans les masses, et il semble que les souvenirs corrompus de la Rome impériale s'étaient ravivés dans toutes les mémoires. On dit aussi que les Arabes, longtemps maîtres de l'Espagne, avaient apporté dans notre pays de

nombreux éléments de corruption intellectuelle et morale. D'un autre côté, Marseille et plusieurs autres villes des bords de la Méditerranée entretenaient des relations fréquentes avec l'Afrique, ce qui explique comment le manichéisme, qui fut au fond le père de l'albigéisme [1], nous vint de ces plages lointaines.

Quoi qu'il en soit, la décadence était visible. Les systèmes philosophiques et théologiques qu'elle fit naître eurent d'autant moins de peine à se glisser au cœur de la société méridionale, que les mœurs depuis longtemps relâchées et l'abus immodéré des jouissances y avaient pratiqué une brèche plus large. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à prendre au hasard les poésies des troubadours de la dernière partie du douzième siècle et du commencement du treizième. Les mots, les idées, les figures, semblent s'y jouer de l'honnêteté, de la pudeur et de la vertu. Ce ne sont plus que

1. Il serait superflu d'insister ainsi sur le fonds de l'hérésie; les ouvrages les plus complets ont été faits sur cette matière qui est désormais épuisée. Voici en abrégé la théorie albigeoise au point de vue doctrinal : le baptême est inutile. — Il ne faut point bâtir d'églises. — Le corps et le sang de Jésus-Christ ne sont pas présents dans l'Eucharistie. — Le sacrifice de la messe est une invention humaine. — Les prières et les aumônes ne profitent en rien aux morts. — On n'est pas obligé de rendre compte de sa foi. — Les prêtres n'ont pas le droit de lier et de délier. — Le Christ né à Bethléem et crucifié était un être mauvais; le bon Christ n'est pas venu en corps sur la terre, mais en esprit dans le corps de saint Paul, etc.

Au point de vue social, l'hérésie était dangereuse et immorale. En supposant même que les accusations de l'abbé de Vaux-Cernay soient toutes mensongères (ce qui est inadmissible), il n'en reste pas moins établi que les albigeois se basaient sur la coexistence et l'égalité des deux principes du bien et du mal. Partagée entre ces deux influences, l'âme humaine flottait au hasard de ses inspirations, fatalement attirée vers l'une ou vers l'autre. Comme on le voit, c'est la théorie de l'irresponsabilité humaine. Ce seul principe suffirait pour faire de l'albigéisme une doctrine anti-sociale au premier chef.

M. Schmid, professeur à la Faculté de théologie et au séminaire protestant de Strasbourg, n'a point nié ces doctrines dans son *Histoire de la secte des Cathares ou Albigeois*. On ne peut que lui reprocher de ne pas en avoir montré les conséquences. M. Dulaurier de l'Institut a, dans un récent travail, comblé cette lacune.

brûlantes déclarations, pressantes invites à l'adultère. Et cela se dit et se fait publiquement, avec éclat, avec ostentation, sans que personne songe à crier au scandale et à l'immoralité[1].

Un troubadour de l'ancienne école, qui avait vieilli dans les pratiques honnêtes de la galanterie, s'écriait avec indignation : « J'ai vu le temps où un cordonnet, « un anneau, un gant, payaient un amant des témoi- « gnages, des protestations d'amour, des couplets et « des vers amoureux de toute une année. Aujourd'hui, « tout est perdu si l'on n'obtient pas sur le champ ce « qu'on veut; dans cet heureux temps qui n'est plus, « on aimait mieux espérer le bien suprême que de « l'obtenir. » (Hugues Brunet, de Rodez.) C'était peine perdue, car les femmes étaient les premières à provoquer les désordres et à excuser les audaces.

Aux jours de sagesse et d'honneur, les cours d'amour avaient rendu des arrêts comme ceux-ci : La vertu seule rend digne de l'amour. Personne ne peut avoir deux amours. Celui-là ne sait point aimer que la soif insatiable des voluptés possède, etc. Ces cours d'amour qui avaient été l'orgueil de la Provence, et où les princesses, les plus grandes dames de nos contrées, venaient fixer les règles du bon goût, des convenances et de la galanterie, ne tardèrent pas à abandonner la jurisprudence des premiers juges. A la fin du douzième siècle, des femmes du plus haut rang y rendaient publiquement et sans vergogne des arrêts d'une moralité dont rougiraient les plus dépravées; les notions les plus simples d'honneur, de dignité, y furent bientôt interprétées d'une façon outrageante pour le bon sens, pour les mœurs, jusqu'au jour où on les viola ouvertement.

Contraste singulier! Dans le Nord, la chevalerie

1. Voyez Raynouard : *Poésies des troubadours.*

épure les mœurs et réprime les passions; dans le Midi, au contraire, elle pousse au vice et devient un nouvel élément de corruption. Là, elle conduit à l'idéal; ici, elle mène à la boue. La femme, cette reine adulée du moyen âge, qui arme les chevaliers pour les causes les plus nobles, les plus saintes, et qui se dérobe aussitôt à leurs étreintes, consentant à soupirer dans son donjon pendant de longues années, plutôt que de se donner à un lâche ou à un félon; cette femme, nous la voyons ici facile et souriante, prêtant une oreille complaisante aux propos les plus libres, aux déclarations les moins équivoques, ardente aux plaisirs, aux fêtes, aux spectacles, désertant les devoirs du foyer, et se donnant en récompense, sans trop y regarder, aujourd'hui au plus beau, demain au plus brave. Tant de faiblesses et de scandales remettent en mémoire une parole du pape de ce temps-là, l'austère et sombre Innocent III, qui disait de la femme : « Que la puan-« teur et l'immondice la suivent partout. » Ce jugement n'est pas galant et la forme n'en est pas noble; mais pour en apprécier la valeur, il faut se reporter en esprit à l'époque où il fut prononcé. La femme avait sa large part de responsabilité dans ce désordre moral de la société méridionale; vertueuse, elle eût retenu les générations sur la pente de la décadence et conjuré ainsi tous les orages; frivole et sensuelle, elle émoussait les courages les plus robustes et tentait les plus mâles vertus.....

La fête durait depuis assez de temps, lorsqu'on entendit tout à coup les fanfares guerrières de Simon de Montfort. On avait méconnu les avis de Rome, on avait dédaigné ses anathèmes. Les barons du Nord, qui cherchaient un prétexte, ne pouvaient en espérer un meilleur : ils prirent la Croix. C'était une arme terrible au moyen âge que la Croix! Sitôt que ce signe divin était arboré, on voyait des foules accourir de

toutes parts et revendiquer l'honneur de le porter. Nos pères appartenaient à une race noble et courageuse, mais ils s'étaient amollis dans l'abondance et l'oisiveté ; ils tentèrent d'héroïques efforts qui restèrent sans résultat. D'ailleurs, il s'agissait moins de battre une armée, que de refouler une invasion, et rien n'avait été préparé en vue d'une semblable éventualité. L'hérésie fut donc terrassée, mais le Languedoc perdit aussi son autonomie et son indépendance. C'est à ce prix que nos pères durent expier le crime impardonnable d'avoir passé leur vie aux genoux des femmes, dans l'oubli de la patrie et de la liberté.....

Heureusement, tout ne disparut pas dans la tourmente ; c'est le sort des choses de l'esprit d'échapper aux armes des conquérants. La littérature sortit victorieuse des épreuves terribles infligées à la civilisation méridionale, et, avec elle, le plus noble, le plus durable monument de l'intelligence et de la grâce de nos pères.

Parmi toutes ces poésies amoureuses, satiriques, pieuses ou guerrières qui composent le trésor littéraire de la langue romane, nous ne voulons retenir que celles de nos compatriotes. Azémar le Negré, Guillaume Huc, Albertaz Cailla, Guillaume Evesque, le premier surtout, occupèrent un rang brillant parmi les troubadours de la fin du douzième siècle. Il est donc juste que nous leur consacrions ici une place à part.

CHAPITRE II

LES TROUBADOURS

Caractères de la poésie romane. — Influence de certains troubadours qui viennent chanter en Albigeois. — Azémar le Negré. — Albertaz Cailla. — Guillaume Huc. — Guillaume Évesque. — Hugues de Lescure. — Guillaume d'Hautpoul. — Leur vie; leurs chansons. — La croisade et les troubadours. — La poésie romane et ses destinées.

Rien n'achève de peindre la frivolité et la grâce des siècles que nous venons d'esquisser comme les poésies des troubadours. Il semble, à les feuilleter, qu'il n'y a jamais eu sur terre que des femmes à aimer, et qu'on a décidément bien tort de penser à autre chose. L'amour, la chanson, les festins, les tournois, voilà ce qu'il faut à ces étonnants poëtes qui vivent, d'ailleurs, en véritables papillons, sans cesse à la recherche de quelque nouvelle beauté. A les suivre, on parcourrait le Languedoc, la Provence, l'Espagne, l'Italie, on franchirait même les mers, on les trouverait en Palestine ou à Constantinople, et partout ce seraient les mêmes hommes séduisants, fantasques, insouciants, prodigues quoique besogneux, désireux de plaire, plus prompts à oublier, toujours insatiables, jamais rassasiés. On a conservé des fragments de poésie de plus de cinq cents d'entre eux qui attestent tous le même esprit flottant, les mêmes indécisions, les mêmes inquiétudes. L'éternel sujet de leur tristesse comme de leur joie, c'est l'amour qu'ils chantent le jour et la nuit, à l'aubade comme à la sérénade, en s'accompagnant de la viole. Sans doute, la chanson

d'amour n'est pas toujours de mode, et parfois l'on entend les violents éclats de la sirvente ou les fougueux appels aux armes ; parfois, aussi, le poète laisse là les refrains galants, les joyeux devis, pour célébrer la guerre sainte et la gloire des cieux; mais peu à peu, la fureur des combats s'évanouit devant les charmes de la femme et la *canso* reprend son empire. La paix renaît bientôt dans ces cœurs sensibles, enthousiastes, et comme les horreurs ou les fatigues de la guerre engendrent vite le dégoût, les troubadours sont bien aises de reparaître dans la grande salle du manoir où les soirées sont si divertissantes, où les dames semblent plus belles et plus aimables.

Notre pays avait été profondément remué par les accents de la muse romane. Sur les confins de l'Albigeois, le vicomte Jourdain de Saint-Antonin avait chanté la comtesse de Penne [1]. Le célèbre Raymond de Miravals remplit le midi de l'Europe du bruit de son aventure avec la *belle albigeoise* [2] et de ses amours avec Azalaïs de Lombers, femme du comte Bernard de Boissezon. Arnaud de Marveil, celui-là même que Pétrarque appelle « *il men famoso Arnaldo,* » murmurait ses plus délicieuses chansons aux genoux d'Adélaïde de Burlats, femme de Roger II, vicomte d'Albi et de Béziers [3]. C'est peut-être vers le château de nos seigneurs que s'envolait sa pensée, lorsque dans un élan de tendresse passionnée, il s'écriait : « Sans cesse, je tourne mes prières et mes adorations vers le pays que ma bien-aimée habite..... Chanson, va vers la

1. « E avia nom Raimon Jordan, la domna era appellada la vescomta de « l'ena. L'amor de lor dos si fo ses tota mesura, tant se volgren de be l'us « a l'autre. » (*Biographie des poëtes provençaux;* manuscrits de la Bibliothèque nationale, nos 654, 656 ; Raynouard, etc.)

2. « E si enamouret d'una joven domna gentil d'Albiges que avia nom « ma domna Aimengarda. Bella era e cortesa e avinens e enseignada e « gens parlans. » (*Ibid.*)

(3) *Ibid.*

plus parfaite des femmes et dis-lui que j'implore sa merci, si toutefois elle daigne me l'accorder, etc. [1] »

Nous passons sous silence un certain nombre d'autres troubadours qui vinrent demander aux châtelaines de notre pays les joies et les inspirations de l'amour. Il suffit, d'ailleurs, de nommer Jourdain, Raymond de Miravals et Arnaud de Marveil pour expliquer la vocation littéraire de certains de nos compatriotes.

Azémar le Negre est le premier qui figure sur la liste des troubadours albigeois. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale donne quelques détails sur sa vie. Par lui, nous apprenons qu'il était fort civil, beau parleur *(cortes hom fo e gens parlans),* et qu'il fut particulièrement recherché par les grands seigneurs et souverains du Midi qui le comblèrent de présents et de faveurs. Il était né au Castelviel, cette partie haute de la ville d'Albi qui a conservé jusque dans ces derniers temps une forte empreinte de son antique origine. C'est là qu'une tribu errante de Gaulois ou des colons romains édifièrent les premières habitations ; c'est là que le christianisme fit ses premières conquêtes; c'est sur cet angle de terre battu par les flots du Tarn, que réside vraiment la pierre fondamentale de notre cité, terre sacrée, qui renferme la cendre des aïeux et le secret de leur foi, de leurs espérances, de leurs amours à travers de longs siècles [2].

1. Tot ades sopley et azor
Al pays on ma domn'estai.....
Chanso vai t'en a la melhor,
E di' l qu'en'l clam merce, s'il plai, etc. (RAYNOUARD.)

2. Dans une de ses poésies, Pierre Vidal, le fameux amant de la *Loure de Penautier*, énumère tous les chevaliers courageux et courtois qu'il connaît de par le monde. Voici ce qu'il dit du seigneur du Castelviel et de ses chevaliers :

Et al Castelvieilh fon Albertz
Us cavayers mot coratjos
Et entor lui d'autres baros
A totz bes far francs et arditz.....

Azémar sortait-il du château ou d'une de ces maisons obscures, construites en terre et en bois qui subsistent encore aujourd'hui? L'une et l'autre de ces hypothèses sont admissibles. Dans une tenson entre Rambaud et Perdigon, notre compatriote est traité de seigneur par ses deux interlocuteurs, soit qu'il fût à cette époque âgé ou déjà célèbre, soit qu'il fût réellement de sang noble. Cette question est en somme peu intéressante. Ce que l'on désire surtout connaître, c'est la vie d'Azémar, et à ce point de vue, nous avons des documents suffisants. On n'a de lui que cinq pièces, mais ses amours, ses joies, ses tristesses et même ses opinions politiques, — le mot n'est pas trop fort, comme on s'en convaincra tout à l'heure, — y sont imprimés en caractères si apparents, qu'avec la courte biographie déjà citée, on peut facilement reconstituer sa vie tout entière.

Tout d'abord, Azémar apparaît naturellement comme un galant aimable, un beau diseur, un amoureux fin et délicat. Dans une *canso* traduite en vers français par M. de Rochegude[1], nous pouvons suivre d'assez près la nature de ses sentiments à l'égard des dames. Pour peu que l'on ait parcouru les poésies des troubadours, on verra combien celle-ci est mesurée, respectueuse et de bonne compagnie. L'amour, ce *roi-dieu,* comme l'appelle notre compatriote, revêt ici une tunique plus ample que dans la plupart des pièces du même genre où les troubadours semblent s'être donné le mot pour le déshabiller tout à fait. Ici, du moins, tout est dans l'ordre, car si la pensée trahit une vive passion, la forme ne cesse d'être courtoise, honnête et correcte.

1. Notre devoir est de mentionner ici la place brillante que notre compatriote, l'amiral de Rochegude, devrait occuper parmi les romanistes qui ont le plus contribué au commencement de ce siècle à relever les monuments de notre langue nationale. D'autres ont eu un nom plus brillant qui le méritaient moins que lui.

Azémar nous apprend qu'il est prisonnier dans une riche seigneurie — pure métaphore, — et qu'il s'était promis de ne plus chanter, malgré les fleurs et les tièdes caresses du printemps :

Ya d'ogan pel tens florit.
Ni per la sasou d'abril
No fera mon cant auzir, etc. [1].

Il a fallu céder cependant à l'injonction du *roi-dieu*, et voici la chanson que l'élégante traduction de M. de Rochegude rend parfaitement, moins pourtant le nombre et l'harmonie du rhythme roman :

Aux chansons j'avais dit adieu
Quoique la saison soit nouvelle.
Mais il faut obéir à celle
Qui plaît au monde ainsi qu'à Dieu !
Elle m'a mis dans sa seigneurie ;
De son fief dépend mon avoir,
Et je n'ai plus d'autre vouloir
Que d'être son serf pour la vie !

Désormais mon sort sera doux,
Elle m'a promis sa tendresse :
Depuis ce moment je la presse
De m'appeler à ses genoux.
Non pas que mon amour prétende
En un seul jour tout obtenir :
Ce qui peut lui mieux convenir
Voilà ce que je lui demande.

Saisi, dans ses fers arrêté,
Je trouve la charge légère,
Et cette prison m'est trop chère
Pour réclamer ma liberté.

1. Cette *canso* ainsi que trois autres sont dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français 854). Ce manuscrit contient en tête de la première *canso* un portrait d'Azémar ; ce n'est pas une exception, car tous les troubadours sont peints également dans une gracieuse vignette composant la première lettre du vers. — Bastero, dans la *Crusca provenzale*, et Crescimbeni, dans le commentaire de sa *Poesia Voglar*, citent les chansons d'Azémar le Negré et d'Albertaz Cailla comme se trouvant au Vatican dans le manuscrit n° 3204.

Content d'être sien sans partage,
Heureux de vivre sous sa loi,
Si je puis dire : elle est à moi !
Les envieux mourront de rage.

Pour nourrir cet espoir flatteur,
Je n'ai pas d'assez longs services,
Et par de constants sacrifices
Je dois mériter ce bonheur.
Mais puisque une main secourable
Fait l'aumône au pauvre passant,
Pourquoi ma dame à son amant
Serait-elle moins secourable ?

Vos yeux pleins de cette candeur
Qui malgré soi force à se rendre
M'ont frappé d'un regard si tendre,
Qu'il a pénétré dans mon cœur.
Je mourais sans votre assistance,
Douce beauté, c'en était fait :
Mais j'ai reçu votre billet
Et je conserve votre espérance.

Qu'une autre soit et bonne et belle,
Je n'en connais point sous les cieux
Qui ne changeât de mieux en mieux
En vous choisissant pour modèle !

Sans connaître la réponse de la châtelaine à qui s'adressait cette touchante *canso*, on peut affirmer hardiment qu'un si gracieux langage méritait un sourire, un ruban, ou pour le moins, un autre billet.

L'âme tendre et chevaleresque d'Azémar vient de se révéler dans sa gracieuse et naïve simplicité. Un autre côté de son caractère va se montrer dans la *tenson* suivante[1] où il a pour interlocuteurs deux troubadours célèbres, Rambaud et Perdigon. La question est de savoir lequel est préférable de trois barons

1. La tenson était une pièce en dialogue dans laquelle ordinairement deux interlocuteurs défendaient tour à tour et par couplets de même mesure et en rimes semblables leur opinion contradictoire sur diverses questions d'amour, de chevalerie, de morale. (Voyez Raynouard : *Les Troubadours*, p. 186.)

dont l'un est généreux mais orgueilleux, l'autre est modeste et traite magnifiquement, le dernier enfin est moins libéral, mais sait manier la lance et ne craint pas le danger. Perdigon préfère le premier et Rambaud le second. Quant à Azémar, il se déclare hautement pour le chevalier courageux, habile à manier la lance; et comme la discussion s'envenime, il reproche à Perdigon d'avoir choisi en jongleur avide qui ne désire que l'argent. Puis, faisant une brusque allusion à la situation politique du Midi, il s'écrie : « *Que Ram-* « *baud défende ceux de France, car en toute chose* « *il a la foi en ce qu'ils disent* [1]. » Ce dernier trait n'échappera à personne. En disant ce qu'il pense sur « *ceux de France,* » Azémar indique le parti qu'il a embrassé. De plus, il exprime son opinion dans un tournoi littéraire, devant un auditoire nombreux, choisi, et ce simple mot qui dans toute autre circonstance n'aurait pas eu grande signification, en prend ici une d'exceptionnellement grave. En effet, la guerre sévit de tous côtés, déjà peut-être les croisés ont fait des progrès; aussi devant les malheurs de la patrie méridionale, a-t-il paru bon au poëte d'élever le débat et de le porter sur un terrain plus grand, plus noble, plus digne de lui et de ses auditeurs.

Ainsi, nous savons maintenant que Azémar était Albigeois de cœur et d'âme, non pas peut-être dans le sens religieux, mais tout au moins dans le sens politique du mot.

Voilà pourquoi, d'après lui, un troubadour patriote devait préférer à tout autre un chevalier courageux, habile à manier la lance. En vérité, il s'agit bien de festins, de costumes et de chevaliers généreux; la cause méridionale est presque perdue; le meilleur

1. « En Raimbautz mantega sels de Fransa
« Car mas crei a totz lor cossiriers. »

chevalier est celui qui ne tremble pas devant l'ennemi et qui repousse l'invasion « *de ceux de France,* » de ces perfides barons qui cachent leur ambition sous un prétexte religieux. Tel est, croyons-nous, le sens exact de ces deux vers.

Patriote, Azémar le fut jusqu'à la fin. Au milieu de l'effondrement de toutes ses espérances, de la perte de toutes ses affections, il garda l'âme fière. Au lieu d'aller saluer les vainqueurs, il honora les vaincus. Albi, sa ville natale, venait de tomber au pouvoir de Simon de Montfort, il partit; le comte de Toulouse était dépossédé, c'est auprès de lui qu'il se retira[1]. Pour si dépouillé que fût le noble comte, il lui restait encore assez de biens pour faire des largesses à ses amis, aux poëtes en particulier. On peut rester prince par le cœur, alors qu'on ne l'est plus par la puissance; et le bon Raymond VI prouva dans la prospérité, comme dans le malheur, qu'il était digne d'être le premier de son peuple. Sans doute, il perdit une partie de ses domaines, mais il conserva toutes les vertus, toutes les qualités chevaleresques de sa race.

De Toulouse en Aragon, la distance est moins grande qu'on ne le pense, surtout pour des poëtes. Au delà des Pyrénées, on parlait alors la même langue qu'en deçà. Les belles espagnoles entendaient les mêmes poésies que les belles du Languedoc et de la Provence; Pierre d'Aragon lui-même, ne savait trop ce qui l'honorait le plus d'être roi ou troubadour. D'ailleurs, on était sûr de ne pas trouver en Espagne « *ceux de France* », et c'était bien quelque chose pour un cœur aigri par les spectacles de l'invasion. Azémar se retira donc à la cour de Pierre d'Aragon

1. « E fo ben honrat entre las bonas gens, per lo rei Peire d'Aragon e « per lo comte de Tolosa, per aquel que fon dezeretat, qu'il donet maisons « e terras a Tolosa. » (Manuscrit de la Bibliothèque nationale : fonds français, 854.)

où il reçut un accueil chaleureux. Une *canso* nous rappelle cette circonstance de sa vie; elle est dédiée à l'infant de Castille :

> Chanzos, l'enfant me saluda
> De Castilla, qu'eu enten
> C'om no'l val de son joven[1].....

Il est probable que le séjour que notre compatriote fit à la cour d'Aragon lui fournit l'occasion de composer plus d'une poésie. Nous l'avons dit, Don Pedro était troubadour, et les occasions ne devaient point manquer dans ce pays classique de la sérénade. Au reste, il ne nous déplaît pas de nous représenter Azémar et son royal protecteur allant à la brune, soupirer tous deux sous le balcon des belles espagnoles. De pareilles compromissions ne sont pas invraisemblables; car, si l'on avait demandé à Pierre d'Aragon laquelle des deux couronnes valait le plus, il eût peut-être donné la préférence à cette couronne poétique, qui ne subit d'autres orages que ceux du cœur, et que les soucis de l'amour peuvent seuls effeuiller.....

Cependant, pour si délicieux qu'aient été les jours passés en Espagne, Azémar ne paraît pas y avoir trouvé un remède contre la tristesse. Dans une pièce, la dernière probablement qu'il ait composée, il souhaite de vivre encore autant de temps qu'il a vécu pour réparer par de bonnes œuvres le mal qu'il a fait, et ses derniers accents sont une invocation à la miséricorde divine. C'est, du reste, dans ces sentiments que la plupart de ces pauvres poëtes finirent une vie pleine de rêves brillants et d'images trompeuses. Quand ils eurent vidé jusqu'à la dernière goutte la coupe du plaisir, ils se prirent à regretter que la vieillesse fût

1. C'est la *canso* qui commence par le vers :

« Eram vai meillz que no sol..... » (Voyez *ibid.*)

venue les surprendre sitôt, au milieu d'un festin qu'ils croyaient à peine commencé. L'amour, la poésie sont deux fleurs éphémères, souvent fanées avant même que ne s'élèvent les vents froids du soir.

Si la vie agitée d'Azémar finit par inspirer de mélancoliques réflexions, il ne saurait en être de même de celle que nous allons esquisser.

D'abord, *Albertaz Cailla* n'a pas les goûts errants de son compatriote. Il est même si bien dans son pays, qu'il n'en sortira jamais. Il estime que le bonheur peut être dans ses foyers, dans sa cité natale, et son ambition ne va pas jusqu'à lui faire envier les triomphes que ses rivaux en poésie obtiennent sur une scène plus grande; s'il ne dédaigne pas les éloges, il est satisfait amplement par ceux qu'il reçoit de ses concitoyens.

Albertaz Cailla fut le poëte favori de l'Albigeois. Longtemps il fut choyé, fêté, admiré sans réserve. Le chroniqueur anonyme, déjà cité, va même jusqu'à dire qu'il mérita les suffrages les plus enviés des poëtes, ceux des dames. Voici, du reste, comment il s'exprime :... « *Fo amatz entre sos vesins et per las domnas d'Albiges* » (il fut aimé de ses voisins et des dames de l'Albigeois)[1]. Peut-être dut-il à ces liens si aimables de ne pas acquérir le tour, l'harmonie et la perfection des autres troubadours qui voyageaient de castel en castel à travers le Midi de l'Europe. C'est ce que semble croire le biographe lorsqu'il ajoute : « *mal el non issi de la soa encontrada*[2]. »

Assurément, Albertaz Cailla aurait dû prendre plus de souci de sa propre gloire; mais peut-on ne pas l'excuser, lorsque l'on connaît les motifs qui le retenaient dans son pays natal?

1. Manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français, nº 854).
2. *Ibid.*

Après cela, on pourrait croire que tout est dit sur notre compatriote, et que, s'il ne fut pas le plus illustre des troubadours, il fut du moins le plus galant des hommes. Et cependant, sur ce point que de réserves à faire! Le chroniqueur a-t-il connu l'œuvre tout entière d'Albertaz? Dans ce cas, pourquoi n'a-t-il pas ajouté que le favori des Albigeoises n'était pas précisément un modèle de fine galanterie? Dans une sirvente, la seule citée par l'abbé Millot, on est quelque peu surpris de lire des aphorismes d'un goût plus que douteux, où le cynisme le dispute à la trivialité. Dire, par exemple, *qu'il vaut mieux faire la cour aux vieilles femmes qu'aux jeunes*, c'est par trop ravaler cette poésie romane, qui, malgré ses défaillances et sa morale facile, éprouva toujours des répugnances invincibles pour tout sentiment condamné par la galanterie fine et délicate et par les règles de la chevalerie. Nous n'avons qu'un regret, c'est que notre devoir d'historien et de critique nous oblige à relever dans l'œuvre d'un compatriote de semblables maximes qui sont loin de faire honneur au troubadour et surtout à l'homme.

Ce sont précisément ces exagérations qui font supposer que, vers les derniers jours de sa vie, le troubadour choyé et fêté d'autrefois, essuya plus d'un revers, et que, désillusionné pour toujours, il se prit à regretter le temps où, jeune encore, beau, irrésistible, il cueillait à foison lauriers et sourires. Dans une *canso*, intitulée : *Allegret,* le même Albertaz, tout en s'efforçant de paraître joyeux, laisse percer une pointe d'ironie mordante, âcre, bilieuse qui sied mal à la gaieté franche et sincère. Il se rit de tout et n'épargne personne; dans son carquois il trouve un trait pour chacun. Qu'on ne vienne plus lui dire que la vie a des charmes, qu'elle est bonne et belle; tout cela n'est que pure illusion, et la jeunesse, la

bravoure, la générosité, la galanterie le font sourire de pitié.

Jovent vei fals e flac e sec
. . . . . .
Qui pros fon, aran s'en repen, etc.[1]

Ainsi, celui qui n'eut qu'à se lever pour être applaudi, celui qui fit mentir le proverbe : Nul n'est prophète dans son pays, celui-là n'a plus pour ce qu'il aima et chanta qu'un sentiment de mépris et de dédain. Cela veut-il dire peut-être que l'on se lasse de tout, et que l'excès est l'ennemi du bien? Ce n'est pas du moins la première fois que les poètes en ont fait la triste expérience.

Malheureusement, il y a pire que la lassitude ou le dégoût dans l'œuvre d'Albertaz Cailla. On pourrait s'apitoyer sur le cas d'un pauvre poëte que l'amour a trompé et qui se retire de la lutte la tête basse, l'œil éteint, le cœur désespéré. Mais que dire de ce viveur blasé, de ce sceptique endurci, qui ne croit pas même à son art, puisqu'il le rabaisse la plupart du temps à la chanson de cabaret. Certes, ce n'est pas lui qui se préoccupe de l'avenir de son pays, des destinées de la poésie; ce sont choses trop nobles ou trop puériles. Au contraire, passer la vie avec de lascives ribaudes, célébrer leurs faciles appas, forcer la muse à hanter les tavernes, à se compromettre dans certaines compa-

1. La même ironie paraît dans toutes les strophes de cette pièce, et, parfois elle devient impitoyable :

Larguetaz se planh d'un mal sec,
Qu'a penas au ni vei ni sen;
Greu mal n'a mas peger l'at'en,
Qu'adès la pel' e la pluma
Ercassedatz, una vertitz tenens
Que creis er tant et entre' ls plus ries crec,
Qu'us per oc dir nos auz obrir las dens.

(V. Rochegude : *Parnasse occitanien*, p. 354.)

gnies inavouables, à traîner sa robe immaculée dans les flots de vin répandu, et tirer l'inspiration de ces scènes d'orgie, de ce milieu écœurant, voilà ce qui plaît à cet endiablé poëte qui apparaît comme une sorte de précurseur de Rabelais, et que notre imagination nous représente le verre en main, le sourire grivois aux lèvres, l'œil étincelant et la face enluminée :

« Plus son ardens non es lums en lanterna[1]. »

Voilà ce qui ressort de l'examen attentif du peu qui reste de l'œuvre d'Albertaz. Il faut convenir qu'on ne s'explique guère, après l'avoir parcouru, comment les dames de l'Albigeois purent s'éprendre de tant de belles passions pour un poëte de cette espèce. Tout au plus peut-on conjecturer que le viveur sceptique que nous venons de dépeindre était le vieil homme, et qu'il avait eu en d'autres temps tout ce qui justifie les tendresses, attire les cœurs, c'est-à-dire la foi, l'amour, la grâce et le talent.

Sans doute, il ne faut pas trop insister sur le caractère licencieux des poésies des troubadours. Les mœurs publiques étaient portées à la licence, et toutes ces œuvres dans lesquelles on voit défiler les images les plus risquées, n'étaient à tout prendre qu'un sacrifice fait au goût de l'époque. C'est à peine si les poëtes les

1. Aras quam plov et iverna
E fregs, aura e buerna.
S'attrai e chai e despuelha la vernha,
Fas sirventes per esquerna
D'amor qu'en aïssi s'enferma
Que las joves an levada taverna.....
Plus son ardens non es lums en lanterna.

E sai cum quascuna dola.....
Neis en mostiers non pot gaudir estola.
(V. Raynouard : *Troubadours.*)

plus distingués de la pléïade savent se soustraire à cette influence morbide, et s'élèvent parfois aux pures régions de l'idéal. Bertrand de Born, Miraval, Marveil, Ventadour, sont pris souvent de ce que nous appellerons la nostalgie du beau; mais ces vigoureux coups d'aile sont rarement imités par la foule des troubadours de second ordre qui ne considèrent dans leur art que le côté agréable, facile ou lucratif. A ce point de vue, nous ne saurions mieux faire que de les comparer à ces enfants gâtés que les douceurs prématurées de la vie rendent impropres aux lourdes charges ou aux actions généreuses. Il y eut au berceau de notre poésie nationale trop de sourires de femmes, trop de caresses et d'enivrements.

Encore un amoureux, ce *Guillaume Huc*, d'Albi, qui nous dépeint sa langueur en termes si touchants. Il y a de par le monde une beauté qui a « de jolis bras blancs » et « un doux sourire »; c'est celle-là même qui a blessé le poëte au point qu'il cèderait sa part de paradis en échange d'un peu d'espoir :

« Quar tam non dezir paradis
« Mas qu'ab son gent bratz blanc m'accuella
« Prop de la color e'l doux ris. »

Passe encore cet accès de tendresse plutôt que le ton grimaçant et railleur d'Albertaz Cailla. Guillaume Huc parle avec tant de naïveté de son martyre[1]; sa passion est si vive, son accent si sincère, qu'on se sent mieux disposé envers cette poésie amoureuse que son prédécesseur vient de traîner dans l'ornière. Certains sceptiques pourraient bien crier à l'exagération lors-

1. Aressi quo l' laupartz aucire
Sap en la forest lo leo,
M'a mes tro en plus gren martire
Ab belh semblan silh de cuy so.....

qu'il nous entretient des pleurs qu'il répand[1]. Il est vrai que les poëtes abusent un peu trop volontiers des immunités et priviléges que leur confèrent les règles du Parnasse pour exagérer la nature de leurs sentiments. Mais ici le doute ne nous semble pas permis. Dans cette pièce, la seule malheureusement que nous ayons de lui, Guillaume Huc nous apparaît comme un homme doux et mélancolique, auquel la passion arrache une plainte plutôt qu'un cri de colère. Sans doute, il y eut dans ce monde essentiellement galant et frivole du treizième siècle des viveurs émérites, qui firent de l'amour un jeu vulgaire, un délassement commode et facile. Toutefois, parmi ces liaisons passagères qui mouraient souvent avant le jour qui les avait vu naître, il convient de relever certaines exceptions qui prouvent que tout n'était pas de convention dans cet harmonieux concert de galanterie. Il y eut certainement des cœurs épris, des flammes sincères, des lèvres inspirées : Vidal poussa la passion jusqu'à la folie, Rudel jusqu'à l'héroïsme. On pourrait en citer bien d'autres encore.

Après tant d'années écoulées et sur des documents tronqués, on se trouve parfois hésitant et perplexe. Heureusement, les données du cœur humain restent toujours les mêmes, et lorsque l'historien rencontre une page émue, rien ne s'oppose à ce qu'il démêle parmi ces groupes joyeux, qui célèbrent les derniers beaux jours de la grandeur méridionale, certains fronts rêveurs, certaines mains tendrement unies, certaines

1. Per qué soven ma cara s muella
Ab l'aigua qué nays de mon vis,
Tal paor ai plaser no m cuelha
Del gens cors clar, car blanc e lis.....

Raynouard n'a reproduit que des fragments de cette pièce. On peut les compléter d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 856 (fonds français, p. CCCLXVIII).

lèvres qui parlent d'amour et murmurent aux approches de la nuit un éternel adieu. Peut-être Guillaume Huc fut-il de ceux-là ; en tous cas, sa douce mélancolie est bien faite pour intriguer, et plus d'un voudrait savoir quel a été le dernier mot de sa chanson...

Guillaume Evesque paraît appartenir à la même école. Sa chanson trahit du moins les mêmes ardeurs et les mêmes inquiétudes. Ce qui diffère entre ces deux poésies, c'est l'espérance qui est dans l'une et le découragement qui est dans l'autre. Lorsque Evesque laisse tomber à la fin de chaque strophe le même refrain :

« Las en trop aut loc chauzi per amor, »

il semble que la conviction qu'il a de son infériorité le domine et l'écrase. Ce n'est pas tout d'aimer, il faut encore être aimé, et la dame qui a navré son cœur fait la cruelle. Elle évite sans doute le regard du poète, elle n'ouvre pas la fenêtre de la tourelle à l'heure de la sérénade, elle n'envoie pas le baiser de merci, ou le ruban léger qu'emporte la brise, ou le billet qui fixe le rendez-vous. Est-ce au moins par sagesse? Par fierté plutôt, car Evesque revient toujours à son triste refrain :

« Quar ylh no vol me per son amador,
« Las en trop aut loc chauzi per amor[1]. »

Nous nous trouvons donc devant un cœur de marbre, comme les poëtes de tous les temps en ont tant connus, du moins à ce qu'ils disent. Evesque déclare

1. Guillaume Évesque n'a jamais été mentionné dans aucun catalogue, si ce n'est dans celui de la Bibliothèque nationale. Ni Raynouard, ni même Rochegude, n'ont cité son nom. C'est donc un troubadour entièrement inconnu dans notre pays. Nous sommes heureux de le signaler. Sa chanson figure dans le manuscrit n° 856, p. CCCLXVIII. (V. *Guillem Ecesque Joglar d'Albi.*)

qu'il ne s'en consolera jamais et qu'il en mourra plutôt. Voilà encore un sentiment dont la naïveté nous surprend aujourd'hui. La gent poétique a un peu trop abusé de la menace. Aussi, sans vouloir préjuger en rien la question, a-t-on le droit de ne pas trop s'apitoyer sur ces amoureux qui meurent dans une pièce, sauf à ressusciter dans l'autre.

Hugues de Lescure nous entraîne bien loin des chimères de l'amour, pour nous replonger dans les réalités de la vie pratique. Quoiqu'il ne soit pas à vrai dire notre compatriote, il est notre plus proche voisin, car son manoir est à peine à une portée de javelot des limites d'Albi. La seule pièce qui reste de ce troubadour, — une sirvente, — rappelle de loin un des côtés les plus intéressants de la poétique romane. Toute poésie vraiment féconde a eu son cri d'amour ou de haine, son sourire superbe ou sardonique, l'ode ou la satire; les mots seuls changent. Ici, la satire s'appelle *sirvente* et comporte tous les caractères du genre avec cette différence que lorsqu'elle est bien faite, elle est plus âpre encore et plus pimentée que celle de Juvénal. Car c'est une erreur de croire que parce qu'elle est si pleine de grâces et d'harmonie la langue romane n'est propre qu'aux chants d'amour; elle contient, au contraire, un richissime vocabulaire d'expressions ironiques, mordantes, agressives, qui piquent comme l'épingle, pénètrent comme le poignard affilé, écrasent comme la massue ou marquent comme le fer rouge.

Hugues de Lescure est un poëte satirique, mais il n'est pas que cela. Dans cette sirvente, il défie les troubadours les plus célèbres de son temps dans tous les genres, depuis les plus relevés jusqu'aux plus ordinaires. C'est assurément trop de prétentions, d'autant qu'il est rare que les troubadours, même les plus célèbres, aient réussi dans tous les genres. La pièce que nous tenons est très-médiocre au point de vue satiri-

que et ne peut servir d'exemple à ceux qui voudraient se rendre compte de la richesse d'expression dont nous parlions tout à l'heure. Toutefois, elle a le mérite incontestable de renseigner sur quelques troubadours du temps et d'énumérer leurs titres, leur manière, leurs spécialités. A ce point de vue, la pièce mérite d'être citée comme document utile à l'histoire littéraire et morale de cette époque : « Je ne le cède point, « dit-il, à Pierre Vidal pour la beauté de l'expression; « à Albertet de Savoie pour le bien dire; à Perdigon « pour faire des sonnets véhéments; à Arnaud Romieu « pour les chansons plaisantes; à Péguilhan pour les « chansons libres; à Fonsalada pour se vanter; à « Pélardit pour contrefaire les gens; ni à Galaubet « pour bien vieller. J'en fais tant que je ne les crains « pas [1].

« Mais je veux faire une sirvente afin de parler « d'autre chose et prouver que Dieu m'a donné assez « d'esprit pour enseigner les plus habiles. Le roi « impérial de Castille [2] étant le meilleur roi qui fut « au monde, les sirventes que je fais pour lui, mieux « fondées sur la vérité que celles du reste des trouba- « dours, s'affineront comme l'or au feu, à mesure « qu'elles seront plus entendues par les gens de bon « esprit..... Je n'ai pu m'empêcher de chansonner les « méchants barons. Quoique par là je me sois fait « plus de cent ennemis, je n'en crains aucun, et je jure « par saint André de les tenir toujours en haine..... »

1. « N' n Perdigos de greu sonet bastir,
Ni' n Peguilhan de chansos metr'en sal.
Mi de gabar sos chans n Arnaut Romieu,
Ni de lausar Fonsalada son fieu,
Ni' n Pelardit de contrefar la gen,
Ni' n Gualaubet de viular coyndamen,..... etc. »
(V. Raynouard, t. V, et à la Bibliothèque nationale, le manuscrit 856.)

2. Alphonse X, roi de Castille.

Après ce prélude rempli de provocations et de promesses, on s'attend à quelque coup d'éclat ; mais toutes ces périodes qui s'enflaient à vue d'œil et prenaient des proportions extraordinaires, ne sont que de simples bulles de savon qui s'évanouissent aussitôt. La pièce se termine par quelques invectives contre l'avarice et la convoitise des mauvais seigneurs. Hugues de Lescure a l'air d'en savoir quelque chose, et il paraît qu'il n'a pas été reçu partout comme à la cour de Castille. Aussi va-t-il aiguiser ses flèches et exécuter tous ces égoïstes. Y pense-t-on ? laisser mourir un troubadour de son mérite ! quelle infamie !

Voilà bien, en effet, le reproche le plus souvent développé dans les sirventes : la parcimonie, l'avarice des grands seigneurs à l'égard de ces beaux chanteurs qui, malheureusement, sont insatiables et ont tous les défauts de la cigale sans avoir une seule qualité de la fourmi. N'importe ; les grands seigneurs sont des ingrats. Songez donc qu'il s'agit des poëtes les plus charmants de la terre, qui délassent, charment, envivrent, et tout cela (d'après eux), pour rien ou presque rien. Cependant, l'on souffre qu'ils s'en aillent l'escarcelle vide, le pourpoint usé, la cape trouée et l'estomac creux, sans compter qu'ils doivent pourvoir à la subsistance de trois ou quatre jongleurs faméliques qui ne trouvent le plus souvent à mettre sous la dent que la poussière du chemin ; vraiment, les hommes sont des ingrats, des pleutres, qui ne méritent pas que la poésie, cette fille du ciel, soit descendue sur la terre pour les consoler, les bercer et les ravir.

Telles sont les données générales de la sirvente ; parcourez ce genre de composition et vous y trouverez, la plupart du temps de longues tirades étincelantes de verve moqueuse, fine, acérée comme une lime. Alors ces tirades produisaient l'effet d'une morsure envenimée ; aujourd'hui, on ne s'en émeut guère, parce qu'on

connaît les mœurs des troubadours, leur folle prodigalité, leur train de vie fastueux. Il n'est personne qui ne songe en constatant leur dissipation, à la rigoureuse exactitude de ce proverbe légèrement modifié pour la circonstance : ce qui arrive par la flûte s'en va par la viole.

Il faut monter vers les cîmes, quitter un moment les plaines brûlantes du Midi où tout respire l'ardent désir de jouir pour entendre des chants plus désintéressés. Si nous ne devions nous borner aux troubadours nés à Albi, nous pourrions citer Guillaume d'Hautpoul qui, dans un pli caché des Montagnes-Noires, fait parfois de charmantes rencontres, comme il appert par la gracieuse pastorale suivante :

« L'autre hier, a l'intrads d'abril,
Per la doussor del temps novelh,
Per gauch del termeni gentil,
M'anava sol, per un pradelh,
En un deves, prop d'un cortil ;
Trobey pastor' ab cors yrnel,
Vestida fon d'un nier sardil
Ab capa grizeta, ses pelh;.... etc., etc. »

C'est ce même Guillaume d'Hautpoul qui a fait l'hymne à la Vierge qui commence par cette admirable invocation :

« Esperansa de totz ferms esperans,
Flums de plazers, fons de vera merce,
Cambra de Dieu, ort dont naysso tout be,
Repaus sans fi, capdels d'orfes enfans,
Cossolansa dels fils descossolatz,
Frutgz d'entier joy, seguransa de patz,
Portz sans peril, porta de salvan port,
Gaug sans tristor, flords de vida sans mort,
Mayre de Dieu, dona del fermamen,
Sojorn d'amicx, fis deliez sans turmen
De Paradis lums e clardatz et alba?..... etc.[1]. »

1. Raynouard, t. IV. — Il est intéressant de comparer l'hymne à la vierge de d'Hautpoul à l'hymne de Jehan de Meung, l'un des deux auteurs

Cette sublime prière qui fut probablement le chant du cygne de Guillaume d'Hautpoul, — presque tous les troubadours finissent par là, — nous rappelle que nous avons aussi terminé notre étude sur les troubadours albigeois. Nous ne la terminerons pas cependant sans exprimer le regret de n'avoir pu donner de plus grands développements à cette partie si intéressante de notre histoire littéraire. La faute en est au temps qui a détruit ou dispersé la plupart des poésies de nos compatriotes, et ne nous a laissé que des indications vagues, des documents incomplets, sans presque rien mentionner de leur vie. Toutes nos recherches à travers Crescembeni, Bastero, Millot, Rochegude, Raynouard, n'ont pu aboutir au delà de ce que l'on vient de lire. Et cependant il y a eu certainement d'autres troubadours albigeois. On sait, en effet, que celui qui était passé maître dans l'art de bien *dire* et de bien *trouver*, était suivi de certains disciples qu'on appelait jongleurs ou ménétriers, lesquels se formaient ainsi au *gay savoir*. Il est donc à peu près sûr que Azémar, Cailla, Huc, Lescure, Evesque, d'Hautpoul, d'autres encore qui, sans être d'Albi, naquirent dans l'Albigeois, laissèrent après eux une école, et que nos pères ne furent pas privés d'une poésie qu'ils aimaient tant.

Il est vrai qu'on ne travaillait guère alors pour la postérité ; les petits poëmes romans dans leurs allures simples avant tout, ne révèlent pas de telles préten-

du *Roman de la Rose*. On saisit mieux par cette comparaison la différence énorme qui existe entre les deux langues d'*Oc* et d'*Oïl* au point de vue de l'harmonie et du nombre :

Vierge très-gracieuse, de toute grâce pleine,
Vierge qui n'as pareille ni de reine,
Claire estoile de mer qu'on nomme transmontaine,
Mène nous et conduis à la joye souveraine.

(V. Codicille de Jean de Meung.)

tions. Ceux-là même qui avaient le génie le mieux façonné à la poésie, ne songeaient nullement à se prévaloir de cette supériorité pour se recommander à l'admiration des siècles à venir. La *canso* faite pour obtenir un baiser, un sourire, une fleur, ne survivait pas le plus souvent au désir qui la faisait naître; autant en emportait le vent! L'ambition des troubadours n'allait pas au delà.

N'oublions pas aussi que l'œuvre de Simon de Montfort porta un coup terrible à la poésie romane, car le premier effet de la croisade fut de disperser le gracieux cortége des troubadours et d'étouffer pour un long temps toute vocation nouvelle. Lorsqu'un grand arbre est frappé par la foudre, les oiseaux qui ont survécu à une aussi terrible secousse s'envolent éperdus, au hasard, cherchant un abri à travers l'orage, et ne trouvant le plus souvent que la mort dans cette fuite précipitée; de même les troubadours, lorsqu'ils ne purent plus s'abriter sous ce grand arbre hospitalier de la patrie romane qui les couvrait de sa large ramure. Sans doute, du tronc frappé surgiront bientôt des rameaux vigoureux, mais les oiseaux se seront envolés, perdus dans la tourmente, et bien des années s'écouleront avant que d'autres se hasardent à venir chanter sur les branches nouvelles les charmes de l'amour et les splendeurs du soleil méridional.

Toutefois, ce temps viendra; momentanément, les cœurs les plus robustes peuvent désespérer, mais la poésie n'est pas morte. Les Sept-Troubadours, la pure et idéale Clémence-Isaure, feront reverdir le laurier roman, et après six cents ans, l'immortel auteur de *Mireïo* pourra s'écrier dans un sublime élan d'éloquence : « O laurier de Toulouse, ô laurier de Vaucluse, « ô laurier toujours vert qui symbolises gloire, lumière « et poésie, en terre du Midi, tu renaquis dans tous « les siècles : tu y repousseras toujours! O laurier

« d'Apollon et des poètes lauréats, ô appeau de triom-
« phes et d'immortalité, c'est toi qui dans Toulouse
« as suscité Clémence-Isaure ! c'est toi qui glorifies
« dans les vers de Pétrarque la suprême beauté de
« Laure d'Avignon ! c'est toi qui fais chanter au fond
« de sa prison le provençal La Bellaudière ! c'est toi
« qui au rameau de Pierre Goudelin, viens suspendre
« à poignées les perles et les joyaux de la langue
« occitanienne ! c'est toi qui fais crever l'énorme éclat
« de rire du Prieur de Celleneuve ! c'est toi qui égre-
« nas la grâce béarnaise dans les couplets de Des-
« pourrins ! c'est toi qui fis pleurer à Jasmin le gas-
« con, de splendides poëmes ! c'est toi, c'est encore toi
« qui tiras des flancs du peuple ce large mouvement
« d'indépendance littéraire qui s'appelle Félibrige !... »

1. « O lausié de Toulouso, o lausié de Vaucluso, o lausié sempre verd que
« simboulises glori, lumiero e pouësio, en terro dou Mieyour as regreia
« toustèms : toustèms regreiaras ! O lausié d'Apouloum e di pouèto laureat,
« o simbèu de triounfe e d'immourtalita, es tu que dins Toulouso as suscita
« Clemenço Isauro ! es tu que glourifiques dins li vers de Petrarco la bèuta
« subre-puro de Lauro d'Avignoun ! es tu que fas canta au founs de sa
« presoun, lou prouvençau Labelaudiero ! est tu qu'au Ramelet de Peïre
« Goudouli pendoules à pougnado li perlo e li jouièu de la lengo moun-
« dino ! es tu que fas creba lou rire espetaclous dou Priéu de Cellonovo !
« es tu que degrunères la graci bearneso dins li coublet de Despourrins !
« es tu qu'as fa ploura au gascoun Jansemin si trelusent pouëmo ! es tu,
« tourna-mai tu, qu'as coungreia di flanc dou pople aquèu grand mouve-
« men d'independenci literari que s'appello Felibrige !.... » (Discours pro-
noncé par Frédéric Mistral au Fêtes Latines de Montpellier, mai 1878.)

CHAPITRE III

LA COMMUNE ET LA CATHÉDRALE

Résultats généraux de la Croisade. — La monarchie respecte les droits acquis. — Pouvoir civil et religieux. — La commune et l'évêque. — Chartes de 1220 et de 1269. — Extirpation de l'hérésie; ses dernières luttes. — Bernard de Castanet. — Il fait l'unité catholique et pose la première pierre de la cathédrale. — Plan et conception du monument. — Première période. — La guerre de Cent-Ans. — Foi religieuse de cette époque. — La Renaissance. — La commune et la cathédrale appartiennent à l'histoire littéraire d'Albi.

Les historiens ont généralement jugé avec sévérité la conquête de Simon de Montfort, et pour notre compte, nous refusons de la comparer à celles qui furent entreprises dans un but absolument désintéressé, à la conquête du Saint-Sépulcre, par exemple. Il ne faudrait pas cependant se faire illusion et s'apitoyer sur l'hérésie qui la provoqua. On serait mal venu à prétendre, comme le font certains partisans effrénés *de la liberté de conscience au treizième siècle*, que l'albigéisme fût une doctrine même admissible. Elle se renouvellerait de nos jours, que l'État, tout athée qu'il est, la prohiberait comme immorale, dangereuse et ridicule. C'est à ce point de vue que Simon de Montfort, sans s'en douter probablement, rendit en l'étouffant un éclatant service à la cause du bon sens et de l'esprit humain. D'ailleurs, s'il est vrai que les idées saines et justes triomphent toujours, et qu'elles puisent même, comme le christianisme, un surcroît de force dans la persécution, on ne saurait appliquer ce principe à l'hérésie des albigeois qui ne sut résister à

aucune épreuve et ne tarda pas à mourir. Des sectaires donnèrent leur sang plutôt que de renier leur foi, mais on ne peut pas dire que le sang versé fut précisément une semence, car il ne produisit rien. On a beau mourir, on ne peut faire vivre ce qui est contraire au bon sens, à la morale, à la justice; en dehors de ces idées, tout sacrifice est folie, tout dévouement puérilité et niaiserie.

L'albigéisme était un fruit pourri de la décadence qui tomba aux premières secousses; au commencement du quatorzième siècle, il n'en est déjà plus question. Il semble que les hommes du Nord en mêlant leur sang froid au sang bouillant de la race méridionale, ont refait à nos populations comme un tempérament nouveau où reparaissent encore toutes les ardeurs primitives, mais où l'on ne voit plus ce secret penchant vers les extravagances, cause de tant de désordres et de ruines. En cela, du moins, l'œuvre de Simon de Montfort ne fut pas complétement stérile.

Mais ce qui ne changea point, ce qui résiste encore à toutes nos révolutions, ce fut l'esprit particulier et primitif de notre province. Tandis que tout ce qui était inutile et superflu disparaissait peu à peu, le fonds même du génie méridional subsistait dans son inaltérable essence. Une civilisation factice, pernicieuse, s'était greffée sur la première, et c'est à celle-là que l'on devait toutes les humiliations, tous les désastres. Quel inconvénient pouvait-il y avoir à ce qu'elle disparût? Et quel inconvénient y a-t-il à ce qu'un arbre soit débarrassé des parasites qui rongent son écorce et épuisent sa sève?

C'est ainsi que le bien naît parfois de l'excès du mal. La conquête de Simon de Montfort n'amena donc pas précisément une révolution dans les mœurs. Le mot rénovation convient mieux aux changements qui s'opérèrent alors dans la manière d'être et de vivre

de nos pères. On essaya bien d'aller plus loin; Simon de Montfort, en particulier, octroya aux habitants d'Albi, de Béziers et de Carcassonne, la fameuse charte de 1212 dans laquelle se trouvent solennellement formulés les principes du droit coutumier. Mais cet essai, comme d'autres du même genre, resta sans résultat. D'ailleurs, la domination du chef des croisés ou de sa famille fut de courte durée, puisque l'Albigeois, après une première cession en 1226, passa définitivement à la couronne de France en 1229, sous le règne de saint Louis.

La monarchie qui a constitué patiemment et laborieusement notre pays fit acte de sagesse et de prudence en laissant au Languedoc son droit écrit. Une mesure contraire eût produit une véritable révolution et compromis peut-être les résultats de l'annexion. C'est en ménageant les susceptibilités de notre province, en respectant ses antiques institutions, que la monarchie parvint à se l'attacher. Au lieu de faire table rase de tout ce qui existait et d'appliquer à une contrée si différente de mœurs, de coutumes, d'aspirations, les principes obscurs et barbares du droit féodal en vigueur au delà de la Loire, les rois de France se contentèrent d'assurer leur pouvoir, laissant debout les privilèges consacrés par une longue possession et reconnus utiles par une constante pratique. C'est ainsi qu'ils ne touchent en rien à nos institutions communales, soit qu'ils les trouvent déjà en vigueur, soit qu'on les invite à leur donner une sanction. Bien mieux; les communes voulant effacer les quelques traces de féodalité qu'on rencontre encore souvent dans certaines villes du moyen âge, même dans notre Midi, réclameront le patronage du roi et se feront une arme de son nom. Telle, par exemple, la fameuse confrérie de Saint-Louis, composée de presque tous les citoyens de la ville d'Albi, en vue de résister aux empiétements

de l'évêque sur le terrain des libertés municipales.

Au fond, le vieil esprit gallo-romain subsista dans son intégrité. L'invasion brisa l'autonomie du Midi, parce que, pour cette œuvre, il n'était besoin que de la force, mais elle s'inclina devant la supériorité des institutions.

Ce travail d'apaisement une fois terminé, nos pères s'appliquèrent à réparer les maux que la croisade avait occasionnés, et la première de leur préoccupation fut de se constituer civilement et politiquement. Dans notre cité, deux pouvoirs se trouvaient depuis longtemps en présence : celui de l'évêque et celui de la commune. Le premier s'explique suffisamment par les services que l'évêque a rendus depuis les origines les plus reculées de la *civitatula Albiensium*. C'est le principe de Gaïus : « *Cujus que rei potissima pars principium est,* » qui s'applique ici dans toute sa vigueur et sa justice. Comment ce fait s'est-il produit et par suite de quelles transactions ? c'est ce qu'il serait trop long d'expliquer. Il existe, voilà tout ce qu'il nous importe de savoir. De même pour le pouvoir communal qui remonte peut-être à l'origine même de la cité, ou tout au moins à l'époque gallo-romaine.

Au lendemain de la croisade, la question était donc ainsi posée : on se trouvait de part et d'autre devant des droits acquis qu'il s'agissait de définir et de limiter. Il faut croire que la chose n'était pas facile, puisque malgré le temps et les efforts qu'on y dépensa, on ne put jamais arriver à une entente de longue durée. Néanmoins, on finit par admettre comme indiscutables certaines bases essentielles qui reconnaissaient et consacraient d'une manière formelle les franchises et libertés de la commune. Ce point une fois acquis, on se disputera pendant des siècles sur les conséquences qui semblent en découler ; la commune luttera naturellement pour l'extension de ses droits et priviléges, pen-

dant que l'évêque cherchera à s'affermir dans les siens. De chaque côté, la lutte sera vive, tenace, et l'on mettra en jeu tous les moyens possibles pour triompher. Mais ce spectacle offre au fond un médiocre intérêt et se renouvelle presque partout au moyen âge. Nous ne tenons pas à raconter ici les divers incidents de ce procès qui dura des siècles et pendant lequel les deux partis ne désarmèrent que pour réunir un moment tous leurs efforts dans un but patriotique ou religieux.

Ce qu'il suffit de constater, c'est qu'en somme, ces deux pouvoirs marchaient isolément dans la plupart des cas, et que la commune d'Albi trouvait dans sa constitution les éléments d'une liberté relativement grande, comme en témoignent divers accords intervenus et toutes les pages de son histoire. En 1220, presque au lendemain de la croisade, nous trouvons un accord entre l'évêque et la commune où sont formulés les principes généraux du droit écrit et de la liberté communale. Nous en extrayons les passages suivants :

« Tout habitant peut disposer de ses biens par tes-
« tament, pourvu qu'aucun seigneur n'ait rien à en
« réclamer. Les biens de celui qui meurt intestat ap-
« partiennent à son plus proche parent, et à défaut de
« parent, au seigneur évêque. Si un étranger, de pas-
« sage, meurt à Albi et qu'il ait testé, son testament
« sera valable ; s'il est intestat, son plus proche parent
« héritera, et à défaut de parent, le seigneur évêque
« qui sera tenu d'acquitter les charges de la succes-
« sion. Toute personne peut quitter sa résidence pour
« venir s'établir à Albi ; dans le cas où un seigneur
« étranger voudrait s'y opposer, la ville prendrait,
« sur son territoire, la défense du nouveau venu.....
« Aucun seigneur n'a le droit de mettre sur la ville,
« *queste, tolte* ou *albergue*, ou un impôt quelconque,
« sans le consentement des habitants ; ils ne doivent
« suivre le seigneur à l'armée que de leur consente-

« ment, et de même, l'évêque ne doit suivre les habi-
« tants que de sa propre volonté.....; les autres bon-
« nes coutumes non écrites de la ville auront force et
« seront observées comme d'ancienneté..... »

La charte de 1269 est encore plus libérale. Elle est discutée et votée par les gens d'Église, les citoyens et tous les habitants de la ville d'Albi assemblés à cet effet « en *plénier parlement* » dans la cathédrale. Nous ne voulons y relever que l'article relatif à la justice criminelle. Il est de nature à faire réfléchir ceux qui croient que l'institution du jury est une conquête moderne :

« Quand il s'agira d'un crime entraînant peine de
« sang, l'instruction sera faite par le baile ou juge
« de l'évêque; mais il devra appeler deux ou trois
« prud'hommes ou plus, qui jureront de garder le se-
« cret. *Pour le jugement, le baile appellera au moins*
« *douze prud'hommes qui ne soient ni parents, ni*
« *amis, ni ennemis de l'accusé; l'enquête leur sera*
« *lue, puis on leur demandera à chacun individuel-*
« *lement, si l'accusé doit être absous ou puni, ou ce*
« *qu'il faut en faire; s'il est condamné, on leur de-*
« *mandera quelle peine il faut lui appliquer, et le*
« *juge se conformera toujours à la déclaration de*
« *la majorité.* Ceux des prud'hommes appelés qui ne
« répondraient pas à l'appel seront de suite remplacés
« par d'autres, jusqu'à ce que la liste soit complète, et
« si parmi ceux qui siégent, quelques-uns ne voulaient
« pas répondre, on en appellerait encore d'autres non
« suspects. La sentence sera exécutoire[1]. »

Ces divers documents trahissent les préoccupations

1. Archives d'Albi. *Inventaire sommaire*, par E. Jolibois. — Cette institution du jury dans notre petite ville, à une époque aussi reculée, mérite bien de fixer l'attention de tous les esprits sérieux. Voici ce qu'en dit M. Laferrière, dans son *Histoire du Droit français :* « Ainsi, du treizième
« au quatorzième siècle, s'était déjà accompli dans la cité d'Albi ce chan-

des esprits pendant le treizième siècle. Il semble qu'on oublie toutes choses pour ne penser qu'à l'organisation des pouvoirs. C'est que la leçon a été dure. La liberté municipale a failli sombrer dans la lutte du Midi contre le Nord; toutes les institutions ont été plus ou moins atteintes, et il est naturel qu'au retour du calme, chacun cherche à recueillir les épaves du naufrage, comme aussi à se garder dans l'avenir contre toute nouvelle surprise. Les communes n'ont pas oublié la farouche apparition de Simon de Montfort, dictant, l'épée à la main, les nouvelles conditions civiles et politiques des personnes, foulant aux pieds les titres anciens, et faisant entrer de force par les brèches qu'il a pratiquées dans la vieille cité gallo-romaine, le cortège interminable des lois féodales. Voilà ce que l'on veut éviter à tout prix, et, certes, la chose vaut bien la peine qu'on y songe.

C'est dire aussi qu'on ne pense guère dans ce moment à l'instruction et qu'on ne se donne pas beaucoup aux plaisirs de l'esprit. Le temps est à la procédure, aux règlements, aux transactions. Chacun estime que l'essentiel est de se constituer politiquement; le reste viendra par surcroît. D'ailleurs, il ne faut pas se dissimuler que la question d'instruction touche de trop

« gement que nous avons vu se produire dans le jury français du dix-neu-
« vième siècle, qui a passé en 1835, du vote public au vote secret, tant le
« mouvement des idées, des besoins, des institutions se ressemble quelque-
« fois dans la vie des petites cités et des grandes sociétés! Ce qui ne pou-
« vait pas se produire au treizième siècle, c'était la séparation du fait et
« du droit pour l'application de la peine. La loi pénale était trop impar-
« faite au moyen âge pour qu'il y eût une peine stipulée d'avance pour
« chaque nature de délit. Le Code pénal était dans la conscience du jury;
« la justice, selon la conscience individuelle, suppléait à l'absence de la
« justice légale; elle est quelquefois plus conforme à l'idée vraie de la
« justice, et, de nos jours, malgré les efforts de la loi, la prudence des ma-
« gistrats et la place laissée aux appréciations intimes par les faits d'excu-
« ses et les circonstances atténuantes, la conscience du jury tente encore
« de ressaisir, en plusieurs cas, son ancienne et complète souveraineté..... »
(T. 5, p. 352.)

près à la question religieuse pour ne pas régler d'abord celle-ci. Or, l'hérésie n'a pas été absolument vaincue par la Croisade. Sur certains points, elle fait des efforts désespérés pour se relever. Çà et là, dans le cours du treizième siècle, on constate quelques tentatives. C'est l'agonie, si l'on veut ; c'est la lampe mourante qui projette sa dernière lueur ; mais ces manifestations quelque impuissantes qu'elles soient, ne laissent pas que d'éveiller les susceptibilités de Rome. Les inquisiteurs sont là comme des sentinelles avancées qui repoussent avec énergie toute nouvelle entreprise et finissent par extirper ces funestes doctrines qui avaient attiré sur notre pays de si grands malheurs.

A vrai dire, l'Albigeois n'avait pas donné excessivement dans les folies de l'hérésie. Vers la fin du douzième siècle, saint Bernard était venu à Albi et avait rassemblé le peuple dans l'ancienne cathédrale. Là, dans un de ces discours dont il avait le secret, il supplia nos pères de renoncer aux doctrines nouvelles, et presque tous, au dire de l'abbé de Vaux-Cernay, se levèrent et jurèrent de vivre et mourir dans la foi romaine. Sans doute, l'impression de ce grand acte s'était affaiblie, mais elle avait un moment enrayé l'élan qui poussait les populations de nos contrées vers les sectaires. Si la ville d'Albi fut une des premières à embrasser la nouvelle foi, elle fut largement dépassée par Toulouse, Béziers et Carcassonne. Néanmoins, le mot d'*albigéisme* resta attaché à l'hérésie en souvenir du concile tenu, en 1165, à Lombers, château fort de l'Albigeois, où se réunirent les évêques qui condamnèrent, pour la première fois, les prédications de Pierre de Bruys et des autres évangélistes [1].

Quoi qu'il en soit, notre pays fut surveillé de très-

1. La Bibliothèque nationale (fonds Doat) possède le procès-verbal de cette assemblée. C'est un des documents les plus curieux sur l'albigéisme : « L'an 1165, pardevant les évêques d'Albi, de Lodève, de Nismes, de Tou-

près pendant le treizième siècle par les frères inquisiteurs, qui ne laissèrent échapper aucune occasion d'affermir leur autorité. Nos archives contiennent des documents très-intéressants sur les derniers combats que livra l'hérésie avant de disparaître définitivement[1].

Un homme surtout contribua à réaliser le grand œuvre de l'unité catholique. Le cardinal de Castanet, que certains historiens disent originaire d'Albi[2], résume en lui les qualités les plus rares de l'époque comme politique, administrateur et artiste. C'est une personnalité puissante et complexe qui frappe tout d'abord dans notre histoire locale; un homme actif, remuant, audacieux, qui conçoit grandement, exécute de même, et finit par être victime de son zèle[3]. On peut dire que par lui, la foi romaine s'implanta définitivement dans notre pays, et rien ne le prouve mieux que l'admirable monument qu'il a laissé de son activité et de ses hautes conceptions.

Certes, ce n'est pas un homme ordinaire, celui qui a médité et exécuté en partie une entreprise aussi grandiose que Sainte-Cécile d'Albi! Quel est l'artiste, ou simplement l'amateur, qui ne l'ait éprouvé dès le seuil même de l'édifice? A la vue de cette vaste nef, dont les proportions étonnantes semblent un défi jeté à

louse, d'Agde, l'archevêque de Narbonne, les abbés de Castres, Ardorelle, Candeil, Sendras, Fontfroide; de Trencavel, vicomte d'Albi; Constance, femme de Raymond de Toulouse; Sicard, vicomte de Lautrec, et une foule de citoyens d'Albi, de Lombers et de Castres, sont comparus ceux qui se font appeler *Bons hommes*, lesquels, sur l'invitation de l'évêque d'Albi et de ses assesseurs, ont été interrogés par l'évêque de Lodève..... » (Suit l'interrogatoire qui porte sur une vingtaine de questions ayant trait à l'hérésie. La réponse des *Bons hommes* est consignée.) A cette époque, les hérétiques avaient un évêque, Sicard Cellerier, et un autre ministre nommé Olivier qui, tous deux, habitaient Albi.

1. Voyez archives communales (Série GG.), les démêlés de Frère Catalan avec les citoyens d'Albi et les entreprises de Bernard Délicieux.

2. C'est en particulier l'opinion de Catel, l'annaliste toulousain.

3. Voyez archives communales. (Série GG.)

la difficulté, il n'est pas une intelligence élevée qui n'ait rendu hommage à la pensée créatrice d'une telle merveille. La tradition veut que Bernard de Castanet en ait été l'architecte, et vraiment l'on se demande si la tradition n'est pas ici la vérité historique. Dans ce pays profondément troublé, à peine sorti des horreurs de la croisade, tout entier aux exigences de la situation, où est l'esprit assez libre, assez éclairé, pour songer à une œuvre aussi hardie? La commune, nous venons de le voir, n'est rien et n'aspire qu'à être. Mais en admettant même qu'elle fût quelque chose, ses ressources sont trop insuffisantes, ses vues encore trop étroites. Vivre est le premier de ses besoins; le reste lui paraît superflu. Or, si l'on excepte la commune, il faut par force revenir à Bernard de Castanet, à l'évêque, qui ne sera plus seulement un administrateur et un politique remarquable, mais encore, et surtout, un grand artiste. En effet, hors de l'Église, il n'y a pas au treizième siècle, dans les petites villes du Midi comme Albi, un seul homme qui soit vraiment instruit, par la raison toute simple que l'instruction n'apparaît ni comme un besoin, ni même comme un agrément. Quant aux compagnies ouvrières qui, dit-on, sillonnaient alors la France, non-seulement il n'en est point question dans les registres du chapitre ou dans nos archives communales, mais encore il est permis de se demander si ces compagnies construisaient d'après un plan tracé par un de leurs patrons, ou bien d'après un plan fourni par les autorités ecclésiastiques qui les employaient. C'est un point qui n'a jamais été élucidé. La tradition reste donc seule, et nous ne voyons pas pourquoi on la rejetterait.

Bernard de Castanet posa la première pierre de la cathédrale, le jour de la fête de l'Assomption, de l'an de grâce 1282. Ce n'est pas ici le cas de raconter les diverses phases de cette construction colossale qui dura

plusieurs siècles; il est bien plus intéressant d'examiner la part qu'y prirent nos pères. Et tout d'abord, comment ce peuple si cruellement atteint par les doutes de l'hérésie, a-t-il changé au point de participer à une œuvre qui demande avant tout une foi robuste et profonde? Car, hâtons-nous de le dire, la cathédrale est une œuvre essentiellement albigeoise; les générations de plusieurs siècles y ont porté successivement la main, et l'architecture même de l'édifice atteste cette collaboration d'une manière irrécusable[1]. Où est donc le charmeur qui a dompté tous ces fanatiques à peine lavés du sang qu'ils ont répandu pendant la guerre civile? Où est la main bénie qui sur ce sol hérétique a fait naître et grandir cette fleur idéale qui s'appelle Sainte-Cécile d'Albi?

C'est ici qu'apparaît rayonnante la grande figure de Bernard de Castanet. Évidemment, pour produire un tel résultat, il a fallu déployer de rares qualités politiques et administratives, briser bien des difficultés et pacifier bien des esprits. Or, amener ainsi un peuple à se déjuger dans le même siècle, le porter d'un excès à l'autre, des extravagances de l'hérésie à cette autre folie féconde, sublime, qui construit de gigantesques cathédrales sur des plans audacieux, et tout cela au prix d'incessants labeurs, de dures privations, au lendemain de tant de désastres et de persécutions; voilà bien, croyons-nous, un résultat qui atteste une vaste intelligence, un caractère d'une trempe exceptionnelle. Et cependant telle est l'œuvre de Castanet. Quelque étonnante qu'elle puisse paraître elle a été excellemment jugée, lorsqu'on a dit que Sainte-Cécile d'Albi

1. Il est à peine besoin d'observer que le système de construction, comme aussi l'architecture de l'édifice, ne rappellent en rien les procédés et le style qui sont en vigueur dans le nord de la France. Des considérations historiques que nous développerons plus loin feront mieux comprendre les motifs de cette particularité.

est « le triomphe de l'Église, l'hérésie vaincue, l'affir-« mation de la puissance, le symbole de la force, « l'hymne de la croisade triomphante[1]. »

Pendant que dans le Nord on construit ces églises gothiques aux flèches aériennes, aux mille arcs-boutants élancés, aux ciselures légères comme la dentelle, vrais chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance, ici, nous sommes tout d'abord surpris par cette masse imposante, par ce formidable donjon carré qui achève de donner à l'édifice on ne sait quel cachet de forteresse. C'est que si dans le Nord on jouit de toutes les béatitudes que donne une foi longtemps pratiquée et jamais abandonnée; si les âmes s'émeuvent surtout à la pensée de l'amour infini, de ce Dieu qui consentit à mourir pour racheter le monde; si la vue d'une croix fait pleurer les foules; si l'idée chrétienne enfante l'*Imitation de Jésus-Christ;* ici, l'homme le plus soumis, le plus revenu de ses anciennes erreurs, ne peut chasser les images sanglantes qui ont entouré son berceau, le souvenir de la guerre civile, la sombre apparition de ces chevaliers bardés de fer qui frappèrent si fort pour remettre en vigueur les enseignements de l'Église romaine. Sans doute, l'hérésie était une folie; on le reconnaît bien maintenant. Mais quand on veut prier, l'esprit encore obsédé de toutes ces funèbres visions ne s'élève point aux considérations sublimes de l'amour divin; il est retenu plutôt par la crainte de ce Dieu vengeur qui sait châtier en temps opportun tout peuple infidèle. Il est vrai que cette sainte terreur est le commencement de la sagesse, et qu'il vaut mieux craindre Dieu que de ne pas l'aimer. N'importe; quand la prière se traduira en actes, quand

1. *Monographie de la cathédrale d'Albi*, par M. H. Crozes. — On ne saurait trop louer l'éminent auteur de cet ouvrage du service qu'il a rendu aux arts, en signalant le premier à l'attention publique un monument si digne d'intérêt et d'admiration.

de la théorie on passera à la pratique, au lieu de bâtir une cathédrale aérienne, symbole de joie, de confiance, et d'épuiser en un tel sujet, comme on l'a fait dans le Nord, toutes les hardiesses, toutes les fantaisies, tous les caprices du style gothique, on construira un monument sombre et sévère, où le caractère militaire le disputera au religieux, et duquel on dira peut-être qu'il est un gage de foi, mais non pas un gage d'amour.

D'ailleurs, qu'on le remarque bien, l'Église le veut ainsi : faire grand et solide, tel est son but. On dirait qu'elle n'est pas encore très-sûre de sa victoire et qu'elle appréhende quelque nouvelle tentative. Aussi, tout en laissant à ses successeurs la liberté de faire de ce monument un véritable paradis, Bernard de Castanet ne veut-il point sortir du rôle que lui imposent les événements. Le temps n'est pas venu où le pasteur pourra se reposer du soin du troupeau et s'endormir dans la paix. Jamais, même dans ses rêves, Bernard de Castanet n'a osé faire de Sainte-Cécile autre chose que « *l'affirmation de la puissance, le symbole de la force,* et s'il est vrai que l'art trahit toujours les préoccupations d'une époque, on ne saurait se méprendre sur la nature de celles qui présidèrent à la construction de notre cathédrale.

Voilà pour la première période. Mais il y en eut d'autres encore, car de tels monuments ne se construisent pas en un jour. Celles qui suivent attestent une plus grande confiance. A mesure que les murailles s'élèvent, grandissent aussi d'autres générations qui n'ont rien à oublier parce qu'elles n'ont rien souffert. Le temps est un grand maître, dit-on, et il le fut dans ce cas.

La première moitié du quatorzième siècle ne sera pas encore écoulée que des événements d'une gravité inouïe attireront sur un autre point l'attention

des hommes. En effet, voici les Anglais, c'est-à-dire la guerre la plus longue, la plus effroyable qui ait désolé notre pays. C'est alors que l'on verra, — spectacle admirable! — le sentiment le plus noble, le plus généreux après le sentiment religieux, achever le grand œuvre d'unité catholique inauguré et réalisé en partie par Bernard de Castanet. Devant des ennemis aussi puissants, aussi acharnés, le patriotisme fera disparaître les dernières traces de mésintelligence ou de défiance. Qui ne se sent le cœur brisé à la vue « *de la pitié qu'il y a au royaume de France,* » et quel moment mieux choisi pour se rapprocher, que celui où la patrie appelle tous ses enfants à la défendre?

D'ailleurs, plus l'épreuve sera cruelle, et plus aussi grandira cette foi religieuse qui va susciter Jeanne d'Arc; évêques, prêtres, consuls, citoyens, puiseront à cette source le secret de leur force et de leur héroïsme. C'est le prêtre qui relève par de nobles paroles les courages abattus, c'est lui qui console, c'est à lui qu'on a recours au moment du danger. L'Anglais menace-t-il la ville? dès que le cri d'alarme a retenti, les prêtres montent au clocher de Saint-Salvy avec le crucifix et les reliques des saints[1]. Avant de mourir pour la patrie, l'assiégé se retourne pour demander à Dieu et aux protecteurs de la cité la force d'accomplir son sacrifice. A cette même époque, l'évêque reprend son rôle auguste de modérateur, d'ami, de père. Il intervient souvent auprès du gouverneur de la province pour améliorer la triste condition de son troupeau; il obtient la remise d'un impôt, la suppression d'un abus, la réparation d'une injustice, et gagne les cœurs par sa charité[2].

De cette communauté d'intérêts, d'efforts et de

1. Archives communales. (Série CC.)

2. Dominique de Florence surtout a laissé dans nos archives de nombreuses traces de sa charité.

souffrances, naquit un rapprochement dont le plus éclatant résultat, sans contredit, fut le maintien de l'honneur albigeois. La vieille cité se défendit contre l'invasion avec une constance admirable, avec une rage léonine. Nous avons décrit ailleurs[1] les différentes phases de cette lutte; mais ce que nous n'avons pas assez dit, c'est que pendant que la guerre, la famine et la peste désolaient tour à tour et parfois en même temps la ville d'Albi, nos pères trouvaient encore le temps et la force de pousser les travaux de construction de la cathédrale. Entre deux alertes, ils se rendaient sur le chantier et portaient une pierre au vaste monument, imitant en cela, sans s'en douter assurément, ces héros de l'antiquité qui tenaient l'épée d'une main et la truelle de l'autre. Le portail de Dominique de Florence date de cette époque. Ici, l'art paraît pour la première fois avec des détails d'une grâce naïve; l'ogive percée à jour, la frise fouillée avec une espèce de coquetterie, les anges, les saints, nous apprennent qu'une ère nouvelle commence pour la cathédrale. Désormais, l'architecture ne sera point seule à concourir à son éclat, car voici la sculpture et la statuaire qui étalent au grand jour leurs débuts pleins de promesses. En même temps, les murs s'élèvent et le jour est proche où l'immense nef sera entièrement terminée.

Ce n'est qu'en 1383, sous l'épiscopat de Guillaume de la Voulte, que la dernière arcade de la nef, du côté du couchant, fut construite, et que le clocher fut élevé au niveau de la toiture. Il avait donc fallu un siècle pour exécuter le plan de Bernard de Castanet[2]. Mais à partir de ce jour, le gros œuvre étant fini, l'on verra

1. *Alby pendant la guerre de Cent Ans.* — Albi, Ernest Desrues, 1876.

2. On se rappelle que Bernard de Castanet posa la première pierre de la cathédrale, le 15 août 1282. C'est là, du moins, la date donnée par la *Gallia christiana.*

la collaboration locale s'amoindrir peu à peu pour faire place à une autre d'origine étrangère. En effet, après l'expulsion des Anglais, l'évêché d'Albi sera occupé par des prélats illustres, hommes d'État, ministres du roi ou grands dignitaires de la Cour, presque tous artistes d'un goût sûr et élevé[1]. Tous ces évêques ont le feu sacré de l'art. Tel le cardinal Jouffroy, qui revint de Rome, où il avait représenté la France auprès du Saint-Siége, épris de l'art italien qui préludait déjà par des essais remarquables aux splendeurs de la Renaissance. Les fresques de la chapelle de la Sainte-Croix sont dues à sa munificence; celles qui représentent le Jugement dernier, nous apprennent qu'avant lui d'autres prélats avaient appelé dans notre ville des artistes s'inspirant de la manière italienne, et notamment des scènes Dantesques si vigoureusement traitées par Giotto ou Orcagna à Pise, à Florence, à Bologne[2].

1. Parmi les évêques qui ont occupé le siége d'Albi, on compte treize cardinaux. Ce sont Bernard de Castanet, Bertrand de Bordes, Béraud de Fargues, de Court, Poitevin de Montesquieu, Jouffroy, Louis d'Amboise, de Gouffier, Duprat, J. de Lorraine, L. de Lorraine, Strozzi et de Bernis. Quelques-uns d'entre eux sont proches parents des papes régnants : Béraud de Fargues était neveu de Clément V, Strozzi était petit neveu de Léon X; de même d'autres évêques : Pierre de la Voie était petit neveu de Jean XXII, Hugues d'Albert était neveu d'Innocent VI. Quelques-uns sont ministres comme Jouffroy, Duprat et de Bernis; Gouffier est grand aumônier de France; les deux cardinaux de Lorraine appartiennent à la famille des Guise, Strozzi est cousin de la reine Catherine de Médicis. Nous relevons encore dans la listes des évêques ou archevêques des noms illustres comme ceux de Delbène, du Lude, Médicis, La Berchère, Choiseul, La Rochefoucauld, Castries, etc., etc. Ajoutons enfin que depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution, l'évêché d'Albi a été un des plus riches de France. En 1789, il venait en troisième rang comme revenus.

2. Sainte-Cécile était déjà à cette époque un monument célèbre. Louis XI, dans une lettre qu'il adresse au chapitre, déclare que la cathédrale est de *fondation royale*. (Voir aux documents la curieuse lettre qu'il écrit à ce sujet.) Le fonds Doat de la Bibliothèque nationale possède une pièce non moins curieuse qui montre l'influence qu'avaient alors nos évêques. C'est une bulle par laquelle Sixte IV dispense Louis d'Amboise de l'observation du vœu qu'il a fait de ne jamais résider à la Cour. A la prière de Louis XI, le pape le relève de ce vœu. (Fonds Doat, 111, f. 354.)

Après Jouffroy, ce sont les d'Amboise et les Robertet qui profitent de la Renaissance pour transformer la nef en une admirable tente d'or et d'azur, où l'on ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus, de la délicatesse du pinceau ou de la richesse de l'ornementation.

Quelle douleur n'éprouve-t-on pas lorsqu'après avoir parcouru ce splendide musée, comme l'appelait Chateaubriand, l'œil, fidèle interprète du cœur, cherche partout les noms des artistes qui ont ainsi prodigué les trésors de leur art! C'est à peine si dans quelque coin obscur un regard perspicace peut relever une ou deux inscriptions. Dans l'embrasure d'une croisée qui éclaire une chapelle latérale du chœur, on lit : *Johannes Franciscus Doneza, pictor italus, de Carpa, fecit anno* 1513. Plus haut, dans une galerie, on lit également ces simples mots : *Lucrezia Cantora Bolognesa.* Ce nom de femme, égaré et comme perdu dans l'immensité des galeries, semble retentir soudain à nos oreilles plus doux, plus suave que s'il sortait d'une lèvre inspirée ou d'un instrument magique. Pour si mystérieux qu'il soit, il en dit plus et mieux qu'un long poëme, et le peintre qui l'a écrit a immortalisé sa Lucrezia presque aussi sûrement que Pétrarque a immortalisé sa Laure. Il y a longtemps que l'amour, la poésie, l'art, intimement liés, conspirent contre la mort et l'oubli, et c'est par eux seulement, il faut en convenir, que nous avons quelque chance de vivre!

Quand l'immense voûte sera ainsi peinte, le ciseau des sculpteurs fouillera avec tant de finesse et de légèreté les parois du chœur et du jubé, que Richelieu, saisi d'admiration, voudra s'assurer un jour que toutes ces charmantes fantaisies sont réellement brodées sur la pierre. Puis, comme il faut qu'un tel monument s'annonce au-dehors par un portique en harmonie avec les richesses de l'intérieur, on construira

le baldaquin, un autre chef-d'œuvre de grâce et d'élégance. A partir de ce moment, la grande pensée qui a présidé à la construction de la cathédrale a reçu un complément que l'architecte lui-même n'aurait pas osé ambitionner. Bernard de Castanet a été dépassé; il rêvait un monument qui redît à l'hérésie la force et la vitalité de la foi romaine; ses successeurs, continuant et complétant sa pensée, convient les artistes à en retracer la beauté et la grandeur. Après la Loi ancienne, voici la Loi nouvelle toute de grâce et d'amour. Les sujets traités par les peintres et les sculpteurs portent l'empreinte visible de cette rénovation morale. Toutes ces figures de saints respirent une douceur, une sérénité ineffables. Les anges sourient dans leurs niches aériennes, les patriarches, les prophètes, les martyrs et les vierges semblent, dans l'extase de leurs prières, appeler sur la terre la rosée des bénédictions célestes. Au-dessus d'eux, l'esprit évoque la poétique image de la patronne du monument, de sainte Cécile, qui préside, la lyre à la main, ce concert admirable. Partout éclate la joie de la bonne nouvelle : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté! [1].

Et maintenant la Réforme peut venir; elle trouvera dans notre cité une résistance invincible. Le pacte d'union entre l'église romaine et la cité albigeoise est trop visible, trop éloquent : la cathédrale se dresse

1. Nous pourrions citer ici les opinions qui ont été émises par divers écrivains ou archéologues sur le monument que nous venons d'esquisser d'une manière si imparfaite. Toutes témoignent d'une véritable admiration. Chateaubriand n'a pas caché son émotion, et Mérimée lui-même, qui passe pour avoir été un des hommes les plus discrets de notre siècle, ne l'a point gardée pour lui. Pour nous, qui prisons la sincérité avant tout, nous recommandons l'opinion de M. Dumège, qui a laissé comme archéologue une si grande réputation : « On entrepend, dit-il, de longs voyages pour aller voir l'Italie, bien digne sans doute de l'amour des artistes; il faut pour l'honneur de la France, pour l'honneur des arts, entreprendre aussi un pèlerinage à Albi, pour voir, pour admirer son immense cathédrale. »

dans son imposante beauté comme pour repousser les prétentions des sectaires. Un peuple n'a pas, en effet, travaillé pendant plusieurs siècles à un tel monument sans y laisser le meilleur de son cœur et de son âme. Tant que Sainte-Cécile sera debout, il est probable que peu d'Albigeois consentiront à renier la foi des aïeux et à déchirer la plus belle page de leur histoire locale...

Nous nous sommes étendu volontiers sur la constitution de la commune et sur la fondation de la cathédrale, car elles marquent mieux que les œuvres écrites ne pourraient le faire, la direction et le courant des esprits pendant le quatorzième et le quinzième siècles. Après les joyeuses chansons des troubadours, interrompues par l'arrivée inopinée de Simon de Montfort, on constate un calme plat. C'est d'abord de la frayeur à laquelle succède un morne silence; puis, quand l'orage a passé, l'on voit toutes les villes du Midi, à l'exemple des abeilles chassées momentanément de leurs ruches, revenir de plus fort au travail, tachant de réparer les désastres de la guerre civile et de ressaisir les traditions un moment perdues ou altérées des libertés municipales. De ce travail sort la nouvelle commune albigeoise.

La cathédrale fut le résultat d'un travail différent, si l'on veut, mais parallèle au premier. L'hérésie activement poursuivie dans ses derniers refuges ne devait point survivre à l'administration de Bernard de Castanet. Quand le sol qu'elle avait profondément bouleversé fut complètement nivelé, l'évêque convoqua le peuple à la construction d'un monument qui fut comme la réfutation et la répudiation solennelle des anciennes erreurs. Ce grand œuvre, tout d'abord entrepris avec plus de résignation que de zèle, se termine dans l'ardeur d'une foi qui ne connaît plus d'obstacles ni de bornes. Chacune de ces phases est fortement accusée dans l'édifice.

Ainsi pendant deux siècles environ, tous les efforts de nos pères se portèrent vers ces deux objectifs. Nous ne pouvions dès lors nous empêcher de les signaler. D'ailleurs, la commune comme la cathédrale appartiennent entièrement à notre sujet, puisqu'elles sont au fond les preuves palpables d'une triple évolution religieuse, politique et artistique. L'albigéisme en tant que conception intellectuelle relève de l'histoire de la philosophie, la commune de l'histoire politique, la cathédrale tient des deux en relevant plus spécialement de l'histoire des arts. Longtemps, dans notre cité, l'esprit comme le cœur des habitants se nourrirent de ces deux idées, et vraiment, l'on ne peut pas dire que la commune et surtout la cathédrale fussent des occupations mesquines ou peu absorbantes. La première, réalisait les aspirations les plus pratiques de la vie sociale en fixant d'une manière durable les droits et les devoirs de chaque citoyen; la seconde, réalisait en partie les aspirations les plus nobles, les plus élevées de la nature humaine, en donnant un corps à la pensée religieuse. A toutes les époques de l'histoire, on peut constater le besoin qu'éprouvent les âmes de se rapprocher d'un consolateur suprême, et cette soif de l'immatériel, de l'infini, qu'on n'étanche que dans les sanctuaires, aux sources jaillissantes de la foi. Mais si ce spectacle est remarquable dans tous les temps, combien ne l'est-il pas davantage au treizième et au quatorzième siècles, alors que la guerre civile et l'invasion dévastent notre pays et que toute espérance humaine semble désormais illusoire? L'Église est devenue le seul refuge des âmes fortes qui ne veulent point céder aux tentations malsaines de la misère et du désespoir. Un célèbre écrivain de nos jours, qu'on ne taxera pas de spiritualiste, l'a reconnu expressément dans le passage suivant où il retrace les services rendus par le clergé : « Au pain « du corps ajoutez celui de l'âme, non moins néces-

« saire; car avec les aliments il fallait encore donner « à l'homme la volonté de vivre, ou tout au moins la « résignation qui lui fait tolérer la vie, et le rêve tou- « chant ou poétique qui lui tient lieu du bonheur « absent. Jusqu'au milieu du treizième siècle, le clergé « s'est trouvé presque seul à le fournir. Par ses « innombrables légendes de saints, par ses cathé- « drales et leur structure, par ses statues et leur « expression, par ses offices et leur sens encore trans- « parent, il a rendu sensible le royaume de Dieu, et « dressé le monde idéal au bout du monde réel, comme « un magnifique pavillon d'or au bout d'un enclos fan- « geux. C'est dans ce monde doux et divin que se « réfugie le cœur attristé, affamé de mansuétude et de « tendresse..... Légende divine d'un prix inestimable « sous le règne universel de la force brutale, quand « pour supporter la vie il fallait en imaginer une « autre et rendre la seconde aussi visible aux yeux de « l'âme que la première l'était aux yeux du corps[1]. »

Cet extrême besoin de croire et d'espérer enfanta dans notre cité la cathédrale. C'est une création en tout digne du sentiment qui l'inspira. Qu'on veuille bien en garder le souvenir, et si, au cours de cet ouvrage, on ne rencontre aucun grand nom, aucune œuvre d'esprit vraiment supérieure, qu'on n'oublie pas du moins que l'idée religieuse a produit Sainte-Cécile d'Albi, c'est-à-dire un véritable chef-d'œuvre.

1. Henri Taine : *Les Origines de la France contemporaine. — L'Ancien régime*, p. 7.

CHAPITRE IV

LA POÉSIE ALBIGEOISE AU QUATORZIÈME SIÈCLE. L'ÉCOLE COMMUNALE.

Transformation de la poésie romane. — Les sept troubadours. — Raymond D'Alayrac; sa chanson. — Quel en est le sens? — Des légendes, des ballades et des prières dont les auteurs sont restés inconnus. — Ce que devient la prose romane. — Les registres consulaires et le chroniqueur. — Première mention des écoles communales. — Secours accordés aux enfants qui étudient. — Dévouement des consuls. — Règlement scolaire du quinzième siècle. — Résultats obtenus pendant cette première période.

Il ne nous reste du quatorzième siècle qu'un seul document relatif à l'histoire littéraire de notre ville; encore le devons-nous à une circonstance exceptionnelle qui mérite d'être relatée. On sait que la poésie romane avait été profondément atteinte par la croisade, et qu'elle aurait certainement péri alors, si elle avait été de celles qui meurent. En 1323, sept poètes toulousains, fidèles tenants de la muse proscrite ou délaissée, résolurent de la remettre en honneur. En conséquence, ils se réunirent en *consistoire,* pour discuter les lois et règlements d'une nouvelle poétique. Lorsque ces lois furent codifiées (*leys d'amor*), ils les promulguèrent dans tout le pays situé entre la Méditerannée et la Loire; puis, afin d'encourager ceux qui voudraient les suivre dans cette voie de réhabilitation, ils instituèrent ces concours qui, repris plus tard par Clémence-Isaure, sont devenus les Jeux-Floraux.

Le premier lauréat de ce concours fut le célèbre Arnaud Vidal; c'était un début de bon augure. L'année

suivante, c'est-à-dire en 1325, un prêtre albigeois, Raymond d'Alayrac, obtint la violette pour une *canso* curieuse à plus d'un titre, car indépendamment de sa valeur littéraire, elle fait en quelque sorte toucher du doigt les changements qui se sont opérés depuis la Croisade dans la manière des troubadours.

On a retenu le caractère licencieux des poésies romanes. Ce n'est pas que les déclarations brûlantes, ou autres fadaises semblables, qui ne sont après tout que la monnaie courante de la galanterie chez tous les peuples, constituent ce caractère licencieux dont nous parlons. Non; il y a mieux, ou si on le veut, il y a pire que cela. Seul de nos troubadours albigeois, Albertaz Cailla, pourrait donner une idée de ce dont étaient capables ses confrères, quand ils parlaient la langue verte. Et cependant, il serait peut-être un des derniers si l'on donnait le prix au plus effronté. Villon, Brantôme, Rabelais, Restif de la Bretonne, auraient surtout fait bonne figure dans certaines sociétés de garnements de cette époque où le mot propre devenait d'une incomparable saleté, grâce à notre idiome méridional qui au besoin dépose ses richesses un peu partout.

Mais après la croisade il n'en fut pas ainsi. Les sept poètes du Consistoire étaient avant tout des sages qui n'auraient pas souffert une note fausse dans le concert qu'ils dirigeaient. Aussi, peut-on remarquer que les prix sont accordés à des pièces d'une morale pure et élevée. La Chanson d'amour alterne avec l'Hymne à la Vierge, et parfois on se demande ce qui les distingue, tant les sentiments qui sont exprimés dans l'une comme dans l'autre se ressemblent et concordent. Il est, par exemple, telle poésie amoureuse si chaste, si réservée, qu'on pourrait sans inconvénient la dédier à la Vierge. C'est assez dire que les nouveaux troubadours ont rompu avec les errements de l'ancienne école et qu'il

n'y a de commun entre eux, qu'une certaine recherche dans le choix de l'expression ou de la pensée. Le rhythme roman n'a pas changé; il est toujours essentiellement amoureux de la forme, de la couleur, de l'image; ses vers comme les flots de la Garonne roulent des paillettes d'or éblouissantes et sonores. Il n'y a en plus qu'une délicatesse infinie, d'autres disent une mignardise maladive, fruits de l'expérience, ou de la décadence[1], selon qu'on se rattache à l'une ou l'autre de ces deux théories.

Nulle part ces qualités ou ces défauts ne sont plus apparents que dans la chanson de Raymond d'Alayrac. On y perçoit surtout clairement les progrès accomplis depuis un siècle au point de vue moral, et l'on comprend mieux qu'un prêtre ait pu traiter un sujet d'ordinaire aussi délicat que l'amour. Il est vrai qu'on se demande parfois si l'amour dont parle notre poète, a quelques traits de ressemblance avec cette passion ardente et fiévreuse que connaissaient si bien ses devanciers. La flamme qui le tourmente n'a point de ces éclats tragiques auxquels d'autres nous ont habitué. On dirait plutôt d'une de ces flammes pures qui ne trouvent point leur aliment en ce monde. Car il ne faut pas s'y tromper, le Midi n'est pas exclusivement le pays légendaire des rires bruyants, des folles gaietés, du scepticisme moqueur. Il a aussi ses poètes mystiques plus nombreux peut-être qu'ailleurs. L'Italie offre saint François d'Assise[2], l'Espagne sainte Thérèse, les deux mystiques par excellence. Le Dante lui-même, n'est à tout prendre qu'un de leurs prédécesseurs, ou si l'on aime mieux, un de leurs maîtres; et il est plus d'une page de nos troubadours (d'Arnaud de Marveil en particulier), empreintes d'une telle tristesse, qu'on se

1. Voyez *Monuments de la littérature romaine.* M. Noulet a, dans une remarquable préface, indiqué la raison de ces changements.

2. Voyez *Les Poètes franciscains en Italie*, par Ozanam.

demande parfois si elles ne s'adressent pas au ciel plutôt qu'à la terre.

Peut-être nous trompons-nous, et les considérations qu'on vient de lire, ne s'appliquent-elles point à la chanson de Raymond d'Alayrac; nous la donnons en entier pour qu'on puisse mieux en juger :

« En amor ay mon refugi,
Vas on, de cor tot jorn fugi,
Car soy pauzatz en engoysha :
Pucys, soy may pres que no cugi;
Cays sarratz dins una boysa,
E cug contrafar la moysha
Que pren abstamens e vola. »

« Dans l'amour j'ai mon refuge; vers lui, de cœur, je m'enfuis toujours, lorsque je suis dans l'angoisse. Mais alors je me sens plus prisonnier que je ne le croyais tout d'abord, car, serré dans un étroit espace, je suis semblable au faucon qui, pris au piége, s'envole avec lui. »

« E quan m'a dedins s'escola
Encenhat, cove que cola
So que vol e dregz esserca :
E van en torn cum la mola
Ses partir de prop sa merca :
Per que cove que m coverca
Vas lies, trop may que no soli. »

« Lorsque j'ai étudié à son école, il faut que je pratique ce qu'il veut et ce qu'il recherche. Je tourne alors sur moi comme la meule, sans pouvoir me soustraire à sa direction. Puisqu'il en est ainsi, il faut bien que je m'adresse à lui plus souvent que je ne le voudrais. »

« E no n don Dieus be. si m doli
De lies servir, ni se voli
Autramen morir ni viure;
Car ab lies tam m'accosoli,

Que de mals me te deliure :
Per qu'es dr€gtz donx que la m liure
E fort e ferm m'i encastre. »

« Malgrè tout, que Dieu me prive de tout bien si je me plains de servir l'amour, ou si je veux autrement vivre et mourir; car avec lui je me console si bien et il me délivre de tant de maux! Voilà pourquoi il est juste que je me donne à lui plus que jamais et que je m'identifie avec lui. »

« Sia m trancatz de malastre,
E deffeci' l cor me gaste
Si' eu veulh al res may conquerre,
E mos enamix que m taste
En loc perilhos, on erre,
E mortz ab cotel m'aterre
O de gran colb de gazarma. »

« Que je sois donc accablé de malheurs et que la tristesse me dessèche le cœur, plustôt que d'avoir une autre ambition; mieux vaudrait que mon ennemi, m'atteignant dans un endroit périlleux, me mît le couteau sur la gorge ou me frappât d'un grand coup de son poignard. »

« Quar yeu dic e jur per m' ama
Tant fort me garinhs e m'arma
De pretz, de joy e m'arrapa,
Qu'el mon non es tant fort arma,
Que m'ostes dejots sa capa;
Mortz me prendra si m'escapa :
De tan fin cor m'i acclini. »

« Car je le dis et je le jure sur mon âme, l'amour me parle si fort et m'arme de tant de courage et de joie; il me tient si bien sous son étreinte, qu'il n'y a pas au monde de pouvoir qui puisse m'arracher de sous sa cape. Par contre, s'il m'abandonne, la mort me prendra, tant il est vrai que mon cœur est à lui. »

« Amors degun jorn no fini
De vos servir, ans m'ayzini
Ades que plus vos servisca,
E' l cors, e' l cor hi affini,
Per que vostre vol cumplisca,
E prec Dieu no m'abelisca
L'una re que vos me perga. »

« Amour, je ne cesse de vous servir, bien plus, je m'épuise chaque jour à vous servir davantage. J'y emploie mon corps et mon cœur afin de mieux accomplir votre volonté, et je prie Dieu que je n'aie jamais rien de plus cher que vous.

TORNADA

« Qui qui s' vuelha m'arramisca.
Sol que mos castels m'ubrisca
E vas mi no s' torn reguerga. »

« Je ne crains plus rien pourvu que l'amour me procure un refuge et qu'il me fasse toujours bon accueil[1]. »

On conviendra que si cette poésie n'a pas le sens mystique que nous lui attribuons, elle présente tout au moins un caractère exceptionnel. Si c'est là de l'amour profane, il est bien mystérieux, et pour employer les expressions du poète, il se cache sous *une cape* bien sombre. Il est à remarquer qu'on ne parle pas ainsi lorsqu'on est amoureux, car il est bien difficile au plus habile de ne pas se trahir, ne serait-ce que dans un mot. Or, ici nous ne savons trouver ce mot révélateur; nous voyons bien une poésie pleine de tristesse, une aspiration ardente vers un objet aimé; mais quel est cet objet et quelle est sa nature? Dieu seul, d'après

1. « Canso de Mosen R. d'Alayrac, capela d'Albeges, a gazanhet ne la « violeta del aur, a Tolosa, la segonda vetz, en l'an 1325. » (V. *Monuments de la Littérature romaine.*)

nous, répond à cette interrogation, car lui seul peut étancher cette soif brûlante d'infini, guérir cette langueur, combler ces désirs qui n'ont rien d'humain.

Quoi qu'il en soit, et sans insister sur le caractère sacerdotal de Raymond d'Alayrac qui est déjà une forte présomption en notre faveur, nous persistons à voir dans cette pièce autre chose qu'une platonique invocation à l'amour profane. Ceux qui ont lu les *Petites Fleurs de saint François,* et en particulier le cantique du séraphique Père commençant par ces mots : « *L'amour m'a mis dans la fournaise*, etc., » penseront peut-être comme nous, et rattacheront cette *canso* au genre mystique qui florissait un peu partout pendant ce quatorzième siècle qui vit la construction des cathédrales, l'apogée de la théologie et les miracles de patriotisme suscités par la foi chrétienne.

C'est peut-être à la même époque qu'il faut rapporter la plupart des légendes rimées dont les auteurs sont restés inconnus. Chaque pays en compte un certain nombre qui procèdent toutes d'une idée commune, mais qui revêtent dans chaque localité une forme différente. L'Albigeois peut fournir une flore poétique aussi riche que variée. Il y a là une foule de ballades gaies ou mélancoliques, amoureuses ou chevaleresques qui mériteraient d'être recueillies. Les unes roulent sur des sujets de la première croisade[1], les autres sur des

1. Telle est, par exemple, celle de L'*Escribodo :*

« Lou viscomté se marido
Lou viscomté joli,
N'espouso L'Ecribodo
Flou d'aquesté païs.
« E l'espouso tant jouyno
Qué sé pot pas vesti.
S'en ba sept ans en guèro
Per la layssa grandi,..... etc. »

Toutes ces ballades ou légendes ont la grâce, la fraîcheur, comme aussi quelques-unes des incorrections des chants primitifs. Celle-ci, malgré sa

sujets religieux. Toutes, mais surtout les dernières, sont remarquables. On pourrait citer, par exemple, telles prières à l'usage du peuple d'une suavité étrange, d'une forme achevée, qui devraient être classées parmi les monuments les plus précieux de la littérature romane. Ce qui porte à croire qu'elles appartiennent au quatorzième siècle, c'est qu'elles ne sentent nullement *le fagot*, que l'on y chercherait vainement l'expression d'une doctrine hérétique, et que les mots, les images, les tournures de phrase y sont marqués d'un cachet d'archaïsme très-prononcé. Il y est souvent question des châteaux de l'âme (*castels de l'âma*), de la grâce toute-puissante (*grassia poderosa*). Habituellement, les comparaisons sont empruntées au vocabulaire de guerre ou de chasse; dans les passages les plus élevés, on est tout à coup suppris de trouver un appel à la force. Aimer Dieu ne suffit pas, on veut frapper ses ennemis d'estoc et de taille; de sorte que dans ces compositions, les sentiments les plus délicats alternent avec un sourd cliquetis d'armures pour faire définitivement place à une suprême invocation à la miséricorde divine. Comme on le voit, c'est bien la foi naïve mais un peu farouche du quatorzième siècle.

Toutes ces pièces auxquelles il convient d'ajouter les Noëls (*nadalets*), constituaient le patrimoine poétique du peuple. Déjà les Vaudois avaient condensé leurs doctrines en de longs poèmes qui leur servaient de prières; grâce à la concordance des rimes, les hommes les plus simples, les plus ignorants, pouvaient les apprendre et les graver facilement dans la mémoire[1].

tournure un peu moderne, appartient par le fonds au genre héroïque du moyen âge. Le rythme n'a pas non plus changé, mais chaque âge en a un peu altéré la forme. La version qu'on vient de lire est donc d'une haute antiquité. De même des autres compositions, et notamment des prières dont il est question plus bas.

1. Voyez Raynouard : *Poésies des Troubadours*. On peut y lire quelques-uns de ces poëmes.

C'est probablement pour des raisons semblables que l'on composa celles dont nous venons de parler.

Pendant que la poésie se modifie et s'altère peu à peu, la prose, au contraire, fait d'immenses progrès. Non-seulement elle a succédé au latin dans les actes officiels, mais elle s'est pourvue de tout ce qui lui manquait : l'aisance, la grâce, la noblesse. Trop dédaignée du temps des troubadours, elle a définitivement conquis les bonnes grâces des lettrés[1]. Si on veut la suivre dans ses diverses évolutions, on n'a qu'à feuilleter dans les archives des grandes villes méridionales les pièces relatives au quatorzième siècle. A Albi, par exemple, l'extension de la commune a rendu nécessaire la tenue de certains registres où sont consignés les principaux faits de l'année, les dépenses et les entreprises des consuls. Tout d'abord, ce sont des phrases laconiques, de simples mentions; puis, vers la fin du siècle, le style s'échauffe, s'anime, et peu à peu le plumitif disparaît pour faire place à un chroniqueur un peu timide encore, mais presque toujours intéressant. Au commencement du quinzième siècle la glace est tout à fait rompue; le narrateur devient plus communicatif et en bien des endroits, la modeste chronique prend subitement les allures de la grande histoire, comme dans cette page si émue qui relate le siége d'Orléans, la mission de Jeanne d'Arc et la délivrance du sol français[2].

C'est en parcourant ces registres qu'on trouve, pour la première fois, le compte de certaines dépenses faites

1. Voyez *Monuments de la langue romane.* Les *Leys d'amor* sont un magnifique traité de poétique en prose romane.

2. Nous avons analysé cette belle page dans *Albi pendant la guerre de Cent Ans.* « Memorial sia a totz presens et endevenidors d'una mirabilhoza « filla que nostre senhor Dieus Jehsus Christ monstret al noble prinsip e « sobiran senhor lo Rey de Fransa..... et era la dicha piuzela una pastorela « ignossen que tostens avia gardadas las hovellas,..... etc. » (Archives communales, série AA.)

pour l'instruction. Le livre *Azémar*, commencé vers 1360, mentionne les maîtres d'école (*los maestres de las escolas*), et, depuis cette époque, la même mention reparaît à différentes reprises[1]. Nous nous trouvons donc en face d'un enseignement communal organisé. Ce fait, qui, au point de vue de l'histoire générale, n'a qu'une importance très-médiocre, en prend une d'exceptionnelle à nos yeux. Comme nous l'avons dit au début de cet ouvrage, notre intention a été bien moins d'étudier les œuvres des écrivains ou des poëtes qui ont illustré notre cité, (le nombre en est assez restreint), que de rechercher, par un patient labeur, toutes traces d'enseignement ou de culture intellectuelle dans notre pays. On comprendra, par conséquent, que la question des écoles nous tient trop à cœur pour que nous ne lui consacrions pas ici une place à part. D'ailleurs, là aussi, nous trouverons de quoi nous instruire, le sujet nous réservant d'utiles et charmantes révélations.

Une école au moyen âge! Certes, on chercherait vainement un thème plus fécond en comparaisons de toute sorte. Ceux qui, de nos jours, s'occupent d'enseignement, liront avec plaisir les règlements des écoles d'Albi aux quinzième et seizième siècles. Ils y trouveront des arguments péremptoires contre ceux qui croient que l'instruction était en médiocre estime avant la Révolution, et qu'elle n'a été appréciée que de notre temps.

A partir de la première moitié du quatorzième siècle, on commence à constater la place considérable que tiennent les écoles dans les comptes consulaires de chaque année. Veiller à la pureté de l'enseignement, assurer la continuation des cours, procurer aux enfants

1. Nous relevons dans l'*Annuaire du département du Tarn* (1868, p. 336), la note suivante qui reporterait encore plus haut la fondation des écoles communales : « 1338, *Vital Belin, maître ès-arts, dirige les écoles d'Albi.* »

de la cité les maîtres les plus distingués, telles furent, en effet, les préoccupations les plus constantes de la communauté. Tous les sacrifices seront faits de bon cœur, aucun ne coûtera, pourvu que, chaque année, la jeunesse albigeoise reçoive les bienfaits de l'instruction. C'est que, plus les temps sont difficiles, et plus aussi la cité éprouve le besoin d'avoir des défenseurs et des soutiens. Que d'occasions d'appliquer les sages préceptes de l'école! que de souffrances et de revers! Voilà une cité abandonnée à ses propres forces, perdue dans le tourbillon des guerres civiles ou religieuses, n'ayant d'autres guides que les magistrats qu'elle a choisis. Quelle immense responsabilité, mais aussi quelle gloire pour eux, s'ils se montrent à la hauteur des circonstances, s'ils justifient la confiance de leurs concitoyens! Or, rien ne fait les hommes, rien n'élève les âmes comme l'instruction.

Aux jours de calme, fort rares du reste, lorsque reviennent les scènes d'apparat, les fêtes, les réjouissances, les réceptions des rois et des grands, on est si heureux, si fier, d'entendre un enfant de la cité haranguer en langue romane ou en langue française, mais toujours avec éloquence, Louis XI ou Richelieu, l'archevêque ou le sénéchal, le gouverneur de la Province ou le légat du Pape! Or, ces phrases harmonieuses, ces pensées fines et délicates, ces citations heureuses, ces allusions piquantes, tout cela est habilement groupé et présenté; la forme en est originale et la saveur exquise. L'imagination aidant, on peut en faire un produit albigeois, tout comme la *gimblette* et le *fougasset*. Le consul qui débite cette harangue, est sorti avec éclat de l'école communale; il a été l'élève le plus distingué de Maîtres Querculanus, Montanus, Lapidarius ou autres régents de la noble cité albigeoise. Voilà ce qui flatta de tout temps nos pères, et l'on comprendra que, indépendamment de tout autre inté-

rêt, nous tenions à rappeler par quels moyens ils s'assurèrent cette joie et cet orgueil.

Tout d'abord, fixons un point certain. Quand la communauté fonda son école, l'évêque avait depuis longtemps la sienne[1]. Mais les enfants de la ville y étaient-ils admis sans distinction? Cette école n'était-elle pas plutôt un séminaire où l'on ne recevait que les clercs qui se destinaient à la prêtrise? Tout porte à le croire, car il est impossible d'admettre que la communauté se fût imposée de si grands sacrifices, si l'école de l'évêque n'avait été cléricale avant tout. Il est vrai que, plus tard, en 1563, sous l'épiscopat de Strozzi, cette école spéciale, dite *de Sainte-Gemme* ou *Mage*, se confondra avec celle des consuls; mais, jusque-là, elle aura eu une existence distincte qu'il importe de constater. Pour trouver des traces authentiques de l'école communale, il faut remonter au quatorzième siècle, c'est-à-dire pendant cette atroce guerre de Cent-Ans qui ruina notre pays et le mena à deux doigts de sa perte. On connaît le dévouement de nos pères pendant ce siècle d'épreuves et de foi; mais ce que l'on ne saurait trop dire, c'est que, pendant cette crise épouvantable qui emporta tant d'hommes, abattit tant de courages, nécessita tant d'efforts, nos consuls trouvèrent encore le temps de s'occuper des écoles, et que, ruinés, mourant de fatigue et de faim, passant les nuits et les jours aux remparts pour organiser la défense ou résister à l'assaut, ils songeaient à l'avenir, malgré les rigueurs du présent, et mettaient au nombre de leurs premiers devoirs, celui de veiller à l'instruction, qui, dans leur langage expressif, *devait faire des hommes pour diriger la république.*

En vérité, lorsqu'on lit nos archives et qu'on voit qu'à cette époque les pauvres gens mouraient de faim

1. Voyez plus loin le ch. VI, intitulé : *Les Lettres et le Clergé.*

dans les rues, et que la communauté, à bout de ressources, livrait en caution la statue vénérée de la Vierge de Fargues[1], on se sent plein d'admiration pour ces hommes de fer qui préfèrent manquer du pain matériel plutôt que de priver leurs enfants du pain de l'intelligence, et qui consentent à se livrer corps et biens, plutôt que de livrer l'avenir, la joie, l'orgueil de la cité.

Les archives ne commencent à nommer les régents des écoles qu'à partir de 1404. Cette année-là, nous relevons les noms de Me Mathieu Mentieyra, bachelier ès-arts, et celui d'Arnaut de Lissas, licencié ès-lois, auquel on payait une pension de 45 sous. Seulement, les comptes de la communauté étaient si obérés, que l'on ne put se libérer vis-à-vis de Mentieyra qu'en 1406. Ce ne fut également qu'à cette époque qu'on remboursa à Me Jean Vinhial les avances qu'il avait faites à cette occasion. C'est dire le désarroi dans lequel se trouvaient les finances. En 1411, on loue à Guiraut du Caylar, notaire, l'hôtel de la Grave, pour y installer les écoles de grammaire, qui sont dirigées par Me P. Correja moyennant 20 livres par an. Çà et là, figurent des secours accordés à des jeunes gens qui vont étudier à Paris ou dans d'autres universités. En 1370, on donne 10 francs à un frère carme, puis au fils d'Abord de Candeil, qui se rendent à Paris dans le même but. En 1409, les consuls Mosquette et Prunet font le voyage de Toulouse pour assister aux honneurs de Me P. Massip, de l'ordre des Frères Mineurs, qui fut reçu maître en théologie. Après l'examen, on lui accorde une gratification de 20 livres tournois. En 1412, on trouve l'aumône *faite pour Dieu* de 3 livres à Jean de Malafayda, qui va terminer ses études à

1. Cette vierge, qui avait été donnée à l'église de Fargues par l'évêque Jean de Saya, était en argent et pesait 272 marcs. Elle joue un grand rôle dans l'histoire religieuse et communale de notre cité.

Paris, etc.[1]. Ces traditions de générosité seront toujours fidèlement observées, comme on aura souvent l'occasion de le constater dans la suite.

En 1416, Bernard Yssarnit accepte la régence des écoles aux conditions suivantes : pendant quatre ans, il dirigera les cours moyennant la somme annuelle de 16 sous et le logement ; il se réserve le droit de quitter la ville en cas de mortalité, ou bien si la vénérable Université de Toulouse le réclame. Nous le retrouvons encore régent en 1426, aux gages de 10 livres avec exemption de tailles; le 13 décembre de cette année, c'est-à-dire la veille des élections consulaires, il remet la clef des écoles aux consuls sortants[2].

En 1430, c'est Arnaut des Roches, maître ès-arts et bachelier en médecine, qui lui succède. Cette année, la communauté se ruine en libéralités à l'égard de Pierre Amic, licencié en médecine, qui va soutenir à Montpellier les épreuves de la maîtrise. Deux consuls l'accompagnent pour lui faire honneur. On lui donne en partant dix moutons d'or, et, lorsqu'il revient, on lui en remet trente pour lui témoigner le plaisir qu'il a fait à la ville[3].

En 1431, les résultats scolaires sont moins satisfaisants. Les bandes de Routiers et la peste épuisent successivement le trésor. Cependant, on paie la pension ordinaire aux régents; et comme, à l'expiration de leur engagement, ils veulent s'en retourner à cause de la mortalité et de la cherté des vivres, on augmente leurs appointements.

Pendant tout le quinzième siècle, ce sont toujours les mêmes préoccupations d'argent, les mêmes sacrifices. Le budget a beau accuser des déficits énormes,

1. Voyez *Inventaire des Archives d'Albi*, série CC, *passim*.

2. Série CC., 181. — A la même époque, on accorde des secours à deux enfants qui prennent le grade de licencié à Toulouse. (*Id.*, série BB.)

3. *Ibid.*, 183.

la communauté tient bon dans ses idées sur l'enseignement public. Il est vrai que les maîtres sont plus ou moins payés; deux ou trois fois même, ils sont obligés de plaider contre la ville pour obtenir leurs gages. N'importe; on s'arrange, on s'ingénie, on fait flèche de tout bois, mais rien n'ébranle les consuls dans leur détermination. L'exemple suivant montre jusqu'à quel point ils poussaient cette ténacité. Au mois d'octobre 1432, par suite de circonstances imprévues, la ville se trouva dépourvue de local pour les écoles; mais, l'époque de la reprise des cours étant arrivée, il fallait se procurer à tout prix une maison pour y installer maîtres et élèves. Comme les habitants se prêtaient de mauvaise grâce aux recherches qu'on faisait à cet effet, les consuls et deux sergents royaux prirent de force la maison qui leur parut la plus propre à l'installation projetée[1]. Ce parti énergique prouve que les consuls étaient beaucoup plus préoccupés de l'instruction de la jeunesse que de leur propre liberté. Le jour est proche, en effet, où les agents du fisc, n'ayant pu recouvrer l'impôt des habitants d'Albi, retiendront les consuls prisonniers dans l'hôtel de ville jusqu'à entier paiement[2]; mais ceux-ci, loin de se plaindre, attendront patiemment que leurs concitoyens se soient libérés. On peut attendre lorsqu'il s'agit d'intérêts personnels, jamais lorsqu'il s'agit des intérêts de la ville. Telle est la règle de conduite suivie de tout temps par nos consuls.

Cette sollicitude va sans cesse grandissant. En 1443, la communauté fait l'acquisition d'un local pour les écoles dans la rue Puech-Amadenc. Les livres de compte mentionnent également l'achat de certaines planches (*pouston*) pour une chaire (*cadieyra*); le tout

1. *Inventaire des Archives d'Albi*, série CC, 184.

2. Notamment en 1449. On arrêta les consuls jusqu'à quatre fois dans le courant de cette année.

coûte 15 sous. Me Antoine Combérou dirige la nouvelle école. Il faut croire que c'est un maître selon le cœur des parents, car malgré les déficits du budget il reçoit 16 moutons d'or par an. Certes, on ne saurait taxer les consuls de prodigues, mais ils ne peuvent pas non plus se dispenser de certaines libéralités. En voici une, par exemple, qui mérite d'être relevée : En 1449, on vient leur apprendre que les Anglais ont été chassés de Rouen et que le Roi y a fait son entrée. Aussitôt ils distribuent pour 10 deniers de châtaignes aux enfants qui crient vive le Roi ! et vont ensuite entendre un sermon à la cathédrale. N'est-il pas vrai que ce détail est d'une beauté épique dans sa naïveté? Tout le moyen âge est là : souffrir patiemment et ne jamais désespérer de la patrie[1].

Parmi les régents du quatorzième siècle, nous relevons encore les noms de Mes Pierre de Langari, Bernard Barosse, Guillaume de Valle (ces deux plaident contre la ville), Guillaume Joncels, Ramond Andralh, « vénérable homme frère Mathieu Chanto, » de l'ordre des Carmes, Guillaume de Podio, etc.

Au commencement du seizième siècle, les finances sont un peu plus prospères. On fait quelques réparations à la maison d'école et Pierre Galaup amène de Lyon un maître qui reçoit 20 livres par an. Puis, une peste terrible s'abat sur la ville et sévit pendant plusieurs années. Tous ceux qui ont quelque argent, s'enfuient à la campagne, pendant que les pauvres se débattent contre la faim et la maladie. A cette époque on perd la trace des écoles communales. Nous les retrouvons plus tard, dans un document du commencement du seizième siècle sur lequel nous ne saurions trop insister, car il marque dans notre histoire littéraire une ère nouvelle.

1. Archives communales. (Série CC.)

Pendant le quinzième siècle, les écoles ont été régies d'après un règlement fort ancien écrit en langue romane. Il y est dit entr'autres choses : « Que les enfants de la cité et juridiction d'Albi qui ne sont pas arrivés encore aux classes de grammaire, ne doivent rien payer, parce que la ville fournit au maître une maison franche et quitte de tous droits. Ceux qui suivent les classes de grammaire, qu'ils soient d'Albi ou d'ailleurs, paient 7 sous 6 deniers, les humanistes 10 sous, les logiciens 15, les philosophes 20 sous tournois[1]. » Comme on le voit par ce règlement, dès le commencement du quinzième siècle il y avait cinq classes dans les écoles communales : celle des commençants, celle des grammairiens, celle des humanistes, puis enfin celle des logiciens et des philosophes. C'est un point important à retenir. Tout d'abord les cours ont dû s'y faire en langue romane, mais après l'expulsion des Anglais et le mouvement d'unité qui s'est produit dans tout le royaume, le français s'est peu à peu implanté. Nous n'hésitons pas, du moins, à reporter ce grand fait à cette époque.

Quoi qu'il en soit, au commencement du seizième siècle, le français s'est acclimaté dans nos écoles comme l'atteste l'adresse suivante des écoliers aux consuls pour relever les études jadis si florissantes : « ..... Donc, Messieurs, ne sera pas à votre honneur si

1. Ce règlement mérite d'être rapporté en entier. Il figure dans un registre de 1402. « Sia assabut que lo maystre de las scolas de las artz de « la ciutat d'Albi pren per los salaris dels clercs en la forma que se ensec : « Primo, per lo salari dels petitz enfans de la dita ciuta et juridictio d'Albi « que no sou grammaciers lo dit maystre no deu penre negun salari, per « so que la vila baila la maiso de la vila am sas cambras aldit maystre « franca e quitia. Et per cascum escolar non gramacier foras de la dita « ciutat et juridictio V sols t. Per cascum escolar tant ciutada que forata « regimem, VII sols VI diniers. Per cascum scolar tant ciutada que forata « regimista tro a la logica, X s. t. — Per cascum logicie tro a la philoso- « phia, XV s. t. e cascun logicie philosoh XX sols tornes. » (Archives communales, série AA, 2.)

« les écoles de votre dite ville qui longuement ont été « réglées et gouvernées par gens de grand savoir, « lesquels ont fait beaucoup de profit et ont donné « beaucoup de bruit et de renom à votre dite ville, « maintenant sont diminuées et perdront leur bon bruit « à défaut de gens de savoir. Car ceux qui prétendent « de les avoir ne sont pas assez suffisants ni capables « de satisfaire aux écoliers, ainsi qu'est notoire à un « chacun de leur jugement. Et vous avertissons que « s'il est ainsi, s'ensuivront grands dommages, car « nous, écoliers, perdrions notre temps et la ville sa « bonne renommée. Et possible adviendra ainsi qu'est « advenu à Saint Antonin y a deux ans et à Montauban « cette année.

« Ce considéré, Messieurs, vous plaise entretenir le « bon bruit et la bonne renommée, et fasse que de « longtemps fleurisse en votre République, que soit à « profit et honneur de vos fils et des suppliants qu'ils « ne viennent à consumer leurs temps, adolescence et « argent de leurs parents[1]. »

Cette requête n'était que trop motivée, mais les malheurs étaient si grands, qu'elle ne saurait amoindrir en rien la haute idée qu'on a de l'intelligence des consuls. Cette interruption fut, en somme, de courte durée; les cours furent bientôt repris et les écoliers obtinrent pleine satisfaction. D'ailleurs, nous touchons à la Renaissance et les germes d'une fièvre intellectuelle agitent déjà les esprits. Notre petite cité, comme on le verra tout à l'heure, profitera de cet élan généreux; en attendant, résumons les résultats obtenus pendant cette première période de notre enseignement communal. Un regard en arrière fera mieux apprécier le chemin parcouru.

Et d'abord, au point de vue de la communauté,

1. *Ibid.*, série GG, 80.

les écoles ont rendu d'immenses services. Au commencement du quatorzième siècle, les consuls sont des hommes dévoués, de bon jugement, mais très-timides en matière d'administration. Une grosse partie du budget est dévorée par les juristes. On les appelle de fort loin et à tout propos, pour se fixer sur la valeur des actes, le texte des chartes, la rédaction des pactes, traités, obligations; de sorte que les intérêts communaux sont en somme mal gérés, parce qu'ils ne sont pas toujours bien compris. Au contraire, sitôt que l'enseignement s'est un peu répandu, les consuls sont plus résolus dans leurs décisions, plus énergiques dans leurs prétentions. Le pouvoir temporel de l'évêque, par exemple, cherche-t-il à empiéter? leur suprême ressource n'est plus seulement de se faire des amis et des défenseurs dans l'évêché; ils résistent catégoriquement. C'était bien autre chose auparavant! Le 28 décembre 1360, ils donnent, conformément à une vieille coutume, 7 sous à Guillot, portier de l'évêché, *pour qu'il soit favorable à sa porte.* Quand on ne lui donne pas de l'argent, on lui offre des gants, probablement en souvenir du proverbe qui devait avoir son correspondant en langue romane : *Chat ganté ne prit jamais souris.* Une autre fois, c'est au *fol* de M. d'Hautpoul, sénéchal, qu'on fait des largesses. Le nombre de cadeaux de toute espèce est prodigieux à cette époque; on en fait à tout le monde, aux grands comme aux petits [1]. Il ne faut pas s'en étonner; on a souvent besoin de plus petit que soi, et Me Guillot, comme le triboulet de M. d'Hautpoul, peuvent rendre plus de services qu'on ne pense.

Ces détails, qui paraissent oiseux au premier abord,

1. Parmi tous ces cadeaux, il y en a un qui nous a frappé. La communauté ayant un procès, donne à son avocat une *anguille.* L'allusion est assez piquante, et nous ne doutons pas que l'avocat profitant de la leçon, n'ait été aussi souple, aussi glissant que le désiraient les consuls.

méritent, au contraire, qu'on s'y arrête, car ils montrent par quels calculs souvent naïfs les consuls suppléaient à leur inexpérience en affaires, et comment dans leurs rapports avec les divers pouvoirs ils procédaient par voie gracieuse ou amiable. Supposez, au contraire, qu'ils aient une claire notion de leurs droits, une connaissance parfaite de leurs titres, ils n'auront pas certainement recours à ces petits moyens, à ces bagatelles de la porte. Me Guillot ne sera plus qu'un personnage obscur; on ne parlera plus de lui donner des gants pour le *rendre favorable*. Ce sera moins humiliant pour la communauté et plus économique à la fois.

Mais il ne s'agit pas seulement de défendre les intérêts de la ville, il faut aussi les administrer sagement et pour l'avantage de tous. Nos petites municipalités du moyen âge sont de véritables républiques ayant un budget, une police, des biens à faire valoir, un personnel assez considérable à diriger. Certainement, tout cela demande avant tout du bon sens et de l'expérience. Mais qu'on y joigne une certaine dose d'instruction, et ce ne sera plus seulement la routine qui guidera le conseil communal; des améliorations se produiront dans tous les services, les réformes même viendront en leur temps, par suite des études de comparaison ou de certaines connaissances particulières aux hommes instruits, et, sans aller bien vite, la petite République prospèrera.

Ces résultats ne sont point de pures suppositions. Si l'on réfléchit, en effet, que nos villes du moyen âge étaient la plupart du temps isolées les unes des autres, que les relations étaient extrêmement difficiles, les transactions à peu près nulles, les chemins infestés de routiers, de ribauds de toute espèce, sans compter les Anglais qui tenaient la campagne, on comprendra mieux le besoin que ressentaient nos pères de s'appuyer sur des hommes joignant à une grande sagesse,

un peu de cette instruction qui facilite la besogne et suggère souvent des idées que l'expérience seule ne donne pas toujours.

C'était si bien leur sentiment, que nous voyons bientôt les élections consulaires appeler aux affaires tous ceux qu'une instruction quelconque signale à l'attention publique. A côté des bourgeois et des marchands figurent les gradués en Droit ou en médecine. Les suffrages paraissent s'inspirer avant tout de ces deux idées très-heureuses assurément en matière communale : les intérêts et les capacités. A partir du quinzième siècle, il n'est presque pas de liste consulaire qui ne contienne un ou plusieurs noms accompagnés de titres universitaires. C'est là encore un des bienfaits les plus appréciables des écoles. Lorsque les jeunes Albigeois avaient terminé ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement secondaire, les uns continuaient le négoce paternel, les autres allaient aux Universités voisines, à Toulouse, à Montpellier, à Cahors. Quelques-uns même, comme on a pu le voir, poussaient jusqu'à Paris, mais presque tous revenaient au pays natal.

De toutes ces Universités, la plus fréquentée était celle de Cahors, d'abord parce qu'elle était presque aussi rapprochée que celle de Toulouse et qu'elle comptait des professeurs aussi célèbres, mais surtout parce que la vie y était à meilleur marché, que nos compatriotes y trouvaient une hospitalité peut être plus empressée, en un mot des avantages plus grands que partout ailleurs. En 1473, un Albigeois, noble messire Jean de Rubai, archi-diacre de Tornes, y fonda le collége de Saint-Michel de Tornes, en stipula dans l'acte de fondation que certaines bourses seraient réservées aux écoliers natifs de l'Albigeois[1]. De plus, la plupart

1. Nous devons cette importante communication aux soins de nos amis, Gabriel et Étienne Depeyre.

de nos régents qui venaient de Cahors ne se faisaient faute d'entretenir les préférences des écoliers pour cette ville. Ces liens étaient si étroits qu'ils ne purent être brisés que par l'édit royal de 1751 qui supprimait l'Université de Cahors et l'unissait à celle de Toulouse [1]. Enfin, pour donner une idée exacte de ce que pouvait produire chez nous l'enseignement supérieur, il convient de mentionner les douze bourses que le cardinal d'Amboise avait fondées à Paris et à Toulouse au commencement du seizième siècle.

Comme on le voit, l'instruction n'avait point tardé à porter ses fruits. Dès la fin du quinzième siècle, notre ville comptait déjà un grand nombre de citoyens élevés aux plus célèbres Universités de France. De là, le *bon bruit* et la *bonne réputation* dont parlaient les écoliers dans l'adresse citée plus haut. Mais l'avantage le plus direct, le plus appréciable, était sans contredit une meilleure gestion des intérêts communaux. Ce

1. Nous lisons dans une délibération du Conseil politique de la ville d'Albi, à la date du 21 juillet 1751, les passages suivants : « ..... Au sur- « plus, on trouve dans la ville de Cahors une grande douceur pour la vie « animale, puisque les vivres y sont à très-vil prix, de même que les loge- « ments et les services, au moyen de quoi les frais des études sont moins « considérables, et par conséquent la voie des sciences plus aisée et plus « favorable aux sujets pauvres qui ont l'ambition de servir l'État, et que « l'envie de savoir anime, avec d'autant plus de raison encore que les « degrés y sont bien moins coûteux que dans les Universités voisines ;

« Enfin, une heureuse expérience a appris à cette ville, depuis bien « longtemps, combien grande serait la douleur que lui causerait la sup- « pression de l'Université de Cahors, en considérant les mérites des sujets « que cette université a perfectionnés dans les sciences, dans la politesse « et dans l'art de la magistrature, et dont cette ville et ce diocèse sont « redevables à la police exacte et régulière que la ville de Cahors exerce « particulièrement sur les étudiants, et à l'amour singulier que les profes- « seurs ont pour les Albigeois, qui, non contents de les élever par des « principes clairs et solides aux plus hautes sciences, lorsqu'ils sont sur les « bancs, les dirigent encore au-dehors, en s'occupant de leur conduite « extérieure, qu'ils rendent irréprochable par des soins et des avis pater- « nels qui les retiennent dans la dépendance et semblables aux enfants « qui vivent sous les yeux de leur père,.... etc. » (Archives communales, série GG, 83.)

résultat seul suffirait à arrêter ceux qui considèrent l'enseignement comme une source féconde de bien-être moral et matériel; il comblait aussi l'ambition des consuls qui se préoccupaient avant tout de « l'*utilité et proufit* » de leur petite république.

CHAPITRE V

L'ÉCOLE AU MOYEN AGE

Le Règlement scolaire de 1543. — Il résume tous les programmes d'études antérieurs. — Recrutement des professeurs. — Les concours pour la régence ou *conclusions*. — Articles relatifs à la moralité de l'enseignement. — Division des cours. — Des matières qui y sont traitées. — Les joûtes oratoires ou *disputations* entre écoliers. — Séances publiques. — Discipline. — Confréries, — Intérieur de l'école ; vie des régents et des écoliers. — Pierre Gilles, sa vie, ses œuvres; ce qu'en dit Rabelais. — Résultats de l'enseignement communal. — Le chroniqueur poète, Pierre Bordet. — Ce qu'on pense de la langue romane au seizième siècle. — Lettre de François Ier.

Si l'on veut avoir une idée plus exacte encore de ce qu'était notre enseignement communal au moyen âge, il faut lire le *Règlement des écoles* de 1543. Quoiqu'il ait été fait en pleine Renaissance et à la veille des grandes réformes proposées par du Bellay dans son *Illustration de la langue française*[1], il doit être considéré comme la quintessence et l'expression la plus parfaite de tous les programmes qui ont été en vigueur dans nos écoles pendant le moyen âge. C'est, on peut le dire, un des documents les plus curieux qui existent sur la matière, car on trouverait difficilement ailleurs des renseignements plus complets, plus détaillés sur tout ce qui concerne les méthodes d'éducation, le recrutement des professeurs, la police des cours, les confréries, en un mot, surtout ce qui constitue la physionomie particulière d'une école avant la Renaissance.

1. *Défense et illustration de la langue française*, Paris, 1549.

Nous ne le reproduisons pas en entier, vu sa longueur; nous en analyserons les passages les plus saillants[1].

Quand la ville s'était pourvue d'*un personnage, homme de bien, ydoine et souffisant de bonnes mœurs, bonnes instructions et littérature,* on ouvrait solennellement les cours, en présence des consuls et des notables, le jour ou le lendemain de la fête de saint Luc. On lisait, dans cette assemblée, le règlement des écoles, où se trouvaient formulés les droits et devoirs réciproques de la ville, des maîtres et des écoliers. D'abord, aux termes de ce règlement, le régent devait fournir un poëte et un grammairien, pour *ayder aux lectures des scoliers, afin qu'ils soient gens de bien, de bonnes mœurs, bien doctes et bien instruits aux facultés à eulx commises.* Or, ces deux professeurs n'étaient jamais admis sans avoir subi au préalable un sérieux examen, ou, comme on disait alors, *sans tenir conclusions.* A cet effet, les consuls convoquaient les notables de la ville parmi les ecclésiastiques et les laïques, et c'est devant ce jury que les candidats devaient justifier de leurs aptitudes en matière d'enseignement.

Nous avons dit que cet examen était sérieux, et

1. C'est pendant la direction de Me Lapidarius que fut fait le Règlement de 1543. Ce régent était très-renommé dans le Midi pour son savoir et sa manière d'enseigner. On le pressait de divers côtés de prendre la direction des écoles. La lettre suivante témoigne tout à la fois de son goût pour la langue latine et de l'estime qu'on avait de son talent.

« Vigilantibus DD. consulibus Albiensibus, G. Lapidarius.

« Mirùm mihi videtur quod nullun certum responsum ad me scripseritis « de vestra provincia scholastica. Ego in dies urgeor a D. D. consulibus « Pamiensibus. Nisi vos brevi certo quidquam significaveritis, dabo fidem « Pamiensibus pro anno proximiori. Quare si estis adhuc in eo in me « animo et scholas vestras mihi conferre, mittite nuntium peculiarem, non « sum vobis defuturus. Valete. Raptim Pamiis, dominicâ ante Pente- « costem.

« Vester ex animo, G. Lapidarius. »

(Archives communales, GG. 81.)

nous en avons acquis plusieurs fois la preuve en parcourant nos archives. Les candidats professeurs ne sont pas toujours admis par le jury ; beaucoup d'entre eux sont remerciés. Néanmoins, comme ces pauvres poëtes ou grammairiens ont été rudement éprouvés dans leur amour-propre par un échec public, et qu'il serait vraiment trop dur de les éprouver encore dans leur bourse, on leur donne de quoi s'en retourner. C'est ainsi qu'en 1551, on donna 2 livres 6 sous à Me Vitalis Giron, qui était venu de Figeac pour être poëte des écoles, et qui n'avait pas été heureux *dans ses conclusions*. Au contraire, Me Antony Florensac, qui avait été admis, reçut 20 sous pour aller chercher ses livres[1]. D'autres fois, on accorde des gratifications assez considérables aux maîtres qui ont brillé dans ces examens, et ces gratifications s'étendent jusqu'aux écoliers. En 1559, on donna 16 livres 10 sous à certains maîtres d'école qui vinrent pour tenir les conclusions au mois de mai, et 39 livres aux écoliers qui avaient assisté aux *disputes*[2].

Nous pourrions citer beaucoup d'autres faits semblables qui prouvent que ces examens n'étaient point de pures formalités, et qu'ils avaient même un certain éclat. Les candidats s'y rendaient nombreux et de toutes les parties du Midi, ce qui achève de leur donner toutes les apparences d'un concours.

Une fois le corps professoral constitué, les consuls s'occupaient de l'enseignement en lui-même, et tout d'abord de sa moralité. L'article 7 du Règlement révèle les louables scrupules de la communauté à cet égard. Personne n'est en droit de s'étonner que le régime pédagogique de cette époque fût moins tolérant que celui de nos jours. Ce qui faisait la force des

1. *Inventaire sommaire d'Albi.* Série CC.
2. *Id.*

caractères au moyen âge, c'est qu'on les assouplissait de bonne heure à une discipline sévère au point de vue intellectuel et moral. Aujourd'hui que tout le monde est émancipé, jusqu'à l'écolier, on peut critiquer ce système dans son principe, mais il est difficile de le critiquer dans les résultats que la société d'autrefois en obtenait. Comment la France du moyen âge aurait-elle pu survivre à tant de secousses si les notions de devoir et de vertu n'avaient été profondément gravées dans les consciences, si, au lieu de nourrir les intelligences de pures et substantielles doctrines, on leur avait donné en pâture les utopies décevantes, les théories fantaisistes qui plaisent tant à notre génération blasée et sceptique?

Les consuls veillaient donc avec une sollicitude constante à la moralité de l'enseignement public : *Et ne seront lus*, porte le Règlement, *aulcuns libres ou auteurs réprouvez de maulvaise instruction ou doctrine, mais libres reçus et approuvés, lesquels au commencement des dictes scoles seront tenus bailler aux dicts MM. les consuls par dénombrement.*

Mais, pour si prudentes que fussent ces mesures, elles ne nuisaient en rien à l'étendue et à la solidité de l'enseignement. Le Règlement ne supprime aucune discussion, aucune controverse; il ne vise que les doctrines qui pervertissent et corrompent. Le programme des études est, au contraire, aussi complet que possible.

Signalons d'abord l'existence de plusieurs catégories parmi les écoliers. Il y a les *alphabétistes,* les *matutinistes ou aultres qui n'apprennent que de lire tant seulement.* Ceux-là, ont des professeurs spéciaux en dehors de ceux déjà nommés. Viennent ensuite les *escolliers grammairiens ou aultres commençant les introductions et rudiments en grammaire grecque et latine.* Les auditeurs en poésie ou art oratoire com-

posent la troisième catégorie, et les *escolliers en théologie, dialectique ou philosophie naturelle, morale ou rationnelle,* forment la dernière.

Comme on le voit, l'ordre est ici à peu près le même que dans le Règlement du quinzième siècle mentionné au précédent chapitre. En tout, cinq classes (celle de philosophie se dédouble), qui ont chacune un professeur particulier [1]. A ne considérer que cette simple gradation, il semble que des écoles ainsi organisées devaient avoir une grande importance. On y trouve, en effet, les éléments qui constituent l'enseignement primaire et secondaire d'aujourd'hui; il y a même certains cours énoncés dans ce programme qui ne sont professés que dans l'enseignement supérieur. Dans tous les cas, on y voit bien marqués les trois premiers degrés de l'enseignement au moyen âge, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique et la dialectique. C'est bien là ce qu'on appelait le *trivium*. Quant au *quadrivium,* c'est-à-dire les quatre degrés supérieurs, qui étaient l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie, il n'en est pas encore question, probablement parce que ces sciences, d'un ordre plus élevé, exigeaient des professeurs spéciaux qu'on ne devait guère rencontrer que dans les Universités.

Il n'en est pas moins vrai que pour ne viser que l'enseignement secondaire, le programme de 1543 embrasse une vaste étendue. On remarquera même que dans les classes supérieures, la philosophie est considérée dans son ensemble, qu'on l'étudie sous toutes ses faces. De plus, la théologie est abordée, et c'est en cela que le programme touche au domaine de l'enseignement supérieur. D'ailleurs, sans aller plus loin, la dialectique seule telle qu'on la comprenait alors, eût

1. Ces professeurs sont désignés dans nos archives d'après leurs attributions : les uns sont dits *grammairiens*, les autres *poètes, maîtres ès-arts* ou *artiens* et *philosophes.*

amplement suffi pour occuper maîtres et écoliers pendant des années. On sait, en effet, jusqu'à quel point les scolastiques poussaient l'amour de l'argumentation. C'étaient de vrais combats qui passionnaient autant que les tournois. L'histoire nous a transmis sur ces luttes d'école des détails curieux qui prouvent que cet amour de l'argumentation poussait souvent, il faut bien le reconnaître, à des exagérations vraiment puériles. C'est ainsi que d'après le principe que deux négations en latin valent une affirmation, les scolastiques jouaient sur des négations tellement compliquées, qu'il fallait se servir de pois et de fèves pour en constater le nombre, et décider si la proposition était négative ou affirmative.

Sans affirmer qu'il en fut de même dans les écoles d'Albi, il est permis de le penser, surtout en voyant la large part qui est faite dans le règlement aux *disputations* des écoliers.

Reste à savoir comment on exécutait ce programme. C'est ce que nous vont apprendre quatre articles que nous empruntons toujours au règlement de 1543 :

Art. 8. — *Item ledict maistre principal régent sera tenu toutz les jours et ordinairement de lisre auxdictes scholes en théologie ou sainte scripture, et en philosophie, le poète en art oratoire en poètes et art d'honeste humanité et le grammairien, les principes et rudiments grammaticaulx et autres libres de grammaire; esquels il sera tenu par lectures ordinaires, et deux foys le jour pour le moyngs, instruire les enfants grammairiens.*

Art. 9. — *Item, ledict maistre régent sera tenu lire au caresme et jusques à la Penthecouste la grammaire en grec; c'est les introductions de Clenard de Gaze ou d'aultre grammairien grec, en faisant une lecture chascun jour sans en prendre, pour raison de ce, plus gran salaire.*

Art. 15. — *Item, sera tenu deux fois l'an ledict maistre régent, par ung de ses disciples tel qu'il voira, tenir conclusions publiques pour exerciter les scoliers aux disputations, en l'ung des couvents dudict Albi, tel qu'il sera advisé par les susdicts Messieurs consuls d'Albi, et pareillement faire continuer disputations particulières aux susdites scoles despuys le commencement du caresme jusques à la Penthecouste, de quinze en quinze jours.*

Art. 16. — *Item, les grammairiens tiendront norme aux susdictes scoles pour apprendre leur latin et en icelluy se exerciter, et en oultre de quinze en quinze jours, après la Saint-Luc, leur baylle des épistres en vulgaire, pour après par lesdicts grammairiens et aultres scoliers estre transduits en latin pour plus avant les exerciter à leur grammaire latine.*

On calomnie si souvent le passé, que nous sommes bien aise de mettre sous les yeux de nos lecteurs ces preuves irrécusables du goût et de l'intelligence qu'apportaient nos pères dans les questions d'enseignement. Le règlement de 1543 constitue un programme d'études aussi sérieux que varié. Il suffirait d'y ajouter bien peu de chose pour le rendre égal ou même supérieur à la plupart de nos programmes scolaires. Sans doute, les sciences expérimentales ont pris, de nos jours, un développement inouï, et la *Physique* d'Aristote, qu'on enseignait dans les écoles du moyen âge, n'a d'autre valeur que d'avoir été écrite il y a plus de deux mille ans; mais par contre, l'étude des auteurs latins et grecs était poussée beaucoup plus loin qu'aujourd'hui. Or, l'on sait bien quelque chose, lorsque l'on possède la pure substance des livres de l'antiquité, et pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les écrivains du quinzième et du seizième siècle, Montaigne, en particulier. C'est assurément beaucoup que de traduire à livre ouvert Aristote et Plutarque, Cicéron et Quintillien, surtout

si l'on tient pour juste le précepte : *Nil novi sub sole,* et s'il reste établi qu'il n'est guère de pensée si gracieuse, si sublime soit-elle, qui ne se trouve en totalité ou en partie dans les auteurs grecs et latins. A-t-on mieux dit que l'antiquité sur les plus graves problèmes qui aient jamais attiré l'attention des hommes? Au point de vue philosophique, en particulier, pouvons-nous bien revendiquer comme nôtres aucun des systèmes qui se produisent de nos jours? Ne sont-ils pas tous plus ou moins renouvelés des anciennes écoles, et ne dirait-on pas, à voir cette impuissance, que l'esprit humain, dans ses plus hautes spéculations, décrit un cercle au lieu d'avancer? Aussi, faut-il rabattre de nos prétentions à ce sujet, et doit-on convenir que pour les sciences les plus nobles, les plus élevées, nos pères nous valaient.

On a reproché aux hommes du moyen âge de trop penser d'après les modèles antiques, de manquer d'originalité. Ceux qui lisent les in-folio de cette époque restent effrayés de leur colossale érudition, mais se plaignent de n'y trouver aucune idée neuve. Ce ne sont toujours que citations ou réminiscences classiques. Il est vrai que ce grief est fondé, quoiqu'on puisse le mettre à la charge du temps, beaucoup plus qu'à celle des hommes. Au fond, que manquait-il à ces savants qui pâlissaient sur Aristote et Cicéron? Une seule chose : une langue originale[1]. A peine commençait-elle à se façonner dans les rudes mains de Montaigne, d'Henri Étienne, de Rabelais, de du Bellay et d'autres. Néanmoins, qu'on veuille se souvenir que si la langue française a pu passer depuis pour la plus claire, la plus philosophique de toutes, c'est assurément parce qu'elle a eu pour parrains des hommes comme ceux

1. « En nostre langage, je treuve assez d'estoffe, mais un peu faulte de « façon... » (Montaigne, *Essæis*, t. V, liv. III, ch. v.)

que nous venons de citer, lesquels s'inspirant aux sources antiques, ne balbutiaient les premières phrases françaises qu'aidés des plus grands génies d'Athènes et de Rome.

Un article surtout frappe l'attention dans le règlement; c'est l'exercice oral ou *conclusions publiques pour exerciter les scoliers aux disputations.*

Deux fois par an, les consuls provoquaient ces joûtes oratoires auxquelles les notables de la ville, les juristes, les prêtres, les religieux, les parents étaient priés d'assister. Et comme il fallait un vaste local pour contenir cet imposant auditoire, un couvent mettait sa salle capitulaire à la disposition de la communauté. C'est là qu'un écolier désigné d'avance par le régent devait répondre aux diverses questions qu'on lui posait; ses réponses examinées et pesées avec soin, indiquaient aux consuls le degré et la force de l'enseignement.

Il y avait encore d'autres *disputations* tous les quinze jours, depuis le commencement du Carême jusqu'à la Pentecôte; mais celles-là se tenaient dans les écoles et sans apparat. Les écoliers des classes supérieures s'y disputaient les palmes de l'éloquence et de la poésie.

Nous signalons ce fait comme très-important, car il indique, ainsi que nous le disions plus haut, que la pédagogie du moyen âge avait en grande estime l'art de la parole. Or, le discours ne devait pas être chose facile à une époque où la vogue était aux arguments en *Barroco, Baralypton,* et où la forme ne devait jamais rien céder à la pensée. De plus, la plupart du temps, ces thèses étaient soutenues en latin, et ce n'était pas une mince difficulté que d'exposer un système hérissé d'arguments inextricables dans une langue qui n'était pas la langue maternelle. Toutefois, vers la fin du quinzième siècle, le français fut moins

dédaigné; il devint même, peu à peu, la langue des lettrés. Alors, on commença à négliger le roman ou patois, et, un peu plus tard, les écoliers, devenus consuls à leur tour, firent rédiger les actes de la communauté en français. Il va sans dire que le français qu'on parle à cette époque a une forte saveur latine. On s'aperçoit bientôt, en le lisant, que le manifeste des Ronsardisants répondait à un désir général, et qu'il dut trouver d'autant moins de résistance qu'il correspondait mieux aux sentiments de tous les lettrés. Aussi, peut-on dire que Joachim du Bellay prêchait à des convertis, au moins en ce qui concerne les Albigeois, lorsqu'il s'écriait : « *Là donques, François, marchez courageusement vers ceste superbe cité romaine, et des serves despouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie et ce traître Camille, qui, soubs ombre de bonne foy, vous surprennent tout nuds contants la rençon du Capitole; donnez en ceste Grèce menteresse et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez-moi sans conscience les sacrez trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois, et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles ni ses flesches rebouchées. Vous souvienne de vostre ancienne Marseille, seconde Athènes, et de votre Hercule gallique, tirant les peuples après lui, par leurs oreilles, avecques une chaîne attachée à sa langue*[1]. »

On a pu voir dans le Règlement de 1543 que les consuls albigeois ne se gênaient pas pour faire de nombreux emprunts au latin. Les expressions *tenir norme*, *s'exerciter*, le mot de *république* employé dans le sens de *commune*, bien d'autres encore qui reviennent à chaque instant dans les titres de cette

1. *Défense et illustration de la langue française.*

époque, nous font assister à un pillage anticipé *des despouilles romaines* [1].

A ce point de vue donc, l'école d'Albi est en progrès. L'est-elle au point de vue de la discipline? L'article suivant laissera peut-être beaucoup d'incrédules, car il contient dans ses flancs tout un arsenal de dispositions draconiennes.

Item, les susdits escoliers seront tenus de se montrer obéissants à leur dict maître régent, et, au cas qu'ils se monstreront PROTERVES ET REBELLES, *le dict maître régent en pourra faire plaincte aux dicts Messieurs les Consuls pour les en faire* PUNIR *et* COURRIGER PAR JUSTICE.

Cet article contient toute la pensée de la communauté sur les écoles. Quand nous parlions de vigilance, c'est surveillance active, continue, que nous aurions dû dire. En effet, les consuls attachent un si grand prix à la discipline, qu'ils s'en constituent les suprêmes gardiens. Tout méfait, toute infraction au règlement, toute insubordination que l'autorité du maître aura été impuissante à réprimer, seront soumis à leur appréciation, et il n'est pas d'écolier si rebelle soit-il, qui n'ait lieu de craindre les jugements de cette haute juridiction. Tel qui a affronté sans la moindre frayeur les réprimandes ou les coups de férule du magister, sent son courage défaillir lorsqu'il s'agit de comparaître devant les premiers magistrats de la cité. Ceux-ci ont prévu, dans leur sagesse, qu'il en serait ainsi, et voilà pourquoi ils n'ont pas dédaigné de descendre à tous ces petits détails de la vie scolaire.

1. Ce qui achève de montrer l'ardeur avec laquelle on copie les anciens, c'est la manie adoptée par les lettrés de l'époque de latiniser leur nom patronymique. Presque tous nos régents albigeois, à commencer par Lapidarius, sont des savants en *us;* Querculanus (Duquesnel), Thuilus (Teulié), Campanus (Deschamps), Burgensis (Bourgeois), etc., etc. On connaît les gorges chaudes de Rabelais à ce sujet.

D'ailleurs, s'il est juste de reconnaître que la discipline présentait alors plus d'aspérités que celle de nos jours, il ne serait pas prudent d'affirmer que les écoliers fussent moins ardents, moins impétueux que ceux d'aujourd'hui. Tout, au contraire, les tempéraments précoces du moyen âge produisaient des révoltes soudaines qui poussaient l'enfant à des extrémités autrement redoutables que les bouderies bénignes de nos écoliers modernes. Le moyen âge avait le défaut de ses qualités; il avait une foi exagérée dans la force musculaire; s'il trouvait honorable d'être savant, il se vantait volontiers d'être robuste. Or, pour réduire ces révoltes, parfois terribles, ce n'était pas trop que de compter à la fois et sur la férule du régent et sur l'autorité des consuls. Il paraît même que l'argument violent était encore en honneur après le moyen âge, car Rabelais, qui voulait atteindre les abus de son temps, proteste contre les châtiments corporels infligés à l'enfance : *Si ne desistez fouetter ces enfants*, dit Pantagruel, *je m'en retourne*. Il va sans dire que les consuls d'Albi ne descendaient pas à ces détails, et qu'ils ne connaissaient que des rebellions que n'avait pu réduire la férule. Heureusement pour eux, ils n'étaient que des juges du second degré.

Telle est la discipline des écoles d'Albi. Qu'on ne se hâte pas trop cependant de crier à la tyrannie. Une des grandes bizarreries, ou plutôt une des grandes sagesses du moyen âge, consiste à placer une liberté qui semble excessive à côté d'une mesure coërcitive au premier chef. C'est ainsi que l'écolier fustigé n'est pas plutôt humilié qu'il est aussitôt relevé par les institutions, les privilèges, les immunités dont on l'entoure. On vient de le voir frappé de verges : on va le voir maintenant indépendant. En effet, à peine assis sur les bancs de l'école, le voilà appelé à veiller à ses intérêts, à les discuter, à les régler, dans une asso-

ciation dont il est le membre né, et qui a pour but de maintenir les antiques prérogatives et traditions de l'école :

Art. 20 : *Item, les confréries de Sainte-Katherine et Saint-Nicolas accoustumées aux dicts scoliers en la dicte cité seront entretenues, en payant chascun huit deniers pour les dictes deux confréries tant seulement.*

Le moyen âge est tout entier dans cette institution des confréries. Il est, avant tout, décentralisateur et soucieux des privilèges particuliers. Au fond, il n'a pas de préjugés; s'il pose avec force et autorité les questions de principe, il comprend que la liberté est nécessaire, et que, si l'esprit vivifie, la lettre tue. Aussi, faisant la part en toutes choses, il place le remède à côté du mal, l'antidote à côté du poison. Voilà pourquoi les écoliers se groupaient dans une association à un âge où, de nos jours, on leur nie toute espèce de compétence en quoi que ce soit.

Ces confréries scolaires n'existent plus en France. Notre indifférence est même si grande en matière d'histoire, que personne ne cherchera jamais à les faire revivre. Cependant, l'Angleterre et l'Allemagne les ont conservées, et nous ne sachons pas que ces deux nations, qui passent à bon droit pour être douées du sens pratique, aient songé à s'en débarrasser.

Puisque nous en sommes à parler des privilèges et immunités des écoliers d'Albi, nous pouvons bien dire un mot de leurs vacances. L'article 17 du Règlement fixe les diverses époques et la durée de ce qu'on appelait alors les *vacations* :

Les vacations aux dictes scoles annuellement seront comme ci-après : c'est de quinze jours au temps des vendanges, trois jours à la feste Sainte-Katherine, trois jours à la Saint-Nicolas et la veille de St Thomas, l'apostre, jusques au lendemain après

les Roys, de la veille des Rameaux jusques au lundi de Quasimodo, sans aultrement les faire plus longues ou en préjudice des scoliers; réservé les festes solempnelles.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un dernier coup d'œil sur l'intérieur des écoles, à dire quelques mots de la vie matérielle qu'y menaient maîtres et disciples. Les enfants d'Albi n'étaient point seuls à recevoir l'enseignement de nos écoles. Il en venait de tous les points du diocèse et même des diocèses voisins. Ceux-là étaient soumis à un régime particulier. Ainsi, un article enjoint aux écoliers étrangers de déclarer leur domicile, les noms, prénoms et surnoms de leurs parents. Les habitants qui les hébergent sont astreints aux mêmes formalités. Il est vrai que les écoliers qui ne veulent point loger à l'hôtel du *Lion d'Or* ou des *Trois Rois*, ou chez les bourgeois du voisinage, ont un moyen plus simple d'éviter toute espèce d'ennuis, c'est de loger à l'école. Les régents sont généralement des gens économes, rangés; le plus souvent même, ils *ont assez de linge*. Ils peuvent dont recevoir chez eux un certain nombre d'écoliers[1]. Ce dernier détail achève de donner à nos maîtres d'école du moyen âge une physionomie particulière qui tient à la fois du pédagogue et de l'hôtelier.

On sait qu'ils remplissaient la première de ces deux fonctions avec honneur, nous ne voulons pas rechercher comment ils remplissaient la seconde. Sans doute, il devait arriver souvent qu'une trop chaleureuse

1. Un détail curieux sur l'intérieur de nos écoles : En 1588, les registres de la communauté mentionnent l'achat d'une farinière (*maict*) et d'un grand chaudron pour le service de Me Vaissière, principal régent du collége (série CC. 272). Plus tard, nous voyons qu'il fut remis à Me André Quesnet, également principal, huit draps de lit neufs, toile prime du pays; quatre de toile grossière, quatre nappes de douze palmes, six serviettes, toile prime, et douze serviettes de toile grossière. (*Ibid.*, 296.)

argumentation apportait un certain retard dans le service, peut-être même quelques modifications dans la qualité ou la quantité des plats; mais à quoi bon augmenter les griefs que de tout temps les écoliers se sont crus en droit de formuler contre leurs maîtres. Il est agréable au contraire de penser que les régents albigeois faisaient en tout preuve de logique, et qu'ils n'oubliaient pas que l'homme est composé d'un corps et d'une âme.

Du reste, les écoliers d'alors ne pouvaient avoir de grandes prétentions. Ils étaient pauvres pour la plupart et devaient s'industrier pour rendre leur vie plus commode et leurs études plus fructueuses. Plus d'un passait ses heures de loisir ou ses jours de vacance à grossoyer les actes d'un notaire, à copier les conclusions d'un avocat, à mettre au net les sermons d'un chanoine. Certains se faisaient relieurs, et on peut constater plusieurs fois dans nos archives qu'un élève de l'école d'Albi a relié les registres de la communauté.

Ce sont là des détails qui appartiennent à la vie pratique et que nous nous voyons dans la nécessité d'écourter. Nous le regrettons, cependant, car ils ne manquent pas d'un certain charme pittoresque. Certes, les écoliers d'alors, n'étaient point habitués aux installations luxueuses de nos lycées ou de nos collèges. La plupart d'entre eux vivaient de privations et avaient beaucoup de peine à terminer leurs études malgré leur esprit d'ordre et leur amour du travail. Qu'on se rappelle Sixte-Quint, simple écolier, allant écrire le soir sous le porche d'une église pour profiter de la lueur vacillante d'une lampe. Évidemment, tous n'en étaient pas là, mais tous, sans exception, auraient envié les douceurs et les facilités de nos régimes pédagogiques où rien ne ressemble ni de près, ni de loin, à l'austère discipline et au douloureux labeur des écoliers du moyen âge.

Telle était l'école communale d'Albi depuis sa fondation jusqu'en 1563, époque où elle fusionna avec l'école de Sainte-Gemme appartenant à l'évêque. Son œuvre pour être effacée par le temps n'en a pas moins été considérable. Peut-être arrivera-t-il que ceux qui mesurent tout au résultat, se demanderont quels sont les hommes célèbres qui en sont sortis, ce que ces mêmes hommes ont fait de grand, d'utile, pour leur patrie ou tout au moins pour leur pays natal?

L'époque dont nous cherchons à retracer la vie intellectuelle est déjà bien loin de nous, et les documents qui pourraient éclairer sur ce point font complétement défaut. C'est à peine s'il est permis de supposer que certains de nos compatriotes qui se sont faits un nom dans les lettres, les sciences, la magistrature, avaient commencé leurs études dans ces écoles, et que, Azémar le Négré, Albertaz Cailla, Guilhem Huc, Hugues de Lescure, tous ces galants troubadours dont nous avons esquissé ailleurs l'aimable physionomie, y avaient murmuré leurs premières chansons d'amour. Il est un nom cependant qui mérite d'être relevé, et qui, quoique fort oublié de nos jours, n'en a pas moins brillé parmi les plus glorieux du seizième siècle.

Pierre Gilles, en latin *Gyllius*, naquit à Albi en 1490. Au dire de ses biographes, il s'adonna de bonne heure à l'étude du grec et du latin, en même temps qu'à celle des géographes et naturalistes de l'antiquité et plus particulièrement d'Aristote, d'Elien et de Pline. On remarquera tout d'abord que Gilles a été élevé à Albi, par conséquent à notre école communale, et que c'est là qu'il a puisé cet ardent amour des géographes et de l'antiquité. Une fois ses études achevées, notre compatriote comme tous les hommes supérieurs de son temps, alla quérir fortune. Désireux de faire lui-même les observations signalées par les maitres, il visita les bords de la Méditerranée et de l'Adriatique, s'oc-

cupant plus spécialement d'étudier la nature et les habitudes des poissons. C'était là un voyage long et pénible, mais la science est une merveilleuse sirène pour ceux qui se laissent aller à son amour. Gilles, soutenu par cet amour oublia peines et fatigues; après avoir séjourné quelque temps à Venise où il fut amicalement reçu par Baïf, un des chefs de la Pleïade Ronsardisante, qui était notre ambassadeur dans cette ville, il revint en France avec un ample bagage de notes et d'observations. Son ami et illustre protecteur, le cardinal d'Armagnac, qui faisait peut-être ses études au collége de Sainte-Gemme, pendant que lui, Gilles, les faisait à l'école communale, lui offrit une hospitalité princière et le poussa vivement à consigner dans un ouvrage le résultat de ses observations. C'est alors que Gilles fit paraître son livre : *De vi et natura animalium*. Peu de temps après, François Ier l'envoya dans le Levant en mission scientifique.

Ce voyage qui fut plein de péripéties, nous montre notre compatriote sous un aspect original et vraiment inattendu. Au cours de ses excursions, il se trouve un jour sans ressources dans un pays de mécréants. Que fait-il? Il s'enrôle pour vivre dans les troupes de Soliman. Il écrit en même temps à ses nombreux amis de France qui durent bien rire en apprenant cette métamorphose d'un savant chrétien devenu par la force des choses le défenseur du Coran. Gilles reçut enfin l'argent qu'il avait demandé, racheta son congé et regagna la France. Mais toutes ces épreuves jointes aux excès de travail avaient affaibli sa santé. Il rejoignit son ami le cardinal d'Armagnac, alors ambassadeur à Rome et c'est là qu'il mourut en 1555, à l'âge de soixante-cinq ans. On a de lui plusieurs ouvrages qui eurent de son temps une immense vogue : *De Bosphoro Thraccio,* Lyon 1561; *De Topographia Constantinopoleos et de illius antiquitatibus; Elephanti*

descriptio, missa ad R. cardinalem Armaignacum, Lyon, 1562. Mais son principal ouvrage est la traduction de l'*Histoire des animaux d'Elien,* Lyon, 1533[1]. Cette énumération serait incomplète si nous ne citions encore sa *Traduction du Commentaire de Théodoret, évêque de Cyr, sur les douze petits prophètes* (1533). Cet ouvrage, dédié à Georges d'Armagnac, alors évêque de Rodez, contient une préface très-intéressante. On y lit en particulier que la traduction de Théodoret a été faite pour le chapitre de Rodez.

Rabelais, qui se moquait de tout le monde, et en particulier des savants de son temps, n'a pas oublié notre compatriote. Pantagruel, son héros, qui a le don de tout faire et de tout voir, sonde les abîmes de la mer. Il y aperçoit Aristote examinant les poissons, une lanterne à la main « et suivi de cinq cents autres gens aussi de loisir. » Pantagruel ajoute : « *Entre iceux, j'y avisai Pierre Gilles, lequel tenait un urinal en main, considérant en profonde contemplation l'urine de ces beaux poissons*[2]. »

Ce qui amuse le plus dans cet amusant passage, c'est que l'épicurien qui l'a écrit, ne se doutait pas qu'il contribuait à immortaliser le nom de Pierre Gilles, et que d'autres se plairaient à voir dans ces lignes iro-

1. Ce ne sont pas les seules œuvres de notre compatriote. On peut citer encore *Orationes duæ*, adressées à Charles Quint pour lui conseiller de remettre François Ier en liberté; d'autres lettres encore au roi d'Angleterre pour l'engager à renoncer au titre de roi de France. La postérité a été ingrate pour Pierre Gilles. Conrad Gesner passe pour un des fondateurs de la science zoologique, parce qu'il a traduit les Œuvres complètes d'Élien. Cette réputation est juste, mais il convient aussi de faire la part de chacun. L'*Histoire des animaux* d'Élien avait été déjà traduite par Gilles. Gesner reconnaît lui-même dans la préface qu'il n'a apporté que de légères modifications à la version de notre compatriote : c'est donc à lui que l'honneur doit en revenir. Cependant, Gesner continuera à être loué de sa traduction complète des œuvres d'Élien, et Pierre Gilles à être oublié. C'est bien le cas de rappeler l'éternel « *sic vos non vobis.* »

2. Pantagruel, liv. V, chap. XXXI.

niques, le plus éclatant hommage rendu à l'infatigable labeur du savant qui a été peut-être le premier de nos géographes, en même temps que l'un de nos premiers naturalistes.

Le nom de Gilles échappé par hasard à l'oubli des hommes n'est probablement pas le seul qui fut digne de parvenir à la postérité. Sans doute, il en est d'autres que nous passons sous silence et qui devraient avoir ici une biographie spéciale. Celle qu'on vient de lire suffit pour prouver qu'au commencement du seizième siècle, on cultivait avec ardeur dans nos écoles les auteurs grecs et latins, et comme ce fait est assuré par les biographes mêmes de notre compatriote, nous avons cru qu'il méritait d'être rapporté.

Notons, en finissant, le caractère égalitaire de notre enseignement communal. Les enfants de la noblesse le reçoivent au même titre que les enfants de la bourgeoisie et du peuple. Il n'existe aucun degré dans cet enseignement qui est le même pour tous, et c'est en cela que nos écoles du moyen âge étaient bien communales, puisque tout citoyen d'Albi avait le droit d'y recevoir l'instruction et que ce droit était indépendant de la condition ou de la naissance de celui qui voulait en user.

Ainsi, c'est là que se sont formées ces admirables générations des quatorzième, quinzième et seizième siècles, si grandes dans les épreuves, si nobles dans l'infortune, si braves dans les dangers. C'est dans ces écoles que les consuls de ces temps avaient puisé la force et le courage d'accomplir jusqu'au bout la mission ardue de conduire leurs concitoyens à travers les désordres, les effarements, les défaillances occasionnés par la guerre de Cent Ans, les discordes civiles et les guerres de religion. Que de noms modestes, mais fièrement portés, que le temps a effacés et qui devraient être gravés en caractères d'or dans la grande salle de

notre Hôtel de Ville!! Que de nobles existences dont le souvenir est à jamais perdu et qui mériteraient une étude spéciale, une biographie particulière! Ces consuls si vigilants, si patriotes, n'étaient si l'on veut, que les premiers citoyens d'une petite ville de France; mais ils n'en sont pas moins dignes d'attention, car ils conservaient un poste avancé, une cité enviée, la clef de l'Aquitaine. Les Falip de Pradal, les Bermondy, tant d'autres encore qui s'imposent à notre admiration par l'éclat de leurs services, l'élévation de leur caractère, contribuèrent pour une large part à maintenir cette fidélité à toutes les grandes causes qui firent l'honneur et la fortune de la France.

Depuis le quatorzième siècle, que de progrès réalisés! Sans doute, la commune albigeoise n'est pas encore la république idéale de Platon, mais elle n'est pas loin d'être une des mieux administrées du Languedoc. Tous ses consuls sont plus que jamais des hommes de cœur, d'intelligence, de résolution, avec lesquels les ennemis du dehors comme ceux du dedans apprennent à compter. Souvent même, ils ont de ces audaces qui étonnent quelque peu ceux qui ont vu la timidité de leurs devanciers. On sait qu'ils sont bons administrateurs; sait-on qu'ils s'entendent à faire la guerre comme de vieux capitaines? En 1537, la fameuse bande de Montluc désolait l'Albigeois. Sur la proposition de Bermondy, les consuls prennent la résolution de la pourchasser. A cet effet, ils votent l'acquisition d'une grande quantité d'armes et de muni-

1. Il y aurait un livre très-intéressant à faire sur les dévouements de tout genre qui se produisaient dans nos petites villes du moyen âge. A Albi, en particulier, il n'était pas de malheur public qui ne suscitât des héros. Pendant les pestes qui se succédaient alors avec une si effrayante rapidité, des hommes parfaitement inconnus aujourd'hui prodiguaient les soins les plus empressés à leurs concitoyens et mouraient le plus souvent victimes de leur charité. Il y a là une œuvre de réparation à accomplir et de belles pages d'histoire à écrire.

tions. Un marchand nommé Sauvail se charge de faire venir le tout d'Allemagne dans l'espace d'un mois ; il prête même l'argent nécessaire pour la réparation des murailles. Quand l'armement est complet, les milices albigeoises commandées par Bermondy se précipitent sur la compagnie de Montluc disséminée à Labastide-Denat, Fauch, Fréjairolles, et parviennent à l'exterminer [1].

Cette année, le chroniqueur de la ville, animé soudain d'un noble orgueil, estimera que la prose n'est plus à la hauteur de pareils exploits. *Paulo majora canamus !* C'est en vers français qu'il rédige les bulletins de victoire du corps consulaire. Il commence par raconter la guerre de François Ier contre Charles-Quint :

. . . . . .

La guerre estoit partout grevable
Au monde y eut beaucoup d'affères
Par le débat de deux beaulx frères,
L'un roy français, l'aultre d'Espaigne,
Par lesquelz en ville et champaigne
Moururent je ne scay combien
De bons seigneurs et gens de bien,... etc.[2].

Il finit par le récit de l'expédition consulaire. Dans cette pièce où la prosodie n'est pas toujours observée, les vers sont pour la plupart d'une tournure facile et d'une lecture agréable. Çà et là, quelques notes ironiques ou émues, selon que l'annaliste parle du châti-

1. Archives d'Albi. Série BB, 22. — Cette expédition militaire a cela de particulier qu'elle est entièrement menée par la communauté. Les achats d'armes sont détaillés dans le document en question. Ils sont très-nombreux, quoique la ville ait toujours été abondamment pourvue de munitions. Dans *Alby pendant la guerre de Cent-Ans*, nous avons examiné les ressources de ses arsenaux, et on a pu s'assurer qu'elles étaient assez grandes, malgré les malheurs des temps et la difficulté des communications.

2. Archives d'Albi. Série AA, 5.

ment infligé aux brigands de Montluc ou de la désolation des pauvres gens ; partout une grande aisance, un art parfait dans le groupement des faits, beaucoup de verve et d'entrain :

Les vignes gelèrent en France
Dont le vin fist si grande souffrance
Dedans Alby et aultres lieux
Que ceux-là estoyent bien joyeux
Qui pour argent en pouvoient boire.
Et n'y a homme de mémoire
Qui oncques vist plus grand déluge
De quoy chacun peut estre juge.
Car pour faire chère notable
Les caulx montèrent sur la table
Si haut que ceulx du pic Saint-Georges
Estoyent en eau jusques à la gorge,
Tant que chacun en son degré
En but son saoul bon gré mal gré, etc.

C'est la première fois, mais non la dernière, que nos archives sont rédigées en vers français. Toutefois, la poésie est un langage trop relevé pour qu'on en abuse, et l'année d'après, le chroniqueur revient à la vulgaire prose.

Ce n'est pas là cependant la seule réforme qui se soit introduite dans l'Hôtel-de-Ville. Il y en a une surtout qui indique d'une façon évidente la réaction qui se produit grâce aux écoles contre tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'ancienne langue. Déjà l'évêque Louis d'Amboise avait porté le premier coup au roman en exigeant qu'il fut harangué en français. Mais le mouvement ne s'arrêtera pas là. Dès 1537, les consuls s'attachent un écrivain en titre (*Scriptor*), qui traduit en français les titres : *Chartes, franchises et coutumes des vieux cartulaires.* Pierre Bordet qui s'acquitte d'ailleurs admirablement de cette mission, ne craint pas d'écrire en toutes lettres, à la première page du nouveau registre, ces mots que les aïeux

n'auraient pu lire sans rougir de honte et de colère : « *traduict du vieil barbare en françois.* » Or, le *vieil barbare* n'est autre chose que la langue des troubadours, d'Azémar le Negré, de Guillaume Huc et d'Albertaz Cailla! Certes, pour arriver à proscrire ainsi cette langue harmonieuse qui avait fait les délices des générations précédentes, il a fallu que l'esprit moderne s'implantât bien fort dans notre pays, et ce sont encore les écoles qui ont amené ce résultat.

Une seule chose console de ce regrettable abandon, c'est que si les consuls rompent avec la poésie des aïeux, ils font assez bonne mine à la nouvelle. Témoins, ces vers d'un poëte inconnu — (probablement de Bordet), — inscrits en tête de la traduction, et qui prouvent que la race romane n'abdique pas aussi facilement lorsqu'il s'agit des franchises et des libertés locales. A ce trait, du moins, nous reconnaissons le vieil esprit méridional :

« Droitz, libertés, coustume et statuz
Sont ordonnés au livre de nature.
Les amateurs des sacrez vertuz
Ont faict les loix et la sainte escripture
Pour nous donner la voye et nourriture
Des bonnes mœurs, justice et équité,
Dont en suyvant la preude antiquité,
Par droict escript un chacun s'accoustume
Vivre en raison. *Hors mise iniquité,*
Chacun pays doit tenir sa coustume
Grâce et amour. »[1]

Pour un pays qui a si longtemps parlé le *vieil barbare,* ces vers contemporains de Marot ne sont pas trop mauvais. Ils marquent un progrès sensible malgré leur rudesse un peu farouche, et accusent pour la

1. *Ibid.*, AA, 3.

première fois le goût des Albigeois pour la poésie française.

Et maintenant, veut-on savoir comment François Ier jugeait la cité albigeoise au point de vue de l'instruction? En 1539, il enjoignait au sénéchal de Carcassonne de protéger les habitants d'Albi contre les gens du cardinal de Lorraine, vrais soudards allemands, qui prodiguaient les témoignages de leur brutalité :

« ..... Et soit ainsi, disait le roi, que nostre dite cité « d'Alby ayt esté et soyt de toute ancienneté peuplée « de gens de bien, de bonne renommée, honneste « conversation et réputation, *tant de gens de lettre « en grand nombre, comme sont docteurs, licentiés, « bacheliers,* bourgeois, marchands, que autres me- « quanicques ou de mestier [1]. »

Malgré sa forme archaïque, la lettre de François Ier résume admirablement les résultats obtenus par l'enseignement communal pendant cette première période. N'insistons pas davantage, car il n'est pas de considérations qui approche de l'autorité d'un pareil document émanant du fondateur de l'Université de France, de ce prince éclairé, protecteur des savants, que l'histoire a proclamé le Restaurateur des Lettres.

1. *Ibid.* Série FF, 96.

CHAPITRE VI

LES LETTRES ET LE CLERGÉ

L'école de Sainte-Gemme. — Les premières traces d'enseignement clérical. — Nature et portée de cet enseignement. — De quelques évêques qui sont sortis de l'école de Sainte-Gemme : Amelius, évêque de Marseille; Jean Roques, évêque de Cavaillon. — Le Chapitre et les ordres religieux. — Le cardinal Georges d'Armagnac, écolier; son amour pour les lettres. Il encourage Pierre Gilles. — Guillaume Leblanc, évêque de Toulon et son neveu, évêque de Grasse; leur vie, leurs œuvres, leur correspondance. — Fusion de l'école de Sainte-Gemme avec l'école communale.

Pour si florissant que soit l'enseignement communal albigeois, il est cependant surpassé par celui que donne l'évêque dans son école de Sainte-Gemme. Ce résultat ne saurait surprendre personne, car à première vue et sans même entrer dans l'examen des titres qui l'établissent, on comprend parfaitement que des prélats distingués, comme le furent la plupart de ceux qui occupèrent le siège d'Albi, aient tenu à honneur de recruter un clergé selon le cœur et l'esprit de l'Église, c'est-à-dire capable de saisir le sens et la beauté des livres liturgiques et d'opposer des arguments péremptoires aux prédications des hérétiques.

L'école cléricale avait dû suivre de près la création de l'évêché, quoiqu'il n'en soit fait mention pour la première fois qu'en 1072. Cette année, un concile qui se rassembla à Albi, sous la présidence de Guiraud, cardinal-archevêque d'Ostie, obligea le *cabiscol* (*caput scholæ*), ou chef d'école à se désister des terres atta-

chées à sa charge[1]. Ce document indique que l'école existait déjà depuis longtemps, puisqu'on avait affecté certains revenus ou bénéfices au *cabiscol,* mais il ne renseigne pas sur son ancienneté. Il faut donc recourir à d'autres sources.

Si l'on remonte à la création de l'évêché d'Albi, c'est-à-dire au troisième siècle, il semble difficile d'admettre que nos évêques n'aient point songé à établir avant le moyen âge une maison d'instruction pour les clercs. Non-seulement tous les conciles recommandaient les écoles à la sollicitude des pasteurs, mais on se demanderait encore comment le clergé aurait pu se recruter s'il en eût été différemment. De tout temps, il fallut être instruit de la doctrine chrétienne, savoir lire et écrire pour être admis à la tonsure, et l'étude était une des principales obligations de ceux qui se destinaient au saderdoce.

Au sixième siècle, presque toutes les églises avaient leurs écoles; on cite parmi les plus célèbres de cette époque, celles de Poitiers, du Mans, de Bourges, de Châlons-sur-Saône, de Gap, etc. Les matières qu'on y enseignait étaient la rhétorique, la grammaire, la dialectique, la géométrie et l'astrologie. Il est vrai qu'au neuvième siècle les études cléricales étaient tombées en décadence, mais on connaît aussi la circulaire par laquelle Charlemagne prescrivait à tous les évêques et abbés d'établir des écoles dans leurs églises ou monastères, et l'histoire rapporte qu'il fut obéi. Qu'il l'ait été à Albi, on n'en saurait douter, puisque à cette époque Deodatus, un de ses aumôniers, occupait le siége épiscopal. Cette circonstance dut amener même certaines modifications dans l'enseignement local. Il semble, du moins, qu'un aumônier de Charlemagne ayant vécu à la cour dans le commerce d'Alcuin et des lettrés du temps,

1. *Histoire de Languedoc,* édition Privat, t. IV, p. 657.

n'a pu que s'inspirer des méthodes si heureusement inaugurées dans le palais même du grand empereur.

En recherchant avec soin toutes traces d'un enseignement clérical dans notre cathédrale, on en trouve d'antérieures à l'époque carlovingienne. La bibliothèque d'Albi possède de nombreux manuscrits provenant de l'ancien chapitre qui prouvent que le clergé se préoccupait de son instruction. Témoin le prêtre Perpetuus qui fut chargé au septième siècle, par l'évêque Didon, de transcrire une collection de canons. On lit dans le manuscrit où nous puisons ces renseignements qu'un incendie a ravagé la ville; ce qui porte à penser que cet incendie avait atteint la bibliothèque de l'église. Perpetuus termina son travail le 25 juillet 664[1]. La collection des canons est suivie d'une nomenclature des villes des Gaules et d'une liste nominative des Papes jusqu'en 590.

Un autre manuscrit antérieur peut-être au septième siècle, ressemble à s'y méprendre à ces livres qu'on appelle de nos jours *Manuels* où sont résumées et condensées les matières d'un examen. On y remarque : *Dictionarium verborum synonymorum Ciceronis; — Chronica sancti Isidori* [2]; — *Geographia cum tabula geographica et nominibus provinciarum Romanarum,* etc. [3]. D'autres manuscrits postérieurs à celui-là

1. « Ego Perpetuus quamvis indignus presbyter..... scripsi hunc librum canonum post incendium civitatis..... Hic liber recuperatus fuit Deo auxiliante sub die VIII kal. Aug. anno tres regnantis domini nostri Childerici regis. » La date de ce manuscrit a été contestée.

2. Chronicon sancti Isidori et Hieronimi chronicon de scx ætatibus mundi. — La chronique de saint Isidore commence à la création du monde et finit l'an de J.-C. 626. — La chronique d'Eusèbe de Césarée commence également à la création du monde jusqu'à la vingtième année de Constantin. Saint Jérôme la traduisit et la continua jusqu'à l'année 378. C'est cette traduction qui figure dans le manuscrit de la Bibliothèque d'Albi.

3. V. *Notice sur les bibliothèques publiques du département du Tarn,* par M. Jolibois.

contiennent de la musique. Mais le plus curieux et qui semble émaner directement de l'école cléricale, est celui où on lit à la dernière page, et sous la date de 1220, les préceptes suivants sur l'art d'écrire :

« Quisquis es aut fueris qui docte scribere queris,
« Hac duce scriptura, digitos inflectere cura :
« Littera sit recta, simplex, æqualis, aperta.
« Sit bene formata, lincari sede locata.
« Partes discrete spatiis mediantibus eque.
« Versibus et metris ratione vel ordine nexis
« Formula scribendi tibi mititur ista petenti;
« Quam qui percipiet, scriptor bonus utique fiet. 1.

Ces vers, dont on remarquera, d'ailleurs, l'élégance et l'harmonie sur un sujet aussi aride que l'art de former les caractères, ne rappelle-t-il pas vaguement un de ces préceptes d'écoles comme on aimait tant à les formuler à cette époque? Ce conseil ainsi présenté, et à la seule fin que le lecteur le gravât mieux dans sa mémoire, ne procède-t-il pas de ce même esprit scolastique qui avait réuni en quelques vers et avec des mots fantaisistes, toutes les variétés de syllogismes et d'arguments que pouvait produire la raison humaine? Les avis peuvent être partagés; mais nous n'hésitons pas à reconnaître dans cette pièce la marque de l'école et comme la griffe d'un pédagogue.

Parmi les manuscrits qui, par suite d'échanges, ne se trouvent plus à la bibliothèque d'Albi, citons le *Volumen de disciplinaribus,* qui contenait la grammaire de Priscian, les discours de Cicéron, la philosophie et la musique de Boëce, la géométrie d'Euclide et l'astronomie de Ptolémée; — *Isidori episcopi Hispalensis liber ethimologiarum sive de originibus,* quatorzième siècle; — *Dyonisii Areopagytæ opera de*

1. Manuscrits de la Bibliothèque d'Albi.

græco in latinum a I. Eringena, jubente Carolo rege, Ludovici imperatoris filio, neuvième siècle. En somme, les manuscrits qui figurent à la bibliothèque et qui proviennent tous du chapitre de Sainte-Cécile, témoignent suffisamment du goût du clergé albigeois pour les belles-lettres et les sciences. Sur le nombre, on en compte un qui est peut-être antérieur au septième siècle, un du huitième, quinze du neuvième, deux du dixième, neuf du onzième.

Toutefois il y a lieu de regretter que les malheurs des temps ou l'incurie des hommes aient facilité la disparition de quelques-uns d'entre eux et des plus précieux[1]. Nul doute qu'ils n'eussent fourni des indications précises sur le sujet que nous traitons, et qu'il nous eût été ainsi permis de remplacer par des certitudes absolues les probabilités que nous sommes obligé d'édifier péniblement sur des textes laconiques ou tronqués.

Primitivement, l'école cléricale d'Albi dut se tenir dans la cathédrale ou dans ses dépendances. Dans certaines villes, elle se trouvait dans l'évêché même, sous l'œil et sous la direction de l'évêque, qui s'y rendait fréquemment pour interroger les élèves et donner une nouvelle impulsion à l'enseignement. Le jeune homme qui se destinait au sacerdoce n'avait point de libertés

1. M. Jolibois, archiviste, a raconté dans l'*Annuaire du département du Tarn de* 1870, comment les bibliothèques des abbayes et monastères des anciens diocèses d'Albi, de Castres et de Lavaur avaient été livrées au pillage pendant la Révolution, et dépossédées d'une foule de livres précieux, de manuscrits rares, qui doivent grossir aujourd'hui le trésor de certaines bibliothèques publiques ou privées, à moins que les bandits révolutionnaires n'aient jugé à propos d'en faire des feux de joie ou des bourres de fusil. La bibliothèque actuelle d'Albi, d'après les documents officiels, aurait été formée d'éléments divers : la bibliothèque du chapitre de sainte Cécile a fourni 1,860 imprimés et 123 manuscrits; le Séminaire, 1,000 volumes; les Capucins, 1,996; les Dominicains, 2,414; les Carmes, 1,112; les Cordeliers, 1,412; l'Archevêché, 1,059 volumes et 4 manuscrits. En tout : 10,853 volumes et 128 manuscrits.

comme l'écolier de l'Université. Il vivait et grandissait à l'ombre de l'autel, dans le silence, l'étude et la piété. Pendant que le clerc laïque remplit la cité du bruit de ses querelles, de ses ébats et quelquefois de ses provocations, le clerc d'église se recueille, prie et travaille. Les hautes murailles des cathédrales semblent absorber tous les bruits du dehors et n'en rendre aucun. Ce sont là deux contrastes qu'il importe de signaler et qu'il est à peine besoin d'expliquer. On connait, en effet, les priviléges et immunités accordés aux écoliers laïques ; l'on sait aussi que la liberté dans l'Église est plutôt morale que matérielle, et qu'elle consiste surtout dans le respect de la hiérarchie et l'exacte observation des devoirs de chacun.

D'ailleurs, le milieu dans lequel vit l'étudiant ecclésiastique ne favorise guère ses penchants pour les distractions et les jeux de la vie extérieure, si par malheur il s'y sent entraîné. On peut dire que dans chaque cité épiscopale il y a deux cités : l'une agitée, bruyante, celle du peuple, du commerce et de l'industrie ; l'autre, silencieuse et morne, celle du clergé. Ces différences, très-apparentes dans presque toutes les villes du moyen âge, étaient très-accusées à Albi, surtout depuis que Bernard de Castanet avait jeté les fondements de la cathédrale et que Dominique de Florence avait entouré d'un mur flanqué de tours le vaste emplacement occupé aujourd'hui par Sainte-Cécile et l'archevêché.

Au quatorzième siècle, la cité cléricale, trop à l'étroit dans ce mur d'enceinte, s'étendit au midi par les rues de la Travaille et des Prêtres jusques aux ravins du Pigné et de Verdusse. C'est aussi probablement à cette époque que l'école de Sainte-Gemme fut transférée dans la rue qui porte encore le nom d'*École-Mage*. Le voisinage de cet établissement avec la rue des Prêtres, donne à penser que ce transfert s'opéra par suite d'une disposition testamentaire ou de quelque

autre libéralité. Cette hypothèse est d'autant plus admissible qu'on se rappelle la générosité du clergé à l'égard des pauvres, des couvents et des écoles. Qui ne connaît la munificence des évêques d'Albi en tous les temps, mais principalement au moyen âge? La plupart d'entre eux sont de magnifiques seigneurs appartenant aux plus illustres familles de France dont les noms se trouvent mêlés à tous les grands faits de cette époque. Certains sont proches parents des Papes, d'autres ministres du roi, comme Jouffroy ou Duprat; il en est peu qui ne soient investis de la pourpre romaine. Quelles immenses ressources ne fallait-il pas avoir pour mener à bonne fin une entreprise aussi grandiose que la cathédrale d'Albi et construire le palais épiscopal! Néanmoins, tous ces prélats paraissent porter sans trop d'embarras ces écrasants fardeaux. Entre temps, Berald de Fargues fonde le prieuré de ce nom; Jean de Saya donne la magnifique vierge en argent massif qu'on portait en procession à travers les rues de la ville en temps de calamité; le cardinal d'Amboise fait les pauvres ses héritiers; son neveu lègue 12,000 livres de rente pour l'entretien de vingt-quatre enfants pauvres d'Albi ou du diocèse dans les écoles de Paris et de Toulouse. On connaît l'exclamation de ce mendiant auquel le cardinal de Lorraine, évêque d'Albi, fit un jour l'aumône sur le seuil d'une église de Rome; la somme était si considérable, qu'il ne put retenir ce cri : « Tu es le Christ ou le cardinal de Lorraine! »

Tels sont les prélats sous la direction desquels se trouve l'école de Sainte-Gemme. Peut-on s'étonner, après cela, que des seigneurs aussi généreux eussent un souvenir pour l'école où ils recrutaient leur clergé? Ajoutez qu'ils n'étaient point seuls à pourvoir aux besoins de l'Église. Il était bien rare alors que les testaments des prêtres ou des fidèles d'une certaine con-

dition ne continssent quelques libéralités pour les institutions charitables ou utiles, et l'école de Sainte-Gemme pouvait compter à bon droit parmi les œuvres qui sollicitaient le plus la bienfaisance publique.

Quant à l'enseignement qu'on y donnait, nous n'avons rien à en dire, si ce n'est qu'il était le même que dans toutes les écoles cléricales du moyen âge. La grammaire, la rhétorique, la dialectique, la théologie, la géométrie, l'histoire de l'Église, l'astronomie, la musique ou plain-chant, constituaient le bagage classique des clercs de ce temps. Certes, il n'est point médiocre, comme on le voit; mais la plupart de ces sciences, sauf la dialectique et la théologie, étaient tronquées ou imparfaitement enseignées. On n'avait pas encore découvert tous les trésors de l'antiquité, et les sciences exactes et naturelles étaient dans l'enfance. Par contre, les études théologiques paraissent avoir été poussées très-loin dans cette école. Si l'on consulte en effet les anciens nécrologes du chapitre d'Albi, on remarque à la suite de presque tous les noms des chanoines décédés, le titre de docteur en théologie: beaucoup d'entre eux étaient également docteurs en droit canon. Ces titres indiquent que le niveau intellectuel de notre clergé était très-élevé[1].

1. La bibliothèque de Toulouse possède plusieurs manuscrits écrits d'après l'ordre de Bernard de Castanet qui peuvent nous renseigner sur la valeur des études cléricales dans notre cité, ce sont : les Commentaires de saint Ambroise sur les Épîtres de saint Paul; l'Exposition de saint Grégoire sur le Cantique des Cantiques; les Homélies du même sur Ézéchiel et les Évangiles; les Commentaires de Bède; les Commentaires de saint Isidore de Séville sur l'Ancien-Testament; les livres des Sentences et des Soliloques; les Commentaires de Claude, évêque de Turin, sur l'Évangile de saint Mathieu; les Homélies d'Origène; le Traité des Sacrements par Hugues de Saint-Victor, etc.

On y trouve aussi un splendide Missel sur parchemin avec miniatures, écrit à Alby et terminé le 10 décembre 1302. Tous ces manuscrits sont d'une écriture très-soignée.

(V.-E. d'Auriac. — *Histoire de ancienne cathédrale d'Alby*).

Les archives d'Albi contiennent quelques pièces relatives à l'orgnisation et aux droits des écoliers clercs; une lettre en particulier du cardinal Bertrand de Bordes, invitant ceux qui résidaient à Albi à payer les tailles, une décision des auditeurs du Sacré-Collége qui les en exemptaient. Cette dernière pièce est plus importante que les autres, en ce qu'elle pose et résout le principe des franchises et immunités du clergé, conformément aux conciles; elle montre en même temps que le titre de clerc était vivement recherché pour ce motif et que dans notre ville les ecclésiastiques n'étaient pas seuls à en exciper, pour se soustraire au paiement de l'impôt. C'étaient là des abus que le document en question voudrait faire disparaître.

En somme, rien dans nos archives communales ne révèle d'une façon précise l'existence propre et distincte de l'école de Sainte-Gemme en plein moyen-âge, et n'étaient les documents cités plus haut, tous d'une provenance ecclésiastique, il serait bien difficile de l'établir. Toutefois, on sait à ne pouvoir en douter, qu'elle a fourni à l'épiscopat des individualités marquantes, de telle sorte qu'on peut dire que ce sont surtout les fruits qui ont fait connaître l'arbre.

Le premier évêque qui ouvre la liste des écoliers célèbres de l'école de Sainte-Gemme est Adémar Amelius qui occupait le siége de Marseille en 1323. Il assista au concile d'Avignon avec Gaubert, archevêque d'Arles, et mourut peu de temps après. La *Gallia christiana,* à laquelle nous empruntons ce renseignement, nous apprend également que ce prélat se trouvait peu de temps avant sa mort dans le diocèse d'Albi, à Cahusac, qu'il y compléta son testament devant Pierre de Campagnac, notaire apostolique, et qu'il y fut inhumé. Un nécrologe de la bibliothèque d'Albi ayant appartenu au chapitre, confirme ces ren-

seignements en les complétant; il rappelle que Adémar Amelius avait été chanoine de notre église cathédrale avant d'être évêque de Marseille, et qu'il légua au chapitre des livres précieux[1].

Près d'un siècle après, on relève le nom de Jean Roques parmi les évêques de Cavaillon[2]. C'est le même Jean Roques qui, au commencement du quinzième siècle expliquait dans l'église de Saint-Salvy les évangiles en langue romane, et qui reçut des consuls 10 livres tournois en récompense. Ce fut un prélat éloquent, très-versé dans la connaissance des lettres sacrées et profanes[3]. Quand les consuls apprirent sa mort, ils firent célébrer un service funèbre. On trouve, en effet, mentionnée au registre de l'année 1433 et à la date du 6 octobre, la dépense de six torches pour les honneurs de l'évêque de Cavaillon (*Cavailho*), Jean *Rocas*, natif d'Albi[4].

A part ces deux noms qui émergent pendant les quatorzième et quinzième siècles, nous n'en avons remarqué aucun autre de saillant. Les rares nécro-

1. Anno 1333. — Obiit R. pater dominus Ademarius Amelii, episcopus Massiliensis, qui fuit « Cantor et succentor in ecclesiâ Albiensi et dedit capi- « tulo ipsius eccles. librum in magno volumine qui Legenda aurea vocatur « alio nomine Flores sanctorum; et est sepultus in loco suæ originis, in « ecclesiâ B. Mariæ de Montelhio prope Cahuzacum. » (Manuscrit de la Bibliothèque d'Albi.)

2. Il avait été précédemment évêque de Bethléem, une sorte de diocèse-miniature dont l'origine est assez curieuse. Les chrétiens ayant été chassés de Palestine, Renier, évêque de Bethléem, suivit le comte de Nevers en France. Celui-ci lui donna le bourg de Clamecy qui fut érigé en évêché par le Saint-Siége. Le nom de Bethléem fut conservé, et ce petit diocèse qui ne s'étendait pas au-delà des limites de Clamecy, qui relevait directement des comtes de Nevers, subsista de cette façon jusqu'à la Révolution. — « *Frater Johannes de Roca, magister in theologia, episcopus Bethleemitanus a Martino* V (1428) *transfertur ad Cabellicensem per obitum Ferrerii Gilberti, ab Eugenio IV.* (V. *Gallia christiana*, t. XII, p. 692.)

3. « *Consilio Dertusiensi a lfuit, mense sequenti missam celebravit elegantemque habuit orationem.* » (*Gallia christiana*, t. 72, p. 692.)

4. Archives communales. Série CC.

loges du chapitre qui subsistent, sont d'un laconisme sévère et glacé comme la mort, et les pierres tombales qui pourraient fournir quelques renseignements sur le clergé de cette époque ont en partie disparu de la cathédrale pour faire place à d'autres qui elles-mêmes n'ont pas toujours résisté aux injures du temps ou des hommes. D'ailleurs, ces inscriptions sont d'un intérêt médiocre pour les lettres. Partagés entre les soucis de l'enseignement et ceux du culte divin, les pieux chanoines du moyen âge ont pu être des prodiges d'érudition, des théologiens hors ligne, possédant admirablement la *Logique* d'Aristote ou la *Somme* de saint Thomas, les clercs en ont profité, l'église cathédrale s'en est enorgueillie, mais le monde savant ne s'en est jamais douté[1]. Docteurs en théologie ou serviteurs des muses, s'ils ont éprouvé de douces jouissances en feuilletant ces merveilleux manuscrits enluminés que nous a légués le moyen âge; s'ils ont savouré entre deux offices le miel de l'antiquité grecque et latine; s'ils se sont passionnés pour une pro-

1. Il faut cependant mentionner à titre d'exception un ouvrage de la Bibliothèque d'Albi : *De Consolatione philisophica et scholarium disciplina, cum commentariis P. Thomæ, Badii Ascensii, nec non elucidationibus Raymundi Palasini Albiensis dicti Valderici.* On y remarque une épître de Palasy de Valderiès à Barthélemy de Manso, professeur de théologie, pénitencier de l'évêque d'Albi, et les vers suivants en l'honneur du commentateur albigeois :

« Perpulchre enarrat sensa occultissima Thomas :
« Cultior at Badius, si mihi credis, erit.
« Quid Raymundus? — Habet quædam non dicta. — Quid hoc est?
« Vis dicam verum? — Celsior isto volat. »

Barthélemy Manso dont il est ici question revit et corrigea les *Statuts synodaux* du diocèse d'Albi dont le cardinal de Montesquiou était l'auteur : *Synodale diocesis Albiensis noviter Reverendi in Christo Patris et Dni Ludovici de Amboysia albiensis episcopi Jussu ac precepto revisum correctum et emendatum per..... Bartholomeu de Manso artium sacreque theologie professorem penitentiarium ac canonicum ecclesie albiensis.* (V. *Histoire de Languedoc.*)

position théologique; s'ils ont pâli enfin sur les chefs-d'œuvre de l'esprit humain; ils ont joui en égoïstes et la postérité n'en a rien su. Leurs admirations, leurs enseignements, leurs pensées, se sont évanouis, éteints, perdus comme leur psalmodie lente et monotone dans l'immense nef de la cathédrale. Leurs disciples seuls, réunis autour des stalles capitulaires, ont profité de leurs leçons, mais également sans les consigner; de sorte qu'il ne reste d'autres vestiges de leur savoir qu'une courte inscription tombale ou une simple ligne de nécrologe mentionnant leurs titres universitaires. Est-ce un malheur pour les lettres? Il serait puéril de le soutenir, il est doux de ne pas le croire. N'interrompons plus le sommeil de ces savants modestes; laissons-les dormir dans leur cercueil de pierre, sous cette superbe voûte de Sainte-Cécile, qui est après tout le tombeau le plus glorieux, le plus harmonieux, qu'un homme puisse rêver et souhaiter; leur part est assez belle.

Nous pourrions faire les mêmes observations en ce qui concerne les ordres monastiques, les Dominicains, les Carmes et les Cordeliers qui possédaient dans notre ville des établissements très-florissants. Là aussi, il y eût certainement des écoles particulières, des efforts intellectuels. On sait que nos consuls font l'aumône aux religieux qui vont au loin compléter leurs études, qu'ils assistent à la soutenance de leurs thèses, qu'ils acceptent la dédicace de certaines d'entre elles[1], mais les

1. Chaque fois qu'une de ces thèses était dédiée aux consuls, les religieux recevaient une rémunération quelconque. On leur donnait, par exemple, une *douzaine de mouchoirs* ou bien une somme d'argent. Cette coutume se conserva jusqu'à la Révolution. En 1750, par exemple, les registres font mention d'une dépense de 22 livres 16 sous pour une douzaine de mouchoirs de poche donnés au professeur chargé de soutenir la thèse dédiée à la ville d'Albi par les Frères-Prêcheurs de la province de Toulouse. En 1720, on avait donné 100 livres aux Cordeliers qui avaient dédié des thèses de philosophie aux consuls pendant la tenue du chapitre

preuves s'arrêtent là. Le magnifique couvent des Frères-Prêcheurs a été détruit; sur l'emplacement de celui des Cordeliers s'élève une prison, et celui des Carmes est devenu le Palais de Justice. Ici, du moins, nous relevons une inscription relative à l'enseignement[1].

On pourrait à la rigueur citer la *Vie et légende de Madame saincte Fébronie, glorieuse vierge et martyre,* qui fut probablement composée par un religieux ou un prêtre albigeois, puisqu'un bourgeois de notre ville la fit imprimer pour l'usage du monastère de Fargues : *A l'honneur et révérence de Madame saincte Fébronie, a faict imprimer le présent livre sire Pierre Rossinhol, marchand et bourgioys Dalby, et à la louenge des dévotes religieuses du dévot monastère de Nostre-Dame de Fargues d'Alby.* (Ternaux-Compans, *Notice sur les imprimeurs qui existent en Europe.*) Et cet autre traité mystique : *Le sentier et l'adresse de dévotion et contemplation intellectuelle..... translaté de latin en françoys, par frère Nicole Caling... pour les seurs de Notre-Dame de Fargues en la cité et ville Dalby.* Ce sont là les seuls vestiges qui restent des travaux intellectuels accomplis dans nos couvents. Il y en a eu d'autres certainement, et beaucoup plus précieux, qui ont disparu pendant la tourmente révolutionnaire. C'est, en effet, sous le toit monastique que se donnaient rendez-vous les plus belles intelligences du moyen âge; c'est dans ce milieu propice aux élans de l'âme comme à ceux de l'esprit, que se réfugiait la pensée humaine aux heures de trouble et de péril, c'est là que se retrouvaient tous les vaincus du siècle, tout ceux que

général de leur ordre à Albi. (V. Inventaire sommaire des archives communales, série CC, *passim.*)

1. On peut lire encore cette inscription dans les couloirs du Palais de Justice.

l'infortune, la douleur ou les désillusions avaient visité de bonne heure :

« Huc victi bellis, patriâ que e sede fugati.....
« Conveniunt, pacem que rogant..... » 1.

Mais quittons cette région des ombres; voici l'aurore de la Renaissance. L'école de Sainte-Gemme inaugure elle aussi une ère de prospérité et de grandeur. L'évêque Louis d'Amboise, dont on connaît la puissante activité, ne pouvait que s'intéresser à cette fondation, une des plus intéressantes, sans contredit, de son diocèse, après la cathédrale. Il y avait déjà porté ses soins, lorsque des circonstances fortuites vinrent encore accroître son zèle. Un de ses neveux, Georges d'Armagnac, fut envoyé auprès de lui dès l'âge le plus tendre pour commencer son éducation. Mais comme l'illustre prélat avait trop de charges pour élever lui-même son jeune pupille, il le confia aux maîtres de l'école de Sainte-Gemme. Ce choix devait non-seulement profiter à cet établissement, mais encore assurer la fortune de quelques écoliers qui s'y trouvaient. En effet, Georges d'Armagnac avait à peine terminé ses études qu'il annonçait déjà toutes les qualités qui en firent un des hommes les plus remarquables de son temps. Quoique fort jeune, il sut prouver qu'il était digne d'occuper les postes les plus élevés et les plus difficiles. Successivement évêque de Rodez, administrateur des évêchés de Vabres et de Lectoure, ambassadeur à Venise, à Rome, conseiller d'Etat, archevêque de Toulouse, co-légat d'Avignon, il justifia par ses talents toutes les faveurs dont la fortune se plut à le combler. Mais de tous les titres qui l'honorèrent pendant sa longue carrière, il n'en est aucun qu'il ait

1. Stace. *La Thébaïde.*

porté avec plus de fierté que celui de protecteur des lettres. Sa munificence envers les savants devint proverbiale et lui valut plus d'une amitié illustre. Enclin à dépouiller toute prétention devant les grands de la science, on eût dit qu'il était leur disciple plutôt que leur bienfaiteur[1]; il eut enfin le mérite rare en tous temps de ne jamais oublier ses amis d'enfance, et l'on sait déjà comment notre compatriote, Pierre Gilles, put grâce à lui poursuivre ses travaux sur l'histoire naturelle et la géographie, et se faire apprécier de François Ier.

Un autre Albigeois dut également à la généreuse amitié du cardinal d'Armagnac d'arriver aux honneurs de l'épiscopat et à la réputation littéraire. La fortune de Guillaume Leblanc, évêque de Toulon, et par contre-coup celle de son neveu, évêque de Grasse et de Vence, n'a pas d'autre point de départ. Il est vrai que d'après certaines indications, fort vagues, d'ailleurs, nos compatriotes seraient issus d'une grande famille italienne qui aurait fourni deux cardinaux à l'Eglise. Dans un recueil de poésies latines de leur composition qui parut à Paris en 1614, sous le titre de *Musæ Pontificiæ*, l'on voit au frontispice du livre quatre médaillons, les deux premiers représentant deux cardinaux italiens qui ne seraient autres que des grands oncles des évêques de Toulon et de Grasse. Dans ce cas, la famille des *Blanci* serait venue se fixer à Albi à une époque indéterminée, et son nom

1. Olivier de Magny lui dédia une ode où nous lisons :

« Nul aussi mieux que toy n'est digne
D'avoir le présent de cest hymne
Tant pour ta vertu de grand pris
Pour ta grâce et pour ta faconde,
Que pour ta gravité profonde
Et pour l'ardeur de tes esprits..... »

(V. les Odes d'Olivier de Magny, édition Lemerre.)

primitif se serait transformé peu à peu en celui de Leblanc.

Quoi qu'il en soit, Guillaume Leblanc dut son élévation à la protection du cardinal d'Armagnac plutôt qu'à cette illustre parenté. Quand celui-ci fut nommé au siége de Toulouse, personne ne fut étonné de le voir choisir Guillaume Leblanc pour son vicaire général. Le pupille de Louis d'Amboise avait toujours conservé dans l'Albigeois, son pays d'adoption, des relations suivies[1]; il connaissait et appréciait la plupart des prêtres de notre diocèse. Aussi, avant même d'être à la tête de l'église de Toulouse, savait-il que Leblanc était à la hauteur de toutes les tâches et qu'il pouvait se décharger en partie sur lui du poids du gouvernement.

En 1550, nous trouvons notre compatriote à Rome auprès du cardinal, son protecteur, devenu ambassadeur près le Saint-Siége. Que faire dans la Ville-Eternelle si pleine de souvenirs, patrie des intelligences d'élite, sinon se livrer avec ardeur à la culture des belles-lettres ou aux travaux d'érudition? Un jour donc qu'il faisait des recherches dans la bibliothèque du cardinal, ses yeux tombèrent sur deux manuscrits grecs contenant l'histoire de Xiphilin, c'est-à-dire l'abrégé des XLV derniers chapitres de Dion Cassius. La trouvaille avait son importance, car on n'avait pas cette partie de l'histoire de Dion Cassius qui va de César et de Pompée jusqu'au règne d'Alexandre fils de Mammée. Sans perdre de temps, Leblanc s'empare de ces manuscrits, les prend à la campagne et les traduit en une saison. C'est ce qu'il apprend dans le passage suivant de sa préface à George d'Armagnac : « *Itaque cùm « rusticarer hac œstate cum Jabo Sabello, nobi-*

1. Le cardinal d'Armagnac fut nommé prévôt de Saint-Salvy en 1564. (V. *Hist. de Languedoc*, édition Privat, t. V.)

« *lissimo et clarissimo cardinali, omni studio con-*
« *tendi, ut hunc Xiphilinum tuum, cùm in Urbem*
« *rediissemus, tibi possem latinum offerre et di-*
« *care.* » Cette préface porte la date du septième jour des Calendes de Mars 1550. L'événement fit du bruit dans le monde savant et valut à l'inventeur traducteur des précieux manuscrits une réputation d'érudit hors ligne. Robert Estienne se hâta d'imprimer sa traduction qui depuis lors a eu plusieurs éditions[1].

De retour à Toulouse, Leblanc s'adonna à l'étude du droit, fut nommé conseiller clerc au Parlement, puis chancelier de l'Université de cette ville. En 1571, il est évêque de Toulon, et quatre ans après, vice-légat d'Avignon. A cette époque, l'épiscopat était une rude charge pour les hommes convaincus et dévoués à la foi romaine. La Réforme faisait tous les jours des progrès menaçants et un souffle de révolte agitait toute l'Europe. Dans des circonstances si critiques, Leblanc n'oublia pas son devoir de pasteur. Laissant là un moment les Muses et l'érudition, il écrivit son livre des *Recherches et Discours sur les points principaux de la religion qui sont aujourd'hui en controverse entre les chrétiens* (1579), puis, bientôt après, ses *Discours des sacrements de l'Église en général.* Le premier surtout de ces traités est un véritable arsenal de

1. Parmi les Odes d'Olivier de Magny, nous en trouvons une dédiée à Guillaume Blanchy ou Leblanc :

« Je t'ai cherché longtemps et t'ay enfin trouvé,
Et te trouvant Blanchi, j'ai enfin éprouvé
Qu'entre les grands trésors, il n'en est, ce me semble,
Tel qu'un trésor d'amys qui par vertu s'assemble.....
Déjà notre cœur est égal
En l'endroit de ton cardinal,
Car si sa grande vertu j'honore,
Tu l'honores ainsi que moi,
Et si son loz est dict par toy,
Par moi il sera dict encore..... »

(V. les Odes d'Olivier de Magny, édition Lemerre.)

preuves où les catholiques purent largement puiser pour réfuter les huguenots de Provence. Indépendamment de l'érudition, on y remarque un style clair, simple, correct, serré, accusant une proche parenté avec les meilleurs prosateurs de la Renaissance, Montaigne entre autres; car, contrairement au défaut de la plupart des écrivains de son temps, il s'y montre sobre, ennemi de l'enflure, toujours préoccupé de la clarté et de la concision. En un sujet purement théologique, il sait se faire lire jusqu'au bout, et c'est un vrai plaisir de le suivre dans ses recherches sur l'origine des croyances contestées par les calvinistes, en particulier, sur l'usage de la figure de la croix et des images, l'invocation et l'intercession des Saints, les prières pour les trépassés et autres cérémonies de l'Église catholique. « Il m'a semblé, dit l'éminent prélat, qu'il était néces-« saire de discourir familièrement avec mes diocésains « pour savoir quelle doctrine a été enseignée en « l'Église depuis les Apôtres jusqu'à nous, afin que « chacun résolût de demeurer ferme et constant en ce « qu'ils nous ont appris de la vérité. »

Cet ouvrage, si remarquable à tant d'égards, est dédié à Henri d'Angoulême, grand prieur de France[1]. Dans la préface, on trouve cette belle pensée qui est bien faite pour donner une haute idée du caractère et des vertus épiscopales de notre compatriote. Je vou-« drais bien, Monseigneur, pour votre contentement, « que le langage de ces discours fût plus orné et poli; « mais les choses saintes sont de telle vertu, et la « vérité est si belle d'elle-même, qu'elle n'a besoin et « ne doit recevoir aucun fard, non plus qu'un beau vi-« sage. Et pour ce, mon opinion a été toujours que ceux « qui entreprennent d'enseigner choses fausses, doi-« vent être éloquents à l'exemple des charlatans : mais

1. Henri de Joyeuse.

« à persuader ce qui est vrai ès choses divines, l'élo-
« quence humaine n'y est point nécessaire. » Il termine en prenant pour devise ce vers du poëte :

« Ornari res ipsa negat contenta doceri. »

Il ne faudrait pas croire cependant que Guillaume Leblanc porte partout ce visage austère. Il sait au contraire se divertir avec la Muse latine qui n'a, d'ailleurs, pour lui aucun secret. Ses poésies, réunies par Boutrais à celles de son neveu, parurent en 1614 dans les *Musæ Pontificiæ,* livre édité avec grand soin et presque avec luxe. Dès les premiers vers, on s'aperçoit que l'écolier de Sainte-Gemme a si bien profité des leçons de ses maîtres de poésie latine qu'il semble impossible de pousser plus loin l'imitation des anciens. Guillaume Leblanc assista aux États de Blois en 1576, où il ne tarda pas à prendre une place importante parmi les évêques de France. Il mourut à Avignon en février 1588 et fut inhumé dans une chapelle du couvent des Jacobins de cette ville.

Son neveu nous apparaît comme une des physionomies les plus originales qu'on puisse étudier : les détails de sa vie, l'universalité de ses connaissances, la tournure de son esprit, le mérite de ses œuvres, tout en lui attache et intéresse. Actif, remuant, menant de front la science et les affaires, patronné par des amis illustres, admirablement doué de toutes les qualités qui faisaient alors les grands noms et les hautes situations, il peut servir de type à ceux qui voudraient étudier dans une personnalité puissante les idées, les aspirations, les mœurs, les préoccupations et les vicissitudes de l'épiscopat français au seizième siècle.

Guillaume Leblanc *junior,* comme il s'appela lui-même plus tard pour se distinguer de son oncle, naquit à Albi en 1561. Il avait à peine terminé ses études dans

notre ville, que l'évêque de Toulon, qui avait apprécié la portée peu ordinaire de son intelligence, s'empressa de l'envoyer à Rome avec de pressantes recommandations pour certains membres distingués du Sacré-Collége. Là, le jeune clerc ne tarda pas à prouver d'une façon éclatante sa parenté avec son oncle par l'élégance et la facilité avec laquelle il maniait la langue poétique de Virgile et d'Horace. Sixte-Quint fut un des premiers à remarquer ses aptitudes précoces et le combla de faveurs. Il l'attacha même à sa personne en qualité de camérier secret, titre dont aucun Français n'était investi à ce moment[1]. Guillaume Leblanc répondit par un poëme en vers latins dans lequel il représente la France se prosternant aux genoux du Pape et le remerciant de l'honneur qui vient d'être fait à un de ses enfants :

« Illa ego quæ semper nivei candoris amica
Et quæ de lactis nomine dicta fui
Gallia, (sed sat erat solum præmitere nomen),
Grandior ad patrios accido nata pedes. »

Il faut croire cependant que ce titre de camérier était plus honorifique que rémunérateur, car Guillaume ne cessait de harceler son oncle pour obtenir quelque argent. C'était le plus souvent dans des lettres très-cicéroniennes qu'il révélait sa pénurie, quelquefois même en d'excellents vers latins. La vie était si brillante, si ruineuse à Rome, par ces temps de Renaissance artistique et littéraire, les tentations si grandes et les ressources si exiguës! Cependant pour si séduisantes que fussent ces missives dans la forme comme

1. Cette particularité est relevée avec soin par Guillaume Leblanc dans une lettre qui précède le poëme dont il est question plus bas : « ..... *Et ver', sanctissime Pater, cùm ex aliis nationibus plerique omnes in Sacro Cubiculo militarent, ex una Gallia nullus.....* »

dans le fond, l'évêque de Toulon était trop philosophe pour se laisser toucher, au moins sur l'heure, car il finissait naturellement par se rendre. Il se contentait donc tout d'abord d'envoyer à Guillaume des réponses également très-correctes, vrais modèles d'atticisme, mais dans lesquelles il ne mettait que beaucoup d'esprit. Il faut lire cette correspondance pour avoir une idée de l'aisance avec laquelle ces érudits conversaient en vers latins. Nous en citons quelques fragments qui révèlent aussi un aimable enjouement et un tour d'esprit fort original. Le neveu a demandé de l'argent; l'oncle lui répond :

« Hoc tibi pro nummis accipe consilium.
Si desint loculi, Patruorum vivito more :
Cum fueris locuples, vivito more tuo.....
Multum, inquis spargo, quo fit quamplurima messis :
Messis tempus adest : dic mihi quando metes ? »

Au surplus, l'oncle est fatigué d'être le Mécène de son neveu ; aussi résigne-t-il ces fonctions et ce titre entre les mains du Pape :

« A puero tibi sum Mœcenas, ecce resigno
In manibus Papæ nomen et officium.
Qui te sponte sua tam grato affecit honore,
Hic tibi divitias, nullaque verba dabit. »

Il est difficile de renvoyer un neveu aux Calendes grecques avec plus d'esprit, et il est beaucoup d'oncles qui devraient retenir ce procédé.

Mais *Blancus junior*, qui n'est pas pour rien un Leblanc, tient à prouver que l'esprit est héréditaire dans sa famille. Il répond à son tour qu'il reçoit toujours avec beaucoup de respect tous les conseils qui lui viennent de son oncle, mais qu'après les avoir médités, il a cherché autre chose dans la lettre. Le Pape a suffisamment de titres pour n'avoir pas besoin

de celui qu'on veut lui imposer. D'ailleurs, ce n'est pas à lui qu'il faut demander de l'argent, mais des conseils, tandis qu'il y a de par le monde un oncle habitué à ce genre de demandes :

« Tu mihi Mœcenas, teneris tu fautor ab annis :
Tu toties nummos suppeditare soles.
Sed nunc pro nummis cur das mihi carmina vati ?
Ipse peto nummos, non peto consilium.
Messis, ais, jam tempus adest, successit et æstas;
Tempus adest, fateor, sed sine falce metam !
Nec metitur gratis, nec gratis campus aratur :
Ut tua sementis, sic tua messis erit.

C'est dans le recueil de poésies de notre compatriote : *Guillelmi Blanci junioris Albiensis Poemata*[1], que nous relevons ces deux pièces charmantes. On y remarque encore des odes, des églogues, des élégies, des épigrammes, des épitaphes qu'il fit pour les tombeaux de Pie V et du cardinal d'Este, un poëme sur l'Eucharistie et un autre qu'il composa, étant évêque de Grasse, sur la canonisation de saint Hyacinthe par le pape Clément VIII. Dans la préface, Guillaume Leblanc nous apprend qu'il avait conçu la pensée de ce poëme pendant son séjour à Rome[2].

Cùm enim in illos saluberrimos et amœnissimos hortos Farnesianos unâ secessissemus, et in iis aliquam veris partem soli ageremus, dum tu illic totus eras in ecclesiastica Historia pervolutanda meum ipse inter illos efflorescentes Hyacinthos meditabar Hyacinthum. Quid enim verno tempori tam conveniens, quam flos vernus et carminum meditatio? Quid hortis tam proprium, quam flos hortensis,

1. Ces poëmes ont été plusieurs fois imprimés à Rome et à Paris. Mais la plus complète des éditions est celle qui parut sous le titre de *Musæ Pontificiæ*, Paris, 1618, in-4°. Dans une édition de 1588, on voit le portrait de l'auteur gravé par Thomas de Lew.

2. Le poëme de *Beato Hyacintho* est dédié au cardinal Agioiosa. Il a été composé en 1594.

idemque versibus, qui præcipue in hortis nascuntur celebrandus? Il termine en demandant au cardinal Agioiosa de lui continuer sa bienveillante protection auprès du Pontifice Suprême, comme il l'a fait du reste auprès de ses prédécesseurs.

Le poëme *de Beato Hyacintho* contient deux livres : Le poète y célèbre les vertus de son héros dans une versification souple, colorée, peut-être même un peu trop imitée des anciens :

« Sacra virumque cano qui maxima gessit in oris
Sarmaticis, multâque viam sibi ad æthera fecit
Virtute, et superûm in terris dignatur honore.
Tu mihi res, Hyacinthe, tuas et fortia facta
Commemora, quæ te pietas ad sidera cœli
Extulerit; tantæne viris mortalibus insint
Virtutes; præsensque meo succurre labori,
Nam jubet et Clemens tibi verba precantia dici. »

N'oublions pas de mentionner un traité sur l'anagramme, *De ratione Anagrammatismi,* dédié à Sixte-Quint, et qui est une vraie perle d'érudition. Leblanc remonte à l'origine de cette espèce de jeu et produit certaines combinaisons de lettres très-curieuses. Un illustre savant allemand reprit quelques années plus tard ce petit traité et le compléta[1].

On voit que notre compatriote abordait avec une égale facilité les genres les plus divers. Quant à la façon dont il y réussissait, nous en avons pour garants les sentiments de vive sympathie que lui témoignait la société romaine et l'intérêt que le monde savant prenait à tous ses essais. Depuis longtemps déjà Sixte-Quint cherchait à le récompenser selon ses mérites, lorsque l'évêché de Vence devint vacant en 1588. Guillaume Leblanc était fort fort jeune alors, puisqu'il

1. Reusner. *Anagrammatographia accessit Gil. Blanci libellus de ratione anagrammatismi.* (Iéna, 1602.)

avait à peine vingt-sept ans, mais la maturité de son jugement et les brillantes qualités de son esprit justifiaient d'avance le choix du Souverain-Pontife. Le siége de Vence était d'ailleurs peu important, et n'était à proprement parler qu'un acheminement vers de plus hautes destinées. Qui l'eut dit? Ce furent précisément ces sympathies qui firent le malheur de notre compatriote. En effet, le pape Clément VIII qui n'avait pas oublié le jeune poëte d'autrefois, ayant voulu réunir par une bulle le siége de Vence à celui de Grasse (*exclusis successoribus*), cette faveur souleva des oppositions acharnées. Le chapitre de Grasse attaqua la bulle du Pape devant le parlement de Provence, et après une procédure fort longue obtint gain de cause. Ce procès, qui dura plusieurs années, et pendant lequel on essaya d'assassiner l'évêque bénéficiaire, eut encore une issue plus funeste. Guillaume Leblanc fut pris d'une tristesse profonde et mourut de chagrin quelques jours après la notification de l'arrêt. Il n'avait que quarante ans.

On comprend mieux les regrets que provoqua une mort si prématurée[1], lorsqu'on parcourt les œuvres laissées par l'évêque de Vence. Indépendamment des poésies dont nous venons de parler, voici un livre du plus haut intérêt qui mériterait une nouvelle impression tant le sujet en est curieux et peu commun : *Discours à mes diocésains, touchant l'affliction qu'ils endurent des loups en leurs personnes et des vermisseaux en leurs figuiers*[2]. Guillaume Leblanc avait à peine pris possession du siége de Vence, qu'il trouva son diocèse ravagé par un double fléau : les loups et les vers. Les premiers avaient fait de nombreuses vic-

1. Charles de Saint-Sixt, évêque de Riez, fit paraître à cette époque : *Consolations sur le trépas de Guillaume Leblanc*. Aix, 1601, in-8°.

2. Lyon, 1598, et Paris, 1599.

times dans les villes, les seconds menaçaient de ruiner le pays qui tirait sa principale ressource de la culture du figuier. La panique et la désolation étaient si grandes que le nouvel évêque comprit qu'il devait intervenir pour donner des consolations d'abord, et pour tâcher de conjurer le mal ensuite. Appelant donc à son aide tous ses souvenirs, toutes les notes qu'il avait recueillies au cours de ses études, Leblanc se proposa de faire un historique succinct de tous les fléaux de même nature qui avaient désolé l'humanité, en indiquant les moyens employés dans tous les siècles pour les combattre. C'était assurément une entreprise hardie que de traiter un pareil sujet, et qui eût fait peut-être reculer tout autre que le jeune évêque de Vence. Mais les travaux toujours si pénibles de l'érudition ne l'épouvantaient nullement, et le succès de son livre lui prouva qu'il ne s'était point abusé sur ses forces.

Dès les premières pages on est quelque peu ébahi par le récit des ravages exercés dans tous les temps et tous les pays par les rongeurs ou les carnassiers de toute sorte. Tous ces monstres, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, sont passés en revue avec un brio toujours croissant d'érudition originale et pittoresque. Jamais on ne se serait douté que la terre eût été affligée par tant de myriades de sauterelles, de frelons, de lièvres, de lapins, de passereaux, de perdrix, de souris, de serpents et de lions. Et cependant il faut se rendre, car Leblanc cite aussitôt à la marge les auteurs dans lesquels il a puisé les faits qu'il raconte.

Il va sans dire que les loups ont une place à part dans cette galerie zoologique; et certes, ce n'est pas la moins intéressante. Que de pays nous traversons pour suivre ces fauves dans leurs pérégrinations à travers le monde! Que de moyens ingénieux pour les mettre en fuite, les tenir en échec ou les détruire! Pline, Strabon, Pausanias, Denys d'Halicarnasse (nous

en passons prudemment), tous les historiens, naturalistes, géographes de l'antiquité ou du moyen âge, viennent témoigner dans ce curieux procès intenté aux bêtes malfaisantes. Leblanc étudie ensuite les vermisseaux et en profite pour faire une dissertation sur la douceur de la figue. Pour donner une idée de cet ouvrage, nous allons reproduire le passage suivant qui, mieux que toute analyse, fait comprendre le genre et le style de l'auteur.

« Pline a dit que les figues sont nutritives et propres « à fortifier la personne. Aussi les lutteurs se nour- « rissaient anciennement de figues; mais Pythagoras « maître juré entre les lutteurs fut le premier qui les « accoutuma à la chair... Et aucuns ont écrit que la « figue a été la première et plus ancienne viande des « Athéniens, de laquelle ils vivaient au commencement « comme les Arcades du gland : et à cette occasion, « ils l'ont appelée ηγητερία, qui est à dire principauté, « comme étant leur première et principale viande. Et « non sans cause, un ancien poëte grec (Hipponax), a « préféré la figue à l'or pour l'entretien et la nourri- « ture de la famille. Voire encore les Grecs l'ont « appelée *sacrée,* non-seulement à cause du lieu où « elle naquit premièrement, mais à cause qu'elle était « la marque et le symbole de la vie pure, tranquille et « douce; voilà pourquoi ils ont appelés φιλοσύκης les « maîtres de la vie pure et paisible... Le figuier a « reconnu lui-même la douceur de son fruit en la « parole de Jonathan que nous avons en la Sainte « Ecriture, lorsque les arbres se voulaient constituer « un roi qui leur commandât, et qu'ils prièrent le « figuier de venir et d'accepter le royaume sur eux, « auxquels il répondit : « Puis-je délaisser ma dou- « ceur?... » Ce fruit était en tel prix à Athènes, que « les Athéniens firent une loi contre ceux qui le déro- « baient, par laquelle ils étaient punissables de mort

« comme le racontent Athenœus et Fœstus; et les « accusateurs de tels larrons furent appelés syco- « phantes, lequel mot a été depuis communiqué aux « calomniateurs. »

Près de deux cents ans après l'apparition des fléaux qui inspirèrent à Guillaume Leblanc l'idée d'écrire ce livre, un loup fameux, connu dans l'histoire, sous le nom de *Bête du Gévaudan,* épouvantait la France. A cette occasion, Mercier de Saint-Léger fit paraître dans les Mémoires de Trévoux une étude sur les *Discours à mes diocésains*. « Ce titre, disait-il, ne paraît « présenter rien de fort intéressant, mais bien différent « de la plupart de ceux qu'on publie aujourd'hui, l'ou- « vrage renferme plus de choses qu'il n'en promet. » La conclusion de cette étude est à retenir, car elle signale mieux que nous ne saurions le faire, les qualités comme les défauts de ce livre qui est malheureusement écrit comme tous ceux d'alors, dans un goût qui n'est plus celui de notre temps : « Ce que j'en ai « dit est plus que suffisant pour faire apprécier, et « pour forcer les critiques les plus difficiles à convenir « que si M. Leblanc ne fut guère éclairé du flambeau « de la critique, au moins était-il fort érudit, et sa- « vait-il bien tirer parti de son érudition dont on peut « encore profiter [1]. »

Nous ne nous étendons pas davantage sur l'œuvre littéraire de Guillaume Leblanc. Sans doute, il resterait encore beaucoup à dire à son sujet[2], mais ce que

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de France de Trévoux*, novembre 1765.

2. *Discours des parricides.* C'est le titre d'un ouvrage que fit paraître en 1606 un autre neveu de l'évêque de Vence. (Lyon, in-8°.) L'auteur y fait une étude très-approfondie des diverses législations chrétiennes et païennes sur le parricide, le fratricide, l'uxoricide, etc. Il examine ensuite au point de vue théologique certains cas particuliers dont la solution est très-délicate. Le principal caractère de cet ouvrage est également une érudition étonnante.

l'on vient de lire suffit pour attirer l'attention sur cette physionomie complexe, une des plus marquantes du seizième siècle, et qui mérite certainement d'être mise en relief dans une étude spéciale.

Les biographies que nous venons d'esquisser nous ont fait perdre de vue l'école de Sainte-Gemme. Mais écrire la vie des prélats célèbres qui en sont sortis, n'était-ce pas retracer, mieux que d'après des documents froids et incolores, l'histoire de cet établissement qui ne survécut pas, d'ailleurs, à la gloire de ses écoliers les plus distingués?

Les malheurs des temps, les préoccupations des évêques d'Albi devenus à la fin du seizième siècle gouverneurs militaires de notre pays, expliquent très-bien l'acte de cession que le cardinal Strozzi négocia en 1563 avec la ville. Certains pourront s'étonner qu'un évêque ait ainsi consenti à se priver d'un collége où il recrutait les prêtres de son diocèse. Mais on peut dire à sa décharge que l'esprit à cette époque n'était précisément pas à la scolastique. Les huguenots et les catholiques étaient en présence; les discussions théologiques se vidaient sur les champs de bataille au lieu de se vider dans les écoles, et l'on comprendra mieux par la suite qu'un prélat bouillant et belliqueux comme Strozzi ait préféré enrôler des hommes d'armes donnant de grands coups d'épée, que de timides et pacifiques clercs se battant à coup de mineures ou de majeures et ne connaissant d'autre arsenal que la Somme de saint Thomas ou la Logique d'Aristote.

CHAPITRE VII

LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME

L'Imprimerie et la Réforme; leur influence sur les écoles. — Les libraires; les chroniqueurs communaux. — L'abbé de Mouret, secrétaire du cardinal Strozzi. — Édit d'Orléans; procès avec le chapitre. — La guerre civile; charges de la communauté; lettre des consuls à l'évêque Julien de Médicis; état des esprits dans la ville d'Albi. — Prédications du P. Edmond Auger. — L'évêque Alphonse Delbène Ier; ses opinions; ses écrits. — La Ligue le tient éloigné du siége épiscopal. — Décadence des écoles. — Marian Langlois, régent. — Programmes d'études pour l'année 1607. — Négociations avec les Jésuites. — Antoine Rossignol. — Fin de l'enseignement communal. — Les testaments consulaires.

Lorsque l'école communale d'Albi fusionna, en 1563, avec l'école de Sainte-Gemme, deux immenses révolutions s'étaient opérées : la découverte de l'imprimerie et la Réforme religieuse.

De ces deux révolutions dont le Nord fut le foyer, la ville d'Albi comprit l'une sans trop en profiter et souffrit l'autre sans trop la comprendre; mais elle garda de toutes deux des traces si profondes qu'il nous est impossible de ne pas nous y arrêter. Nous allons donc étudier l'influence qu'elles exercèrent sur l'enseignement de nos écoles.

On sait avec quelles difficultés les maîtres et les écoliers du moyen âge se procuraient les auteurs nécessaires à leurs études. Il arrivait très-souvent qu'une école n'avait qu'un seul exemplaire qui servait à la dictée commune sur laquelle se faisaient les explications

et autres exercices. De là un surcroît de travail et une perte de temps considérables. Mais on s'estimait très-heureux de pouvoir connaître les classiques même à ces conditions. Les écoliers les plus favorisés étaient ceux qui, leurs études terminées, étaient autorisés à copier leur livre de prédilection. Les aspirants poëtes emportaient une copie des œuvres de Virgile et d'Horace; ceux qui se destinaient au barreau ou à la magistrature, les plaidoyers de Cicéron; chacun sollicitait l'honneur de conserver, autant comme un souvenir d'école que comme un enseignement dans la vie, un de ces écrits échappés presque par miracle à l'ignorance, au pillage ou aux incendies des siècles barbares.

C'est dans les cloîtres qu'il fallut aller chercher les épaves de l'esprit humain. De là sortirent, en effet, lorsque des jours meilleurs furent venus, les doctes ouvrages et les sublimes leçons légués par l'antiquité grecque et latine. Toutes ces richesses avaient été entassées dans les abbayes comme dans autant d'arches saintes, qui portaient à travers les déluges d'ignorance des siècles barbares l'immortel aliment de l'esprit humain.

La ville d'Albi, pour les raisons que l'on connaît déja, fut de bonne heure soumise à l'influence cléricale, c'est-à-dire à la plus bienfaisante pour les lettres. Les religieux de l'abbaye de Saint-Salvi, comme ceux des autres couvents qui s'établirent plus tard chez nous, n'avaient aucune raison particulière de se soustraire aux travaux de copistes recommandés et même obligatoires partout ailleurs au moyen âge. Tantôt, c'est le prêtre Perpétue qui transcrit une collection de canons, tantôt un autre qui copie des sujets historiques et scientifiques; puis, c'est Bernard de Castanet qui fait exécuter à Albi un magnifique missel avec miniatures. On pourrait multiplier les preuves; mais celles-là suf-

fisent pour établir que depuis les temps mérovingiens au moins, il y a eu dans notre cité des copistes très-versés dans l'art de la calligraphie et de l'enluminure.

Il est donc probable que dès le principe les manuscrits à l'usage des écoles sortirent de nos couvents. Toutefois, il est bon de remarquer que ces travaux, si simples en apparence, étaient payés fort cher et qu'il fallait même solliciter longtemps avant de pouvoir les obtenir.

Les manuscrits exempts de fautes et réputés classiques étaient, en effet, fort rares et presque inaccessibles aux bourses modestes. D'ailleurs, on vient de le voir, un seul suffisait à la rigueur, parce que les écoliers étaient habitués de bonne heure à lire les leçons et à suivre les cours sur les copies que les maîtres dictaient à l'avance[1]. De cette nécessité même dans laquelle on se trouvait alors de transcrire les œuvres des anciens, naquit une foule d'industries dont on retrouve la trace jusque dans les comptes de la communauté albigeoise. C'est ainsi que dans un des chapitres précédents, on a pu constater que les registres de nos archives avaient été plusieurs fois reliés par des écoliers.

La découverte de l'imprimerie ruina ces petites industries en même temps qu'elle épargna aux maîtres et aux disciples un temps précieux. Les manuscrits tombèrent bientôt en défaveur; au seizième siècle, les livres imprimés, sans abonder encore dans notre pays, étaient assez répandus. Ce fut naturellement le point de départ d'une nouvelle ère pour l'enseignement. Les programmes scolaires furent considérablement augmentés par suite de l'adjonction de certaines sciences comme l'histoire naturelle, les mathématiques, la

1. Les maîtres avaient toujours un certain nombre de livres. Une fois les consuls accordent une indemnité à un régent qui, admis au concours, demandait à aller les prendre.

géographie, que l'on ignorait ou que l'on connaissait imparfaitement dans les petites écoles. La langue grecque, qui faisait les délices de quelques érudits, fut étudiée un peu partout. Déjà, on l'a vue figurer dans le programme de 1543, et on sait notamment que Pierre Gilles en avait fait sa langue de prédilection.

Un fait qui a bien son importance, c'est l'arrivée des premiers libraires dans notre ville. Le cadastre de 1525 porte le nom de Philippe Donnadieu, libraire au Puech-Amadenc, quartier des écoles. A la même époque, Fardelet, libraire d'Aurillac, avait une succursale à Albi. En 1535, il est question à diverses reprises dans les actes de la communauté d'un certain Ricart, libraire. Quelques années après, c'est lui qui relie les registres consulaires avec un art parfait, comme il est facile de s'en convaincre par les cartons qui portent ses initiales au milieu d'arabesques délicatement dessinées. Un peu plus tard, Pierre de Samoz et Pierrot de Saint-Amour exercent la même profession. Sans croire qu'aucun d'eux ait fait fortune dans notre petite cité, il est permis de penser qu'ils n'y mouraient pas de faim. Le temps est, en effet, aux études fiévreuses, surtout aux études théologiques. Avant d'en venir aux mains, catholiques et huguenots semblent vouloir aiguiser leurs arguments, sauf à aiguiser ensuite leurs épées. Les livres de la nouvelle religion réformée sont activement répandus dans tout le pays, en attendant que les évangélistes viennent les commenter et les expliquer. La révolte n'est encore que dans les esprits; elle sera bientôt dans la rue [1].

1. « Tous les marchands et bourgeois étant parents et alliés qui faisoient « état de safran, pastel et autres marchandises, et qui à cette occasion « alloient en Flandres demeurer en plusieurs villes, même en Anvers, au « retour apportoient de là quantité de livres hérétiques étant peints et « surdorés, comme de Bibles, vieux et nouveau Testament, pseaumes de

S'il faut en croire nos annales communales, c'est surtout en 1560 que les huguenots devinrent entreprenants. Le bon chroniqueur le constate avec regret. Comme un de ses prédécesseurs, il estime que les événements sont assez graves, assez solennels pour être racontés dans la langue des dieux :

« Jamais n'y eut si grande occasion
D'enregistrer les cas ou faictz nouveaux...
Comme à présent, de la sédition
Despuys deux ans qu'on faict les hugonneaux,
Nous avons veu grande guerre civile !... »

Un peu plus loin il s'échauffe à la vue des progrès de la sédition :

« Ce grand malheur venu soudainement
Comme un torrent par tous païs de France,
Partout passant n'a laissé seulement
Un vilaigeot ou n'ayt dressé sa lance... »

Cette chronique est curieuse à consulter à plus d'un titre. On y constate en maints endroits la touche d'un esprit fin et cultivé, connaissant à fond les hommes et les choses du temps, parlant avec facilité la langue poétique. On se demande même si elle n'émane pas d'un des deux secrétaires du cardinal Strozzi, de Mouret en particulier, dont l'auteur anonyme déjà cité nous a laissé un portrait si séduisant : « Le cardinal avoit deux « pages, surtout d'heureuse mémoire M. de Mouret, « alors jeune homme qui signait pour luy tous actes, « car le S^r^ cardinal avoit les doigts de la main droite

« Marot et de Bèze, livres de prières, chansons spirituelles et autres tels « livres, tous sentant le fagot... A la vérité, on auroit veu noircir cette « pauvre *Ville Blanche*, si Dieu n'en eût eu pitié... » (*Relation des troubles et guerres civiles advenues dans le diocèze d'Alby, de* 1561 *à* 1687. — *Revue du département du Tarn*, 1878.)

« accrochés qu'à peine pouvoit-il signer. M. de Fabry « estoit son secrétaire français; et ledit Sr de Mou- « ret..... écrivoit fort bien en toute façon de lettre « financière et italienne et avoit en luy de belles qua- « lités : il jouoit bien du luth et de l'espinette, bon « musicien, avoit belle voix, alloit bien à cheval et « m'a eu dit luy-même, avant qu'il mourust, avoir fait « deux mille postes. *Il avoit fort bel bel esprit fort « ingénieux et bon poète françois,* homme doux et « paisible. Monseigneur le comte d'Aubijoux le voulut « pour maître de ses enfants, luy donnant cent écus « de gages par an, car il estoit bien instruit ès lettres « latines et aux histoires sacrées et prophanes; estant « là, il fut fait prêtre et doyen de Burlat, de là, grand « prévôt de Saint-Salvy, et après, grand archidiacre « de Sainte-Cécile et protonotaire du Saint-Siége. « Allant en 1600 au grand jubilé de Rome, il en revint « avec M. de Bonsy, qui estoit grand aumosnier de la « Reyne, et M. de Mouret, aumosnier pour quartier, « tellement qu'ils revinrent d'Italie accompagnant la- « dite Reyne Marie de Médicis, et M. de Mouret ser- « voit son quartier, lorsque nostre bon Roy Louis le « Juste nacquit, et pendant que la Reyne estoit en tra- « vail d'enfant, il se mit à genoux et fit faire de mesme « aux serviteurs pour prier Dieu et implorer son « assistance [1]. »

Il est possible que Fabry ou Mouret aient travaillé à cette chronique, qui n'est pas en tout cas l'œuvre d'un poëte de circonstance, mais plutôt celle d'un poëte récidiviste, commettant souvent des vers et les faisant même avec cette aisance que l'habitude seule peut donner. Malheureusement, cet exemple n'est pas suivi et on doit le regretter. A partir de cette époque, nos

1. *Relation des troubles et guerres civiles advenues dans le diocèze d'Alby*, idem.

registres consulaires ne contiennent plus aucun de ces vers, rudes et barbares à la vérité, mais saupoudrés de sel gaulois et d'une saveur toute particulière.

Aussi bien le temps est proche où la poésie sera négligée comme la prose. Parmi tous les malheurs provoqués par la guerre civile, on peut mettre en première ligne l'arrêt momentané de ce merveilleux essor intellectuel qui avait signalé les débuts de la Renaissance. De toutes parts on abandonna les livres pour courir aux armes. A ce point de vue, la Réforme fut désastreuse pour nos écoles.

Nos pères étaient sincèrement attachés à la foi romaine. Obligés de veiller sans cesse à la défense de leur ville et de solder pendant de longues années des compagnies d'hommes d'armes, les consuls se ruinèrent presque à cette besogne et durent porter sur d'autres points leur inquiète sollicitude. Enfin, le désarroi dans leurs finances fut bientôt si grand qu'ils songèrent, pour se débarrasser d'un poids désormais trop lourd, à réunir l'école communale à l'école de Sainte-Gemme (1563).

Justement, les États d'Orléans venaient de rendre un édit aux termes duquel les cathédrales étaient tenues de pourvoir à l'entretien d'une école. C'est sur cette ordonnance que les consuls basèrent leurs négociations auprès du cardinal Strozzi, alors évêque d'Albi, lequel ne demandait pas mieux, d'ailleurs, que de céder à la ville le collége de Sainte-Gemme, à la condition, toutefois, qu'à partir de ce moment il en serait complétement déchargé (19 juin 1563). Il donna même cent écus d'or pour faire des réparations urgentes. Ce marché parut tout d'abord avantageux et on l'accepta; mais on ne tarda pas à regretter de l'avoir conclu. L'école de Sainte-Gemme fournit, en effet, un matériel assez considérable et quelques petits revenus; mais restait toujours la grosse question d'entretien que

les finances municipales de plus en plus embarrassées, ne pouvaient parvenir à résoudre.

Il est vrai que le traité ne visait pas le chapitre, lequel pouvait être à tout moment mis en demeure de se conformer aux prescriptons de l'édit d'Orléans, c'est-à-dire d'affecter les revenus d'une prébende à l'entretien de l'école. Sans doute, on pouvait objecter que le cardinal Strozzi, en renonçant à la propriété du collége de Sainte-Gemme, avait fait une libéralité dont il fallait tenir compte. Mais outre que le temps n'était pas précisément aux concessions, la communauté et le chapitre étaient deux vieux ennemis qui ne s'épargnaient pas. Depuis des siècles, et à tout propos, d'un côté comme de l'autre, on avait échangé tant de cartels, on s'était traîné devant tant de juridictions, qu'il était devenu presque impossible aux deux parties d'arriver à une transaction quelconque. Interprétant l'édit d'Orléans à la lettre et dans son sens le plus rigoureux, les consuls sommèrent le chapitre d'avoir à payer à la ville les revenus de la prébende préceptoriale. Les chanoines ne firent pas attendre longtemps leur réponse : ils refusèrent de s'exécuter. Alors commença un long procès dont il serait trop long de raconter les incidents car il dura plus de quarante ans. C'était la durée moyenne de beaucoup de procès à cette époque, et la longueur de celui-ci n'eût étonné personne, si des raisons particulières n'en avaient fait vivement désirer la solution. En effet, la prébende refusée, c'était, par les temps mauvais que l'on traversait, l'avenir des écoles compromis, l'éclat de l'enseignement amoindri, peut-être même l'interruption prochaine des cours. Mais comment parer à ces dangers ? Les finances sont dans un état déplorable, la guerre civile désole le pays et l'on commence à désespérer de voir la fin de ces calamités, tant il y a de divisions et de haines dans le cœur des hommes de

ce temps. En attendant, ce sont tous les jours de nouvelles dépenses et le chiffre des dettes de la communauté grossit à vue d'œil [1].

Pour bien comprendre les soucis et les charges de la ville à cette époque, il faut avoir parcouru les archives année par année. Non-seulement on y lit le récit des difficultés qu'il y avait à assurer le service des écoles et le recrutement des professeurs, mais encore l'expression fidèle des sentiments et des aspirations de nos pères pendant la crise religieuse et politique que traversait la France. Nous l'avons dit, la Réforme n'avait pas poussé de profondes racines dans notre sol. Si nous ajoutons foi à certains manuscrits [2], les conversions au luthéranisme furent peu nombreuses dans notre ville. Quelques nobles, poussés par l'instinct belliqueux, un certain nombre de bourgeois qui avaient étudié à Toulouse sous Coras, des prêtres qui par leur ignorance ou leur inconduite avaient beaucoup à se reprocher, se lancèrent dans le mouvement; la masse du peuple était restée indifférente aux prêches des ministres protestants. Mais cette indifférence se changea bientôt en hostilité flagrante lorsque les catholiques et les huguenots en vinrent aux mains. Les Albigeois ne virent, en effet, qu'une chose : c'est que par suite de

1. On peut résumer en quelques lignes les divers incidents de ce procès. Un premier arrêt du Parlement de Toulouse, du 2 octobre 1563, avait condamné le chapitre à payer aux consuls les revenus d'une prébende. Il fut momentanément exécuté. C'est, du moins, ce que semble prouver la nomination, comme régent des écoles, de Jean Dufrain, docteur de l'Université de Cahors, dans une assemblée où siégent l'évêque, le chapitre et les consuls (octobre 1564). Mais le lendemain même, le chapitre soulève d'autres difficultés. Il veut payer les revenus de la prébende en nature au lieu de les payer en espèces. Arrêts du Parlement, lettres royales se succèdent jusqu'en 1608, époque où le procès est définitivement vidé. Le chapitre s'exécute alors et paie régulièrement entre les mains du trésorier de la ville la somme de 600 livres indiquée par l'arrêt du Parlement de Toulouse. (V. Archives communales, série GG.)

2. V. Archives de la Préfecture du Tarn.

ces divisions religieuses, ils se trouvaient dépossédés de leur tranquillité habituelle, grevés d'impôts énormes et menacés dans leur propre existence. Or, comme ils n'avaient aucune envie d'embrasser les idées qui provoquaient tant de tempêtes et de bouleversements, ils s'en prirent aux novateurs et leur firent une guerre acharnée.

Déjà le cardinal Strozzi, que les protestants appelaient la *Vache rouge,* avait lutté avec l'intrépidité d'un capitaine et l'habileté d'un diplomate contre les premières tentatives des religionnaires dans le diocèse. Ses succès furent même si rapides, si éclatants, qu'ils lui attirèrent les félicitations de sa cousine Catherine de Médicis. Rodolphe, qui lui succéda, fut moins entreprenant quoique aussi dévoué à la cause catholique. Mais à la mort de ce dernier, survenue en 1574, l'évêque Julien de Médicis mit tant de lenteur à venir occuper le siége épiscopal, que le parti protestant regagna presque tout le terrain qu'il avait perdu. La ville d'Albi luttait donc seule pour la foi romaine au milieu d'un pays ennemi, sillonné dans tous les sens par des bandes armées qui se faisaient comme un jeu de piller et de massacrer.

Dans des circonstances aussi critiques, ce qu'il fallait surtout aux catholiques de notre cité, c'était un chef, et puisque la guerre était surtout religieuse, ce chef n'était autre que l'évêque. Aussi les consuls écrivent-ils à Julien de Médicis, alors à Rome, pour le supplier de venir. Dans cette lettre, ils lui exposent que les protestants veulent établir leur culte dans sa ville épiscopale, que la guerre civile est dans tout le diocèse et que sa présence est absolument nécessaire. Ils le conjurent en finissant d'*avoir pitié de son tant dénué troupeau et de ses pauvres sujets*[1].

1. Archives communales, série AA.

L'évêque, retenu à Rome par des affaires de famille, répondit qu'il ne pouvait encore venir et se borna à recommander aux consuls de faire bonne garde. La recommandation était superflue. Le peuple, à bout de ressources, était dans un état d'excitation extrême qui se réflète dans toutes les délibérations de la communauté. On répare les murailles, on double la garnison, on ne confie la garde des postes qu'à des catholiques éprouvés. Le soir on allume un grand flambeau sur la tour de la cathédrale; la crainte est parfois si grande, que les habitants veillent toute la nuit, et que sans la moindre entente, mais comme par l'effet du hasard, toutes les fenêtres restent éclairées jusqu'à l'aube. Les archives de la ville et du Castelviel constatent ce fait extraordinaire qui dépeint suffisamment les angoisses de nos pères pendant cette période lamentable de notre histoire.

Ainsi, les consuls faisaient tout pour enlever aux protestants la moindre illusion sur leurs intentions. Ce flambeau, qui pendant les nuits du seizième siècle brillait au front de la cité albigeoise, n'était-il pas, en effet, comme le gage le plus assuré et l'emblème le plus touchant de cette fidélité à la foi romaine que rien ne lassait et qui se tenait toujours en éveil[1]?

1. Relevons au hasard dans nos archives quelques témoignages de cette foi inébranlable : En 1561, les registres font mention de prêts faits à la maison commune « pour la défense de la honeur de Dieu, son esglise « catholique romaine, et du Roy notre sire, et de la ville. » (Archives communales, série GG, 463.)

En 1568, travaux aux fortifications « pour résister aux forces et inva- « sions des ennemys de notre foy crestienne catholique romaine. » (*Ibid.*, 467.)

En 1574, états mensuels dressés pour la solde des soldats entretenus par la ville « pour soustenir la querelle de Dieu et du Roy contre ses ennemis « et pour la garde de ladite ville, etc. » (*Ibid.*, série EE, 45.)

A cette époque, les consuls se réunissaient deux fois par jour dans un appartement retiré de l'hôtel de ville; de là, le nom de réunions de la *Chambrette.* — Un détail assez piquant : on condamne à l'amende un consul qui avait *mieux aimé jouer aux cartes que de venir au conseil.*

A lutter ainsi, on recueille plus d'honneur que de bien-être, plus de gloire que de repos. Les consuls ne pouvaient se le dissimuler; ils le savaient même si bien, que les complications qui survenaient d'heure en heure n'avaient d'autre résultat que de raviver leur courage. D'ailleurs, n'étaient-ils point soutenus par l'immense majorité de la population? Or, c'était une règle de droit communal, un principe auquel on n'avait jamais dérogé, que le corps consulaire était avant tout le mandataire fidèle et scrupuleux des volontés de la cité. On ne s'expliquerait pas autrement une résistance aussi longue, si derrière les consuls qui administraient, le peuple n'avait formellement exprimé ses sentiments. Et de ces sentiments, la population n'en faisait pas un mystère; elle les manifestait au contraire en toute occasion. C'est ainsi qu'un jour, des protestants de la suite du maréchal de Montmorency ayant voulu établir un temple dans une maison de la ville, le peuple se rua sur cette maison et la démolit de fond en comble[1]. Nous ne discutons pas, nous constatons.

Telle était la situation politique de la ville d'Albi à la fin du seizième siècle, et si nous l'avons si longuement exposée, c'est parce qu'il était nécessaire de montrer que les écoles, au milieu d'une lutte pareille, devaient fatalement péricliter. D'un côté, la tension excessive des esprits, de l'autre, le mauvais état des finances, le procès avec le chapitre, la garde continuelle aux remparts, les réquisitions militaires, les dangers que l'on court, l'effroi que l'on ressent, tout contribue à attirer sur d'autres points la vigilance et les efforts de la communauté. Si l'on ajoute à toutes ces causes de perturbation les visites fréquentes de la peste, de cette terrible *bossa,* comme on l'appelait à Albi[2], on

1. Archives communales, série BB.

2. On ne lira peut-être pas sans une certaine curiosité la liste des médi-

conviendra que rien ne manque aux malheurs publics ; tous les agents les plus actifs de dissolution morale et matérielle, toutes les laideurs, toutes les misères humaines semblent s'être donnés rendez-vous dans notre cité, sur laquelle plane comme un immense voile de deuil.

Au milieu de ces épreuves, l'enseignement subit des fluctuations sans nombre, les cours ne sont plus suivis avec régularité; quelquefois même ils sont interrompus. Cet état de choses inquiète les consuls; mais quel est le moyen d'y remédier ? Un moment, en 1571, ils espèrent en finir avec la question des écoles. Cette année, un jésuite fameux dont nous aurons occasion de parler plus loin, le P. Edmond Auger, vint prêcher à Albi. Il suffit d'avoir lu l'histoire de la Ligue pour comprendre qu'il n'eut pas de peine à fasciner une population qui ne demandait qu'à être encouragée dans ses sentiments catholiques. Le succès du P. Auger fut énorme. A cette occasion, les consuls adressèrent à l'évêque Rodolphe une longue supplique dans laquelle on lit les passages suivants : « *Mon Seigneur, sentant poignante l'opportunité et occasion de saluer Votre Seigneurie en notre nouveau consulat, nous avons bien voulu vous avertir comment ces jours passés le R. Edmond Auger, jésuite, en passant par ici nous a consolés par la prédication et laissés sous la bonne odeur de la bonne vie et savoir de ceux de sa religion.* » Ils rappellent ensuite à l'évêque que le cardinal Strozzi avait eu la pensée d'établir les jésuites

caments employés à différentes époques pour combattre la peste. C'est de la médecine rétrospective, si l'on veut, mais par cela même très-inoffensive. Voici donc quelques noms avec l'orthographe d'alors : *galbanon, eaux cordiales, diachylon, mithridate, encens, borax, benjoin, genièvre, huile de scorpion de Mathiole* (!), *onguent basilicum, dessiccatif rouge, thériaque, pierres caustiques, diachilum magnum, unguentum aureum, emplâtre de Paracelse*, etc. Nous ne pouvons nommer tous ces médicaments; nous en passons et des plus mauvais probablement. (V. *Inventaire sommaire des archives d'Albi*, passim.)

dans notre ville : « *Le Révérendissime cardinal, votre oncle, avait jà commencé, estant notre prélat, de planter içi une pepinyère de leur compagnie.* » Les consuls ajoutent qu'ils ont sondé le P. Auger, et qu'il résulte de tous les renseignements pris que l'évêque seul peut mener à bonne fin les négociations avec les Jésuites. En terminant, ils insistent sur l'opportunité d'une pareille mesure : ..... « *Vu la malice du temps auquel nous sommes, environnés de plusieurs villes infectées de cette pestiférée hérésie, laquelle sera difficile arracher, si ce n'est par bonne continuation et sainte doctrine d'écoles, pour lesquelles sommes annuellement en peine de découvrir régents, et qui seraient bien nécessaires à cette jeunesse si ébranlée et corrompue en bonnes mœurs*[1]. »

Ce projet n'eut pas de suites, du moins pour le moment. La principale difficulté était de trouver de l'argent, et le procès avec le chapitre menaçait de durer éternellement. D'ailleurs, la *pestiférée hérésie,* comme l'appelaient les consuls, s'acharnait après la ville d'Albi. Elle attisait sans cesse à l'intérieur les souvenirs de la vieille hérésie albigeoise et provoquait les citoyens à une seconde révolte contre l'Église romaine. De son côté, la Ligue redoublait d'efforts et de surveillance; les huguenots avaient beau se réunir dans les endroits les plus ténébreux, dans les gorges de Verdusse, par exemple, chez le teinturier Lavaspre, pour y chanter les psaumes français de Clément Marot, le lendemain, l'évêque ou les consuls étaient renseignés et l'enquête commençait. Qui le croirait? En 1579, on chasse les maîtres d'école comme suspects, et on écrit à Toulouse pour en avoir d'autres.

Ce n'est pas une des moindres curiosités de notre histoire locale que de voir l'acharnement avec lequel

1. Archives communales, série GG.

les descendants des hérétiques albigeois se défendent contre les entreprises des huguenots. La ville prend l'aspect d'un véritable arsenal; la milice bourgeoise ne suffisant plus, des compagnies de cavaliers y tiennent garnison, remplissant les rues, les carrefours, les places d'un tumulte, d'une confusion inexprimables. Chaque jour, de nouveaux détachements arrivent; l'hôtel des *Trois Rois,* celui de la *Croix d'Or,* regorgent de gentilshommes qui s'y installent tranquillement et y mènent joyeuse vie, aux frais de la communauté, bien entendu. Les consuls ferment les yeux et passent outre; ils sont poussés et soutenus par une population que le malheur a rendue insensible à tout autre sentiment que celui de l'honneur. Qu'importent les souffrances, les luttes sanglantes, la mort même, pourvu que la Ligue triomphe, que la Ligue règne? Jusqu'à la fin, le dernier mot de cet effort surhumain sera : Catholiques avant tout! L'excitation est telle, que l'évêque Delbène, soupçonné de modération, attendra longtemps avant de prendre en personne possession de son siége et qu'il sera obligé d'y envoyer un procureur. La faction toute puissante des Guises occupe le château de la Berbie et ne veut le céder qu'à une de ses créatures.

C'était plus qu'une erreur, c'était une faute. Alphonse Delbène avait, au contraire, toutes les qualités voulues pour faire un excellent évêque et un parfait administrateur. Élevé dans un milieu savant et poli par un père illustre qui jouissait en Italie d'une grande réputation poétique, il s'était familiarisé de bonne heure avec les œuvres des anciens et des modernes.

Delbène, second cygne après le Florentin [1]...

1. Bartholomeo Delbène entretenait une correspondance suivie avec Ronsard. Il lui avait même envoyé une ode en italien qui figure dans les œuvres complètes de ce dernier. C'est à cette ode que Ronsard répond par par l'élégie XXXIIIe. (Voir édition Prosper Blanchemain.)

C'est ainsi que Ronsard saluait la gloire de Bartholomeo Delbène le père. En 1565, il dédiait au fils, c'est-à-dire au futur évêque d'Albi, son *Art poétique* qui est bien certainement un des documents littéraires les plus curieux du seizième siècle.

« Tu converseras doucement et honestement avec « les poëtes de ton temps; tu honoreras les plus vieux « comme tes pères, tes pareils comme tes frères, les « moindres comme tes enfants, et leur communiqueras « tes écrits; car tu ne dois jamais rien mettre en « lumière qui n'ait premièrement esté veu et reveu de « tes amis que tu estimeras les plus experts en ce « mestier, afin que par telles conjonctions et fami- « liaritez d'esprits avec que les lettres et la bonne « nature que tu as, tu puisses facilement parvenir au « comble de tout honneur, ayant pour exemple domes- « tique les vertus de ton père, qui non-seulement a « surpassé en sa langue italienne les plus estimés de « ce temps, mais encore fait la victoire douteuse entre « lui et ceux qui escrivent aujourd'huy le plus pure- « ment et doctement au vieil langage romain. Or, « pour ce que tu as déja la cognoissance de la langue « grecque et latine, et qu'il ne te reste plus que la « françoise, laquelle te doit être d'autant plus recom- « mandée qu'elle t'est maternelle, je te diray en peu « de parolles ce qui semble le plus expédient, et sans « t'esgarer par longues et fascheuses forests, je te « meneray tout droict par le sentier que j'auray « cogneu le plus court, afin qu'aisément tu regagnes « ceux qui s'estants les premiers mis au chemin, te « pourraient avoir aucunement devancé[1]..... »

La dédicace seule de l'*Art poétique*, à une époque ou le chef de la Pléiade régnait sans conteste sur le Parnasse français, eût suffi à recommander le nom

1. V. Œuvres complètes de Ronsard, *Art poétique*.

d'Alphonse Delbène au monde savant. Mais le jeune protégé de Ronsard fit mieux qu'éveiller les sympathies des lettrés, il les justifia. Après avoir étudié sous Cujas et pris le grade de docteur, il fut pourvu de l'abbaye de Hautecombe, puis nommé historiographe et sénateur de Savoie. Tout occupé qu'il était par ces hautes fonctions, il ne négligeait point cependant de maintenir au dehors l'éclat de son nom. C'est ainsi que pour répondre sans doute aux conseils de Ronsard, il composa quelques pièces de vers en l'honneur de Turnèbe, un des fondateurs de l'Université de France[1]. Mais, soit que la muse française ne lui fût pas assez propice, soit qu'il se sentit attiré d'un autre côté, nous le voyons tourner de bonne heure son esprit vers l'étude de l'histoire. Les ouvrages qu'il fit paraître alors sont assez curieux pour fixer un moment l'attention. A vrai dire, Delbène n'est pas un historien, mais plutôt un polémiste, — si ce mot peut convenir à cette époque, — qui condense un sujet et le présente sous une forme claire, incisive et entraînante. La Réforme a tout remis en question, les pouvoirs religieux comme les pouvoirs publics; c'est contre ces doctrines qui sapent non-seulement l'église romaine, mais encore les monarchies que le juriste distingué, le disciple de Cujas, s'inscrit en faux[2]. Tous ces traités fort

1. On lit ces vers dans le *Tombeau d'Adrien Turnèbe*, Paris, 1565.

2. Nous citerons notamment : 1° *De principatu Sabaudiæ et vera ducum origine a Saxoniæ principibus simulque regum Galliæ, e stirpe Hugonis Capeti deducta*, 1581. — 2° *De gente ac familiæ Hugonis Capeti origine, justo que progressu ad dignitatem regiam*, 1595. — 3° *De regno Burgondiæ transjuranæ et Arelatis*, 1602. — Les bibliothèques de Paris, Turin et Genève, possèdent de nombreux manuscrits du même auteur, entre autres, un poëme historique à la gloire de la maison de Savoie, intitulé l'*Amédeide*. — La bibliothèque d'Albi en possède plusieurs. Un, en particulier, *Tractatus de gente ac familiâ marchionum Gothiæ*, où on lit la dédicace suivante à M. de Verdun, sénéchal de Toulouse : « Sachez que je me livre avec une activité sans égale à la recherche de nos antiquités... Je travaille en ce moment à l'histoire des Albigeois et j'ai l'intention de la

oubliés depuis, avaient alors ce que nous appelons l'actualité; ils avaient ce genre de mérite fort apprécié aux époques de luttes et d'antagonisme de redresser les erreurs intéressées de certains partis, comme aussi de donner du cœur aux hésitants ou aux timides. C'est là précisément ce qui valut à Delbène une réputation considérable dans le monde politique. S'il éprouva donc des difficultés pour prendre possession de son siége épiscopal, on ne saurait en induire qu'il appartint aux idées nouvelles. Loin de là, et nos consuls ne tardèrent pas à s'en convaincre. Lorsqu'ils lui écrivirent, presque au lendemain de sa nomination, au sujet de cette question toujours pendante de l'enseignement, ils reçurent de lui une réponse qui contenait une profession de foi de nature à satisfaire les plus exigeants. « J'ai reçu, disait-il, deux lettres toutes d'une même « teneur, par lesquelles je cognois le désir que vous « avez qu'il y ayt un collége de jésuites en la ville « d'Albi. Lequel désir est sy bon et sy louable que ce « serait impiété à moy de ne l'aider et favoriser. « Lequel aussi j'ai toujours eu depuis qu'il a plu à « Dieu moy constituer votre pasteur, sachant très- « bien le grand profit et utilité que cette compaignie « rapporte à la religion catholique, apostolique et « romaine, et à l'extirpation des hérésies, et qu'il n'y « a meilleur moyen d'empêcher que la peste de l'hé- « résie ne pullule dans les villes que de bien endoc- « triner la jeunesse aux bonnes mœurs et bonne doc- « trine comme ont accoustumé de faire ceux de cette « Compaignie...» La conclusion de cette lettre est qu'il offre une rente annuelle de 1,200 livres pour l'établissement du collége.

Malheureusement, d'après tous les calculs même les

publier sous vos auspices, si ma santé chancelante me le permet. » Malheureusement, il ne reste rien de cette histoire. Citons enfin *Sacræ historiæ summa*, dédié au cardinal Aldobrandini.

plus optimistes, la somme proposée était insuffisante, et les consuls furent obligés d'avoir de nouveau recours à ces expédients qui, au fond, achevaient de ruiner l'enseignement. C'est à peine si dans nos registres communaux de la fin du seizième siècle on mentionne les écoles; on le fait cependant de temps à autre, mais dans des termes si laconiques, qu'on saisit tout de suite l'embarras et les soucis de l'administration. Il se passe alors ce qui s'est passé bien souvent dans des situations semblables. Tout d'abord, les régents viennent assez nombreux au concours, mais quand ils se présentent pour toucher leurs gages, ils trouvent les caisses de la communauté absolument vides, ou bien ils ne reçoivent que des fractions dérisoires de traitement. Les plus patients attendent, les plus pressés s'en vont avant même l'expiration du bail; d'autres intentent un procès à la ville. Le pire de tout, c'est le bruit qui se répand jusque dans les Universités voisines de Cahors et de Toulouse que les consuls d'Albi ne font plus honneur à leurs engagements. Dès lors, le concours annuel n'est plus suivi que par des candidats insuffisants; encore un peu, et on les supprimera. En vain, pour démentir ces rumeurs qui ne sont pas tout à fait sans consistance, recueille-t-on vers la Saint-Luc tout l'argent dont on peut disposer pour faire *montre* et attirer les amateurs. Les pédagogues n'ont pas l'âme si naïve qu'ils puissent se laisser tromper par la vue des espèces. Il faut encore les toucher, car voir n'est pas avoir, et tous les candidats à la régence, même les plus nuls, sont à la hauteur de ce simple raisonnement. On dirait qu'ils se rappellent subitement tous les sophismes qui proviennent des illusions des sens et qu'ils n'ont retenu que cela de leurs études.

Passons sur ces scènes qui prêtent un peu à rire vues de loin, mais qui devaient être poignantes pour

nos bons consuls. Voici une ère plus féconde. On comprend que le bon roi Henri aimait trop son peuple pour se désintéresser d'une question vitale comme l'enseignement. Il chargea donc une commission de rechercher le meilleur système pour reconstituer les études et reprendre le mouvement interrompu par la Réforme. Des travaux de cette commission sortirent les nouveaux statuts de l'Université qui furent solennellement promulgués aux Mathurins (1600).

Cet heureux événement eut son contre-coup en province, à Albi notamment, ou Delbène enfin installé dans son palais épiscopal[1] s'employait avec activité à réparer les maux de la guerre civile et à gagner les esprits les plus prévenus, à force de générosité et de douceur. De son côté, la communauté enhardie par la sollicitude royale faisait de nouveaux efforts pour réorganiser les écoles, lorsqu'intervint l'arrêt définitif qui condamnait le chapitre à payer les revenus de la prébende préceptoriale. C'était tout ce qu'il fallait pour assurer l'exécution des améliorations projetées; aussi fut-on leste en besogne. En 1607, Marian Langlois, docteur en droit de l'Université de Cahors, est nommé à la régence; il renouvelle complétement le programme des études et obtient bientôt des résultats inespérés. Nos archives contiennent deux catalogues[2] imprimés des livres qui sont lus dans les classes le matin et

1. Delbène prit définitivement possession de son siége épiscopal à la fin de l'année 1598. Le jour de son entrée à Albi, le consul Revellat lui dit au nom des consuls : « Assez certifiés de l'inclination que ledit évêque a à « toutes vertus, et combien il aime et honore les lettres, ils osent se pro- « mettre la fondation d'un bon collége qui rendra capable la jeunesse de « servir Dieu et le public, les uns en l'exercice des divins et saints mys- « tères, et les autres en la justice et avancement de la République. »

2. Ces deux catalogues sont faits pour les années 1607 et 1608. « *Catalogus librorum quos explicare incipient professores albienses, idibus aprilis a Christo nato*, 1607. » (V. Archives communales, série GG). Ces deux catalogues sont signés : Langlois *primarius Collegii Albiensis*. Ils ont été imprimés à Castres.

le soir. En tête paraît une adresse aux jeunes gens pour les stimuler au travail : *Schola Albiensis studiosæ litterarum juventuti.* C'est une invite pressante rédigée dans un latin élégant, un peu trop fleuri peut-être, mais bien fait pour enflammer l'imagination des jeunes poètes et rhétoriciens. Le morceau est assez curieux pour que nous en reproduisions quelques passages : *Pergite (juvenes optimi), ite ex hybernaculis,*

« Annus ab exortu cum floriferum referat ver. »

Hyemen egistis in opere ac labore, nivibus pruinisque obruti, sub pellibus durastis : Serenata jam cœli facie, tellus quæ nuper in viduitate squallida, cultu splendidiore nitens, spirantibus favoniis sinu fecundo conceptos flores, impletis justæ fœturæ temporibus enititur.....

Vient ensuite un appel à une croisade formidable contre l'ignorance, ce monstre affreux qu'il s'agit de pourchasser et d'anéantir :

Ignorantia... quam insolenter exultantem, sævientem, ausurentem coercete, reprimite, opprimite ; ut victores redeuntes domum, spoliis superbis, quicquid calcaveritis hic rosa fiat.

La direction de Langlois produisit les plus heureux résultats, ainsi que le démontre la note suivante : Année 1607..... « Nous avons parachevé l'establisse-
« ment entier du collége qui est de six régents et
« le principal fait sept, savoir un pour les abécé-
« daires, trois pour la grammaire, un pour les huma-
« nités et un aultre pour la rhétorique, à ce que ceux
« à qui la fortune a donné les moyens et commodités
« pour aller aux grandes Universités puissent fère ici
« la pluspart de leurs estudes. Nous avons assisté à
« l'ouverture dudit collége avec la livrée consulaire,

« où chacun des régents a harangué dans la grande « salle, y estant Messieurs de la justice, entre lesquels « il y avait un des Messieurs conseillers de la cour de « Parlement de Tholouze qui honora cet acte de sa « présence suivy des plus apparents de la ville en « grand nombre.

« Pendant l'exercice du dit collége qui *fust continué* « *avec mesme ordre que ceulx de Tholouze des* « *jésuites et de l'Esquille,* nous avons mandé par tout « le diocèse et autres villes circonvoisines le catalogue « imprimé des libres qu'on y lisoit, pour les adviser « de l'augmentation d'iceluy, afin qu'ils y envoyassent « leurs enfants. Ce que plusieurs ont faict, tellement « qu'il est garny d'un bon nombre d'escoliers, parmy « lesquels il s'en est trouvé beaucoup de ceulx qui ont « été contraints de quitter Tholouze à cause de la con- « tagion qui y a régné presque toute ceste année[1]. »

Il serait trop long d'énumérer ici les livres qui sont désignés dans le catalogue. Cependant, quelques détails méritent d'être relevés en passant : c'est d'abord l'explication de la géométrie d'Euclide et du système métrique des Grecs : *rationem metricæ quantitatis Græcorum;* puis, la lecture que l'on fait en cinquième d'un petit traité de Verulanus sur les convenances à observer à table : *De moribus in mensâ servandis libellum.* Le vendredi de chaque semaine est consacré à l'instruction religieuse, le samedi aux disputations, aux déclamations publiques et autres exercices récréatifs[2].

La direction de Langlois eut pour premier résultat de stimuler l'ambition des consuls, en montrant tout ce qu'on pouvait attendre d'un maître habile et savant.

1. Archives d'Albi, AA, 6.

2. « Præter hæc in singulis classibus, diebus Veneris christianæ doc- « trinæ recitabuntur præcepta : diebus Sabbathi disputationes habebuntur, « scriptiones variæ præscribentur prorsa oratione et verba : declamationes « publicæ et ludi dabuntur. » (*Ibid.*).

Ces succès appelèrent aussi l'attention de l'évêque Delbène II qui avait hérité non-seulement de tous les titres de son oncle, mais encore de son esprit et de ses talents. En 1609, il donna 2,000 livres à la ville pour acheter une autre maison d'école, à la condition que ses armoiries figureraient sur la principale porte d'entrée du nouvel établissement *pour marque perpétuelle de cette sollicitude et libéralité.*

Néanmoins, les consuls sentaient que les difficultés n'étaient aplanies que pour un certain temps. Chaque jour, ils pouvaient constater que ce qui enrayait l'enseignement communal, c'était surtout le renouvellement annuel des professeurs. Cette succession périodique de maîtres et de programmes ne convenait nullement aux études qui ne sont au contraire jamais plus florissantes que lorsqu'elles sont faites avec esprit de suite et d'après les méthodes jugées par l'expérience. Aussi, voyons-nous le corps consulaire se préoccuper de cette pensée déjà émise bien souvent, de confier les écoles à un ordre religieux enseignant. Un moment, on entame des négociations avec l'institut des Pères de la Doctrine chrétienne nouvellement fondé par César de Bus, puis on s'arrête définitivement aux Jésuites. Les consuls Lebrun et Gorsse vont s'entendre à Toulouse avec le P. Jacqueminot, provincial de la compagnie. Le traité est conclu le 19 mai 1623, et au mois d'octobre de la même année, les Jésuites prennent la direction du collége.

Avant de terminer l'histoire de l'enseignement communal laïque, il est bon de revenir sur un progrès important qui s'est accompli pendant cette dernière période. On a vu que le programme des études, dressé par Marian Langlois, en 1607, faisait une place à part aux sciences mathématiques. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que cette adjonction au programme scolaire détermina peut-être la vocation d'un illustre

mathématicien que des circonstances assez romanesques allaient associer aux actes les plus considérables de la politique de Richelieu. C'est une page d'histoire assez piquante pour qu'elle trouve ici sa place.

C'était en 1626. Le prince de Condé avait mis le siége devant Réalmont, dernier boulevard du protestantisme dans notre pays. La résistance était énergique et menaçait de se prolonger, lorsqu'une dépêche chiffrée, envoyée par les assiégés à leurs coreligionnaires de Montauban, tomba aux mains des catholiques. Mais aucun parmi ceux-ci ne sut la traduire. Antoine Rossignol se trouvait là au moment où le prince de Condé allait briser la lettre de dépit; il demanda qu'on lui permît de l'étudier à son tour. Quelques instants lui suffirent pour donner tous les mots correspondants aux chiffres et reconstituer le document tout entier. On apprit de cette façon que la place manquait de vivres et qu'elle allait se rendre si on ne venait promptement à son secours. Les catholiques renvoyèrent la lettre aux assiégés avec la traduction en regard; le lendemain Réalmont capitulait.

Quelques années plus tard, au siége de la Rochelle, Richelieu se trouvait dans le même embarras; les avant-postes de l'armée royale avaient intercepté une dépêche des assiégés que personne ne pouvait déchiffrer. Survint le prince de Condé qui se rappelant aussitôt le fait de Réalmont, s'empressa de le rapporter au cardinal. Il va sans dire que Rossignol fut mandé sur le champ. Il s'acquitta même si bien de la besogne, qu'à partir de ce jour il resta attaché au cabinet de Richelieu, auquel, s'il faut en croire les Mémoires du temps, il rendit d'importants services. Louis XIII le recommanda en mourant à la reine Anne d'Autriche, et Louis XIV eut souvent occasion de recourir à son habileté. La nature même des affaires qu'il était chargé d'élucider, les secrets d'État dont il reçut la confidence,

expliquent la haute influence qu'il ne cessa de conserver jusqu'à sa mort[1].

Perraut a compris Rossignol dans sa galerie des *Hommes illustres*. Il raconte que notre compatriote, appelé par Richelieu, « donna des preuves si étonnan- « tes de son habileté, que ce grand cardinal, malgré « son génie extraordinaire qui l'empêchait d'admirer « bien des choses, ne pouvait s'empêcher d'en mar- « quer de l'étonnement. » Parlant ensuite de l'estime que Louis XIV avait pour Rossignol, le même auteur ajoute : « Il est vrai qu'on ne sait point en détail « ni le nombre ni l'importance des services qu'il a ren- « dus, les conspirations qu'il a découvertes, les villes « dont ses lumières ont facilité la conquête, celles qu'il « a empêché d'être prises, les batailles gagnées et les « défaites évitées, en apprenant par son moyen les des- « seins, les entreprises et toutes les pensées des enne- « mis, parce qu'il a gardé là-dessus un silence invio- « lable[2]. Il avait l'âme grande et désintéressée; il fut « plus à ses amis qu'à lui-même..... »

Tallemant des Réaux parle assez longuement, dans

1. Un jour, Louis XIV alla le voir dans sa maison de Juvisy. Cette marque d'estime de la part du grand roi émut si fort Rossignol qu'il faillit en mourir de joie.

2. Pour avoir une idée de la réputation de Rossignol comme déchiffreur, on n'a qu'à lire les vers suivants au sujet d'un paquet de lettres saisi sur un courrier espagnol :

« Pour cela Monsieur Rossignol
De qui l'on connaît la science
Et dont on sait l'expérience
Est mandé pour aller en cour
Et mettre le paquet au jour.
Les lettres les plus ambiguës
Luy sont en un moment connues;
Il en viendra bientôt à bout
Car son esprit pénètre tout;
Et des choses les plus obscures
Il en fait de belles peintures. »

(La *Muse de la Cour* à Mademoiselle, 21 juillet 1657.).

Ce serait peut-être le cas de se demander si Rossignol n'a pas donné son nom à la clef qui ouvre toutes les serrures, au *rossignol*. Qui sait?

ses *Historiettes,* de Rossignol et de ses rapports avec Richelieu. Voici une anecdote qui nous intéresse plus particulièrement que les autres[1] : « Il (Rossignol) con-
« toit familièrement au cardinal de Richelieu les hon-
« neurs qu'on lui avoit faits à Alby. — Monseigneur,
« disoit-il, ils n'osoient m'approcher. Ils me regar-
« doient comme un favory; moy je vivois avec eux
« comme auparavant..... ils étoient tout étonnés de
« ma civilité. — Le cardinal levoit les épaules, et dit
« à Desmaretz après que l'autre fut sorty : Je vous
« prie, tirez-lui les vers du nez. — Desmaretz l'accoste
« et luy dit : Vous en avez tantôt bien donné à garder
« à Monseigneur. — Pardieu, fit Rossignol, point du
« tout; je ne luy en ay pas dit la moitié, mais je vous
« veux tout conter à vous. — Là dessus, il hable tout
« son saoul. — Mais il faut, ajousta-t-il, que je vous
« dise quelques-uns de mes bons mots. Il y avoit un
« juge qui n'osoit quasy m'approcher; je l'embrasse et
« luy dis en riant : Souvenez-vous de l'*Albergat!* —
« C'estoit un cabaret où ils avoient bu ensemble[2]. »

Rossignol, qui parvenu au comble des honneurs[3] parlait avec tant de belle humeur des verres de vin qu'il avait vidés à l'*Albergat* avec un ami d'enfance aurait bien pu se souvenir aussi des thèmes grecs et des mathématiques qu'il faisait à l'école communale d'Albi. Peut-être faut-il regretter qu'il ait eu la mémoire si courte ou que l'on ne l'ait pas interrogé sur ce sujet. Qui sait si Tallemant des Réaux lui-même n'y a pas perdu une de ses plus charmantes historiettes?

1. *Historiettes*, t. LXX, t. II.
2. *Historiettes*, ibid.
3. Rossignol mourut en 1683, conseiller à la Cour des Comptes; il avait épousé Catherine de Richebourg, de laquelle il eut deux enfants : Bonaventure Rossignol, seigneur de Juvisy, président de la Chambre des Comptes, et Marie Rossignol, mariée à M. Croiset, président de la quatrième Chambre des Enquêtes. On peut voir un beau portrait de Rossignol dans les *Hommes illustres* de Perraut.

Il faut citer encore comme appartenant à cette période François de Clari, avocat général au Grand-Conseil, né à Albi vers 1550, mort conseiller au Parlement de Toulouse en 1627. On a de lui des réquisitoires éloquents : *Remontrances au Grand-Conseil du Roi, sur le rétablissement requis par les officiers qui ont suivi la Ligue* (1591). — *Philippiques contre les Bulles et autres pratiques de la faction espagnole* (1592). — Pour si graves que fussent les parlementaires, ils ne dédaignaient pas de courtiser la muse. François de Clary confesse cette aimable faiblesse dans la *Description de la belette en vers français*. Cette pièce, composée probablement pendant le temps des *vacations,* n'est pas dépourvue d'une certaine originalité, mais elle est longue et minutieuse comme une enquête ou une procédure du temps. Nous nous contenterons de la signaler [1].

Et maintenant, s'il fallait résumer cette période de l'enseignement communal qui s'étend des guerres de religion jusqu'à l'arrivée des Jésuites dans notre ville, nous pourrions dire que nulle part on ne saisit aussi bien que dans les testaments consulaires de l'époque la portée et la direction des esprits. A partir de 1581 notamment, les consuls sortants ne manquent pas d'exposer à leurs successeurs les travaux exécutés pendant leur gestion et d'exprimer des vœux sur ceux qui restent à faire. Rien de plus noble, de plus touchant que ces adieux à la vie consulaire, rédigés dans un style nourri, substantiel, auquel le patriotisme donne une saveur pénétrante et une valeur morale inappréciable. On comprend mieux en les lisant combien l'instruction élève les âmes, ennoblit les caractères et prépare aux rudes charges de la vie publique.

(1) Voyez *Essai d'une bibliothèque albigeoise*, par M. de Combettes-Labourelie.

Nos consuls savent tout ce qu'il faut savoir pour être d'excellents administrateurs; ils ont des idées larges, honnêtes, généreuses, en matière de gouvernement et sur toutes les questions qui s'y rattachent, comme la religion, la justice et l'instruction. Les fréquents emprunts qu'ils font aux auteurs classiques ou aux Livres sacrés prouvent aussi qu'ils puisent aux meilleures sources et qu'ils ne consultent que les plus sages entre les sages. Après cela, on s'étonne moins de les voir si dévoués à la chose publique, à cette république consulaire, à laquelle ils se dévouent corps et âme.

Il faudrait citer chacun de ces testaments, car tous méritent également l'admiration. Nous nous restreindrons seulement aux passages qui font mieux ressortir la trempe d'esprit des consuls, leur abnégation et aussi leur savoir, car il est impossible de lire ces belles sentences sans songer à cette école communale où l'on apprend à écrire et à penser avec tant de dignité, de force et de justesse. Voici quelques-unes de ces maximes prises au hasard et sur des sujets divers :

« Nous ne sommes pas nés seulement pour nous-
« mêmes, mais bien aussi pour servir à la patrie et à
« la République. Sentence belle et proférée par ce
« grand orateur romain Cicéron, laquelle doibt estre
« engravée au cœur de ceulx quy sont appelés à l'ad-
« ministration des affères publiques et charges consu-
« laires, afin qu'ils se disposent de préférer l'utilité et
« bien du public au leur particulier, sans espérance
« de rappourter autre commodité ny récompanse de
« leur labeur que ung honneste et juste honneur... [1]. »

« Rare et singulière est la définition de la Prudence
« que le divin Platon nous a laissé en ces mots : La
« prudence est une faculté et puissance quy de soy
« peut mener à perfection la fœlicité de l'homme... Ce

1. Testament consulaire de l'an 1533. (Archives d'Albi, série AA, 6.)

« grand personnage avecque ces belles paroles semble « avoir voulu façonner un beau moule dans lequel « ceux quy sont embarqués en affères publiques doi- « vent former leurs mœurs et façon d'agir, donnant à « entendre que s'ils vont et procèdent avec la pru- « dence, l'aisnée des vertus, l'heur ne les abandonnera « pas, mais au bout de la carrière les rendra coronnés « et d'honneur et de gloyre au temple de mémoyre....[1]»

En 1595, Henri IV vient de monter sur le trône ; les consuls albigeois expriment les vœux suivants : «... Et « pour sa prospérité debons prier Dieu qu'il luy donne « en la faveur de son peuple la libéralité d'Alexandre « le Grand, la sagesse de Caton Censorin, la prudence « de Jules César, la fortune d'Auguste. Aulx fins qu'il « nous maintienne toujours en bonne paix et que puis- « sions veoyr de nostre temps le heureux siècle doré. « Dieu nous en fasse la grâce. Amen!....[2] »

« ..... Vivre et mourir pour la conservation de sa « République avec tout le soing et diligence qu'il y « convient apporter, est acte de vray citoyen, amateur « de sa patrie...[3]. »

Après les guerres civiles et religieuses du seizième siècle, qui ont tout remis en question et au milieu desquelles l'arbitraire avait occupé une si grande place, la ville rentre enfin en possession de toutes ses libertés et franchises. A ce sujet, on lit dans le même registre : « Les consuls et tous les citoyens de la ville avec leur « postérité seront toujours tenus en rendre louange et « grâces immortelles à la divine bonté. Et sont les « successeurs en la dicte charge consulaire à jamais « exhortez à se maintenir et conserver en la dicte li- « berté, et ne se laisser aller ny circonvenir aux pas- « sions particulières de ceulx qui voudroyent persua-

1. *Id.*, année 1597.
2. *Id.*, année 1595.
3. *Id.*, année 1600.

« der le contraire, gardant toujours la foy et religion « catholicque, apostolicque romaine, sous la légitime « obéissance de nostre souverain et très chrêtien prince « Roy de France [1]. »

« ..... A la vérité, tous les bons chrêtiens et fidèles « catholicques doibvent au commencement de toutes « leurs œuvres et opérations invoquer l'ayde et se- « cours de ce bon Dieu rédempteur de nature humaine « comme principe et commencement de toutes choses, « sans lequel rien ne peult estre faict de louable ni de « sainct. Estant donc les choses commencées au nom « d'iceluy, ne peult estre qu'elles ne soient conduites « et admenées à une bonne et heureuse fin... [2]. »

« Ceux qui ont discouru du maniement de la chose « publique semblent avoir particulièrement soigné « l'instruction de la jeunesse, laquelle à bon droict « Plutarque appelle : Source et fontaine de toute Pru- « dhommie. Platon nous y exhorte quand il dict : *Non « est divinius aliquid de quo quis consulere debeat « quam de institutione sui atque suorum,* etc. [3]. »

Ces maximes sont comme autant de tableaux dans lesquels on croit voir revivre le seizieme siècle avec sa manière d'agir, de penser et d'écrire. Tous ceux qui ont lu Montaigne, La Boétie, L'Hôpital, ont déjà classé cette prose et reconnu sa proche affinité avec les meilleurs modèles du temps. Il nous a paru intéressant d'en donner ici quelques extraits afin qu'on pût mieux juger de la portée des études qu'on faisait dans nos écoles comme aussi pour qu'on pût admirer dans son expression la plus remarquable la vertu de nos consuls, auxquels on peut appliquer sans exagération l'expression de Montaigne : « C'étaient de belles âmes frappées à l'antique marque. »

1. *Ibid.*, 1598.
2. *Ibid.*, 1604.
3. *Ibid.*, 1606.

CHAPITRE VIII

LE SERMON, LES MYSTÈRES, LE THÉATRE. — MOLIÈRE EST-IL VENU A ALBI?

Du sermon considéré comme moyen d'instruction; caractère populaire du sermon au moyen âge. — Saint Bernard et ses prédications contre les hérétiques albigeois. — Saint Dominique. — Genre oratoire des prédicateurs; effets dramatiques; mise en scène. — Olivier Maillard vient deux fois à Albi; on lui donne des *douceurs;* origine de cette coutume. — La Réforme. — Le P. Edmond Auger; les Albigeois, charmés par sa parole, supplient l'évêque Rodolphe de placer les Jésuites à la tête de l'enseignement communal. — Le P. Quintin; le P. de la Roche-Flavin. — Le *Mystère;* dans quelles circonstances il a été joué à Albi. — Les troupes de campagne du dix-septième siècle; la troupe du duc d'Épernon. — Molière à Bordeaux avec Madeleine Béjart; il y joue la *Thébaïde.* — Entrée du comte d'Aubijoux à Albi. — Les consuls appellent la troupe du duc d'Épernon. — Quittance de 500 livres signée par Dufresne, Berthelot et Rebelhon. — Raisons qui nous font croire que Molière se trouvait dans cette troupe.

De tous les moyens usités au moyen âge pour répandre l'instruction, il n'y en eût pas de plus goûté, de plus efficace, de plus populaire que le sermon. C'était, si l'on veut, une instruction à part, plutôt morale que littéraire, mais à laquelle cependant il serait imprudent d'assigner des limites. La religion quoi qu'on en dise, touche à toutes les questions par quelque point; à cette époque, elle les dominait toutes. Le prédicateur n'était pas seulement le ministre de Dieu; il était encore le savant et le littérateur par excellence[1]. Par

1. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à prendre au hasard un sermon d'un grand prédicateur du moyen âge. Après les Pères, les auteurs le plus fré-

son influence morale, il était au-dessus de la société civile; par sa science, il courbait le front des superbes et charmait l'oreille des pauvres. La terreur ou la pitié, la colère ou la clémence obéissaient à sa voix; les passions humaines venaient se briser à ses pieds comme les vagues de la mer sur le rocher du rivage; l'épée elle-même si vaillante, si forte, si insolente parfois, n'osait se mesurer avec la parole de Dieu, cet autre glaive qui avait conquis le monde ancien et avait fait reculer les Barbares.

D'ailleurs, rien de tel que de prêcher à des convertis. La foi robuste, inaltérable du moyen âge avait cela de particulier, qu'elle approuvait d'avance toutes les audaces et qu'elle excusait toutes les libertés de langage. Ces hommes taillés en hercules, exubérants de vie, que tout semblait prédisposer aux révoltes de la chair, qui unissaient souvent les instincts sanguinaires du fauve à la générosité du lion, devenaient subitement des agneaux sous l'œil fascinateur du prêtre. Devant cette adhésion formelle des consciences, cette soumission aveugle, cette abdication de l'orgueil, que ne pouvaient faire un apôtre convaincu, une âme enthousiaste, un orateur de talent! Si l'on tient compte, en outre, de l'immensité de l'auditoire, de ce courant fébrile qui s'établit dans les foules, on conviendra que jamais la parole humaine n'a été conviée à pareille fête et que jamais aussi elle n'a pu mieux mesurer l'étendue de son pouvoir et de sa responsabilité.

Il reste des témoignages éclatants de cette puissance: Pierre l'Ermite, le pape Urbain II, saint Bernard, saint Dominique, saint Vincent Ferrier, et plus tard Olivier Maillard, Edmond Auger, étaient de grands agitateurs

quemment cités sont : Sénèque, Ovide, Lucain, Boèce et Prudence, Claudien, Virgile surtout, que Barthélemy de Cluny appelle *optimus, doctissimus poetarum.* (Voyez Lecoy de la Marche, *Prédicateurs du treizième siècle.*)

de foules. Chaque époque de notre histoire politique ou religieuse se reflète dans leurs sermons comme dans un miroir fidèle et si l'on veut avoir le dernier mot de tous les mouvements populaires, ou se faire une idée exacte de la société au moyen âge, il faut se résigner à fouiller ces immenses in-folio qui contiennent la parole refroidie de ces orateurs, tout comme on fouille les laves du Vésuve pour y retrouver la trace des villes disparues et le secret de l'existence humaine dans les temps antiques.

La foi seule n'explique pas entièrement le succès des prédicateurs. Il faut ajouter aussi cet amour instinctif de la parole, de la pompe du langage, qui a de tout temps caractérisé notre race. Le Français du moyen âge est encore ce Gaulois qui faisait dire à Caton l'Ancien traversant la Cisalpine et la Narbonnaise : « *Il excelle à se bien battre et à parler avec esprit.* » Et Joachim du Bellay avait raison de rappeler la fable de l'Hercule gallique, « *tirant les peuples après lui, par leurs « oreilles, avecques une chaîne attachée à sa langue.* ».

En consultant nos archives communales, on s'aperçoit à chaque page que le sermon a été une source ardemment recherchée d'émotions et d'entraînements[1] Depuis que saint Bernard a obtenu cet étonnant résultat de ramener par un mouvement d'éloquence admirable les hérétiques albigeois à la foi romaine[2]; depuis

1. Dans notre pays, la prédication était obligatoire au moins tous les dimanches et toutes les fêtes. Au treizième siècle, les conciles de Béziers et d'Albi (1255) imposent cette règle aux pasteurs. (Voyez Labbe, t. XI, pp. 725 et 726.)

2. Ce fait est consigné dans la *Vie de saint Bernard.* C'est en 1147, la veille de Saint-Pierre, que le grand prédicateur arriva à Albi. Le légat y était déjà depuis trois jours, tâchant d'oublier la triste réception qu'on lui avait faite, car les Albigeois s'étaient portés au-devant de lui montés sur des ânes et battant le tambour. Saint Bernard fut, au contraire, reçu avec toutes les marques du plus profond respect : « Le jour de Saint-Pierre, il prêcha dans la cathédrale, et il s'y trouva tant de monde, que cette église ne pouvait le contenir. Le saint parla ainsi à ce peuple : « J'étais venu

que saint Dominique apparaissant dans sa robe aux nobles et élégantes draperies a séduit tant de cœurs par la chaleur de sa parole et le jeu de sa physionomie[1]; depuis que les Inquisiteurs animés d'un zèle dévorant, ont prodigué jusque dans nos plus petites bourgades les témoignages de leur dévouement à la foi romaine; il semble que le sermon intimement mêlé au drame de notre histoire locale ait obtenu, pour ainsi dire, le droit de cité et qu'il soit destiné par la force même des choses à prendre une place à part dans les actes de la communauté.

Sans doute, ce n'est pas là un fait isolé et sans exemple dans l'histoire des villes au moyen âge. Au contraire, on constate partout un empressement extraordinaire autour des chaires chrétiennes. Mais, ce qui est vraiment singulier ici, c'est de voir nos consuls

« pour semer, mais j'ai trouvé le champ rempli d'une mauvaise semence; « cependant, comme vous êtes raisonnables, je vais vous montrer l'une et « l'autre semence, afin que vous sachiez à quoi vous en tenir. » Il commença par le sacrement de l'autel, et parcourut ainsi tous les points contestés. Il exposa sur chacun ce que les hérétiques enseignaient et ce que la foi exige des fidèles. Il demanda ensuite à ses auditeurs quelle des deux doctrines ils voulaient choisir; ils répondirent tous unanimement qu'ils détestaient l'erreur et reconnaissaient avec joie la parole de Dieu et la vérité catholique. « Faites donc pénitence, reprit saint Bernard, vous tous « qui avez été infectés de l'hérésie, et soumettez-vous à l'Église; levez au « ciel la main droite pour marque de votre retour. » Tous, généralement, la levèrent, et le saint finit son sermon. » (*Vita sancti Bernardi*, l. III, c. 6. — Geoffroi d'Auxerre, *Epist.* — Voyez *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. III, p. 745.)

1. Rien, dans nos archives, n'établit positivement le passage de saint Dominique à Albi. La tradition seule l'indique, et, sur ce point, elle se trouve d'accord avec l'histoire. Il est bien difficile, en effet, de soutenir que saint Dominique, dont la mission était de convertir les hérétiques albigeois, et qui a évangélisé le Castrais, ait négligé un centre aussi important que la ville d'Albi. Le P. Giry, dans sa *Vie des saints*, dit que saint Dominique « entra dans la ville d'Alby, où il prêcha la controverse avec un courage et une résolution incroyables... » La sœur Françoise-Raphëlle, religieuse dominicaine du couvent de Stone, en Angleterre, parle de visions qu'aurait eues le saint à Notre-Dame de la Drêche. Ces versions sont très-vraisemblables, mais ne reposent malheureusement sur aucun document.

diriger eux-mêmes ce mouvement. Ainsi, le prédicateur de l'Avent et du Carême n'est pas seulement l'hôte du clergé; il est surtout l'hôte de la ville qui lui accorde des gratifications, le comble de cadeaux, et, comme on le verra tout à l'heure, le gorge de sucreries. De temps immémorial, les livres consulaires contiennent la recommandation expresse de choisir un bon prédicateur, et cette recommandation figure à côté des plus importantes, de celles qui touchent aux intérêts les plus chers de la cité. Dans chaque paroisse, les consuls ont un banc armorié qu'ils ne manquent jamais d'occuper dans les grandes circonstances; c'est même un de leurs priviléges les plus enviés, auquel ils tiennent autant qu'à aucun autre, à celui, par exemple, de se faire précéder dans les cérémonies religieuses de ménétriers jouant du violon et du hautbois [1].

A cette époque, tout était prétexte à cérémonies religieuses, et par conséquent à sermons. Le 2 mars 1428, par exemple, il y a procession générale à la requête des consuls, et sermon, en l'église Saint-Salvy, par un maître en théologie des Frères-Prêcheurs, à cause d'un tremblement de terre (*per los terra tremols que fazia)*. La communauté se ruinerait plutôt que de manquer à une cérémonie traditionnelle ou imposée par les circonstances. En 1423, elle emprunte 88 livres pour les honneurs funèbres du Roi; le *licentiat* du couvent des Carmes qui fait le sermon reçoit 5 livres. Il est vrai que le nouveau roi avait écrit à l'évêque, au chapitre et aux consuls « comment son père était allé « à Dieu et qu'ils voulussent bien prier pour le repos « de son âme : *Cossi son payre era anat à Dieu, per « que volguesso pregar Dieu per la sua arma* [2]. » C'est comme lorsque la Reine fait annoncer à nos

1. Voyez *Archives communales*, série CC *passim*.
2. *Ibid.*

consuls qu'elle vient de donner un autre fils au roi de France *(un belh filh)*. Le messager qui apporte cette bonne nouvelle est entouré, choyé, porté en triomphe, salué de mille acclamations enthousiastes, et il est rare que la fête ne se termine pas par un sermon à la cathédrale sur l'éternelle jeunesse des races bénies de Dieu.

On se récriera peut-être sur la puérilité de ces manifestations et la bizarrerie de ces goûts. Il n'en est rien, car au fond la chose est plus importante qu'on ne le croit. Dans une petite ville de province, et même dans les plus grands centres, quel poids que la vie si tous les jours se ressemblaient, si le bon populaire si curieux, si empressé après les spectacles, ne pouvait se distraire un moment de ses occupations habituelles et se reposer de ses fatigues! Or, l'Église s'entend admirablement à varier les spectacles : ses cérémonies sont autant de scènes poignantes ou joyeuses excessivement dramatiques. Imaginez donc un plus magnifique théâtre que nos vastes cathédrales gothiques, de plus merveilleux décors que les fresques et les sculptures de sainte Cécile d'Albi, de plus riches costumes que les ornements des prêtres, un texte plus émouvant que les prières liturgiques, une harmonie plus délicieuse que les chants de l'orgue? Au milieu de ces cérémonies dont le cours a été savamment réglé, le sermon trouve sa place marquée. S'il est permis de comparer un office à un drame, on peut dire que le sermon arrive à point, comme l'intrigue dans une pièce, pour exciter l'intérêt déjà éveillé par certaines prières, certains récitatifs qui servent en quelque sorte de prologue au sujet en représentation. S'agit-il d'une fête triste ou joyeuse? Le prédicateur l'explique, la commente, en fixe le sens et le caractère; puis, par une transition naturelle ou cherchée, il en fait une question d'actualité, autant pour intéresser ses audi-

teurs, que pour se dégager des étreintes d'un sujet souvent aride. C'est ainsi qu'il aborde successivement les plus graves problèmes de la philosophie, de la politique et de la vie sociale, qu'il dévoile les calculs et l'ambition des puissants, la haine ou l'envie des petits, l'égoïsme des uns, la bassesse des autres, et tout cela avec un crescendo d'invectives et d'implacable ironie.

En somme, le sermon excitait les passions des hommes du passé au même degré et pour les mêmes raisons que le théâtre excite les nôtres. Tous les vices défilaient devant la chaire et recevaient des mains du prêtre les stigmates de l'infamie. Il est vrai que le sermon a sur le théâtre l'avantage de tirer en toutes circonstances une conclusion morale, de ne jamais cacher la vérité et de mettre au contraire à nu avec une certaine brutalité les turpitudes humaines. Il est vrai aussi, que le sermon a un domaine plus grand, qu'il ne fait pas seulement son bien des phénomènes du monde visible, qu'il tient encore en maître le monde moral ; mais si le but diffère, au fond les moyens sont les mêmes. Qu'il s'agisse des événements de la vie réelle, ou des événements de la vie supérieure, les procédés ne varient pas ; le sermon comme le drame a un prologue, une intrigue un dénouement ; l'un et l'autre s'évertuent à trouver des situations émouvantes, à présenter aux spectateurs des types laids ou beaux, à exciter l'horreur ou l'admiration, et cet art de grouper les faits et d'en tirer l'imprévu après avoir intéressé et passionné, n'est pas autre chose que l'art dramatique.

Ces considérations que l'on pourrait, d'ailleurs, développer plus longuement expliquent la vogue des sermons au moyen âge. On sait maintenant pourquoi nos pères étaient si friands de ce genre de spectacle où un seul personnage suffisait à retracer la vie hu-

maine dans ses côtés les plus généraux comme dans ses détails les plus intimes. Aussi lorsque le bourdon de la cathédrale les appelle au prêche du soir, les rues de notre cité d'ordinaire sombres et silencieuses après le coucher du soleil, s'emplissent soudain de rumeurs et s'éclairent de mille flambeaux. C'est tout un peuple qui va s'instruire, se distraire, se moraliser, se forger une âme robuste, d'une trempe assez forte pour résister aux plus implacables ennemis.

Il faut dire aussi que si ce peuple se sent si fort entraîné vers le sermon, les hasards des temps ont puissamment contribué à développer son goût sous ce rapport. Nous avons déjà dit que saint Bernard et saint Dominique avaient évangélisé les hérétiques de notre pays; ils ne furent pas seuls à laisser de grands souvenirs. La guerre de Cent Ans suscita une foule de prédicateurs qui excitèrent partout l'enthousiasme et contribuèrent puissamment à la délivrance nationale : « Nous voyons « à Paris, dit Michelet, un certain frère Richard remuer « tout le peuple par ses sermons, au point que les An- « glais finirent par le chasser de la ville. Le carme « breton Conecta était écouté à Courtray, à Arras, par « des masses de quinze ou vingt mille hommes. Dans « l'espace de quelques années, avant et après la Pucelle, « toutes les provinces ont leurs inspirées[1]..... »

A cette époque de réveil religieux et patriotique, les prédicateurs abondent à Albi; les registres de la communauté les nomment presque tous, et la liste en est longue. Parmi eux, il convient de signaler Me Vincens, maître en théologie, que les consuls envoient chercher le 20 mai 1416, à Saint-Paul-Cap-de-Joux, pour le prier de venir prêcher. Ce Vincens, qui paraît avoir réussi dans notre ville comme ceux que Michelet citait

1. Michelet : *Histoire de Jeanne d'Arc.* — Il aurait pu citer également saint Vincent Ferrier, qui fut un des orateurs les plus puissants du siècle.

tout à l'heure, resta à peu près un mois dans notre ville, « faisant des processions, disant la messe et *prê-* « *chant en plein air*. Lorsqu'il partit, on remit à son « *gubernador* une bourse contenant 20 écus pour le « plaisir qu'il avait fait par sa bonne doctrine [1]. »

Ce fut à la fin de ce même quinzième siècle que Olivier Maillard vint à Albi. En 1494, l'évêque Louis d'Amboise fit transporter de l'église de Vieux dans la cathédrale les reliques de martyrs et de confesseurs dont l'histoire se rattachait à celle de notre diocèse : saint Eugène, saint Amarand, saint Vindemial, saint Longin et sainte Carissime, vierge, native de Castelviel d'Albi, *verges, filhaque fouec del Castelviel*. Cette cérémonie donna lieu à une procession générale à la suite de laquelle Olivier Maillard fit un sermon : *Et fec publicar la dichas reliquias en lo sermo general que se fes, per lo religios et famos Frayre Olivier Maillart, observant de l'ordre de Sant-Frances* [2].

Le chroniqueur albigeois avait raison de donner l'épithète de *fameux* à Frère Maillard. Peu de prédicateurs ont eu autant d'empire sur les foules et autant de courage devant les rois. C'est lui qui répondait à Louis XI qui menaçait de le faire jeter à la Seine pour ses hardiesses de langage : « J'irai plus rapidement en « paradis par eau que le roi n'y arrivera avec ses che- « vaux de poste. » C'était une allusion très-spirituelle à l'établissement récent des postes. Malgré tout, il conserva jusqu'au bout la même liberté d'allures et le même franc parler, ce qui n'empêcha pas Louis XI de le prendre pour prédicateur, et Charles VIII pour confesseur.

Il ne reste rien, bien entendu, du discours que prononça Maillard dans la cérémonie dont il a été ques-

1. Inventaire sommaire des *Archives d'Albi*, série CC, 168.
2. *Archives communales*, série AA, 4.

tion. Mais par ceux qui restent de lui, on peut se faire une idée de ce que fut celui-là. Il convient sans doute de repousser l'assertion de Voltaire qui prétend que Maillard est l'inventeur du *Sermon farci,* c'est-à-dire du sermon prononcé moitié en latin, moitié en français. M. Géruzez a parfaitement démontré le contraire dans son *Histoire de l'Éloquence politique et religieuse.* Ce qui est vrai, c'est que l'on remarque très-souvent dans ces sermons le burlesque à côté du beau, le bouffon à côté du sublime, un mélange incroyable de gravités et de plaisanteries, sans compter ce genre particulier de diction et d'action qui a fait appeler cette éloquence *tousseuse,* à cause des *hem! hem!* et autres exclamations inusitées et passablement originales. Le passage suivant peut donner une idée du genre de F. Maillard... : « Êtes-vous de la part de Dieu? Le prince et la prin-« cesse, en êtes-vous? Baissez le front. — Et vous « autres, gros fourrés (les magistrats), en êtes-vous? « Baissez le front. — Les chevaliers de l'ordre, en « êtes-vous? Baissez le front. — Et vous jeunes gar-« ches, femelles de cour, en êtes-vous? Baissez le « front. Vous êtes écrites au livre des damnés, votre « chambre est toute marquée avec les diables... ; dites-« moi, s'il vous plaît, vous êtes-vous bien mirées, « lavées, époussetées aujourd'hui [1] ? »

Après avoir ainsi parlé à la cour, Frère Maillard disait aussi son fait au peuple. Ses sermons n'étaient souvent que des examens de conscience qu'il faisait subir aux nobles, aux magistrats, aux marchands, aux ouvriers. Chaque profession, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, était l'objet d'une minutieuse enquête. De là, de longues tirades contre le luxe, la gourmandise, l'avarice, les larcins professionnels, et généralement contre tous les vices particuliers à certaines classes de la société.

1. Géruzez : *Histoire de l'éloquence politique et religieuse.*

Nos pères eurent l'occasion d'entendre le célèbre prédicateur dans une autre circonstance, pendant le carême de 1497. Nous trouvons, en effet, dans les comptes communaux de cette année la mention des cadeaux qu'on lui fit, selon un usage fort ancien, après la clôture de la station quadragésimale : *chandelles, dragées et confitures au prédicateur, frère Olivier Mailhard* [1].

Cet usage de donner des *douceurs au sermonneur* est un des plus curieux de notre histoire municipale. Il est indépendant de l'*aumône* en argent qui varie selon les temps et les ressources. En 1450, cette aumône est de vingt livres ; en 1510, de trente ; en 1608, de cinquante. Les douceurs figurent pour une somme bien moindre mais encore assez importante ; elles consistent le plus souvent en confitures, figues, raisins, dragées, miel, graines de pin ou pinions, amandes, chandelles de suif, etc. En 1542, par exemple, les consuls donnent à l'aumônier du cardinal de Lorraine qui a prononcé un sermon, six boîtes de gelée, trois livres de cannelas, une livre d'écorce de citron confite et une livre de dragées assorties, le tout coûtant trois livres seize sous [2].

C'est ainsi que la communauté récompense le *sermonneur du plaisir qu'il a fait à la ville.* Ce n'est pas trop, car les habitants sont exigeants et le prédicateur doit être un homme robuste pour résister à la peine. Indépendamment des sermons qu'il prononce à la cathédrale, il en prononce d'autres en plein air, devant un auditoire composé de toutes les paroisses de la ville. La réunion a lieu pendant la Semaine Sainte en divers endroits : au pré de la Maladrerie, où l'on porte la chaire des Carmes, au plô de Saint-Salvy,

1. *Archives de la ville d'Albi*, série CC, 212.
2. *Id.*, 248. — Voyez série CC *passim : Impôts et comptabilité.*

hors la ville. La Passion se prêchait le plus souvent sur la place de la Berbie, devant l'évêché. On peut dire que tous les habitants se trouvaient là; car, pour que personne ne manquât, les portes étaient fermées et tout travail était suspendu par ordre[1]. On comprend mieux après cela le don des *douceurs;* ce n'est pas seulement une attention délicate de la part des consuls, mais encore et surtout un don plein d'à-propos.

Comme on le voit, le sermon était essentiellement populaire à Albi en tout temps; mais il ne le fut jamais plus que pendant les guerres de religion. Parmi tous les prédicateurs de talent qui vinrent à cette époque raviver la foi chrétienne de nos aïeux, il convient de signaler le jésuite Edmond Auger, un des plus grands noms religieux du seizième siècle. Lorsqu'il arriva dans notre ville, en 1571, il était à l'apogée de sa réputation. Les ovations enthousiastes et les témoignages d'admiration qu'il avait recueillis dans ses missions à travers la France, avaient augmenté son prestige et ajouté au charme naturel de sa parole cette auréole de popularité qui rend les orateurs irrésistibles. Il avait été envoyé par le général des Jésuites, le P. Lainez, pour travailler à la conversion des huguenots et plus particulièrement pour enrayer le mouvement réformiste du Midi, qui inspirait de vives sollicitudes à la cour de Rome. Ses biographes prétendent qu'il ramena plus de quarante mille protestants à la foi catholique[2].

1. Mentionnons un autre usage touchant, et qui montre jusqu'où nos pères poussaient le respect des choses saintes et le zèle de la religion. Pendant la semaine sainte, on faisait l'aumône aux filles de mauvaise vie du *Bon-Hôtel*, pour qu'elles restassent sans pécher. Le plus souvent, c'était un consul qui était chargé de pourvoir à leur nourriture pendant ce temps : *Item ay pagat a las pauras peccayrix del bon hostal d'Albi per sa que estesso de fayre pecat per la seupmana sancta et autre temps, tant que peyrian, la soma de sept soutz sieys denies tornois.* (*Archives de la ville d'Albi*, série CC, 219.)

2. La vie du P. Auger a été écrite par le P. Dorigny (Lyon, 1716, in-12).

Ce n'est pas le cas de retracer ici la vie accidentée de ce Jésuite fameux qui fut confesseur de Henri III et l'un des meneurs les plus actifs du mouvement religieux; le P. Auger a une place à part dans l'histoire du seizième siècle. On connaît aussi son genre oratoire qui ne diffère pas sensiblement de celui du F. Maillard; il n'y a en plus que la différence des temps. Le P. Auger est peut-être moins obscur, moins hérissé de citations, mais personne ne le surpasse dans l'abus des métaphores, des images risquées et des déclamations outrées. Il est tout entier dans ce titre d'un de ses ouvrages qui eut une vogue immense : *Sucre spirituel pour adoucir l'amertume des aigres malheurs de ces temps.* (Lyon 1550.) On conviendra qu'il est difficile d'aller plus loin dans le style maniéré.

Quoi qu'il en soit, le P. Auger eut à Albi le même succès qu'ailleurs. Une pièce de nos archives, citée plus bas [1], établit que c'est en l'écoutant que les consuls songèrent pour la première fois à confier le collége aux Jésuites. Un tel résultat est plus éloquent que toutes les démonstrations. On peut dire, en effet, qu'à partir de ce jour la communauté albigeoise avait contracté avec la Société de Jésus un engagement moral qui ne put être rompu que par la suppression de cette dernière en 1763.

Avant le P. Auger, d'autres religieux avaient attiré l'attention et provoqué des sympathies diverses. C'était, par exemple, le P. Quintin, gardien du couvent des Cordeliers d'Albi, prédicateur de talent, mais un peu lancé dans le mouvement réformiste. Au demeurant, « gentil et gaillard, » au dire d'un chroniqueur [2], fort recherché par les huguenots qui « *pensaient déjà à le marier.* » Après avoir donné l'Avent de l'année 1561

1. Voyez *la Réforme et la Renaissance*, chap. VII, p.

2. *Relation des troubles et guerres civiles.* (Manuscrit publié par la *Revue du département du Tarn*, 1878.)

aux applaudissements de ces derniers, il prêcha le Carême dans un tout autre esprit. Le P. Melchior de la Roche Flavin, issu de la grande famille parlementaire de ce nom, le remplaça comme gardien et comme prédicateur. « Ledit Père était homme maigre, assez « grand..... docte et bien instruit en toutes langues, « grand prêcheur et le fléau des hérétiques par sa « doctrine et ses sermons[1]. » C'est le seul religieux de nos couvents dont on connaisse les œuvres imprimées. Il fit paraître, en 1565, un livre sur la *Préparation à la mort,* qu'il dédia à M. Daffis, premier président au Parlement de Toulouse. « Ce livre fut fort estimé et « recherché des huguenots..... car il abondait en quan- « tité de beaux passages de la Sainte Escriture, tant « il y a que Colomiès n'en pouvait tenir assez d'impri- « més, et avec tout cela à peine s'en pouvait trouver « de son impression de Toulouse; mais depuis, en « l'an 1605, il a été réimprimé à Lyon, chez Pierre « Rigault, avec aussi l'autre livre qu'il fit l'an 1570, « intitulé de l'*Etat des âmes après le trépas.* Il avait « aussi fait en latin un livre intitulé : *De regno Dei* « qu'il avait dédié au roy Charles IX, imprimé à Paris « en 1566[2]. »

Il serait trop long de nommer tous les prédicateurs qui vinrent à cette époque évangéliser notre cité. Ce que nous avons dit, suffit pour établir l'influence du sermon sur les mœurs, les esprits et la société en général. C'était là un point important à relever dans notre histoire littéraire.

Voici maintenant une autre influence dont il importe de constater l'existence dans notre ville. Après le sermon rien ne fut plus populaire, plus recherché que le Mystère. L'un et l'autre prirent naissance dans

1. *Ibidem.*
2. *Ibidem.*

l'Église, le premier pour y rester, le second pour en sortir un peu modifié, un peu *laïcisé,* mais toujours essentiellement religieux. Ce n'est pas une des moindres conquêtes de la critique contemporaine que d'avoir éclairé les origines de ces sortes de drames qui marquent la première phase de notre théâtre moderne[1]. Aussi bien, nous ne répéterons pas ce qui a été dit à ce sujet; l'important pour nous est de rechercher dans notre ville les traces du Mystère. Or, voici ce que nous lisons dans un document du quinzième siècle : En 1468, le cardinal Jouffroy apporta de Rome, où il représentait le roi de France, les reliques de sainte Cécile, patronne de la cathédrale et du diocèse, de saint Tiburce et de saint Valérien. A cette occasion, il y eut de grandes fêtes qui se terminèrent par une procession générale pendant laquelle *on joua par personnages la vie de Sainte Cécile* : « *Et se joguet per personatges la vida de Sancta Cecilia jusquas à la porta de Sancta Cecilia*[2]. »

Cette simple ligne indique suffisamment que nous nous trouvons en face du Mystère; c'est là le point essentiel; le reste se devine aisément. On entrevoit, en effet, les développements du sujet, les caractères des personnages et les scènes principales. Pour représenter la vie de sainte Cécile, il a fallu s'inspirer des Actes des Saints, en extraire les passages les plus saillants, en tirer les effets les plus dramatiques. On peut donc, malgré le laconisme du document, reconstituer la pièce en entier. Cécile, Valérien, Tiburce, le préteur, le bourreau, voilà les rôles; les scènes principales ont été les fiançailles de Cécile avec Valérien, la comparution devant le juge, la conversion de Tiburce et de Valérien et leur martyre. Pour ceux qui ont lu cette

1. Voyez, à ce sujet, l'ouvrage de M. Victor Fournel, *Curiosités théâtrales ;* le *Théâtre français au moyen âge,* de MM. Mommerqué et Francisque Michel ; l'*Étude sur le Mystère,* de M. O. Leroy, etc.

admirable page des Actes des Saints, le sujet est assez riche en situations émouvantes pour intéresser un auditoire épris du merveilleux. Reste à savoir comment il a été exécuté. A ce point de vue, on peut affirmer hardiment que l'exécution a été confiée à des *confrères* d'une certaine valeur, puisque c'est Jouffroy lui-même qui a pris l'initiative de la fête. Qu'on ne perde pas de vue que Jouffroy est un des plus grands seigneurs de l'époque, qu'il occupe à la cour, dans le clergé, dans la diplomatie une place à part, qu'il vient de Rome où son goût naturel pour les arts a dû trouver tant d'occasions de s'éclairer et de se fortifier [1]. Aussi la présence de ce personnage dans la fête est-elle un sûr garant que la troupe chargée de représenter la vie de sainte Cécile était une troupe d'élite, venue de Paris peut-être tout exprès, dans tous les cas, une des plus remarquables de la province.

Telle est la portée de cet événement dont l'importance n'échappera à personne. Malheureusement, il se représente trop peu souvent dans nos archives. Est-ce oubli? est-ce indifférence? Nous ne le croyons pas. Il a fallu une circonstance exceptionnelle comme la translation des reliques de sainte Cécile pour que l'annaliste

1. Le cardinal Jouffroy était également un des grands orateurs et un des lettrés les plus délicats de son siècle. Comme orateur, on a conservé de lui le discours qu'il prononça à Notre-Dame de Paris, en 1468, dans la cérémonie de la remise du chapeau au cardinal La Balue. On y trouve cette phrase, qui montre à nu le genre oratoire de cette époque et les subtilités d'interprétation auxquelles se livraient les hommes les plus distingués. Voulant dire, par exemple, que le cardinalat est une dignité fort ancienne, Jouffroy s'écrie : « Si, de l'opinion de tous les philosophes, les mots sont contemporains des choses qu'ils désignent, on lit dans le chapitre II du premier livre des Rois : *Domini sunt cardines terræ, et ipse posuit super eos orbem :* la dignité de cardinal, qui est le gond sur lequel roule le monde, a donc été dénommée dans les temps les plus reculés. Julius Maternus appelle *cardinales* les étoiles voisines du soleil; les principales de toutes les vertus reçoivent des philosophes le nom de *cardinales*, etc., etc. » Voilà qui s'appelle remonter *ab ovo!* — Voyez une curieuse étude sur *Jean Jouffroy et son temps*, par M. Ch. Fierville.

communal signalât la représentation d'un mystère. Il a fallu peut-être cette autre circonstance que le Mystère en question était une œuvre nouvelle, exclusivement locale, *inédite,* pour qu'il devint par cela même digne d'être mentionné. C'est ce qui explique le silence ordinaire de nos chroniques sur ce sujet. Il est plus vraisemblable, au contraire, que ces sortes de drame ont été souvent joués dans notre ville, par la raison bien simple que les confrères, après avoir épuisé la curiosité de la capitale ou des grands centres, faisaient le tour de France, portant leur industrie en province et allant au-devant d'un public plus facile et plus accommodant.

La présence dans notre ville des troupes de campagne du dix-septième siècle, rend ces conclusions plus vraisemblables. Le théâtre sorti des mystères, comme le fruit sort de la fleur, était encore à ses débuts sous le règne de Louis XIII. Les historiographes de Molière le montrent tel qu'il était alors, c'est-à-dire naïf, trivial, burlesque, sans couleur lorsqu'il était original, sans goût et sans méthode, lorsqu'il puisait aux sources étrangères. Néanmoins, ces ébauches avaient eu pour premier résultat de mettre à la mode les représentations théâtrales, et d'arrêter les esprits les plus robustes, les plus profonds du temps. Avec ces éléments disparates, imparfaits, Rotrou avait souvent atteint le sublime, et Corneille se sentait pris d'un feu secret, premier indice de sa vocation.

Molière devait faire plus que personne pour la vulgarisation du théâtre moderne. De bonne heure, il avait secoué les préjugés et suivi les caprices de son humeur inquiète. A peine sorti du collége de Clermont, dirigé par les Jésuites, il s'était affilié à la troupe de l'*Illustre Théâtre,* un peu par goût, beaucoup par amour de Madeleine Béjart. Ce dernier fait explique pourquoi nous le trouvons en 1646, à Bordeaux, où,

d'après un manuscrit de Nicolas de Trallage et le témoignage de Montesquieu, la troupe de Béjart aurait joué *la Thébaïde*[1]. Nicolas de Trallage ajoute dans une note manuscrite que Molière joua cette pièce devant M. le duc d'Épernon, qui *le goûta fort et l'honora de son amitié*. Cette version n'est plus aujourd'hui contestée, pas plus que celle qui fait du duc d'Épernon, gouverneur de la Guyenne, l'ami et le protecteur de la Béjart, avec laquelle il avait eu d'ailleurs des relations avant cette époque. Pendant douze ans, Molière poursuivit ses pérégrinations en province allant

De tréteaux en tréteaux, de bourgade en bourgade,

s'associant chaque jour davantage à la fortune de la troupe des Béjart, dont il était l'âme et le directeur, quoiqu'il n'en parût rien à l'extérieur, faisant surtout à chaque étape une ample moisson d'observations, étudiant les personnages et posant ainsi les principaux jalons de sa carrière dramatique[2]. Comme c'est la période la moins connue de sa vie, c'est aussi celle qui intéresse le plus. Voilà pourquoi l'érudition a fait tant d'efforts dans ces derniers temps pour reconstituer se fameux itinéraire. M. Fillon signalait naguère le passage de Molière à Nantes, en 1648[3]; plus récemment encore, sur les indications de M. Magen,

1. Le manuscrit de Nicolas de Trallage, qui est déposé à la Bibliothèque de l'Arsenal, a été souvent cité par les frères Parfaict dans leur *Histoire du Théâtre français*.

2. Ces voyages dans le Midi n'auraient pas été sans influence sur le génie de Molière, qui aurait profité notamment de son séjour à Pézenas pour étudier de près les mœurs des médecins et des professeurs de la Faculté de Montpellier. (Voir, à ce sujet, le livre si remarquable de notre compatriote et excellent ami M. Maurice Raynaud : *les Médecins au temps de Molière*, p. 235.)

3. *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France*, par Benjamin Fillon.

M. G. Monvel, archiviste de la Comédie-Française, le signalait à Agen en 1650[1]. Néanmoins, une lacune subsiste dans cet itinéraire : de 1646, époque où la troupe Béjart est à Bordeaux, jusques en 1648, époque où elle joue à Nantes, on perd absolument sa trace.

Peut-être cette incertitude sera-t-elle levée par un document de nos archives communales? En tout cas, si nous nous trompons, ce sera en bonne compagnie, car ce n'a été qu'après avoir consulté nos *moliéristes* les plus distingués que nous nous sommes décidé à conclure au séjour de Molière dans la ville d'Albi. Voici les faits :

Le 27 juillet 1647, le comte d'Aubijoux, lieutenant-général en Languedoc, fit son entrée à Albi. Ce haut personnage devait éveiller dans notre ville de vives sympathies, car on lui fit une réception princière ; les rues avaient été tendues de tapisseries et décorées de tableaux, d'armoiries peintes par Jean Hourde, Louis Bordelet, Jean Molinier, peintres consulaires. Les pages, les gardes et les officiers de la suite du comte reçurent 171 livres de gratifications. Dans le « *compte des frais de l'entrée de Monseigneur le duc d'Aubijoux, lieutenant-général pour le Roy, en la province du Languedoc,* » nous relevons la dépense de vingt-cinq livres d'écorce de citron, de douze flambeaux de cire jaune, de neuf livres de bougies, de deux mille gimblettes, d'une pipe de vin, etc., etc.

C'est dans ce document que se trouve mentionnée la dépense de 500 livres affectées à titre d'indemnité à la troupe de comédiens que nous croyons être celle des Béjart : « *La troupe des comédiens de Mgr le duc d'Espernon estant venue exprès de la ville de Tholoze, en ceste ville, avec leurs ardes et meubles, et*

1. *La Troupe de Molière à Agen*, d'après un document inédit ; 2e édition tirée à petit nombre, chez Claudin, Paris, 1877.

demeurée pendant le séjour de Mgr le comte (d'Aubijoux), il leur fust accordé pour le dédommagement la somme de 500 *livres payées et avancées par la susdite ville d'Alby, résultant par la quittance concédée par sieurs Charles du Fresne, René Berthelot et Pierre Rebelhon, retenue par Me Bernard Bruel, notaire, le* 24e *octobre dudit an* 1647[1]. »

Molière faisait-il partie de cette troupe? Nous répondrons affirmativement jusqu'à preuve du contraire. En attendant, voici les raisons qui nous le font croire.

Et tout d'abord, la troupe Béjart avait-elle intérêt à se mettre sous le patronage du duc d'Épernon? Cela est hors de doute. Un gouverneur de province! Y pense-t-on? Quelle bonne fortune pour les comédiens de ce pauvre *Illustre théâtre* qui étaient au pain quérant, et qui allaient user tant de semelles de souliers sur les routes royales! Grâce à lui, en effet, ils recevaient un bon accueil, non-seulement au chef-lieu du gouvernement, mais encore dans les provinces voisines où le nom du duc d'Épernon devait leur servir de sauvegarde, d'appui et de recommandation auprès des autorités locales. Il faut croire que les Béjart avaient fait toutes ces réflexions lorsqu'ils poussaient une pointe sur Bordeaux et que ce n'était pas sans intention qu'ils allaient là plutôt qu'ailleurs. Avant de parcourir la province, c'est-à-dire de se lancer dans l'inconnu, Bordeaux avait déjà fixé leur attention comme un point sûr, une sorte de pivot sur lequel ils devaient baser toutes leurs opérations. Une fois là, ils endossaient, pour ainsi dire, la livrée du duc d'Épernon, se déclaraient ses comédiens, sauf à changer de titre et de livrée en temps opportun.

Ces agissements sont, d'ailleurs, conformes aux traditions des troupes de campagne, et chacun sait que

1. *Archives communales*, série CC, 495.

lorsque Molière aura obtenu de jouer en 1655 devant les États de Languedoc, présidés par son camarade de collége le prince de Conti, il donnera aussitôt à sa troupe le titre *de troupe du prince de Conti,* autant pour reconnaître la faveur du prince que pour se faire une recommandation de son nom en cas de besoin. Au fond, les raisons qui déterminèrent la troupe Béjart à prendre, en 1655, le titre de troupe du prince de Conti, font mieux comprendre comment, en 1647, elle pouvait et devait même dans son intérêt prendre le titre de troupe du duc d'Épernon. Voilà pourquoi, d'après nous, la troupe du duc d'Épernon, dont nos archives communales signalent le passage à Albi, en juillet 1647, serait la troupe Béjart, d'où la conséquence obligée que Molière s'y trouvait.

Ce qui donne encore plus de vraisemblance à notre version, c'est de voir dans cette troupe, *Charles Dufresne, René Berthelot et Pierre Rebelhon,* tous trois fort connus pour avoir été les compagnons de Molière en province[1]. Dufresne était une manière de régisseur général ou, si l'on veut, le directeur nominatif de la troupe qu'il représentait toutes les fois qu'il y avait une quittance à signer, ou un traité à conclure avec une municipalité. René Berthelot, qui prit plus tard le nom de *Duparc,* avait un rôle moins actif, mais aussi moins terre-à-terre; c'était un acteur de talent qui créa plusieurs rôles importants du répertoire de Molière, en particulier celui de Gros-René dans le *Dépit amoureux,* joué pour la première fois à Béziers en 1656 :

> Quand du Gros-René l'on aperçut la taille,
> Quand on vit sa dondon rompre avec lui la paille,
> Quand on m'eut vu sonner mes grelots de mulets,
> Mon bègue dédaigneux déchirer ses poulets,

1. Voyez Bazin, Taschereau, Hillemacher, Soleirol, Raymond et tous les biographes de Molière.

Et ramener chez soi la belle désolée,
Ce ne fut que *ah ! ah !* dans toute l'assemblée[1].

Quant à Pierre Rebelhon, on le voit figurer souvent dans les actes de l'état civil de la troupe, sans qu'on puisse dire qu'il ait rempli précisément des rôles en vue[2].

Certains objecteront peut-être que si Dufresne, Berthelot et Rebelhon ont signé la quittance en question, Molière aurait pu également la signer, à moins de raisons particulières. Précisément, ces raisons existaient. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'en 1647, Molière était un des plus jeunes membres de la troupe, qu'on était loin de prévoir la fortune qui l'attendait, tandis que les signataires de la quittance étaient tous trois d'âge mûr, des comédiens d'expérience, devant par conséquent, tenir une place plus considérable dans la troupe. Mais il y avait cet autre motif, que Molière lors de son départ de Paris, en 1646, avait laissé derrière lui bon nombre de créanciers qui n'auraient pas manqué de le faire poursuivre par les gens de justice, s'ils avaient appris qu'il signait en province des quittances de 500 livres. Aussi peut-on remarquer que Molière ne signe jamais de semblables documents, alors même qu'on sait à ne pas en douter, qu'il se trouve dans la troupe; à Nantes, à Agen, à Toulouse, etc., c'est presque toujours Dufresne qui traite comme directeur. A Nantes, par exemple, Molière annonce à l'hôtel de ville l'arrivée de la troupe du sieur Dufresne : « Ce « jour, (23 avril 1648), est venu au bureau le *sieur* « *Morlierre (sic) l'un des comédiens de la troupe* « *du sieur Dufresne* qui a remonstré que le reste de « la dite troupe doibt arriver ce jour en ceste ville et « supplyé très humblement Messieurs leur permettre

1. Voyez de Chalussay.
2. Voyez *les Origines du théâtre de Lyon*, par G. Brouchoud.

« de monter sur le théâtre pour y représenter leurs « comédies[1]. » En juin de la même année, Molière était en représentation à Fontenay-le-Comte et c'est encore *Dufresne* qui adresse, en sa qualité de directeur, une lettre au lieutenant particulier de la ville[2]. Un an après, à Toulouse, c'est Dufresne qu'on nomme : « 16 may 1649, payé au sieur *Dufresne* et autres « comédiens de sa troupe la somme de soixante et « quinze livres pour avoir du mandement de MM. les « Capitouls joué et fait une comédie à l'arrivée en « cette ville du comte de Roure, lieutenant-général « pour le Roy en Languedoc[3]. »

Jusqu'ici, partout où nos critiques les plus érudits ont vu Dufresne, ils ont aussi signalé la présence de Molière, et il faut convenir que le document ci-dessus trouvé par M. Fillon dans les archives de la ville de Nantes, est bien fait pour leur donner raison.

A la vérité, certains esprits prévenus ou timorés pourraient se demander si Dufresne faisait partie de l'*Illustre Théâtre* au début de la campagne en province en 1646. Nous avouons que s'il était possible de se procurer cette preuve, il n'y aurait plus de place pour le doute et nous n'aurions pas intitulé cette étude : *Molière est-il venu à Albi?* Sa présence dans notre ville serait incontestable. Toutefois, nous citerons à ce sujet l'opinion de M. Loiseleur qui, dans un ouvrage paru récemment, a réussi à élucider un grand nombre de points obscurs de la vie de Molière : « La troupe de « Molière subit la loi commune : sa composition varia « souvent pendant le cours de cette longue odyssée, et « l'on ne saurait fixer exactement la date des pertes

1. *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France*, par M. Benjamin Fillon.

2. *Ibid.*

3. *Journal de Toulouse* du 6 mars 1864. Article de M. Raymond, qui conclut également à la présence de Molière dans la troupe de Dufresne.

« et des adjonctions qu'elle éprouva. Il y a doute, « par exemple, sur l'époque où Dufresne entra dans « l'association et en devint le directeur. Le premier « document qui lui donne ce titre porte la date du « 23 avril 1648; *mais nous supposons que dès le « départ de Paris, en* 1646, *il fut mis à la tête de « la troupe dont il devint à la fois l'administrateur, « le metteur en scène et même le peintre décorateur.* « Molière dut renoncer à l'honneur de diriger la com- « pagnie, soit à cause de son jeune âge et des tristes « résultats qu'avait eus sa gestion, soit par crainte des « créanciers que l'*Illustre Théâtre* laissait à Paris, et « qui auraient pu faire main basse sur les recettes[1]. »

Cette opinion rapprochée des documents déjà cités et plus particulièrement de ceux qui établissent d'une manière incontestable le voyage de l'*Illustre Théâtre* à Bordeaux et les relations de Madeleine Béjart avec le duc d'Épernon; l'intérêt qu'avait cette troupe de se mettre sous le patronage de ce grand seigneur; la présence à Albi de Dufresne, de René Berthelot et de Pierre Rebelhon, tout cela constitue un faisceau de présomptions qu'une plume plus autorisée que la nôtre n'eût pas eu de peine à changer en autant de preuves péremptoires. Mais si notre âge et notre inexpérience nous défendent d'aller plus loin, nous conservons la ferme espérance de voir un jour des critiques compétents reprendre notre thèse et arriver à des conclusions conformes à notre système.

Nous l'avons déjà dit, cette question intéresse au plus haut point l'érudition moderne. Les travaux qui se font de tous côtés sur les pérégrinations de Molière en province, prouvent que la curiosité ne se lasse point. D'ailleurs, elle ne saurait être satisfaite tant qu'il restera des points obscurs dans l'itinéraire suivi par l'il-

1. Loiseleur : *les Points obscurs de la vie de Molière*. Paris, 1877.

lustre écrivain. Or, la présence de la troupe du duc d'Épernon à Albi, fixerait d'après nous la troisième étape de cet itinéraire. La première est connue, c'est Bordeaux; la seconde, serait Toulouse, puisqu'il est dit dans le document d'Albi que la troupe du duc d'Épernon *est venue exprès de Toulouse;* la troisième serait Albi, et la quatrième Carcassonne, ainsi que le constate la lettre suivante adressée aux consuls d'Albi par le comte de Breteuil, intendant de la province de Languedoc : « Messieurs, estant arrivé en nostre ville, j'ay « trouvé la troupe des comédiens de M. le duc d'Es- « pernon qui m'ont dit que vostre ville les avoit mandés « pour donner la comédie pendant que M. le comte « d'Aubijoux y a demeuré, ce qu'ils ont fait sans qu'on « leur ayt tenu la promesse qu'on leur avait faite, qui « est qu'on leur avoit promis une somme de six cents « livres et le port et conduite de leurs bagages. *Ceste « troupe est remplie de fort honnestes gens et de très « bons artistes, qui méritent d'être récompensés de « leurs peines.* Ils ont cru qu'à ma considération ils « pourraient obtenir vostre grâce et que vous leur « ferez donner satisfaction. C'est de quoy je vous prie « et de faire en sorte qu'ils puissent estre payés. Je « vous en aurai obligation en mon particulier après « vous avoir assuré que je suis, messieurs, votre très « affectionné serviteur. Signé de Breteuil. Carcas- « sonne, neuvième octobre 1647[1]. »

L'adoption de notre système entraîne encore cette autre conséquence qui a bien son importance au point de vue de l'histoire littéraire du Midi. D'après une tradition fortement enracinée, et qui s'est maintenue malgré les attaques de certains critiques très-distingués[2], l'illustre Goudelin aurait vu Molière de pas-

1. *Archives communales*, série AA, 40.

2. Voir plus particulièrement, dans le *Dictionnaire biographique* de Didot, un savant article de M. Victor Fournel sur Molière.

sage à Toulouse, et l'aurait longuement entretenu des beautés de la langue moundine. De là, une légende dont les détails ont été sans doute embellis, mais qui n'a pas paru sans fondement aucun, malgré la remarque faite par les critiques en question que Molière était allé pour la première fois à Toulouse, en mai 1649, c'est-à-dire à une époque où Goudelin s'était retiré dans le cloître des Carmes et ne se préparait plus qu'à mourir. C'était amoindrir les chances d'une entrevue, sans cependant les détruire complétement. Si nos conclusions sont admises, l'entrevue devient tout à fait vraisemblable, et la tradition se trouve confirmée, puisqu'il est dit dans le document de nos archives que la troupe du duc d'Épernon venait de Toulouse, lorsqu'elle arriva à Albi, en juillet 1647. Molière a donc pu voir Goudelin cette année-là, s'il ne l'a pas vu en 1649.

Nous ne nous étendons pas davantage sur ce point. D'autres troupes théâtrales ont séjourné pendant les dix-septième et dix-huitième siècles dans notre ville; pour si remarquables qu'elles fussent, aucune n'intéresse autant que celle du duc d'Épernon[1]. Qui ne vou-

1. Nous devons une mention particulière à la troupe du duc d'Orléans, qui séjourna à Albi en août et septembre 1657. Il y aurait peut-être lieu de se demander si ce n'est pas celle de Molière. On sait, en effet, que le duc d'Orléans remplaça, à cette époque, le prince de Conti dans le gouvernement de Languedoc. Il est donc très-possible que Molière ait changé pour cette raison le titre de sa troupe pour la mettre sous le patronage du nouveau gouverneur. Ce qui nous le fait croire, c'est qu'il est dit, dans plusieurs documents des archives d'Albi (séries AA, 37; BB, 111; CC, 498), que cette troupe se rendait aux États de la province, tenus, cette année-là, à Pézenas, sous la présidence du duc d'Arpajon, lieutenant-général. Or, ce même duc d'Arpajon appela cette troupe en son château de Séverac, en août 1657, en attendant l'ouverture des États, qui eut lieu en octobre. Une quittance du 10 septembre 1657, signée par Mignot et Dubois, comédiens du duc d'Orléans, constate que les consuls ont fait transporter les bagages de leurs camarades jusques à Castres. Le nom de Mignot pourrait être aussi une révélation. Grimarest dit, en effet, que Mignot, dont le véritable nom de théâtre était Mondorge, avait joué en province avec Molière, et qu'il dut

drait savoir, en effet, le nom « *de tous ces honnestes gens,* » de ces « *très-bons artistes,* » dont parle le comte de Breteuil dans sa lettre aux consuls albigeois? Nous en connaissons trois, à la vérité : Dufresne, Berthelot, Rebelhon, mais ces noms, loin de satisfaire notre curiosité, ne font que l'exciter davantage. On reste tourmenté à la pensée qu'il est un autre nom passé inaperçu, un autre que personne ne remarquait à cette époque, et qui depuis rayonne sur la scène française et qui n'a peut-être pas d'égal dans aucune littérature. Molière jouant à Albi, au début de sa carrière dramatique, avant d'aller jouer à Narbonne, Lyon, Béziers, Pézenas, etc., mérite d'arrêter l'attention des lettrés. C'est un des mille épisodes de cette vie agitée qui doit aboutir à la salle des gardes du vieux Louvre et à l'hôtel du Petit-Bourbon; une étape de ce génie qui semble résumer toutes les qualités de l'esprit français, peut-être parce qu'il l'a étudié un peu partout, dans toutes les provinces, avant de le fixer d'une manière définitive dans des œuvres immortelles où nos mœurs, nos goûts, nos ridicules sont reproduits d'une main sûre, inflexible, avec cette assurance que donne aux grands artistes une longue et consciencieuse étude du modèle.

A un point de vue plus restreint, personne ne s'étonnera de nous voir accorder une place à part à Molière séjournant à Albi. Assurément, c'est une bonne fortune pour nos pères d'avoir assisté aux débuts, d'avoir

même à cette circonstance de recevoir des secours de ce dernier. On sait également que Molière, pendant cette année 1657, donna des représentations aux États, et que lui seul pouvait en donner, grâce aux influences dont parle l'abbé de Cosnac dans ses *Mémoires*. Or, la troupe de passage à Albi en septembre 1657 se rendait aux États. On pourrait donc conclure que c'était celle de Molière; mais nous laissons à d'autres le soin d'éclaircir ce point délicat. Pour le moment, nous ne voulons nous attacher qu'aux documents relatifs à la troupe du duc d'Epernon, qui nous paraissent plus décisifs.

applaudi aux essais du plus illustre de nos poëtes comiques, de celui-là même qui, au jugement de Boileau a le plus honoré le grand siècle. Sans vouloir bâtir un roman sur les documents sérieux qu'on vient de lire, il est bien permis de suivre par l'imagination, à travers les rues étroites et tortueuses de notre cité le jeune Poquelin, récitant tout bas le rôle du soir; visitant notre splendide cathédrale; devisant avec les Madelons et les Mascarilles de l'hôtel des *Trois Rois;* riant sous cape de nos mœurs et de notre langage languedocien; toujours préoccupé de la Béjart qu'il accompagnerait au bout du monde; jouant la *Thébaïde* ou toute autre pièce de la troupe sur les planches d'un théâtre improvisé, à la lueur de quelques quinquets fumeux; applaudi peut-être par Antoinette de Saliès, encore tout enfant; révélant à nos pères habitués aux *Mystères,* les beautés du nouveau genre dramatique; beau, jeune, fier, marqué au front du sceau du génie, plein d'espoir dans l'avenir, mais décidé à attendre patiemment son heure; voilà le spectacle qu'il a été donné à nos pères de contempler, et qui méritait d'être signalé comme un des événements les plus remarquables de notre histoire locale. Que si des doutes subsistaient encore après la lecture des documents cités plus haut, nous avons conscience d'avoir soulevé une thèse digne des plus graves méditations, et qui vaut bien l'honneur d'une contradiction. Nous n'avons pas dit, en effet, le dernier mot sur cette question, et d'autres ne tarderont pas à venir, qui, complétant nos recherches, changeront ce beau rêve en une réalité absolue.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IX

LES JÉSUITES ET LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

État des esprits au commencement du dix-septième siècle. — Succès des jésuites dans l'enseignement; traité de la ville d'Albi avec la Compagnie de Jésus. — L'évêque Delbène II, Mgr Daillon du Lude, protecteurs du nouveau collége. — Rapport du conseiller de Froidour. — Nombre des écoliers au dix-septième siècle. — État de la société albigeoise; les érudits et les écrivains locaux : le chanoine Trapas, Antoinette de Saliès, l'abbé Paulet. — Les PP. Delbrun et Vanière, professeurs au collége. — Mgr de Serroni et Mgr Legoux de la Berchère. — Les deux frères de Ciron et l'abbé de La Roque.

La fondation du collége d'Albi, en 1623, fut le plus grand acte consulaire du dix-septième siècle. Au point de vue financier surtout, c'était un coup hardi pour une petite ville de province dont le budget était si modeste, les charges si considérables, et les ressources si restreintes. Mais on avait depuis trop longtemps sous les yeux le spectacle des lacunes des anciens règlements, pour qu'on ne se décidât pas enfin à prendre un parti énergique. Tous ces régents du moyen âge et de la Renaissance qui arrivaient chaque année avec un nouveau programme, avaient introduit de telles fluctuations dans l'enseignement communal, que les réformes s'imposaient d'elles-mêmes. D'un autre côté, les esprits les plus sérieux, désabusés par une cruelle expérience des luttes politiques ou religieuses, revenaient avec bonheur aux études littéraires ou philosophiques; les

fils des bourgeois repeuplaient les Universités, et tel gentilhomme qui avait passé la moitié de sa vie à guerroyer pour le Pape ou pour Calvin, maintenant rentré dans son manoir, reprenait machinalement le livre qu'il avait laissé pour courir à la bataille; de sorte que l'on vit alors ce que l'on voit généralement après toutes les boucheries humaines, la lassitude générale produisant ce calme plat si favorable aux grands efforts intellectuels, la raison aspirant à ressaisir son empire, à proclamer sa supériorité sur la force brutale, à gouverner pacifiquement là où les plus illustres capitaines et les plus fins diplomates avaient piteusement échoué.

Le mouvement de la Renaissance, quoique arrêté dès son principe par les guerres de religion, avait néanmoins laissé des traces durables. Si les réformes signalées alors ne furent pas réalisées par l'Université, elles le furent, en partie, du moins, par les Jésuites qui débutèrent dans l'enseignement avec l'éclat que l'on sait et qui ne tardèrent pas à se faire une réputation à part comme éducateurs de la jeunesse française. C'est vainement que le Parlement et l'Université conjurèrent leur perte; toutes les colères, toutes les jalousies se brisèrent contre le courant qui portait vers les réformateurs, vers ceux qui s'affranchissant au besoin de la vieille routine, tentaient d'appliquer à l'éducation une sorte de méthode expérimentale plus conforme aux besoins des esprits et aux progrès de la science. Dès le commencement du dix-septième siècle, les Jésuites dirigeaient indépendamment du collége de Clermont, les colléges de Toulouse, du Puy, d'Auch, d'Agen, Rodez, Périgueux, Bordeaux, Limoges, Tournon, Aubenas, Béziers, Lyon, Dijon, La Flèche, etc. Tous ces établissements très-florissants constituaient comme autant de preuves éclatantes de la supériorité de la nouvelle méthode, en même temps qu'ils témoi-

gnaient du zèle et du talent des nouveaux maîtres.

Aussi, la communauté albigeoise ne s'y était-elle pas trompée. Depuis que le P. Edmond Auger était apparu dans la chaire de Sainte-Cécile, elle n'avait pas perdu de vue cette Compagnie alors à son début, mais préludant déjà par des succès fameux à cette grande réputation de science dont elle n'a jamais été dépossédée. C'est dans les premiers mois de l'année 1623 que les consuls commencèrent leurs démarches auprès du P. Jacquinot, provincial de Toulouse. Ils avaient dans cette ville un conseil et un appui d'un grand secours dans la personne du premier président du Parlement, Le Mazuyer, très-dévoué à la Compagnie de Jésus et à la cause de l'instruction, et qui ne demandait pour agir qu'une délibération en règle du conseil communal. Cette délibération lui fut apportée par les consuls Lebrun et Gorsse, et dès ce jour les négociations suivirent un cours rapide. Le célèbre P. Arnoux vint à Albi pour s'entendre sur les conditions du traité. La ville donnait 4,000 livres aux Jésuites qui s'engageaient à professer trois classes de grammaire, les humanités, la rhétorique et la philosophie. Pour faire face à ces dépenses Mgr Delbène offrait 1,200 livres de rente et certains bénéfices qui pourraient devenir vacants. En joignant à cette somme les 600 livres de la prébende préceptoriale payées par le chapitre de Sainte-Cécile, on voit que le clergé contribuait pour une moitié à peu près à la fondation du collége. La ville devait solder le reste.

Ce fut le 19 mai 1623, dans la grande salle de l'évêché, que ce traité fut solennellement conclu, en présence de Mgr Delbène, Jean de Goudroux et Jean de Frégeville, chanoines de la cathédrale; du P. Jacquinot, provincial, assisté des PP. Arnoux et Forcand, ce dernier recteur du collége de Toulouse; de Louis Salvan, Sébastien Boyer, Jean Salvi, François Gazai-

gnes, consuls, assistés de Me Jacques de Ginolhac, docteur en droit et juge temporel; Jérôme de Rességuier, docteur, lieutenant principal de la cour royale; Géraud Lebrun, receveur des tailles; Jean Servientis, Jean Vène, docteurs avocats, et d'un grand nombre d'habitants « tous réunis en assemblée générale. » Ce traité conclu « *sous le bon plaisir du roi et du révérendissime Père général de ladite Compagnie de Jésus,* » commençait par l'expostion suivante :

« Depuis plusieurs années les habitants de la pré-
« sente ville d'Alby, capitale du diocèse, ayant gran-
« dement désiré d'établir en icelle ville un collège des
« Pères de la Compagnie de Jésus pour le bien de la
« religion catholique, apostolique et romaine, pour le
« service de Sa Majesté et pour les plus grands fruits
« que la chose publique en reçoit, tant pour l'instruc-
« tion de la jeunesse et bonnes lettres, saintes mœurs
« et piété chrétienne que pour un plus grand orne-
« ment, plusieurs profits, et généralement pour l'ayde
« et consolation que ladite ville et tout le diocèse avec
« les pays circonvoisins en recevra, pour ces cau-
« ses..... est supplié Mgr le révérendissime Alphonse
« Delbène, évêque, conseiller du Roy en ses conseils
« d'État et privé, de vouloir non-seulement donner
« son consentement, mais encore par son authorité et
« ses libérales faveurs ayder le diocèse et la ville en
« vue d'une entreprise si sainte, si utile et si honora-
« ble; à quoy mon dit Seigneur se portant d'une vive
« et paternelle affection aurait exhorté les habitants
« et la communauté de poursuivre une si sainte œuvre
« avec offre d'en être le premier principal promoteur
« et protecteur[1].... »

Parmi les clauses stipulées, on remarque que les Jésuites s'engagent à ne pas prendre de pensionnai-

1. *Archives communales,* série GG, 82.

res, sur l'observation qui leur fut faite « qu'ils pour-« raient incommoder la ville. » Quant à l'enseignement qu'on donnera dans le collège, il n'en est pas question. Sans doute, les consuls se réservent le droit de surveillance, mais ils comprennent qu'ils ne traitent plus avec ces bons régents d'autrefois qu'il fallait aiguillonner de temps à autre; les nouveaux maîtres ont un programme bien connu et un zèle qui ne se dément jamais. Un seul passage du traité fait allusion à la discipline :

« Et pour ce qu'il est nécessaire pour le bon règle-« ment dudit collège, d'éviter tout désordre, *les sieurs* « *juge et consuls promettent de tenir la main à ce* « *que les escolliers et pédagogues qui pourraient à* « *l'avenir se rendre discors et réfractaires, soient* « *contraints de se ranger à leur devoir* selon les « loix et disciplines dudict collège et pour l'observa-« tion et accomplissement de tout ci-dessus [1]... »

Cette clause rappelle l'article du Règlement de 1545 sur le même sujet et prouve que la communauté albigeoise avait pu modifier ses idées en matière d'enseignement, sans qu'elle eût pour cela changé d'avis sur

1. *Ibidem.* — Cette précaution n'était pas tout à fait inutile. On trouve dans les archives d'Albi un dossier curieux relatif au procès intenté par la ville à trois écoliers qui avaient battu le consul Ichier. Le soir du 15 août 1701, Ichier rentrait chez lui, revêtu de la livrée consulaire, lorsqu'il fut accosté par une bande d'écoliers qui lui donnèrent des coups de bâton, *autant sur la teste que sur le reste du corps.* On ne put parvenir à retrouver tous les coupables, mais on arrêta Suc en attendant de pouvoir arrêter Gaubil, Constans et Fraissinet. — Le Conseil politique déclare qu'on poursuivra l'affaire. La Cour temporelle condamne ces trois derniers, qui firent défaut, *à être livrés entre les mains de l'exécuteur, auquels la hart au col, pieds et tête nus, en chemise, tenant une torche ardente, chacun du poids de 2 livres, leur fera faire amende d'honneur au devant de la porte du consistoire de la Cour, et leur fera demander pardon à Dieu, au Roi, à Mgr l'archevêque, à la justice et audit Ichier.* Ils sont, en outre, condamnés à six ans de galère et à 300 livres d'amende. Suc et Constans, qui se constituent prisonniers, sont condamnés à demander pardon à Ichier et à l'amende. (Voir *Archives communales,* série FF, 156.)

la discipline. Le Règlement de 1545 portait que les *escoliers proterves et rebelles seraient punis et corrigés par justice;* en 1623, *les sieurs juge et consuls promettent de tenir la main pour contraindre les escoliers discors et refractaires.* Comme on le voit, si le progrès est quelque part dans le traité de 1623, il est dans la forme, mais non dans le fond, car le choix serait difficile à faire entre ces deux rédactions qui toutes deux laissent voir au bout de la révolte M. le juge et MM. les consuls prêts à tenir la main à l'observation de la discipline.

Mais si sur ce point le nouveau collége n'est pas en progrès sur l'ancienne école communale, du moins, le programme des études ne laisse-t-il rien à désirer. On peut se rendre facilement compte de la méthode suivie par les Jésuites en lisant le quatrième livre des *Constitutions de saint Ignace* et le *Ratio Studiorum* rédigé en 1588. Le plus grand éloge qu'on puisse en faire c'est de rappeler que depuis plus de trois cents ans, elle sert de base à l'enseignement secondaire en France et que presque tous les génies du siècle de Louis XIV l'ont connue, suivie et pratiquée, ce qui mérite bien quelque considération. Sans être novateurs dans le sens absolu du mot, les Jésuites réforment volontiers; ils portent la cognée dans le fouillis touffu des programmes universitaires; ils élaguent, retranchent, ajoutent, complètent et font partout pénétrer la lumière. C'est ainsi qu'ils font refleurir l'étude du grec généralement ignoré et donnent une large place aux langues vivantes complétement dédaignées. N'auraient-ils introduit que ces deux réformes, la postérité en a retiré trop de bienfaits pour ne pas leur en être reconnaissante.

Mais ce fut surtout dans la manière d'enseigner et d'exciter l'émulation que les Jésuites déployèrent des facultés vraiment inconnues jusqu'alors. A toutes les

récompenses usitées dans l'Université, ils ajoutèrent une académie littéraire composée des meilleurs élèves des classes de grammaire, de rhétorique et de philosophie. Chaque académicien portait un insigne et jouissait de certains privilèges. Dans les grandes solennités scolaires, il lisait ses compositions devant un public d'élite et les applaudissements qu'il provoquait en même temps qu'ils l'enflammaient d'une ardeur nouvelle, allaient rallumer l'envie des uns et secouer la torpeur des autres. Tout est dirigé vers ce but : entretenir l'émulation. En classe, par exemple, le professeur se garde bien d'occuper une place excessive comme ceux de l'ancienne Université; il se fait, au contraire, aussi petit que possible; ce n'est pas lui qui corrige les fautes, mais ses élèves qui, partagés en deux camps, se livrent des batailles acharnées autour d'un texte. Il n'intervient que pour contenir l'ardeur trop bouillante des bons sujets et piquer l'amour propre des paresseux. Il juge enfin des coups portés, décernant les palmes aux vainqueurs et soufflant l'espérance aux vaincus[1].

Du reste, nous aurions tort d'analyser le programme des Jésuites. La règle était d'agir avec *des moyens divers pour la plus grande gloire de Dieu*. Toute latitude était donc laissée au maître pour apprécier l'opportunité de telle ou telle mesure, et quoiqu'il y eût des prescriptions générales desquelles il était prudent de ne pas trop s'écarter, on pouvait au besoin sortir du programme et pousser une pointe sur un terrain inconnu. C'est précisément cette liberté de mouvement qui a fait dire à un historien protestant que « les Jésuites surent mettre à profit toutes les ressour-« ces que leur offraient la nature humaine ou les idées

1. Voir, pour plus amples renseignements, l'ouvrage de M. Théry : *Histoire de l'éducation en France*, t. II.

« dominantes. Trouvaient-ils que la versification latine « était en haute estime? leurs élèves composaient des « poésies sacrées. Observaient-ils le goût naturel des « hommes pour les représentations dramatiques et la « faveur accordée à ce genre de littérature? les échos « de leurs collèges répétaient des tragédies sacrées[1]. »

Tels étaient les maitres qui ouvrirent les cours du nouveau collège d'Albi, le 18 octobre 1623, sous la direction du P. recteur J. de Saint-Aubin. Ils furent reçus avec enthousiasme par toute la population et la communauté se mit à la tête d'une souscription publique qui leur permit de faire face aux premiers frais d'installation. En joignant au prix de vente de l'ancienne école une dépense extraordinaire de 12,000 livres, la ville put acheter sur l'emplacement du Lycée actuel un corps de bâtiment assez vaste qui s'agrandit d'ailleurs dans la suite. Pour la première année, les classes de grammaire furent faites seulement. Mais l'année suivante les Jésuites ayant reçu 1,500 livres de plus, commencèrent les classes d'humanités et de rhétorique. Enfin, la somme de 4,000 livres, stipulée dans l'acte de fondation, ayant été versée en 1641, ils purent ouvrir le cours de philosophie. Dès 1625, Mgr Delbène avait uni au collège le prieuré de Saint-Affric d'Albi; son exemple fut suivi par ses successeurs et par de généreux bienfaiteurs, ce qui allégea considérablement les charges de la ville d'Albi, de telle sorte qu'elle ne contribua bientôt au paiement des Jésuites que pour une part de 900 livres[2].

1. Voir Hallam, *Histoire de la littérature en Europe*, t. II.

2. Par suite de l'union au collége d'Albi des prieurés de Saint-Affric, de Saint-Pierre de Cambon, de Saint-Benoit de Montels, de Saint-Laurent de Cardonnac et d'autres legs, les Jésuites, au moment de leur suppression, étaient payés de la manière suivante : par le diocèse d'Albi, 2,200 livres; par la ville d'Albi, 900; par le chapitre de Sainte-Cécile, 600; par le prieuré de Saint-Affric, 297; par les intérêts de certains legs, 93; en tout, 4,000 livres.

D'autres circonstances vinrent contribuer au développement du collége. L'évêque Delbène ayant reçu 12,000 livres de vacations pour avoir procédé à la démolition des fortifications de Castres, partagea cette somme entre les Jésuites et les Capucins nouvellement arrivés à Albi. Malheureusement, ce prélat n'avait pas que le goût de la générosité : il avait aussi et au plus haut degré celui de l'intrigue. Il fut une des premières victimes de la terrible lutte ouverte par les puissants contre le cardinal de Richelieu. Très dévoué au duc de Montmorency, il soutint ardemment sa cause et fut entraîné dans sa ruine. Il apprit par l'exil et la confiscation de tous ses biens qu'on ne bravait pas impunément l'autorité du grand ministre qui préparait les splendeurs du règne de Louis XIV en abattant, comme Tarquin, les têtes trop hautes et trop fières[1]. Il fut remplacé sur le siége d'Albi par Mgr du Lude, type achevé du grand seigneur, pour les défauts comme pour les qualités. Une simple ébauche ne suffit pas à rendre cette figure complexe, une des plus intéressantes de notre galerie épiscopale. Il y aurait long à dire sur son caractère altier, son *humeur farouche,* dont se plaignait Mgr de Bourlemont, archevêque de Toulouse[2]. (Notre bouillant évêque l'avait menacé du poing en pleine séance des États, à Pézenas, et cela, paraît-il, avec accompagnement de « jurements ».) Nos archives communales pourraient également témoigner de son ardeur à défendre son pouvoir temporel et à poursuivre les procès contre la communauté[3]. Cela ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de donner un libre cours à sa générosité, de nourrir, par exemple, tous les pauvres de la ville, de protéger les lettres et les

1. Par brevet royal, la riche bibliothèque de Mgr Delbène devint la propriété des Jésuites et des Capucins, qui se la partagèrent.
2. Voir la *Correspondance administrative provinciale de Colbert.*
3. Voir les *Archives communales,* série FF *passim.*

arts, de faire construire la façade de l'église du collége et de s'intéresser d'une manière plus particulière à toutes les questions d'enseignement. On peut pardonner beaucoup à un homme qui a de telles qualités. Il eut du moins l'honneur de favoriser l'élan intellectuel qui se produisit alors dans sa ville épiscopale et d'être toujours du parti de l'esprit, malgré qu'il ne fût pas souvent du parti de la liberté.

Les efforts intellectuels tentés à cette époque, méritaient bien, en effet, de solliciter l'attention et les sympathies de tous les hommes éclairés et généreux. Prenons pour exemple une petite ville de province qui pouvait contenir une population de sept à huit mille âmes et qui se trouvait fort loin du centre du mouvement. Que se passe-t-il à Albi? Nous avons assisté à la fondatiou du collége; nous connaissons les charges que la communauté s'est imposées; nous savons également que les Jésuites qui le dirigent passent aux yeux de tous pour les maîtres les plus distingués et les plus compétents de l'époque. Mais cela ne suffit pas; l'instruction aura ses apôtres modestes, dévoués, héroïques. Un jour, un prêtre prébendé de la cathédrale, l'abbé Bouzinac, constate tristement qu'il y a une foule d'enfants qui errent à travers les rues de la ville, sans culture intellectuelle, gaspillant les trésors de leurs facultés naissantes, destinés à mener une vie misérable sans honneur pour eux, sans profit pour la cité. Que fait-il? Il prend sur lui de réunir tous ces petits vagabonds pour leur apprendre au moins à lire et à écrire, « afin qu'ils puissent aller après aux classes du collége. » La communauté, justement émue d'un tel dévouement, accorde un secours à l'abbé Bouzinac qui a ouvert cette école « de son propre mouvement[1]. » Elle accorde en même temps un secours aux Domi-

1. Délibération de 1635. (*Archives communales*, série BB, 102.)

nicains qui, à deux pas du collége, de l'autre côté des Lices, ont créé une chaire pour l'enseignement gratuit de la philosophie[1]. Comme on le voit, l'élan est général; l'instruction officielle ne suffit plus; l'initiative privée s'en mêle; c'est comme une contagion qui gagne tout le monde de proche en proche et qui tend à transformer une petite ville en un foyer de lumière où chacun pourra s'éclairer et vivre de la vie de l'esprit[2].

Et cependant, que de cités populeuses, riches, se fussent enorgueillies d'un collége comme celui d'Albi! C'est un fait vraiment remarquable, et dont il est bon de faire ressortir l'importance, que ce nombre vraiment extraordinaire d'enfants qui suivent les cours des Jésuites. Jamais, peut-être, l'enseignement secondaire n'a été florissant à Albi comme au milieu du dix-septième siècle. En tout cas, il a été à peine dépassé de nos jours, quoique la population de notre ville soit près de trois fois plus considérable. Nous en trouvons la preuve dans un document émanant de la Bibliothèque de Toulouse, publié dernièrement dans le tome XIVe de la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*. M. Louis de Froidour, conseiller du Roi, reçut en 1668 la commission d'inspecter tous les collèges de la généralité de Toulouse. Il arriva à Albi le 19 juin de la même année et dressa son rapport sur les pièces et documents qui lui furent fournis par les PP. Pierre de Saint-Maurice, recteur, et Bernard de Sobole, syndic du collége. Après avoir tracé un historique succinct de l'établissement, le commissaire royal constate que les Jésuites touchant, depuis 1655, les 4,000 livres stipulées dans le traité de 1623, doi-

1. Délibération de 1635. (*Archives communales*, série BB, 102.)

2. Un détail curieux. En 1637, la communauté décide que les jeux de billard tenus par un certain Molinier seront supprimés, parce que les écoliers y perdent trop de temps; elle tolère cependant un billard, à la condition que les jeunes gens ne seront pas admis à jouer. (Série BB, 103.)

vent fournir avec cette somme « l'entretien de six « régents pour les six classes, d'un recteur, d'un « syndic, d'un préfet des classes, de six autres Pères « pour les confessions, prédications et congrégations, « et de quatre ou cinq frères; et nous a été dit par « ledit P. Recteur, qu'encore qu'ils ne soient pas « tenus d'enseigner la théologie, néanmoins l'un des « six Pères fait journellement leçon de la théologie « morale.

« Nous avons ensuite visité ledit collége, que nous « avons trouvé suffisamment spacieux, ayant une « assez belle cour, un jardin, une basse-cour, les corps « de logis bien et solidement bâtis, bien entretenus, « et particulièrement l'église bâtie toute à neuf, et le « tout fait au moyen des dons et légats qui leur ont « été faits.

« *Pour ce qui est du nombre des écoliers, nous nous sommes fait représenter le catalogue, et trouvé qu'en philosophie il y en avait* 56, *en rhétorique* 41, *en seconde* 57, *en troisième* 62, *en quatrième* 64, *et en cinquième* 68, *revenant en tout à* 349.

« Sur quoy ledit P. Recteur nous a dit *que le « nombre en serait beaucoup plus grand,* s'il avait « plu à Sa Majesté de remédier à un abus qui, depuis « plusieurs années, s'est introduit en ladite ville, qui « est que les PP. Cordeliers et Jacobins de ladite ville, « sans avoir droit ni approbation de Sa Majesté, en- « seignent et tiennent école publique, ordinairement « de philosophie, et quelquefois de théologie, appe- « lant les écoliers au son d'une cloche, et par ce moyen « *débauchent* tous les écoliers qu'eux, qui sont établis « spécialement pour enseigner, et par expresse per- « mission du Roy devraient avoir, parce que la disci- « pline qui s'observe chez lesdits religieux n'étant pas « si sévère ni si exacte que celle desdits PP. Jésuites; « comme, d'ailleurs, lesdits religieux prennent de

« l'argent pour enseigner, cela fait que les enfants « de condition qui sont les plus riches, les plus déli- « cats et les plus impatients dans une discipline assez « exacte, leur sont les premiers enlevés, ce qui fait un « désordre considérable dans leurs classes, principa- « lement lorsque lesdits religieux s'avisent de faire « ouverture desdites classes après Pâques, ce qui dis- « sipe leurs deux classes de rhétorique et humanités, « dont la plus grande partie des écoliers quittent, « pour aller prendre le cours de philosophie desdits « religieux, à quoy il serait nécessaire de remédier, « leur renvoyant lesdits écoliers pour les faire passer « par l'examen..., etc.[1]. »

Si nous avons reproduit cette dernière partie du rapport du commissaire royal, ce n'est pas assurément pour nous associer aux plaintes exposées dans le plaidoyer *pro domo suâ* du P. de Saint-Maurice, mais uniquement pour mieux faire ressortir le nombre des écoliers qui suivaient les classes de notre collége. *Le nombre en serait encore plus grand,* disait le P. Recteur, si les Dominicains et les Cordeliers ne les *débauchaient* (!) en les appelant au son de la cloche, en prenant parmi eux, *les enfants de condition qui sont les plus riches et les plus délicats,* ce qui revient à dire que le chiffre déjà énorme de 349 n'est pas le chiffre exact, et qu'il convient d'y ajouter si l'on veut être dans la vérité[2].

Voilà, croyons-nous, un document de nature à inspirer de sérieuses réflexions à ceux qui croient encore, sur la foi d'autrui, à l'ignorance et à la barbarie des

1. Bibliothèque de Toulouse, *Manuscrit de Froidour*, pp. 32-80. — Le même document constate qu'il existe d'autres colléges à Cordes, Gaillac, Rabastens. A Castres, les Jésuites ont 120 écoliers; à Lavaur, les Pères de la Doctrine chrétienne en ont 190. Il convient d'ajouter à cette liste l'académie de Puylaurens, suivie par les écoliers de la religion réformée.

1. Voici un programme d'études qui donnera un aperçu de l'enseignement donné au collége d'Albi au dix-septième siècle :

siècles qui ont précédé la Révolution. Ce document est même si grave que si l'on se décidait à faire un travail de comparaison entre le nombre d'élèves qui recevaient l'enseignement secondaire au dix-septième siècle au collége d'Albi, et le nombre de ceux qui le reçoivent actuellement dans l'établissement qui l'a remplacé, en ayant soin de consulter la statistique de ces vingt dernières années et de considérer les charges énormes que la ville s'est imposées pour le Lycée, la comparaison ne serait certainement pas défavorable à l'ancien collége. Que de préjugés disparaîtraient semblablement, si tous les hommes de bonne foi se livraient à de consciencieuses investigations sur ce

Collegium Albiense Societatis Jesu solemni ritu scholas instaurabit XIV *Kal. Novemb. MDCLXXX.*

Postquam dixerit orator hoc argumento : *Ars eloquentiæ summa celare artem.*

EXPLICABUNTUR A PROFESSORIBUS :

En théologie : *De bonitate et malitia morali actuum humanorum ; De legibus.*

En philosophie : *Organum Aristotelis* et *Octo libri physicorum.*

En rhétorique : les *Discours* de Cicéron contre Catilina et Verrès, les *Satires* de Juvénal, les *Odes* d'Horace, Justin, saint Grégoire de Nazianze, l'*Iliade* d'Homère, la *Syntaxe* de Moquot et la *Quantité* du même.

En humanités : Discours de Cicéron *pro lege Manilia*, l'*Énéide* de Virgile, les *Odes* d'Horace, Quinte-Curce, les *Panégyriques* d'Isocrate, l'*Iliade* d'Homère, etc.

Dans la première classe de grammaire : Cicéron, *De Officiis, de Senectute ;* Martial, Virgile ; la grammaire grecque de Despautère, le *Dialogue des morts* de Lucien, etc.

Dans la deuxième classe de grammaire : les *Épîtres* familières de Cicéron, les *Tristes* d'Ovide, saint Chrysostôme, grammaires latine et grecque, etc.

Dans la troisième classe de grammaire : les *Épîtres* familières de Cicéron, les *Tristes* d'Ovide, les grammaires grecque et latine.

On lit au bas du programme : *His ascendent declamationes affixiones latine, et græce cùm privatim, tum publicè, doctrinæ christianæ explicatio, aliæque tam piæ quam litterariæ exercitationes* (*Deo favente*) *sedulo curabuntur.* A. M. D. G.

Le programme sort des presses de Patron. (Voir *Archives de la préfecture du Tarn*, série DD.)

passé méconnu, méprisé, dont on ne se fait une idée si fausse, que parce qu'on ne se donne généralement pas la peine de l'étudier! Le passé est mort et bien mort, et cette rancune impitoyable qui suit les morts jusque dans leur tombe n'est pas digne d'un siècle qui a la prétention de raisonner et d'aimer la justice.

La vérité, c'est que, pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, la société albigeoise était égale, sinon supérieure, à celle d'aujourd'hui sous le rapport des lettres, des plaisirs délicats de l'esprit et de la vie brillante des salons. Une seule chose s'opposait à la satisfaction immédiate des besoins que l'instruction avait fait naître : l'éloignement du foyer d'où venait toute lumière. Cependant, la communauté avait obvié à ce grave inconvénient, dans la mesure de son pouvoir, en payant deux messagers pour aller deux fois par semaine à Toulouse au-devant du courrier de Paris; de cette façon, on comblait un peu la distance et l'on pouvait lire dans la quinzaine le livre du jour, le discours prononcé à l'Académie, les nouvelles de la Cour et le dernier bulletin de nos armées. On retrouve encore dans les bibliothèques publiques ou privées de notre ville un assez grand nombre de brochures et de feuilles volantes de cette époque contenant les poésies de Scarron et de Mme Deshoulières, les bucoliques de Racan, les romans de Mme de La Fayette, les tragédies de Corneille ou de nos compatriotes Claude Boyer et Michel Leclerc [1], qui avaient débuté en 1645 et 1646 à l'Hôtel de Bourgogne; le *Journal des Savants,* rédigé par l'abbé Jean-Paul de La Roque, un autre Albigeois; le *Mercure galant,* qui apportait presque chaque mois la prose ou les vers de la belle Antoinette de Saliès [2].

1. Voir les chapitres XI et XII sur Claude Boyer et Michel Leclerc.

2. Voir le chapitre XIII : Un salon littéraire à Albi au dix-septième siècle, et les chevaliers de la Bonne-Foy.

Pour ce qui concerne les pièces de théâtre, on comprend mieux le plaisir et l'intérêt que prenaient nos pères à les lire, lorsqu'on se rappelle que des troupes de campagne avaient fréquemment visité notre ville, surtout des troupes de valeur comme celles du duc d'Épernon, du duc d'Orléans, de Villabe, d'autres encore. Les Jésuites avaient aussi contribué pour leur part à répandre ce goût, car on sait que les représentations dramatiques faisaient en quelque sorte partie de leur programme scolaire. Nous en trouvons par hasard la preuve dans un registre de la communauté où il est dit « que le 22 août 1678, les consuls ont « assisté en chaperon à une *Histoire* qui a été repré- « sentée aux Jésuites avec jeu de machines par les « rectoriciens[1]. » Du reste, comment se désintéresser du théâtre lorsque des compatriotes comme Claude Boyer et Michel Leclerc s'y essayaient — avec plus ou moins de succès, il est vrai, — mais avec assez de talent pour arriver à l'Académie française? Comment se désintéresser des splendeurs littéraires de l'époque, lorsque le marquis d'Isarn de Saint-Amans[2] était admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lorsque le livre du jour était commenté et critiqué par l'abbé de La Roque, lorsque, d'ailleurs, tout en France et à l'étranger redisait la gloire de nos grands écrivains, de nos poètes, et qu'on avait sous les yeux ce merveilleux mouvement intellectuel qui a fait comparer le siècle de Louis XIV aux siècles de Périclès et d'Auguste?

1. Ces exercices n'ont pas dû être sans influence sur la carrière dramatique de Claude Boyer et de Michel Leclerc.

2. François d'Isarn, marquis de Saint-Amans, seigneur de Mailhoc, officier des gardes-du-corps du duc d'Orléans, né à Albi vers 1630, fils de Pierre Isarn, seigneur de Mailhoc, régent de la temporalité, et de Marie Le Brun. (Voir les Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. — *Essai d'une bibliothèque albigeoise*, par M. de Combettes-Labourelie.)

Sans doute, la capitale absorbait la plupart des hommes distingués dans la littérature ou dans les arts, tout comme la cour absorbait peu à peu toute la noblesse de province. Mais l'amour de l'étude était si répandu, que les questions qui préoccupaient les esprits dans les hautes sphères avaient aussi le don de captiver l'attention des esprits de moins grande portée. On trouvait dans les pays les plus reculés des amateurs animés du feu sacré de la science ou des arts, des collectionneurs infatigables qui entassaient dans leurs bibliothèques des richesses de toute sorte, qui se livraient avec délices aux recherches de la bibliomanie, de l'archéologie, de la numismatique et autres travaux du même genre. Parmi les cabinets les plus curieux de l'Europe, Petrus Borel cite celui de Mgr du Lude, évêque d'Albi, remarquable par le nombre de tableaux et de livres rares; celui de Couplet, peintre du même évêque, et celui de l'abbé Trapas, chanoine de Saint-Salvy, où l'on voyait « trois cents tableaux exquis, « trois mille volumes, la plupart rares, beaucoup de « manuscrits, tailles douces curieuses, coquillages, « médailles, reliefs antiques[1]. »

Après les collectionneurs, il convient de citer les écrivains et poètes locaux qui entretenaient un commerce suivi avec les muses; en première ligne, cet opiniâtre et sympathique abbé Paulet, prébendier de Sainte-Cécile, qui s'était dévoué à la traduction en vers latins de la monumentale épopée de Chapelain : *la Pucelle*[2]; Antoinette Salvan de Saliès, qui ne bornait plus son ambition au *Mercure galant,* et qui faisait paraître successivement la *Comtesse d'Issembourg* et les *Réflexions chrétiennes;* le P. Delbrun, qui mettait la dernière main à son remarquable *Dictionnaire*

1. Petrus Borel : *les Antiquités de la ville de Castres; Cabinets de l'Europe*, p. 125.

2. Voir le chapitre XIII.

français, latin, grec[1], un des premiers, sinon le premier, qui ait paru. L'imprimeur Patron, auquel la communauté venait de céder une petite maison dans les fossés de la ville pour l'installation de ses presses, édita avec un certain luxe ce précieux in-folio, qui devait épargner à nos écoliers tant de longs et pénibles efforts de mémoire. On y voit, à la première page, une vignette d'Étienne Pujol représentant Louis XIV sur le trône entouré de guerriers grecs et romains, au bas trois vues d'Albi; à la seconde page, la devise menteuse de Patron : *Ne crains rien soubs ce patron*[2]; puis, la dédicace du P. Delbrun à Mgr Daillon de Lude :

> Qui mea deductum commendet Musa laborem?
> Non alii certè (sed si prohiberet Apollo)
> Quam tibi Mæcenas, qui tam importuna levasti
> Tædia, qui vires nobis animosque dedisti.....

Il faudrait rapporter ici toute cette dédicace pour donner une idée de l'élégance avec laquelle le P. Delbrun tournait le vers latin; on dirait une feuille arrachée aux poésies des Leblanc. Du reste, le collége d'Albi continuait à cet égard les traditions de l'ancienne école de Sainte-Gemme. Un des plus illustres humanistes des temps modernes, le P. Vanière, vint y professer à la fin du dix-septième siècle et y enseigner le secret de faire les vers latins avec cet art parfait,

1. *Dictionnaire du P. Delbrun, de la Compagnie de Jésus.* A Alby, chez François Patron (1674).

2. Ce qui nous fait dire que cette devise était menteuse, c'est qu'elle ne mit pas toujours Patron à couvert des perquisitions et des visites domiciliaires. Le 4 octobre 1677, par exemple, les consuls se saisissent de tous les exemplaires d'un livre intitulé : *Questions morales pour les confesseurs et les prédicateurs*, que Patron avait fait imprimer sans consulter l'autorité ecclésiastique. Les consuls avaient également ordre de saisir un autre livre, intitulé : *Science pour faire un grand vicaire.* (Voir *Archives communales*, série BB, 115.)

irréprochable, qui rappelle les modèles les plus purs de l'ancienne Rome. Malheureusement, il ne reste d'autre trace de son séjour dans notre pays que ce passage du *Prædium rusticum* où il décrit le cours du Tarn :

> Hæc ego Masseraco meditabar rure[1], quietâ
> Tarnis ubi, ripis jam decrescentibus, undâ
> Lambere gaudet agros, et demiratur ab alto,
> Gurgite nascentem villam, campos que jacentes,
> Hæret iners, nectit que moras et prædia circum
> Lentis errat aquis[2].....

On comprend ce que des professeurs, comme le P. Delbrun et le P. Vanière étaient capables de faire pour l'avancement des belles-lettres. Aussi le nombre des élèves qui recherchaient leur enseignement allait-il toujours croissant. Il fut même bientôt si considérable, que Mgr de Serroni, successeur de Mgr Daillon du Lude, fut obligé de distraire le grand séminaire du collége et de lui donner une existence distincte. Depuis la cession de l'école cléricale de Sainte-Gemme à la ville par le cardinal Strozzi, les clercs avaient suivi les cours des écoles communales, puis ceux des Jésuites, sauf à compléter ensuite leur instruction sous la direction de certains prêtres ou religieux désignés à cet effet. De 1623 à 1684, les Jésuites furent seuls à préparer les vocations ecclésiastiques, et n'y réussirent qu'à force de zèle et d'activité. Toutefois, les défauts d'une telle organisation étaient trop visibles, pour qu'un prélat versé comme Serroni dans la connaissance des affaires et de l'administration, n'y portât pas remède. Précisément, les Jésuites avaient reçu à titre de don gratuit de l'abbé David, chanoine de Saint-

1. Mazérac, petit village non loin de Gaillac.
2. *Prædium rusticum*, l. XII.

Salvy, un vaste enclos en dehors des murs, au lieu appelé le *Théron de la Salvagne*. C'est là que Mgr de Serroni jeta les fondements du nouveau séminaire qui devait être dirigé par la Société de Jésus, jusqu'en 1762, époque de sa suppression[1]. Cet acte de bonne et intelligente administration qui complétait dans notre diocèse l'œuvre de l'enseignement, donna au prélat qui l'avait accompli un regain de popularité. Plus que jamais on aima à se rappeler l'accueil enthousiaste qu'on lui avait fait le jour de son entrée à Albi, comme aussi l'heureuse inspiration de nos consuls qui avaient ordonné au peintre communal de représenter le lion Albigeois s'inclinant devant le lion des armes de Serroni, avec cette devise au bas : *Et nos cedamus amori*[2]. Jamais pressentiments plus favorables ne s'étaient plus heureusement réalisés.

Il est vrai que le premier archevêque d'Albi avait, au plus haut degré, les qualités et les grâces natives de ceux de sa nation. Hyacinthe de Serroni, né à Rome le 30 août 1617, était entré de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique, où le frère du cardinal Mazarin vint le chercher pour l'associer à ses fonctions de maître du Sacré Palais. Lorsque celui-ci fut plus

1. Pour assurer l'existence du séminaire, on lui attribua les prieurés de Brens, de Saint-Jean de Jeanne, de Saint-Salvy del Burg, de Saint-Barthélemy du Puy-Saint-Georges, dans le diocèse d'Albi, et ceux de Crespin, Castanet et Privazac, dans le diocèse de Rodez.

2. Antoinette de Saliès a rendu compte de cette entrée dans le *Mercure galant* d'avril 1679 : « Le soleil et M. l'archevêque d'Alby se levèrent fort matin. Tous les habitants d'Alby en firent de même, et nous fûmes agréablement éveillés au bruit des trompettes, des tambours et des fifres..... » Cette lettre est entremêlée de prose et de vers parmi lesquels nous remarquons les suivants sur Mgr de Serroni :

« Mais qu'il est dangereux qu'une vertu si rare
L'élève quelque jour à de plus grands honneurs !
Je lis sa gloire et nos malheurs
Dans ce que son destin en secret lui prépare.
Rome qui l'a donné, peut le redemander,
Et c'est un grand trésor difficile à garder. »

tard nommé à l'archevêché d'Aix, le jeune Serroni suivit sa fortune et ne tarda pas à être appelé à l'évêché d'Orange (1647). Il reçut alors de Louis XIV de nombreuses missions dont il s'acquitta avec succès. Nous le voyons successivement commissaire avec Mgr de Marca, archevêque de Toulouse, pour le règlement des limites entre la France et l'Espagne après le traité des Pyrénées; intendant de la marine et de la Provence; vicaire apostolique dans la province ecclésiastique de Tarragone dont tous les évêchés étaient vacants, etc. Après avoir été transféré à l'évêché de Mende, il fut nommé au siége d'Albi, qui venait d'être érigé en archevêché (1676). C'est là qu'il fit éclater les dons les plus rares du cœur et de l'esprit. La grâce et la distinction de ses manières, comme aussi la bienveillance de son accueil, ne contribuèrent pas peu à faire ressortir la rudesse et la raideur féodales de son prédécesseur. La façon seule avec laquelle il donna la bénédiction le jour de son entrée, lui conquit toutes les sympathies : « Je ne « dois pas oublier de vous dire, écrivait Antoinette de « Saliès, qu'il nous donnait sa bénédiction d'une ma« nière si douce et si touchante, qu'il paraissait visible« ment que son cœur faisait mouvoir sa main[1]. » Il parlait, en outre, avec cette clarté et cette élévation qu'on peut admirer encore aujourd'hui dans l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche qu'il prononça au service solennel, célébré par l'assemblée générale du clergé de France, le 13 mars 1666. C'est ce qui faisait dire à l'auteur déjà cité, sortant d'un sermon donné par Mgr de Serroni au couvent de la Visitation d'Albi, le jour de la fête de Saint-François de Sales :

> Il a, comme ce saint, une aimable bonté,
> Une douceur charmante, une humble piété;

1. *Mercure galant*, avril 1679.

Enfin, l'on voit en lui mille vertus ensemble.
Allez, *Mercure,* allez parcourir l'univers,
Et, louant Serrony dans cent climats divers,
Voyez si vous trouvez quelqu'un qui lui ressemble[1] !

Son successeur, Mgr Le Goux de la Berchère ne fut pas moins dévoué à la cause des lettres et de l'instruction. Si ses prédécesseurs ne lui laissèrent pas l'honneur de créer dans le diocèse un établissement enseignant, il ne se crut pas dispensé pour cela de donner ses soins à ceux qui existaient. L'enseignement primaire surtout le préoccupa, comme on le verra plus loin. Du reste, sa part est assez belle, car il a attaché son nom à deux œuvres, nous devrions dire à deux monuments qui témoignent éloquemment de sa charité et de son intelligence. L'hôpital d'Albi, bâti de ses deniers, et l'*Histoire générale de Languedoc,* conçue par lui et écrite par un de ses diocésains, notre illustre Dom Vaissete, lui assurent une place à part dans les annales de la bienfaisance et de la littérature.

Ainsi, dès la fin du dix-septième siècle, l'union intime des consuls et des évêques albigeois avait produit ce merveilleux résultat d'achever chez nous, bien avant la Révolution, l'œuvre de l'instruction publique. Il ne reste plus qu'à retracer la vie de certains personnages qui firent honneur à notre enseignement local.

Citons tout d'abord les deux abbés de Ciron, et sur-

1. *Mercure galant,* février 1680. — Mgr de Serroni a laissé plusieurs ouvrages : *Entretiens affectifs de l'âme avec Dieu pendant les huit jours des exercices spirituels pour l'usage des ecclésiastiques de son diocèse.* Paris, 1686. — *Entretiens affectifs de l'âme avec Dieu sur les psaumes de la pénitence.* — Nous avons trouvé à la bibliothèque Mazarine un manuscrit du même prélat, intitulé : *Méditations sur les psaumes de David.* Ajoutons que son vicaire général, l'abbé Decamps, a écrit son éloge en tête des *Entretiens sur les psaumes.* Claude Estiennot a dit de lui, dans la biographie des abbés de la Chaise-Dieu : *Præsul est sane eruditissimus et humanissimus..., cedro dignus, quem musæ quas colit non sinent mori.* Rappelons enfin qu'il fut le fondateur de l'église de Saint-Thomas d'Aquin, de Paris.

tout Innocent de Ciron, né à Albi en 1620, chancelier de l'Université de Toulouse, où il professa le Droit canonique. On a de lui divers ouvrages qui lui firent une grande réputation de juriste : *Des Paratitles sur les cinq livres des Décrétales ; — La cinquième collection des Décrétales après Gratien ; — Opera in jus canonicum.* Ce dernier ouvrage fut réédité, en 1726, par le savant allemand Brunquell avec une étude préliminaire sur l'auteur, puis en 1761 par Riegger, professeur de Droit canonique à Vienne. Innocent de Ciron mourut en 1650 avant d'avoir pu réaliser les immenses travaux qu'il méditait et qui l'eussent peut-être classé parmi les plus illustres jurisconsultes du siècle.

Gabriel de Ciron, son frère, lui succéda dans la charge de chancelier de l'Université, sans toutefois compléter son œuvre. Aux pacifiques études du Droit, il préféra les questions brûlantes des réformes à introduire dans le clergé de France. Délégué à l'Assemblée générale du clergé de 1656, il y proposa, non sans soulever de vives discussions, *les Instructions de saint Charles Borromée aux confesseurs.* Plus tard, il fonda avec Mme de Mondonville la congrégation des *Filles de l'Enfance,* qui fut supprimée par arrêt du conseil en 1686. Il jouissait, d'ailleurs, d'une réputation justement méritée de prêtre savant, pieux, zélé, charitable, ne reculant jamais devant le danger, comme il sut le prouver pendant la peste qui ravagea Toulouse en 1669. On n'a de lui que *les Instructions de saint Charles Borromée aux confesseurs.*

Plus intéressante et plus originale est la physionomie que nous allons esquisser. L'abbée Jean-Paul de La Roque naquit à Albi, vers 1630, d'une vieille famille bourgeoise anoblie depuis peu. Après avoir terminé son cours de philosophie au collége de notre ville, il entra au noviciat des Jésuites de Toulouse sans pouvoir s'y fixer, et alla s'établir à Paris, où, grâce

à des protecteurs influents, il obtint, en 1675, la direction du *Journal des Savants,* laissé vacante par la mort de l'abbé Gallois. On sait que le *Journal des Savants* avait été créé par Colbert pour régenter à sa guise la littérature ou tout au moins pour la surveiller de près. Aux yeux du vulgaire, il ne devait s'occuper que des œuvres littéraires et scientifiques paraissant en France ou à l'étranger, tandis qu'en réalité, il était dans la pensée de son fondateur une sorte de bureau d'esprit public, de feuille officielle, pesant sur l'opinion par des jugements bienveillants ou hostiles, selon les nécessités politiques ou la personnalité des écrivains. Un tel journal ne pouvait avoir que des amis dévoués ou de terribles ennemis; ni les uns ni les autres ne lui firent défaut, autant, du moins, que l'abbé Gallois le rédigea dans cet esprit. L'abbé de La Roque eut la main plus douce et plus légère, il s'arma de patience et de modération, suspendit au crochet le fouet et la férule de son prédécesseur et se livra sans réserve au plaisir, si rare pour un critique, d'être béni de tout le monde. « Ce journaliste, dit Camusat[1], a toujours « passé pour honnête homme ; ses écrits ne démentent « pas sa réputation sur cet article, et si l'on doit lui « reprocher quelque chose au sujet des louanges dont « les journaux sont infectés, c'est plutôt de les avoir « prodiguées à tout le monde indifféremment, que de « les avoir réservées pour certains auteurs en parti- « culier. »

Notre compatriote avait pour agir de la sorte mille bonnes raisons, et la meilleure, c'est qu'il comptait ne pas en rester là en fait de publications. Depuis longtemps, il rêvait de lancer un journal ecclésiastique qui aurait été pour le clergé ce que le *Journal des Savants* était pour les littérateurs, les philosophes et les

1. *Histoire des journaux.*

mathématiciens. Malheureusement, la hardiesse de ses projets commençait à lui valoir certaines jalousies qui ne manquèrent pas de le desservir en haut lieu. Lorsqu'il se présenta devant le chancelier Séguier pour demander l'autorisation de paraître, celui-ci la lui refusa sous prétexte que le *Journal ecclésiastique* n'était pas différent du *Journal des Savants* (1680).

Repoussé de ce côté, l'abbé de La Roque se tourna d'un autre. Malgré les comédies de Molière, les médecins n'avaient rien perdu de leur autorité, ou pour mieux dire, de leur nécessité. Baffoués au théâtre, livrés à la risée du public le plus spirituel de la terre, ils se vengeaient de toutes ces avanies en laissant mourir leur détracteur sur la scène, et en administrant de plus fort à leurs clients les recettes du fameux Purgon. C'était une basse vengeance, si l'on veut, mais le moyen de s'y soustraire? Ces considérations, fort justes; d'ailleurs, dans tous les temps, ne contribuèrent pas peu à décider l'abbé de La Roque à publier une nouvelle feuille périodique, intitulée : *Les journaux de médecine, ou les observations des plus fameux médecins, chirurgiens ou anatomistes de l'Europe, tirés des journaux étrangers ou des mémoires particuliers* (Paris, 1683, in-12).

Tout d'abord, on fit à cette publication l'accueil qu'elle méritait. Camusat constate lui-même dans son *Histoire des journaux* « qu'elle contient une di-« versité agréable de faits également surprenants et « curieux de découvertes utiles et de remèdes effi-« caces. Il serait seulement à désirer que l'auteur « l'eût continué plus longtemps.... etc. » Mais il était écrit que l'abbé de La Roque ne devait point fonder une œuvre durable. Le malheur voulut qu'il trouvât sur son chemin un certain Bleguy, publiant déjà un journal de médecine et fort jaloux de sa priorité, qui équivalait pour lui à un monopole. Bleguy fit à

La Roque une guerre si meurtrière, que celui-ci fut obligé en dernière analyse de vider la place. Sur ces entrefaites, le privilége du *Journal des Savants* expira (1687), et le pauvre abbé dut recourir à de nouveaux expédients. C'est alors qu'il commença les *Mémoires* sur l'*Histoire ecclésiastique* (1690), entreprise vaste et ruineuse qu'il ne put pousser au-delà du premier volume, mais qui, par ses proportions, comme par son ordonnance, laisse une haute idée du talent de l'auteur, et justifie le jugement que Junker prononça sur lui : *Virum in orbe erudito celeberrimum.* Ce dernier échec dut lui être particulièrement sensible, car il ne tarda pas à mourir, sans avoir pu achever une œuvre qui n'eût pas manqué d'intérêt pour nous : *Histoire du Languedoc, tiré des pièces et chartes du trésor de Sa Majesté, des registres de la chambre des comptes, etc.*

On sait par le témoignage de Camusat que la bienveillance était le fonds du caractère de notre compatriote. Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'il n'ait jamais eu d'ennemis. Les protestants, Bayle, en particulier, Itruve, tous les journalistes de Leipzig, aiguisèrent pour lui leurs flèches les plus acérées. Camusat lui reproche de s'être montré trop catholique et d'avoir voulu faire ainsi la cour à Louis XIV. Quant à Bleguy, nous n'osons rapporter ici les termes dont il se servit pour le combattre. C'est à peine si certains journalistes de nos jours se permettraient de pareilles licences.

En somme, l'abbé de La Roque mérite une place à part parmi les premiers journalistes français. Non-seulement il assista de très-près à toutes les luttes littéraires du dix-septième siècle, mais encore il dut être vivement sollicité d'y prendre part comme directeur du *Journal des Savants*. Ses faveurs furent certainement recherchées par les écrivains de génie qui com-

mençaient à comprendre l'influence de la presse sur le succès des œuvres nouvelles. Et cependant, ce n'est pas en cela qu'il excite l'intérêt et pique la curiosité. C'est surtout comme journaliste qu'on se plaît à le considérer, car en lui on croit reconnaître le caractère et les allures d'une race particulière d'écrivains fort connus de nos jours qui excellent dans ce genre particulier tenant le milieu entre le livre et l'article qui s'épanouit dans nos revues. A ce point de vue, ne semble-t-il pas que l'abbé de La Roque est un des fondateurs, un des initiateurs, de ces publications périodiques auxquelles on a laissé prendre une si grande importance qu'elles finissent par juger sans appel en matière de bon goût? Le *Journal des Savants* avait été créé du moins pour cela, et, s'il ne réalisa pas à cet égard tous les désirs de Colbert, nous savons que la faute en est à notre compatriote, qui fut avant tout un critique bienveillant... Que la terre lui soit légère !

A cette même époque, deux Albigeois faisaient parler d'eux dans le monde des théâtres, des salons, de la cour, un peu partout. Claude Boyer et Michel Leclerc étaient allés, eux aussi, au devant de la gloire et de la fortune et avaient cru saisir l'une et l'autre en s'embarquant dans cette galère des lettres qui en réalité les porta bien jusqu'à l'Académie, mais jamais aux îles fortunées qu'ils rêvaient. Nous allons essayer de raconter leur voyage sur cette mer agitée, perfide, semée d'écueils, mais que les poëtes aiment tout comme le matelot aime l'Océan qui le porte et le berce avant de l'engloutir.

CHAPITRE X

CLAUDE BOYER DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES COTERIES LITTÉRAIRES DU GRAND SIÈCLE

Boileau et ses victimes. Attitude de la critique moderne. — Départ de Claude Boyer et de Michel Leclerc pour Paris. Claude Boyer est accueilli à l'hôtel de Rambouillet. Succès de sa première tragédie : *la Porcie romaine*. — Chapelain et les *alcôvistes*. Boileau et la réaction. Boyer est entraîné dans la chute des *alcôvistes*. — *La Sœur généreuse*, *Aristodème*, *Frédéric*, *Tigrane*, *Clotilde*, *le Jeune Marius*, etc. — *Les Amours de Jupiter et de Sémélé*, pièce à machines. Boyer est élu membre de l'Académie française. Chapelain l'inscrit sur la liste des pensionnaires du roi. *Le Comte d'Essex ; Agamemnon* et *Artaxerce*. L'anecdote de Parménon. Le théâtre de Saint-Cyr : *Jephté* et *Judith*. Succès de cette dernière pièce. La *scène des mouchoirs* racontée par Lesage. Attaques des coteries contre la pièce. — L'épisode de la Champmêlé. — Boyer abandonne le théâtre. Sa mort. Les jugements qu'ont porté sur lui divers écrivains. — Ce qu'il faut penser des attaques de Boileau et de Racine.

Un travail assurément fort intéressant à faire, serait d'analyser les œuvres du dix-septième siècle ridiculisées par Boileau, et par ce seul fait, tombées dans le plus profond oubli. Non-seulement, on pourrait s'assurer par ce travail, qu'il n'y a aucune méprise dans le jugement de la postérité à leur égard, mais on risquerait aussi, après un sérieux examen, de trouver plus d'une perle parmi toutes ces vieilles défroques littéraires. Tout en convenant, en effet, que Boileau, ce grand législateur du Parnasse français, a fait preuve d'un goût et d'un discernement admirables, et qu'il a contribué plus que personne à bannir de notre langue les sentiments faux ou exagérés, nous ne nous soumettons pas cependant en aveugle à son autorité, parce que nous sommes de ceux qui pensent que tous ses jugements ne sont pas exempts d'un certain esprit de coterie. On

est bien revenu, d'ailleurs, de cette opinion naguère indiscutable, que Boileau était infaillible en matière de goût. La critique moderne a infirmé avec éclat quelques-uns de ses arrêts réputés inattaquables et prouvé d'une manière péremptoire, que si l'abbé Cottin et d'autres encore méritaient d'être fustigés par la satire, il n'en était pas de même de tous.

Avec ces critiques, nous estimons que le plus grand crime de quelques-uns de ces malheureux poëtes a été de naître à une époque qui s'appelle le siècle de Louis XIV, c'est-à-dire dans la période la plus brillante de l'esprit français; d'avoir eu pour rivaux des Corneille et des Racine, et surtout de n'avoir eu que du talent alors qu'il fallait avoir du génie pour trouver grâce auprès de la satire. A nos yeux donc, Boileau ne paraît pas avoir assez tenu compte de l'immense distance qui sépare le talent du génie, et de cette autre distance également fort grande qui sépare le talent de la médiocrité. Or, à ce point de vue, la preuve a été faite contre lui. Quinault a été réhabilité, Saint-Amand a été vengé, et tout n'a pas été dit à ce sujet[1]. C'est dans ces livres, précieux à plus d'un titre, que nous avons puisé le fond du système que nous allons soutenir. Sans doute, nous n'avons pas la prétention d'aboutir au même résultat : prouver que Claude Boyer a été lui aussi une victime. L'entreprise est trop délicate et demande une autre autorité que la nôtre. Néanmoins, nous voulons présenter pour notre compatriote, ce que nous appelerons des circonstances atténuantes, et sauver momentanément de l'oubli,

1. Voir Philarète Chasles : *la France au dix-septième siècle ; — Études sur quelques victimes de Boileau.* — Voir également une curieuse étude de Vitu sur Cyrano de Bergerac, *la Littérature indépendante et les écrivains oubliés* de M. Victor Fournel, et, plus récemment encore, une étude sur Boursault, par M. Saint-René Taillandier. (*Revue des Deux-Mondes*, novembre 1878.)

quelques-uns de ces vers qui lui avaient valu l'honneur de siéger à l'Académie française parmi les illustrations du grand siècle. Peut-être qu'après avoir lu cette défense, on s'expliquera mieux pourquoi nous l'avons commencée. En tous cas, c'est rester dans notre sujet que d'esquisser ici la vie et les œuvres d'un poète qui, pour avoir mérité les censures de Boileau, n'en est pas moins une de nos célébrités locales.

Claude Boyer naquit à Albi en 1618, c'est-à-dire, cinq ans avant l'arrivée des Jésuites dans notre ville. Il fut élevé dans notre collége où, grâce à la vive impulsion des nouveaux maîtres, la rhétorique florissait d'un éclat inaccoutumé. C'est probablement à ce développement des études, à la connaissance plus approfondie des auteurs latins et des tragiques grecs, qu'il dut de ressentir de bonne heure ce qu'un de ses plus grands ennemis devait appeler un jour l'*influence secrète*. Nous ignorons à quelle époque se manifesta chez lui la vocation littéraire ; tout ce que nous savons, c'est qu'un beau jour il partit d'Albi, en compagnie de Michel Leclerc dont nous aurons occasion de parler plus loin et qui se sentait lui aussi inspiré par la muse.

Claude Boyer avait vingt-sept ans ; Michel Leclerc n'en avait que vingt-trois. Ce départ de jeunes gens allant affronter dans la capitale les chances de la fortune littéraire fut certainement l'événement du jour dans notre cité. Le fait était assez rare, en effet, et méritait bien qu'on en parlât. Les sages durent hausser les épaules et considérer ce voyage comme une équipée ; les plus fous durent se croire raisonnables après une pareille extravagance. Les deux jeunes poètes n'en exécutèrent pas moins leur projet. Ils ne voulurent prendre conseil que de leurs rêves et de leurs illusions. Nous nous trompons, ils étaient munis du viatique le plus rassurant, d'un trésor sans égal, d'un talisman précieux, avec lequel ils espéraient bien s'ouvrir tous

les chemins et forcer toutes les portes : tous deux avaient en poche une tragédie! Aussi nous semble-t-il les voir relisant en route ce précieux manuscrit, cause de tant d'espoirs, se consultant réciproquement sur les points délicats, modifiant ici un mot, là une rime, apportant enfin la dernière main à l'œuvre de leur jeunesse, de leur foi et de leur premier amour. Boyer voyageait avec la *Porcie romaine*, Leclerc avec la *Virginie romaine*, deux sœurs jumelles, nées sous le ciel albigeois, qu'il s'agissait de présenter et de faire admettre dans une société d'élite, polie, brillante, prétentieuse, raffinée même, puisant encore à ce moment les règles du goût dans les romans de Mlle de Scudéry et dans les salons de l'hôtel de Rambouillet[1].

C'était en 1645, c'est-à-dire, à la veille du grand mouvement littéraire. Boileau, Racine, La Fontaine, Molière, n'avaient point encore paru ou restaient inconnus, et rien n'avait fait pressentir l'immense réforme qui allait s'accomplir, si ce n'est les sublimes accents du *Cid* et de *Polyeucte*. L'hôtel de Rambouillet était donc à l'apogée de son influence. La belle et poétique Julie d'Angennes y trônait, entourée comme une divinité dans un nuage d'encens que brûlaient à ses pieds Voiture, Balzac, Ménage, Chapelain, voire même le grand Corneille. Nul n'était réputé poète, s'il n'avait obtenu les faveurs de ce nouveau Parnasse où l'on décernait à chacun selon son mérite vrai ou faux, le talent, la renommée et la gloire. Évidemment, Boyer n'ignorait pas l'influence du salon de Rambouillet, car ses premières démarches, à Paris, eurent pour but de

1. Furetière nous apprend, dans un de ses *Factums contre l'Académie*, que Claude Boyer arriva à Paris avec le titre d'abbé et le grade de bachelier en théologie; il ajoute même qu'il prêcha sans succès dans quelques églises de la capitale. Ce qui est certain, c'est que notre compatriote paraissait médiocrement tenir à son titre d'abbé, quoiqu'il l'eût réellement. On comprend, en effet, que ce titre fût gênant pour un auteur dramatique.

s'y faire admettre. Le succès dépassa ses espérances. Non-seulement, il fut admis dans le cénacle, mais la divinité du lieu, accepta la dédicace de la *Porcie romaine*. Nous avons relu avec soin la préface de cette tragédie, ainsi que le sonnet dédié à la marquise de Rambouillet, et nous n'étonnerons personne en disant que chaque ligne contient un sentiment d'admiration et de reconnaissance [1].

Pour bien comprendre la joie de notre compatriote après un tel succès, il faut se mettre un moment à sa place, vivre comme lui dans les incertitudes, les angoisses qui précèdent une présentation de laquelle dépendent l'avenir, la fortune, la gloire peut-être d'un jeune poëte. Que va-t-il devenir si l'oracle qu'il consulte se prononce contre lui, si la personnification vivante de la poésie lui refuse son patronage, si les beaux esprits qui composent sa cour et règnent sans conteste sur le théâtre, lui tournent le dos en riant aux éclats? Ces épreuves terribles furent épargnées à Boyer, qui obtint même plus qu'il n'avait osé espérer. Aussi se laisse-t-il aller aux plus vifs sentiments de la reconnaissance dans le sonnet placé en tête de son œuvre :

Si j'ai fait à Porcie un monument de gloire
Plus respecté du temps que le marbre et l'airain ;
Si je m'osais vanter d'avoir su de ma main
Par des traits immortels ranimer son histoire,
Vous, devant qui l'oubli n'a point d'ombre assez noire
Pour pouvoir obscurcir l'honneur du sang romain [2] ;

1. L'abbé Boileau, dans sa réponse au discours de l'abbé Genest, successeur de Boyer à l'Académie française, a fait allusion à cette circonstance de la vie de notre compatriote. Voici comment il s'exprime : « ... Dans ses « tendres années, il (Boyer) trouva l'appui d'une noble famille, dont le « nom nous sera toujours cher, qui sembla l'adopter, parce que tous les « gens d'esprit paraissaient naturellement en être... »

2. La marquise de Rambouillet était la petite-fille du marquis de Pisani, Jean de Vivonne, et de Julia Savelli.

Qui retracez en vous, d'un pinceau plus qu'humain,
De vos divins aïeux l'adorable mémoire ;
Si vous parlez pour elle, à quel comble d'honneur
Doit élever Porcie un si rare bonheur ?

Et que pourrait contre elle entreprendre l'envie ?
Aussi, pour s'assurer un immortel renom,
Elle veut moins devoir cette seconde vie
Au bruit de sa vertu qu'au bruit de votre nom !

La *Porcie romaine* fut donc représentée à l'hôtel de Bourgogne dans d'excellentes conditions, et si nous en croyons l'abbé Genest, qui succéda à Boyer à l'Académie française, cette pièce « enleva tout Paris. » Nous ne l'analyserons pas ; mais comme elle est le premier essai de notre compatriote, nous devons en indiquer le sujet.

Brutus et Cassius sont dans les plaines de Pharsale à la veille de livrer combat aux triumvirs. Brutus, qui n'a pas craint d'assassiner César, et dont la suprême ambition est de délivrer Rome des tyrans, dût-il faire couler des flots de sang et mourir à la tâche, Brutus, le sombre et farouche républicain, sent son courage faiblir lorsqu'il voit à côté de lui sa jeune femme Portia ou Porcie[1], modèle de vertu, de noblesse et de grâce. Il veut l'éloigner du champ de bataille, lui épargner la vue du sang, et, en cas de défaite, la préserver des outrages des vainqueurs ; mais elle, fière, impassible, résiste à toutes les prières de son époux et veut affronter avec lui les dangers de la lutte. N'est-elle pas la fille de ce Caton d'Utique qui. . . . . .

Sut se soustraire au destin qui fit succomber Rome,
Et, malgré l'ennemi qui crut l'avoir vaincu,
Mourir libre et Romain, comme il avait vécu.
Ainsi mourut Caton, ainsi mourra Porcie ;
Et, si jamais César me tenait asservie,

1. On avait alors l'habitude, au théâtre, de franciser tous les noms de l'histoire ancienne.

J'irais chercher la mort par cent chemins divers.
Mon juste désespoir triompherait des fers;
On me verrait périr par mon propre esclavage,
Et, faisant de ma chaîne un effroyable usage,
Changer heureusement, par un illustre effort,
L'instrument de ma honte en celui de ma mort !

Brutus cède à d'aussi nobles accents et donne l'ordre d'attaquer l'armée des triumvirs. Mais le destin contraire se joue des efforts héroïques des républicains; au moment même où l'armée d'Octave va être écrasée, les dieux se servent d'un confident de Brutus pour changer ce triomphe en déroute. Ce confident vient annoncer traîtreusement à Porcie que Brutus a trouvé la mort dans la mêlée. Cette fatale nouvelle parvient jusqu'aux oreilles de Cassius, qui accourt et qui la recueille des lèvres mêmes de Porcie. Cassius, succombant sous le poids de la douleur et voyant ses espérances trahies, ne veut point survivre à son compagnon de haine et de vengeance, et se fait poignarder par des esclaves.

Cependant, Brutus luttait avec succès et poussait devant lui l'armée ennemie, lorsque le bruit de la mort de Cassius se répand dans les rangs de ses soldats. Dès ce moment les républicains perdent tout le terrain qu'ils avaient conquis et bientôt commence la déroute. Après avoir longtemps cherché la mort, Brutus se rend auprès de Porcie, qui résiste encore une fois à toutes ses prières. N'est-ce pas elle qui a occasionné la défaite des républicains en communiquant à Cassius la fausse nouvelle de la mort de son époux ? Elle voit dans ce fait l'aveugle destinée qui se prononce contre elle et son parti. Brutus insiste :

Votre père est vengé, mais Rome ne l'est pas...
. . . . . .
Pour vous, qui méritez un destin plus heureux,
Portez, portez à Rome un cœur si généreux,

Présentez-lui le sang que je verse pour elle,
Reprochez-lui ma mort et l'ardeur de mon zèle;
Faites enfin pour moi ce qu'Antoine, autrefois,
Fit pour venger César et soutenir ses droits.
S'il arma les Romains contre leur propre gloire,
Armez-les maintenant pour leur propre victoire...

PORCIE.

Moi ! moi ! que j'aille à Rome, à Rome l'infidèle,
Qui fit si peu pour vous, qui fites tant pour elle;
A Rome, qui se plaît à nous voir succomber,
Qui couronne la main qui nous a fait tomber !
Moi, seigneur, j'y verrais ces illustres images,
Du zèle des Caton les sacrés témoignages,
Par de chétives mains tomber de ces hauts lieux,
Et des tyrans placés où furent mes aïeux !
J'y verrais triompher leur détestable haine,
J'y verrais mettre aux fers la fortune romaine,
Je m'y verrais moi-même en état de servir,
J'irais m'offrir aux mains qui veulent m'asservir !...
Car, enfin, pensez-vous qu'avec les seules larmes
Je puisse rétablir la gloire de nos armes?
Nos malheurs sont trop grands, et, pour borner leur cours,
Une femme, seigneur, est un faible secours.
Puisque Brute a péri, tout doit périr ensemble;
Je ne puis éviter le sort qui nous assemble.
Et quel sort puis-je attendre et plus noble et plus doux
Que l'éclatant honneur de mourir avec vous?...

Après cette scène, qui ne manque pas d'une certaine grandeur, l'on voit paraître Octave qui débite une longue tirade sur la générosité et la modération dont les vainqueurs doivent faire preuve dans la victoire. Mais le triumvir n'aura pas lieu de mettre en pratique ces belles maximes. Porcie n'aura qu'une crainte jusqu'au dernier soupir, c'est de tomber vivante entre les mains de l'héritier de César et de lui devoir la vie. La tragédie finit, à la manière antique, par le récit de la mort de Porcie.

On sait comment cette pièce fut accueillie et nous aurions vraiment mauvaise grâce à nous montrer plus difficile que le public de cette époque. Toutefois, il nous sera bien permis de dire que la *Porcie romaine*

nous paraît avoir été traitée trop généreusement. Rien n'y révèle, du moins, une touche supérieure, car à part quelques beaux vers qu'on rencontre çà et là, on se demande ce qui put exciter de si nombreux applaudissements. Boyer a mieux fait que cela, même lorsqu'il n'a pas réussi. Constatons néanmoins le succès de cette tragédie qui ouvrit à son auteur la porte de tous les salons littéraires, et lui valut l'amitié et l'estime de tous les beaux esprits de ce temps. Chapelain qui était le grand dispensateur des lauriers poétiques — et des pensions aussi, — lui fit un accueil des plus chaleureux; il écrivit même à ce sujet un éloge de la pièce. Plus tard, il ne craignait pas de dire que Boyer « *est un poète de théâtre qui ne le cède qu'au seul Corneille en cette profession*[1]. » L'auteur de *la Pucelle* passait pour un critique supérieur en même temps qu'un rigoriste renforcé; aussi le plus petit éloge de lui était-il de nature à combler les vœux d'un jeune débutant.

Malheureusement, l'avenir n'était pas du côté de Chapelain, et Boyer eut le tort de ne pas le comprendre. Nous ne lui en ferons pas un crime; la reconnaissance le liait à la fortune littéraire de tous ceux qui de près ou de loin tenaient au salon de Rambouillet. C'était de là qu'était sorti son succès, bien plus que du théâtre de l'hôtel de Bourgogne, et un honnête homme, fût-il poète, ne peut perdre le souvenir de tels bienfaits. Aussi, le jeune auteur de la *Porcie romaine* fut-il bientôt signalé comme le protégé de Chapelain et de tous les autres *alcôvistes*, dont le crédit commençait à baisser. Les nouvelles tragédies qu'il pré-

1. Chapelain, *Liste des gens de lettres.* Nous relevons à l'article Boyer l'étonnante assertion qui suit : ... *Ses vers ne se sentent point du vice de son pays!* Quel est donc le vice que l'auteur de *la Pucelle* prête si généreusement à notre pays? Est-ce qu'il se serait imaginé, par hasard, que les compatriotes de Boyer étaient des sauvages?...

sente[1] sont loin d'avoir le succès de la première, et si le public les applaudit, elles sont soumises par les jaloux à de minutieux examens. Or, ce ne sont pas toujours les applaudissements de la foule qu'un auteur recherche ; il vise plus haut, il veut aussi gagner les suffrages des esprits éclairés, des connaisseurs, des poètes, des littérateurs. Cette suprême consolation fut presque toujours refusée à notre compatriote. Pour tout dire aussi, il n'avait pas que des jaloux ; il avait encore et surtout de terribles ennemis. Il eût pu facilement se débarrasser des premiers ; il ne pouvait que subir le génie des seconds.

Ces ennemis acharnés, on les connaît déjà. Ce sont ces quatre amis qui se réunissent de temps en temps dans une maison de la rue du Vieux-Colombier, pour se communiquer leurs essais, ou pour lire le livre qui vient de paraître. Molière, Boileau, Racine et Lafontaine, n'aiment pas Chapelain ; ils le détestent même à ce point, que si l'un d'eux vient à commettre quelque faute contre les règles de la poésie, on lui inflige en punition la lecture des vers de *la Pucelle*. C'est Boileau qui est chargé d'exécuter les victimes. Et d'abord, à tout seigneur, tout honneur : Chapelain fut le premier visé : Satires, épigrammes, tombèrent sur lui dru comme grêle, et s'il n'en fut pas écrasé, c'est qu'à défaut de génie, il avait la faveur de Colbert. Beaucoup réfléchirent qu'en attaquant le vieux poëte, ils se fermaient pour longtemps le chemin des pensions royales, et cette considération était de nature à rete-

1. *La Sœur généreuse* (1646), *la Générosité d'Alexandre* (1647), *Aristodème* (1647), *Frédéric* (1649), *Clotilde* (1659), *Frédéric* (1659), *Tigrane* (1660), *la Mort de Démétrius* (1660), *Policrite* (1662), etc., etc. — Voir aux documents les jugements que, dans sa *Muse historique*, Loret porte sur ces pièces et sur d'autres du même auteur. Les récits rimés de Loret, comme ceux de Robinet, faits au jour le jour et sur l'impression du moment, ont une valeur qu'il convient d'apprécier.

nir tous ceux, — ils étaient assez nombreux, — qui croyaient davantage à la puissance de l'intrigue qu'au prestige de leur talent. Certes, Boileau ne dédaignait ni la flatterie ni les pensions :

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire !

mais il était si convaincu de sa supériorité, qu'il ne désespérait pas, la jeunesse aidant, de triompher un jour ou l'autre de ses vieux adversaires. Aussi ne désarma-t-il pas. Après la satire, vint l'épigramme :

Maudit soit l'auteur dur dont l'âpre et rude verve,
Tenaillant le cerveau, rima malgré Minerve,
Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

De son côté, Molière avait commencé sa croisade contre le parti littéraire dont le salon de Rambouillet était le quartier-général. Ménage raconte qu'en sortant de la représentation des *Précieuses ridicules,* il dit à Chapelain : « Monsieur, nous approuvions, vous « et moi, toutes les sottises qui viennent d'être criti- « quées si finement et avec tant de bon sens..... il « nous faudra brûler ce que nous avons adoré et « adorer ce que nous avons brûlé [1]. »

Ainsi la déroute des *alcôvistes* était un fait accompli. Comme on le pense bien, Boyer fut exécuté comme les autres. Nous ne citerons pas toutes les attaques dont il fut l'objet; nous nous contenterons de reproduire le passage de l'*Art poétique* qui le vise plus particulièrement, ainsi que l'épigramme de Furetière. Après cela, on ne pouvait rien lui dire de plus méchant :

On peut avec honneur remplir les seconds rangs;
Mais, dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est pas de degrés du médiocre au pire.
Qui dit froid écrivain dit détestable auteur :
Boyer est à Pinchêne égal pour le lecteur [2].

1. *Menagiana*, t. II, p. 69.
2. *Art poétique*, chant IVe.

Furetière, qui fut plus tard chassé de l'Académie, fut d'autant plus impertinent qu'il avait plus de mauvais vers à faire oublier. Au milieu de tant d'attaques, nous aimons à rencontrer la sienne qui nous rappelle le coup de pied de l'âne de la Fable. Néanmoins, son épigramme est très-bien réussie, et il est fâcheux que les meilleurs vers qu'ait peut-être faits ce rimailleur de bas étage soient à l'adresse de notre compatriote :

Quand les pièces représentées
De Boyer sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
Voici comme il tourne la chose :
Vendredi, la pluie en est cause,
Et dimanche, c'est le beau temps.

Décidément, le protégé de Chapelain n'avait pas de chance ; il mettait Furetière en verve ! Après ce coup, tout autre que lui eût certainement renoncé au théâtre, mais il avait à un haut dégré la patience et la résignation. Ces qualités précieuses que Pélisson lui reconnaît dans son *Histoire de l'Académie française,* devaient l'aider puissamment jusqu'à la fin de sa longue carrière. On verra qu'elles ne lui furent pas inutiles, car elles lui valurent les succès de la dernière heure et lui permirent de retrouver un moment les applaudissements des premiers jours.

En attendant, notre compatriote se fait des amis à défaut d'admirateurs. Il dédie sa *Clotilde* (1659) à Fouquet, le fameux surintendant des finances et le protecteur de La Fontaine, *Frédéric* (1659), au duc de Guise, *la Mort de Démétrius* (1660), au chancelier Séguier, *Oropaste* (1662), au duc d'Épernon, *Policrite* (1662), au comte Martel de Claire. Toutes ces pièces n'ont pas grand succès quoique Boyer dans les préfaces affecte d'être assez content du public. Une d'elles, *les Amours de Jupiter et de Sémélé,* eut cependant

un sort moins obscur, puisqu'elle fut représentée devant la Cour (1666). C'est une espèce de pastorale pleine d'allusions plus ou moins transparentes qui durent faire sourire plus d'une fois les courtisans et surtout le royal amant de Mlle de la Vallière [1]. Nous lisons dans la préface de cette œuvre, qui fut dédiée à Louis XIV : « Puis-je laisser à la postérité une idée plus avanta-« geuse de la bonne fortune de ma pièce que celle d'avoir « amusé agréablement le plus grand roi du monde, « d'avoir suspendu trois heures de suite ces glorieux « soins et cette royale inquiétude qu'il donne à la con-« duite de la première monarchie de la terre?... »

Un auteur moderne qui a étudié de très-près le théâtre français du dix-septième siècle, parlant des *Amours de Jupiter et de Sémélé,* pièce à machines qui tient le milieu entre l'opéra et la tragédie, observe que Boyer fut le créateur du genre : « On peut dire que « Boyer et par conséquent le théâtre du Marais ont

1. Parmi les allusions les plus piquantes dont cette pièce fourmille, nous ne citerons que celle-ci, qui nous transporte en plein Versailles. Jupiter s'adresse à Sémélé :

« Doutez-vous de mon nom? Ce merveilleux séjour
Et ces lieux enchanteurs qu'a produits mon amour
Sont-ils de ma grandeur un faible témoignage?
Vous voyez, au milieu d'une forêt sauvage,
Naître, par un miracle aussi rare que beau,
D'un amas de beautés le spectacle nouveau.
Ces lieux, quand vous voudrez, vous offrent un asile;
Pour vous, comme l'accès, l'issue en est facile.
Ici, loin de Junon et loin de votre cour,
Et sans autre témoins que les yeux de l'amour,
Nous goûterons tous deux tout ce que dans les âmes
Répandent de douceurs les plus heureuses flammes,
Tout ce que font sentir de joie et de plaisirs
Le commerce amoureux des yeux et des soupirs,
Les combats d'amitié, de soins, de déférences,
Les flatteurs entretiens, les tendres confidences,
Ces beaux emportements de l'esprit et du cœur,
Ces charmes composés de flamme et de langueur,
Les doux égarements, les aimables faiblesses,
Les extases d'amour, les transports, les tendresses,
Tout ce qui peut enfin nous flatter tour à tour
Quand on se donne tout au pouvoir de l'amour ! »

(Acte III, scène Ire. — Voir aux documents.)

« été vraiment ainsi les inventeurs du genre qui sera « l'opéra, — l'opéra du grand siècle, du moins. C'est « seulement en mars 1671, qu'on représenta en public « la première tragédie française en musique; et deux « ans après, Quinault, unissant son talent facile à « celui de Lulli va commencer cette série de pièces « mythologiques et courtisanesques qui plaisaient tant « au roi[1]. »

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que c'est en cette même année (1666), que Boyer fut reçu à l'Académie française[2]. Il dut probablement cet honneur à l'amitié de Chapelain, autant qu'à ses titres, quoique déjà à cette époque, l'Académie ne soit plus une société d'admiration mutuelle, et qu'on y compte plus d'un grand nom. D'ailleurs, à quoi bon faire remarquer que même au plus beau temps du règne de Louis XIV, cette illustre assemblée fut composée d'éléments très-disparates, par la raison bien simple, qu'il est à peu près impossible qu'un siècle pour si fécond qu'on le suppose, puisse produire quarante écrivains ou poètes comme Racine, Corneille, Labruyère, La Fontaine, Bossuet et Fénelon. Boyer occupa donc parmi les immortels de ce temps un de ces fauteuils, (toujours plus nombreux que les autres), qui sont destinés aux hommes de talent: à ce point de vue, on peut dire que sa place fut bien occupée.

Cette distinction qui commençait alors à être très-recherchée, ne fut pas la seule qu'obtint l'auteur de la *Porcie romaine*. Le vieux Chapelain avait au moins cela de bon, que s'il compromettait ses amis, il leur faisait accorder des pensions de nature à les remettre

1. Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV*.

2. On trouvera aux documents les discours de réception à l'Académie française de Claude Boyer et de Michel Leclerc. Nous avons pensé qu'on les lirait avec plaisir, et nous en avons pris une copie dans le recueil des discours de l'Institut.

un peu de leurs échecs[1]. Nous en trouvons la preuve dans la préface du *Jeune Marius* (1669), qui fut dédié à Colbert. « Soutenu, dit Boyer, par la dignité de mon « sujet, je vous ai consacré mon travail avant que de « le commencer; j'ai envisagé toute la gloire que je « pouvais attendre de votre appréciation...., et je me « suis dit sans cesse, *qu'ayant été choisi pour être un « des sujets des gratifications du Roi*, je devais sou- « tenir, ou plutôt justifier un choix si honorable. C'est « avec ce grand secours que j'ai travaillé assez heu- « reusement. *Quoique la fortune et la cabale se mê- « lent aujourd'hui de faire le bon et le mauvais des- « tin des ouvrages de théâtre,* celui que je vous ai « consacré n'a pas succombé sous leur injustice. »

Ce document est précieux en ce qu'il contient une allusion à la cabale et à la fortune des ouvrages. C'est la première fois que Boyer se plaint en termes, d'ailleurs très-modérés, des agissements de ses ennemis; ce ne sera pas la dernière. Nous lisons dans la préface de la *Fête de Vénus*, dédiée à la duchesse d'Orléans : « Dans le dessein que j'avais d'offrir à V. A. R. la « *Fête de Vénus,* je craignais bien *que la fortune qui « n'est pas de mes amies, ne me jouât quelque mau- « vais tour...*[2] » Que faut-il penser des mauvais tours dont parle Boyer ? Sans doute, il ne lui était pas facile de désarmer des ennemis aussi implacables que Boileau

1. On lit dans une lettre de Chapelain à Colbert : « M. du Perrier a ébauché là-dessus (la maladie du Roi, 1663) une petite ode latine qu'il polit, et qui sera bientôt en état de paraître. MM. Valois m'ont promis de s'appliquer à la même chose en latin. M. l'abbé de la Mothe Le Vayer les suivra en français, aussi bien que *M. Boyer, qui a trop de reconnaissance pour se taire* en un si juste sujet de parler. M. Fléchier travaille pour cela, et suspend à ce dessein l'accomplissement de son grand poëme latin du *Carrousel.* J'en ai écrit à MM. d'Ablancourt et *Leclerc*, desquels il ne faut attendre rien de médiocre... » (Lettre du 9 juin 1663. — Voir *Correspondance administrative de Colbert.*)

2. Ce fut dans cette pièce que la plus grande actrice de cette époque, la belle Champmêlé, fit ses débuts. Dans une de ses *Lettres en vers*, Robinet

et ses partisans, mais que ne songeait-il au public devenu plus difficile, à mesure qu'il entendait des pièces nouvelles comme *Andromaque* et *Britannicus* ! Malheureux, notre compatriote l'a été souvent, mais pas toujours.

Il s'agit donc de distinguer. Voici, par exemple, une pièce, le *Comte d'Essex* (1678), qui contient de réelles beautés, et qui malgré cela n'eut pas un grand succès. Cependant, nous ne saurions trop dire où est le coupable. Thomas Corneille venait de faire représenter une tragédie sur le même sujet et avec le même titre[1], deux ou trois semaines seulement avant que Boyer fît paraître la sienne. Ici c'est de la male chance, plutôt que du mauvais vouloir. On comprend, en effet, que le public se tînt pour satisfait après la pièce de Corneille et qu'il fut médiocrement intéressé par celle de Boyer. En fait de théâtre, le proverbe *bis repetita placent* a bien peu de crédit, et tant pis pour ceux qui l'oublient. Nous n'en persistons pas moins à dire que le *Comte d'Essex*

constate que, dès ce moment, on put fonder sur elle les plus grandes espérances :

« Au spectacle, il ne manque rien :
Tous les acteurs y sont fort bien,
Notamment l'*actrice nouvelle*,
Également bonne et belle.
Et bref la pièce est de Boyer,
De cet auteur si singulier,
Qui sur son chef sans cesse entasse
L'immortel laurier du Parnasse. »
(Lettre du 23 février 1669.)

1. Cette tragédie était tirée d'un roman de La Calprenède, comme celle de Thomas Corneille. Les frères Parfait, dans leur *Histoire du théâtre français*, disent de cette pièce qu'elle est le chef-d'œuvre de Boyer. Elle fut jouée pour la première fois au théâtre de l'hôtel de Guénégaud, le vendredi 25 février 1678, et n'eut que huit représentations. Malgré cela, elle a trouvé grâce devant les auteurs que nous venons de citer, lesquels ne sont pas tendres, d'habitude, pour notre compatriote. Ils conviennent même que si le *Comte d'Essex* « *n'a pas eu de réussite, il ne faut s'en prendre qu'à ce malheur qui accompagnait ordinairement les ouvrages de ce poëte.* » L'aveu nous paraît bon à retenir. (Voir *Histoire du théâtre français*, t. XII, p. 111.)

est une œuvre d'une valeur réelle, et qui mériterait certainement la réimpression. Voici, par exemple, quelques vers d'une grande allure et que nous nous plaisons à citer. La reine d'Angleterre presse le comte d'Essex d'avouer un crime qu'il n'a pas commis ; elle va même jusqu'à le lui commander. Celui-ci répond :

J'ai toujours respecté la grandeur souveraine ;
Nul n'a porté si loin les ordres de ma Reine :
Je n'ai rien ménagé pour les exécuter ;
Les plus affreux périls n'ont pu m'épouvanter.
Votre voix redoublait ma force et mon courage :
J'ai vaincu, j'ai tout fait, je ferais davantage...
Mais le sacré pouvoir, que je dois adorer,
Ne saurait me contraindre à me déshonorer ;
Je n'ai pas moins d'horreur, malgré votre colère,
D'avouer les forfaits que j'aurais à les faire,
Et me le commander, c'est me faire une loi
Trop indigne, madame, et de vous et de moi !...

Ces vers, et beaucoup d'autres aussi remarquables par la forme comme par le fond, n'empêchèrent pas la pièce de tomber. Cependant Boyer ne désespérait pas. Il était peut-être même le seul à croire encore à son étoile, lorsqu'un incident très-curieux vint prouver qu'il ne se trompait qu'à demi. Nous l'avons vu se plaindre de la cabale, nous savons également ce que pensait Furetière à cet égard. Qui donc avait raison, de l'auteur ou du public ? Boyer voulut en avoir le cœur net. Il venait précisément de terminer une tragédie qui semblait vouée d'avance au même sort que les autres, lorsqu'il imagina le moyen suivant qui eut le double avantage de lui réussir à merveille et de mettre tous les hommes d'esprit de son côté. « Pour « éprouver si la chute de ses ouvrages ne devait pas « être imputée à la mauvaise humeur du parterre, le « stratagème dont usa M. Boyer, fut d'afficher son « *Agamemnon* (1680), sous le nom de *Pader d'Assé-*

« *zan, jeune gascon, nouveau débarqué à Paris.*
« Qu'en arriva-t-il ? que la pièce fut généralement
« applaudie[1]... »

Cette fois, Furetière était bien battu et n'avait rien à dire ; c'était une réponse victorieuse à l'épigramme si méchante que l'on sait. Quant au public qui venait d'être surpris en flagrant délit de partialité et d'injustice, il dut croire plus que jamais que notre spirituel compatriote avait réellement vu le jour sur les bords de la Garonne. Ajoutons que l'histoire de *Pader d'Assézan* était mieux qu'une vengeance; elle était une leçon, et nous allons voir si l'on en profita.

Qui le croirait ? Deux ans après le succès retentissant d'*Agamemnon*, Boyer présente *Artaxerce*, mais cette fois la pièce est signée de son nom. Aussitôt, le parterre de siffler à outrance et de parti pris, comme s'il avait voulu se venger de s'être laissé mystifier par un homme d'esprit. Cette férocité à l'égard de Boyer nous remet en mémoire ce que disait quelques années auparavant le *Mercure galant* de juin 1673 au sujet

1. Pelisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, t. II. p. 361. — Boyer exposa lui-même, deux ans après, dans la préface d'*Artaxerce*, les raisons qui le poussèrent à user de ce subterfuge. Voici ce qu'il dit : « *Agamemnon* ayant suivi le *Comte d'Essex*, et voulant la dérober à une « persécution si déclarée, je cache mon nom et laisse afficher et annoncer « celui de M. d'Assézan. Jamais pièce de théâtre n'a eu un succès plus « avantageux. Les assemblées furent si nombreuses et le théâtre si rempli, « qu'on vit beaucoup de personnes de la première qualité prendre des « places dans le parterre... Qu'arriva-t-il après cette réussite extraordi- « naire ? On soutint, on voulut faire des paris considérables, que je n'avais « aucune part à cet ouvrage ; on aima mieux en donner toute la gloire à « un nouveau venu... » On peut objecter, il est vrai, que le nom de Pader d'Assezan n'est pas de pure invention, puisque c'est le nom d'un poëte toulousain contemporain. Il est même sûr que la pièce d'*Agamemnon* est due en partie à sa collaboration. Mais on remarquera aussi que la préface d'*Artaxerce* parut deux ans après la représentation d'*Agamemnon*, et que Pader d'Assezan n'eût pas manqué de protester, si la pièce lui avait appartenu en propre, contre les déclarations si claires et si précises qu'on vient de lire.

du mauvais accueil qu'on avait fait à *Demarate*, autre tragédie du même auteur. Le passage est piquant et mérite d'être rapporté... « Plutarque remarque qu'un de « ces bateleurs de l'antiquité, que le vulgaire confond « mal à propos avec les comédiens, et qui s'appelait « *Parménon*, ayant appris à contrefaire le cri d'un « pourceau, le peuple y prit un merveilleux plaisir : « de sorte que ses compagnons qui voyaient que cette « sottise lui attirait toute la libéralité des spectateurs « se mirent tous à imiter la belle voix de cet animal. « Mais quelque soin qu'ils apportassent à cette étude « ridicule, le peuple leur cria toujours *que ce n'était* « *pas Parménon*. Un de ces gens piqué au vif de la « gloire et du profit de l'autre, jugea qu'il y avait de « la préoccupation en cela, porta un jour un cochon en « vie caché sous sa robe, et le fit crier devant le « peuple qui dit encore *que ce n'était pas Parménon* ; « et lors faisant courir cet animal sur la place, il leur « fit voir que l'opinion est un mauvais juge, puis- « qu'elle avait fait croire un homme plus pourceau, « qu'un pourceau même. Je crois, Madame, que vous « voyez bien que cette histoire veut dire qu'il faudrait « que M. Boyer, pour faire réussir ses ouvrages, prît « le nom d'un de ces auteurs heureux, en faveur des- « quels on est si préoccupé, qu'on ne croit pas qu'ils « puissent jamais mal faire. Cette préoccupation qu'on « a pour eux, fait qu'on en a une toute contraire à « l'égard des autres auteurs, et que l'on condamne « leurs plus beaux ouvrages, sans les avoir été voir, « au lieu que l'on dit souvent du bien des ouvrages « des autres, avant qu'ils aient fait le premier vers de « leur pièce et quelquefois avant même qu'ils en aient « trouvé le sujet. »

Si nous n'avons pas hésité à reproduire ici l'histoire de Parménon et de son *modèle,* c'est que nous la trouvions dans le journal de la cour de Louis XIV, et que

malgré sa crudité, elle dépeint à merveille l'injustice du parterre toutes les fois qu'il s'agissait d'une œuvre de Boyer.

Aussi bien, nous croyons avoir fini d'enregistrer les défaites de notre compatriote ; nous allons aborder maintenant une seconde partie de sa vie qui, fort heureusement pour lui comme pour nous, ne ressemble pas à la première.

Depuis le jour de la première représentation de la *Porcie romaine,* et pendant que Boyer poursuit sans jamais se lasser ses tentatives au théâtre, les événements ont marché avec rapidité. Nous touchons à la fin du grand siècle; le soir vient, et avec lui, les ombres et les tristesses de la nuit. Les fêtes et les amours ont passé de mode ; Versailles n'est plus aussi gai ; Louis XIV est devenu sage. Madame de Maintenon avec sa beauté austère et son jansénisme rigide, remplace Mlle de Fontanges, Madame de La Vallière et Madame de Montespan. C'est dire que tout est rentré dans l'ordre et que si l'on se souvient encore des royales équipées d'autrefois, personne n'en parle.

Les poètes aussi ont changé ; il semble que le recueillement général les ait gagnés. Boyer plus que tout autre, cherche à oublier les *Amours de Jupiter et de Sémélé,* et le plus passionné de nos tragiques, celui qui a fait parler l'amour avec le plus de chaleur et de vérité, le tendre Racine, écrit successivement pour la maison de Saint-Cyr deux tragédies sacrées : *Esther* et *Athalie.* On sait avec quel succès fut jouée la première de ces pièces. Tout le monde voulut la voir interprétée par les jeunes pensionnaires, et la grande faveur fut bientôt d'y être admis. Il est vrai que le spectacle en valait la peine. Indépendamment de la beauté de cette tragédie, les actrices de Saint-Cyr jouaient avec un merveilleux talent. Elles y mirent même tant de goût, de naturel et de passion, que l'on jugea

prudent de suspendre cet exercice.[1] Cette détermination prise en pleines répétitions d'*Athalie,* contraria vivement Racine qui comptait remporter avec cette seconde pièce un triomphe non moins éclatant que celui qu'il avait remporté avec *Esther.* Pendant deux ans, les représentations du théâtre de Saint-Cyr furent suspendues, et lorsqu'on se décida à les reprendre, ce ne fut plus Racine qui fut appelé, mais Boyer dont la longue patience va être enfin récompensée.

Ce fut le choix de Mme de Maintenon, conseillée peut-être par le P. Lachaise, confesseur du roi[2], qui fit naître *Jephté* (1692). Certes, nous sommes bien loin d'*Esther* et d'*Athalie,* mais cette énorme différence n'empêcha pas que la nouvelle pièce de Boyer ne fût très-bien reçue par Louis XIV qui, comme on sait, suivait très-assidûment les représentations de Saint-Cyr. Les difficultés n'avaient point manqué de surgir, car il faut convenir que malgré *Polyeucte* et *Esther,* la tragédie sacrée était encore un genre nouveau qui demandait une profonde connaissance de la scène et une grande variété de ressources. C'est ce que Boyer fait remarquer avec beaucoup de justesse : « Quand « on me proposa, dit-il, de travailler à cet ouvrage, « les règles qu'on me prescrivit et les soins qu'on « exigea de moi pour le rendre tel qu'on le souhaitait, « m'en donnèrent une idée qui me fit juger que la « composition en était difficile et l'effet hasardeux..... « Une des plus importantes règles était de retrancher « dans cette tragédie tout ce qu'il y avait de plus vif « et de plus touchant dans les tragédies ordinaires, « c'est-à-dire tous les emportements de l'amour pro- « fane..... Mais l'attrait le plus engageant, ce fut de « voir combien ce travail convenait à mon âge et à

1. Voir le savant ouvrage de M. Taphanel : *le Théâtre de Saint-Cyr.*
2. *Jephté* est dédiée au P. Lachaise.

« la situation où je me trouvais ; je ne pouvais m'ima-
« giner rien de plus heureux que de me faire une
« occupation qui pouvait rendre ma muse toute chré-
« tienne.....[1] »

Cette fois, du moins, Boyer est content de lui et de son œuvre. Ce n'est pas cependant que la cabale ait désarmé devant ce succès, car nous lisons immédiatement après : « Je dirai encore moins tout ce qu'on a
« fait et toutes les machines qu'on a réunies pour le
« perdre. L'auteur d'une tragédie sainte doit faire
« grâce à ceux qui ne lui ont pas fait justice..... »

Hélas ! ce n'était pas la dernière fois que notre compatriote devait pardonner. N'importe ; on lui sait gré d'être aussi généreux dans la victoire ; en cela, du moins, il sera toujours supérieur à Boileau et à Racine.

Le sujet de la pièce est tiré de l'un des épisodes les plus émouvants des Livres saints. Les Hébreux, commandés par Jephté, sont en guerre avec les Ammonites. Les deux armées, après s'être longtemps défiées, en viennent enfin aux mains. Pendant ce temps, la belle et pieuse Axa, fille de Jephté, prie avec ses compagnes pour le retour de son père et le succès de ses armes. Le chœur chante :

Dieu d'Israël, Dieu des combats,
Accordez-nous la victoire.
De Jephté soutenez le bras,
Et ne l'abandonnez pas,
Puisqu'il combat pour votre gloire !

UNE ISRAÉLITE.

Sur nos fiers ennemis donnez-lui l'avantage,
Et que, par leur défaite, ils apprennent de nous
Qu'il n'est point d'autre Dieu que vous
A qui l'on doive rendre hommage, etc.

Dieu exauce les ferventes prières de son peuple ; les

1. Préface de *Jephté*.

Ammonites sont battus. Voici venir Jepthé que le peuple ivre de joie porte en triomphe et couvre de fleurs. Mais lui seul, au milieu de cette foule enthousiaste, reste sombre et soucieux ; on dirait à le voir qu'il n'est pas vainqueur, mais vaincu. Il répond à Jaïr, l'un des principaux chefs, qui le félicite sur sa valeur et le remercie au nom de tous, que Dieu seul mérite des actions de grâces :

C'est lui qui fait qu'un homme en peut vaincre dix mille;
Qui rend le faible heureux et la force inutile.
Reconnaissons tous deux cette puissante main,
Et n'écoutons jamais l'orgueil du cœur humain.
Je l'écoutai peut-être, et j'eus tort de le croire,
Quand l'ardeur d'emporter une grande victoire
Me fit former un vœu dans le fond de mon cœur.
Mais quel vœu ! J'en frémis de honte et de frayeur !
Par ce vœu que j'ai fait, fidèle, inviolable,
Je promis, pour le prix d'un succès favorable,
D'offrir à Dieu quiconque, en sortant de ces lieux,
Se viendrait le premier présenter à mes yeux.
Ainsi, tout m'épouvante, et ma vue incertaine
Sur tout ce qui paraît ne tombe qu'avec peine.
Je voudrais retenir chaque pas que je fais,
Et n'ose qu'en tremblant approcher ce palais.

Les noirs pressentiments qui assiégent Jephté ne se réalisent que trop ; au moment où, d'un pas rapide, il monte les degrés de sa demeure, la première personne qui se montre à sa vue, c'est sa chère fille Axa, impatiente, folle de joie, et qui se précipite dans ses bras. On comprend la sombre tristesse du malheureux père. Et cependant, par une étrange ironie du sort, les fanfares retentissent et les acclamations du peuple redoublent. Hélas ! ces cris et ces chants de fête lui annoncent son deuil prochain.

Cachez-moi ces présents, ces palmes et ces fleurs :
Ma fortune a changé ; changez vos chants en pleurs !

Axa apprend tout avec une admirable sérénité ; sa

force et son courage semblent grandir au milieu de la consternation générale. Elle se soumet à la volonté de Dieu qui la frappe, mais qui sauve la patrie. C'est en vain que le peuple intervient, que le chœur des vieillards et des jeunes filles implore la pitié de Jephté, le père disparaît pour faire place au chef, au fidèle, qui ne veut plus se souvenir que de son serment.

Déjà l'innocente victime est sur le bûcher, lorsque survient un lévite qui déclare que Dieu touché de la fidélité de Jephté fait grâce à sa fille à la condition que celle-ci, pour prix de cette faveur, prononcera des vœux de virginité. La tragédie finit par une hymne d'actions de grâces que chante le peuple juif.

Le succès de cette pièce fut complet. Les chœurs admirablement relevés par la musique de Moreau, le même qui avait composé les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie,* produisirent un puissant effet. Boyer n'oublia pas cette particularité, car nous lisons dans la préface : « Je ne dissimulerai point que le choix qu'on « fit du musicien pour travailler au chant des chœurs « ne fût un puissant motif pour m'engager à la com- « position de cette tragédie. » Quoi qu'il en soit, *Jephté* plut à tous ceux que la haine ou l'envie n'aveuglaient pas et resta, à partir de 1692 jusques à la Révolution, une des pièces favorites du répertoire du théâtre de Saint-Cyr. Les registres de cet établissement le constatent en divers endroits. En 1774 et 1778 notamment, *Jephté* fut plusieurs fois jouée devant Mme Élisabeth qui venait souvent visiter la maison de Mme de Maintenon. Cette pièce fut la seule avec *Agamemnon* à survivre au dix-septième siècle [1].

Judith eut un succès plus retentissant encore quoi-

1. Les registres de la Comédie française constatent la reprise d'*Agamemnon* en 1701, avec Guérin, Desmare et Mlle Duclos. Du 25 octobre au 9 novembre de la même année, on en donna cinq représentations.

que plus contesté. Destinée primitivement au théâtre de Saint-Cyr où elle resta également au répertoire [1], cette pièce fut bientôt portée sur la scène de la Comédie-Française où elle souleva une de ces tempêtes terribles qui font époque dans l'histoire dramatique. Nous n'avons pas besoin de l'analyser; l'épisode qui en fait le fonds est trop connu. Néanmoins, il est peut-être bon, avant d'aller plus loin, de relever çà et là quelques passages qui indiquent le ton général de l'œuvre, et prouvent combien même à son déclin, l'auteur conservait encore de force, de vivacité et de souplesse [2].

Judith fait part à Osias de son dessein de délivrer la ville de Béthulie, sans lui avouer toutefois qu'elle veut tuer Holopherne. Elle parle avec tant d'élévation et de sublimité, que le chef des Hébreux ne doute plus qu'elle ne soit inspirée de Dieu. Il la loue donc du mâle courage dont elle témoigne, et reconnaît que sa vertu éprouvée la désignait d'avance au choix du Très-Haut. Celle-ci modeste, simple comme toutes les héroïnes, répond :

Mon mérite, Ozias, est tout dans ma faiblesse;
Quand la main du Très-Haut relève ma bassesse,
C'est pour mieux rehausser sa gloire et sa grandeur.
C'est par lui, c'est pour lui, que je sens dans mon cœur
Se former un projet si nouveau, si terrible...
. . . . . .
C'est prendre trop de temps à m'entendre louer;
Israël a besoin d'une main secourable :
Je l'entends qui gémit sous le poids qui l'accable.
Ne me demandez point, par un zèle indiscret,
Quel est ce grand secours ; c'est un profond secret :
Je dois vous le cacher, et le Ciel me l'ordonne.

1. *Judith* ne comprenait tout d'abord que trois actes, et c'est sous cette forme qu'elle fut toujours représentée à Saint-Cyr. Plus tard, Boyer ajouta deux autres actes, lorsqu'il fut question de la présenter à la Comédie Française. L'épisode amoureux d'Ismaël explique suffisamment cette modification.

2. Boyer était alors âgé de soixante-dix-sept ans.

OZIAS.

Cet ordre est-il pour nous?

JUDITH.

Il n'excepte personne.

OZIAS.

Mais, contre l'ennemi, ce coup qu'on doit tenter,
Ce dessein étonnant, qui doit l'exécuter?

JUDITH.

Moi.

OZIAS.

Vous!

JUDITH.

Plus l'entreprise est hardie et nouvelle,
Plus ma foi s'affermit, quand ma raison chancelle!...

On sait le reste. Malgré les tendres prières de Misaël qui l'aime, Judith se rend au camp d'Holopherne, parée avec art et resplendissante de beauté. A sa vue, le général des Assyriens sent une passion irrésistible s'emparer de son cœur; il aimera la belle juive et s'en fera aimer. Tel est le projet qu'il caresse dès la première entrevue et que Judith entretient par d'habiles câlineries. Cependant Misaël ne peut contenir la jalousie qui le dévore; il se rend au camp des Assyriens pour surveiller les actes de Judith. Là, il lui reproche de se livrer corps et âme à un infidèle, et de céder ainsi à un vain orgueil plutôt qu'à un amour sincère. C'est la scène maîtresse de cette tragédie, celle qui souleva longtemps des tonnerres d'applaudissements. Nous la reproduisons en partie :

MISAEL.

Votre beauté triomphe. Holopherne est à vous,
Et quelque nom qu'il prenne, ou d'amant ou d'époux,
Vous cédez aux appâts d'un vainqueur qui vous aime.
Un conquérant paré de la grandeur suprême,
Environné de gloire, a tenté votre cœur.

JUDITH.

Quoi ! voulez-vous, toujours plein de votre douleur,
Juger de mes desseins par la seule apparence ?
Ah ! s'il m'était permis de rompre le silence...

MISAEL.

Hé ! que me diriez-vous qui pût vous excuser ?
Au camp des ennemis venir vous exposer,
A flatter un tyran indignement descendre,
Allumer un amour qui peut tout entreprendre,
Sur vous seule assembler ce que l'art imposteur
A de plus sûr pour plaire et s'emparer d'un cœur !
Ne rougissez-vous point de l'indigne artifice ?...

JUDITH.

Et pourquoi, Misaël, faut-il que j'en rougisse ?
Si, par de tels discours, Holophorne trompé,
Des soins de son amour paraît plus occupé
Que des soins de son camp et de ceux de sa gloire ?
N'est-ce rien que d'avoir arrêté sa victoire,
Et d'avoir trouvé l'art d'enchaîner sa valeur ?

MISAEL.

Mais osez-vous si loin pousser cet art flatteur,
Jusqu'à vouloir risquer l'honneur et l'innocence
Dans un festin profane où règne la licence,
Où le dérèglement devient souvent fureur,
Et fait évanouir la honte et la pudeur ?
Quand Judith se verra, sous une riche tente,
Du chef des Assyriens maîtresse et triomphante,
Au milieu des honneurs, des concerts, des plaisirs,
L'objet de mille vœux et de mille soupirs,
Le spectacle et l'amour de toute l'assemblée,
N'en sera-t-elle point éblouie et troublée ?

JUDITH.

Quand on forme un dessein aussi grand que le mien,
Sous les ordres du Ciel, on n'appréhende rien ;
On se met au-dessus de l'humaine faiblesse.

MISAEL.

Dans les moindres périls, j'ai vu votre sagesse
Trembler, et dans le fonds d'un séjour écarté,
Loin des yeux des mortels, chercher sa sûreté.

Cette vertu modeste, et qui fut si timide,
Est devenue enfin orgueilleuse, intrépide.

JUDITH.

Avec un peu de temps, vous en jugerez mieux.

Une suivante vient annoncer que le festin est préparé et qu'on n'attend plus que Judith. Misaël devient ironique :

... A cet ordre, il est temps de se rendre.
Vous balancez?... Allez étaler promptement
A cette table inique un objet si charmant;
Et moi, je vous verrai dans cette grande fête
Triompher lâchement d'une indigne conquête.

JUDITH.

Non, non, épargnez-vous ce spectacle odieux!

MISAEL.

Quelque ennui, quelque horreur, qu'il en coûte à mes yeux,
Je veux développer cet étrange mystère...

JUDITH.

Votre fureur s'augmente, et je plains votre erreur...
On m'attend, et j'y cours avec trop de lenteur.

MISAEL.

Allez! je vous suivrai; j'ai même impatience.

JUDITH.

Voyez tout. Loin de craindre ici votre présence,
J'aime à vous voir toujours curieux et jaloux;
Ma gloire avait besoin d'un témoin comme vous!

Il nous reste à raconter comment cette pièce qui eut pendant quelque temps un succès énorme, finit par tomber sous les sifflets du parterre. Aussi bien, grâce à l'immortelle épigramme de Racine, l'échec de *Judith* appartient à l'histoire du théâtre au dix-septième siècle.

C'est le vendredi, 4 mars 1695, que la nouvelle et dernière tragédie de Boyer fut jouée pour la première fois au Théâtre-Français. Il faut remonter bien haut pour trouver l'exemple d'un succès pareil. On ne parla bientôt plus à la ville comme à la cour que des beautés de *Judith,* et l'enthousiasme fut si grand que Boileau et Racine en pâlirent de fureur [1]. Malheureusement la saison n'était pas propice; les fêtes de Pâques étaient proches, et on ne put donner que huit représentations avant la Semaine-Sainte. Néanmoins, la presse fut si grande pour assister à la huitième représentation qui fut donnée le 18 mars, que Boyer toucha pour ce jour de clôture seulement et pour sa part de bénéfices, la somme alors très-considérable de 206 livres 14 sols.

Le bruit étourdissant qu'avait fait *Judith,* se calma naturellement un peu pendant les vacances de Pâques [2]. L'auteur, qui était un homme de ressources crut que le moment était venu de faire imprimer sa pièce. Les esprits étaient frappés, il fallait les maintenir dans ces bonnes dispositions. Malheureusement, cette tactique produisit des résultats contraires et Boyer en fut pour sa peine. Que ne songeait-il plus tôt à ses ennemis atterrés et confondus par un triomphe aussi éclatant! Imprimer la pièce en pleines représentations, n'était-ce pas la livrer à leurs attaques? Or, que ne peut-on pas dire et faire contre une œuvre jugée d'avance détestable et qui a contre elle des hommes tels que Boileau et Racine?

1. Voir la Correspondance de Racine.

2. *Judith* fut jouée à Versailles, mais avec moins de succès qu'à Paris. Nous lisons, en effet, dans le *Journal de Dangeau* : « Samedi 19 mars 1695. « — Monseigneur courut le loup le matin, et revint à Versailles tout droit, « sans repasser à Marly, où les princesses demeurèrent à jouer toute l'après-« midi, et n'arrivèrent ici que pour la comédie, qui est une pièce nouvelle « faite par Boyer; on l'appelle *Judith.* Elle a eu beaucoup d'applaudisse-« ments à Paris et moins à la Cour. » (*Journal de Dangeau*, t. V.)

Judith fut donc soigneusement épluchée, et un écrivain anonyme en fit à la hâte une critique très-violente qui fut répandue à profusion dans Paris. *Entretien sur le théâtre au sujet de Judith,* tel était le titre de ce factum plus remarquable par la méchanceté qui s'y étalait à chaque ligne que par le fond et la forme. De tous les griefs qu'on y développait, il n'en est pas un seul qui n'eût aujourd'hui le don de faire sourire même les plus sévères. L'unité de temps, l'unité de lieu, sont autant de prescriptions méconnues, pour ne pas dire oubliées, et qui dorment leur dernier sommeil avec le reste du bagage classique. Mais il n'en était pas de même alors, et Boyer eut le tort énorme de ne pas répondre au libelle. Ce ne fut que plus tard, dans la préface de *Judith* qu'il entreprit de se justifier. « S'il fallait s'en tenir, disait-il, à cette « parfaite unité qu'on me demande, on aurait à reprocher ce défaut à presque tous les ouvrages de « théâtre. Si M. de Corneille se fut imposé cette règle, « que serait devenue cette belle scène que Rodrigue « fait avec Chimène quand il va la trouver chez elle? » L'argument était péremptoire; ce n'était pas le dernier. Qui le croirait? on attaquait l'esprit même de la tragédie en ce qu'elle était religieuse et peu propre à être jouée sur la scène. Boyer répliqua : « Nous avons un illustre exemple dans *Polyeucte.* » Peut-être aurait-il cité *Esther,* si Racine n'avait été un de ses plus fougueux ennemis [1].

1. On connaît l'épigramme que fit Racine sur la tragédie de Boyer :

« A sa *Judith*, Boyer, par aventure,
Était assis près d'un riche caissier;
Bien aise était, car le bon financier
S'attendrissait et pleurait sans mesure.
« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur :
« Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
« A vous saisir pour une baliverne. »
Lors, le richard, en larmoyant, lui dit :
« Je pleure, hélas! de ce pauvre Holopherne,
« Si méchamment mis à mort par Judith! »

Comme on le voit, tous ces griefs n'étaient pas au fond très sérieux et dissimulaient mal l'envie de nuire. Néanmoins, ils eurent assez de force pour ruiner la pièce. L'opinion, suprise et décontenancée, se reprocha insensiblement de s'être laissée trop aller à l'enthousiasme en faveur d'un poète contre lequel elle s'était si souvent prononcée. On avait oublié déjà la leçon de *Pader d'Assezan, jeune gascon.*

Ce fut dans ces conditions que la Comédie française reprit les représentations de *Judith.* Mais, là encore, toutes les dispositions avaient été prises pour amener une déroute complète. Le public une fois ébranlé, la claque dévouée à Boileau et à Racine avait occupé le parterre : la place était prise. Les hostilités éclatèrent à la troisième et quatrième représentations. On hua, on siffla avec un acharnement inouï. La belle Champmêlé, qui avait été si fort applaudie avant Pâques, ne comprenait rien à ce changement. N'y tenant plus, elle s'avança jusques sur le devant la scène et ne craignit pas d'apostropher le parterre : « Messieurs, dit-« elle, nous sommes surpris que vous receviez aujour-« d'hui si mal une pièce que vous avez applaudie pen-« dant le Carême. » C'est alors que Racine lui fit la fameuse réponse : « Les sifflets étaient à Versailles, « aux sermons de l'abbé Boileau.[1] »

Le Sage a longuement raconté dans une lettre de sa *Valise trouvée* le succès des premières représentations de *Judith.* C'est un document qui a son intérêt, malgré que l'immortel auteur de *Gil Blas* s'y montre peu favorable à Boyer.

« La *Judith* de M. l'abbé Boyer fut représentée par « de fameux acteurs et occupa la scène pendant tout

1. Certains historiens disent simplement que ce fut un spectateur du parterre qui fit cette réponse à la Champmêlé. La plupart nomment Racine, et de ce nombre les frères Parfait. (*Histoire du Théâtre-Français.*)

« un Carême. La Cour et la ville y couraient en foule, « et principalement les femmes, qui la trouvèrent je « ne sais pourquoi, fort interessante, y mirent la « presse. C'était tous les jours une si grande affluence « de femmes de toutes sortes de conditions, qu'on ne « savait où les placer. Les hommes furent obligés de « leur céder le théâtre, et de se tenir debout dans les « coulisses. Quelle fureur! Imaginez-vous deux cents « femmes assises sur des banquettes, où l'on ne voit « ordinairement que des hommes, et tenant des mou- « choirs étalés sur leurs genoux, pour essuyer leurs « yeux dans les endroits touchants. Je me souviens « surtout qu'il y avait au quatrième acte une scène où « elles fondaient en pleurs[1], et qui, à cause de cela, « fut appelée la scène des mouchoirs. Le parterre, où « il y a toujours des rieurs, au lieu de pleurer avec « elles, s'égayait à leurs dépens. Pour moi, je ne pre- « nais plaisir qu'à observer l'auteur, auprès de qui je « me trouvais quelque fois à l'amphithéâtre. Enivré « du succès de sa *Judith,* il allait là mendier des louan- « ges, comme font tous les auteurs en pareil cas, et « il n'avait pas peu d'occupation à répondre aux com- « pliments qu'on lui faisait. — « Monsieur l'abbé, lui « disait l'un, voilà ce qui s'appelle une pièce sublime « et pathétique. » — « Vous devez être bien content « lui disait l'autre, d'avoir produit un si bel ouvrage; « aussi vous voyez tous les spectateurs dans l'admira- « tion. » — « Je leur en donnerai bien d'autres, » ré- « pondait modestement le gascon, sur le ton de son « pays; « je tiens le public à présent que je sais « son goût. » — Boyer se donnait ainsi les violons, et « vraiment Paris n'abandonnait pas sa pièce.....[2] »

Après *Judith,* Boyer renonça définitivement au

1. C'est la scène entre Judith et Misaël, que nous avons reproduite plus bas.

2. La *Valise trouvée.*

théâtre, sans toutefois dire adieu à la poésie. Il consacra les dernières inspirations de sa muse à la religion qui devait le couvrir de son aile et le rassurer aux approches de la mort. Ce fut sous l'empire de ces méditations calmes et sereines de la dernière heure, qu'il écrivit le seul ouvrage en prose que l'on ait de lui : *Caractères des prédicateurs, des prétendants aux dignités ecclésiastiques, de l'âme délicate, de l'amour profane, de l'amour saint.* Il fit aussi à l'Académie quelques lectures qui prouvèrent que malgré son grand âge, il n'avait pas perdu le feu et l'enthousiasme des jeunes années. Il mourut à Paris, le 22 juillet 1698.

On rencontre rarement dans notre histoire littéraire une existence plus longue, plus tourmentée que celle que nous venons d'esquisser. Depuis la *Porcie Romaine* jusques à *Judith*, c'est-à-dire pendant plus de cinquante ans, Boyer a suivi une route, semée d'obstacles et d'embûches. Mais rien n'a pu le rebuter, ni les pamphlets, ni les épigrammes, ni les satires; rien n'a pu vaincre l'obstination de son caractère, ni les verges de Boileau, ni l'aigreur de Racine, ni les insultes de Furetière. A tous les traits dont on l'accable, il répond par une nouvelle tragédie bonne ou mauvaise, mais que ses ennemis trouvent d'avance détestable. N'importe; il sort de toutes ces épreuves, le sourire sur les lèvres et le ton narquois, sans que sa belle humeur, pas plus, du reste, que sa fécondité, en soient contrariées. On sait, cependant, contre quels ennemis il avait à se parer. Furetière lui dit tout ce qu'il put imaginer de plus blessant, jusqu'à l'accuser de s'être mis à genoux devant des acteurs et des actrices pour faire jouer ses pièces[1]. Or, pendant que tous les autres aca-

1. Furetière attaqua Boyer non-seulement dans ses *Factums contre Messieurs de l'Académie française*, mais aussi dans d'autres écrits satiri-

démiciens courbent le front et se laissent traiter de même, seul, Boyer riposte, entrelardant son adversaire d'épigrammes acérées et prouvant par là qu'il savait au besoin parler avec avantage la langue des satiriques. D'ailleurs, partout où il y a un bon mot à placer, une plaisanterie à dire ou à faire, on est sûr de rencontrer l'auteur d'*Agamemnon*. Ce n'est pas qu'il soit méchant, loin de là ; une espèce de scepticisme aimable lui avait fait prendre en douceur tout ce que ses ennemis lui reprochaient avec tant de rigueur. Enfin, pour ne rien oublier, la fortune n'était pas de ses amies, et, s'il n'alla pas finir ses jours à l'hôpital, il dut cette insigne faveur au vieux Chapelain, qui eut l'esprit, avant de mourir, d'inscrire tous ses disciples et amis sur le registre des pensionnaires du Roi.

Et maintenant veut-on connaître l'opinion des contemporains sur Boyer? Voici d'abord le grave Pélisson, qui rend hommage à son humeur constante : « Il (Boyer) « était d'Albi ; l'aimable vivacitéde sa province

ques, et en particulier dans les *Couches de l'Académie*, poëme allégorique et burlesque où tous les académiciens sont tournés en ridicule. Boyer y est désigné sous les traits de Sisyphe et sous le nom assez transparent, de *Laboyer*. Il est condamné à souffrir perpétuellement devant ses yeux la représentation de l'*Andromaque* de Racine. Il grince des gencives, parce qu'on lui a arraché les dents et les ongles, dont il se servait pour mordre et déchirer ses adversaires, etc., etc.

1. Nous ne citerons ici qu'une épigramme. Furetière, chassé de l'Académie, traita, dans un de ses *Factums*, ses anciens confrères d'ignorants. Voici la réponse de Boyer :

« C'est prudemment que notre Académie,
Dans son ignorance affermie,
A banni Furetière et l'a mis hors des rangs.
N'aurait-ce pas été dommage
De laisser ce grand personnage
Au milieu de tant d'ignorants? »

Disons enfin que, avant de mourir, Furetière donna un blanc-signé au curé de Saint-Eustache, pour réparer tout le mal qu'il avait commis, dans ses *Factums*, contre certains académiciens. A tout pécheur miséricorde; mais c'était une bien mauvaise langue que ce Furetière !

« ne s'est point démentie en lui jusques à l'âge de qua-
« tre-vingts ans. Si de jeunes auteurs allaient pour le
« consulter, ils le trouvaient toujours prêt à leur don-
« ner ses avis, la seule chose qu'il eût à donner[1]. » Un des plus savants annotateurs de Boileau, de Saint-Marc, atténue de la manière suivante l'épithète de *médiocre* que l'irascible critique avait accolée au nom de Boyer : « Cet auteur avait beaucoup d'esprit; et ses différents « ouvrages sont animés d'un feu qui ne fut point « affaibli par l'âge. » L'abbé Boileau nous en a laissé un portrait fort séduisant : « Homme franc, cordial, « bon critique, sans être rigoureux, qui découvrait « les beautés, excusait les fautes, *faisait grâce aux* « *autres* et *souffrait qu'on lui fît justice.* Indulgent « et docile, d'un esprit facile et laborieux, malgré son « feu modéré... Il a décrit les passions, sans en être « troublé, cherchant la bien séance dans ses ouvrages, « l'ayant toujours observée dans ses mœurs[2]. »

Le grand Corneille faisait de Boyer un cas tout particulier, comme le prouve une lettre que M. Victor Fournel a insérée dans un chapitre de ses *Contemporains de Molière*[3]. Ménage dit quelque part : « M. Boyer était

1. *Histoire de l'Académie française.*

2. Réponse de l'abbé Boileau à l'abbé Genest, successeur de Boyer à l'Académie française. — Boursault, dans la fameuse *Satire des satires*, dont Boileau fit interdire la représentation parce qu'il y était flagellé avec infiniment d'esprit, fait dire à Émilie :

> « . . . . . Boyer, vous le connaissez peu.
> Boyer, quand il compose est toujours tout en feu;
> Dans ses moindres discours, on voit ce feu qui brille,
> Et dans les vers qu'il fait le salpêtre pétille.
> Quand d'un crime parfois il exprime l'horreur,
> La fureur poétique est la moindre fureur.
> S'il faut peindre Bellone au milieu du carnage,
> Son Pégase bondit et sa Muse fait rage;
> Il sait camper, résoudre, assaillir, effrayer,
> Et dans ses vers pompeux étaler tout Boyer », etc.
>
> (*Satire des satires*, scène VI.)

3. *Les Contemporains de Molière*, t. III.

« autrefois de mes amis. Ses tragédies, et surtout son « *Jeune Marius,* ne sont pas si méchantes[1]. » Chappuzeau, dans son *Théâtre français,* énumérant les divers auteurs qui soutiennent le théâtre (en 1674), estime que notre compatriote « est tout feu dans ses « vers, tout esprit dans ses pensées : *Igneus est ollis* « *vigor et cœlestis origo*[2]. » Nous pourrions multiplier les citations.

Il faut convenir, cependant, que si Boyer avait beaucoup d'amis, il avait aussi deux ou trois ennemis de taille peu ordinaire. Boileau le poursuivit sans relâche, et Racine qui ne l'aimait pas avant *Esther* et *Athalie* le détesta cordialement après. Que de gens trompés par l'auréole du génie se figurent que le *tendre* Racine avait l'âme la plus élevée, la plus noble qui fut au monde! Ceux qui n'acceptent point les opinions toutes faites, et qui veulent se rendre compte des choses par eux-mêmes, ne tardent pas à reconnaître que si l'auteur d'*Andromaque* fut le plus sensible et le plus délicat des poètes, il fut le plus bilieux, le plus jaloux des hommes, toutes les fois qu'il fut question de sa prépondérance littéraire. Dès ce moment, la douceur et la sérénité légendaires s'évanouissaient pour faire place à l'amertume et à la froide ironie; le vase de miel devenait subitement vase de vinaigre. On peut citer plus d'un exemple à l'appui de cette assertion, mais nous avons à cœur de relever les suivants.

Racine a fait deux épigrammes célèbres l'une et l'autre contre deux compatriotes; la première contre Leclerc qui avait eu l'impertinence de faire jouer une *Iphigénie* en même temps que la sienne; la seconde contre Boyer qui avait eu l'insolence de composer à la prière de Mme de Maintenon deux pièces, *Jepthé* et *Judith* pour le théâtre de Saint-Cyr, alors que lui,

1. *Menagiana*, t. IV, p. 167.
2. *Théâtre françois* de Chappuzeau, publié avec notes par M. G. Monval.

Racine, était en disgrâce et n'avait pu faire jouer *Athalie*. N'est-ce pas un spectacle écœurant de voir un homme de génie descendre à ces mesquines rancunes et chercher à ravir à des auteurs secondaires, et par conséquent inoffensifs, le prix de leurs veilles et la récompense de leurs labeurs ? Une circonstance aggravante, c'est que le *tendre* Racine fit la fameuse épigramme contre *Judith* à une époque où il était tout confit en dévotion, et où selon le mot de Mme de Sévigné, « il aimait Dieu avec autant d'ardeur qu'il avait aimé ses maîtresses. » Ce qui ne l'empêcha pas d'être juge et partie dans sa propre cause, d'être méchant et injuste, et de redoubler de haine contre ce pauvre diable de Boyer qui ne lui avait jamais rien fait. Les frères Parfait dans leur précieuse *Histoire du Théâtre français*, malgré leur vive admiration pour Racine, n'ont pu cacher cette déplorable faiblesse qu'on a peine à comprendre dans les âmes les plus vulgaires. « On ne sait, disent-ils, qui des deux doit le plus sur-« prendre, ou l'aveuglement de M. Boyer sur les « défauts de ses ouvrages, ou *l'acharnement ridicule* « *de MM. Racine et Boileau contre cet auteur. Cette* « *persécution si peu convenable à de si grands* « *hommes n'avançait que de quelques jours la chute* « *des poèmes de leur adversaire...* » Nous croyons, au contraire que cette *persécution* était pour beaucoup dans les échecs de Boyer au théâtre, et si nous insistons sur tous ces faits, c'est parce qu'il est bon de faire voir que ceux qui l'ont le plus sévèrement jugé étaient ses ennemis personnels.

En mettant ainsi à nu les faiblesses et les travers des grands hommes, on se trouve en face d'un précieux élément de critique qui permet de reconstituer la part qui revient à chacun[1]. Que les coteries aient été

1. Pour donner une idée de la tyrannie de Racine contre les auteurs inférieurs, nous rappellerons que c'est lui qui fonda l'ordre du sifflet aux

puissantes au dix-septième siècle, personne ne le conteste. Or, la plus forte de toutes, celle qui écrasa les autres, n'eut pas toujours pour mobile la réhabilitation du beau. Plus d'une fois, Boileau et Racine poursuivirent un autre but que celui de venger la langue française. Autoritaires, ils le furent et sans mesure, mais pour leur bien et dans leur intérêt, et si l'on s'était arrêté aux proscriptions haineuses de Boileau en particulier, si l'on avait supprimé tous les auteurs jugés médiocres par lui, on aurait dû jeter au feu toutes les pièces qui n'auraient pas été signées de Racine. C'est à peine même si celles de Corneille eussent obtenu grâce.

Évidemment, cette conséquence est inadmissible, parce que c'est refuser du même coup le droit de faire une tragédie à quiconque n'aura pas de génie. Encore une fois, Boileau, aveuglé par l'envie de nuire, n'admet pas de milieu entre le sublime et le médiocre. Il y en a un pourtant et on l'a prouvé. Certes, beaucoup d'auteurs médiocres d'alors auraient pu faire les délices des siècles suivants. Qu'eût dit, par exemple, ce farouche

dîners du *Mouton blanc*. C'est dans ce cabaret littéraire qu'on décidait la chute ou le succès des ouvrages. Les habitués de ces dîners n'étaient pas tous des génies, bien entendu. On y comptait pas mal de *fruits secs*. N'importe; Racine acceptait, dans cette bande, le rôle de général. Dans la préface d'*Artaxerce*, Boyer fait allusion à ces réunions, un peu bien bachiques, d'où l'on sortait souvent dans un état douteux, c'est-à-dire entre deux vins. Il reproduit une épigramme que lui a envoyée l'auteur du *Festin des Dieux*, et qui flagelle vigoureusement certains de ces prétendus beaux esprits, plus capables de déguster un verre de vin que d'apprécier le mérite des pièces :

« Cet insolent orgueil de décider en maître,
De la droite raison choque toutes les lois.
Avec un bel esprit on peut boire cent fois,
Et n'avoir pas l'honneur de l'être.
C'est beaucoup que de boire avec ces grands docteurs
Qui se font les tyrans du reste des auteurs,
Mais se connaître en comédie
Est un don qui dépend d'un naturel heureux,
Et non pas d'une maladie
Qui se gagne à boire après eux. »

contempteur de la médiocrité, s'il avait pu constater la pauvreté d'inspiration et de verve des poëtes du dix-huitième siècle ? Si l'on excepte, en effet, quelques tragédies de Voltaire et de Crébillon, que reste-il de ce grand art légué par les génies du siècle précédent ?

Que si l'on se résignait donc, comme l'ont fait certains écrivains, à fouiller dans les œuvres de ces prétendus auteurs médiocres flagellés par Boileau, l'on trouverait à coup sûr plus d'un indice d'un talent fort et original, plus d'une idée neuve et originale, plus d'une perle digne de figurer dans les trésors de la littérature française. En ce qui concerne Boyer, nous croyons qu'il est plus d'une pièce de lui qui mérite d'être relue; le *Comte d'Essex, Jephté, Judith,* ne sont point des œuvres médiocres. La première surtout contient des beautés de premier ordre.

Notre compatriote n'en est pas moins condamné par une postérité insouciante et légère qui s'évite la peine de penser en pensant d'après les autres. Cette étude n'est pas une tentative de réhabilitation; elle n'a rien qui justifie une pareille prétention. Mais nous serions heureux de l'avoir essayée, si nous savions qu'elle a éveillé dans certains esprits le désir de s'éclairer sur une question aussi intéressante. D'autres peuvent arriver à un meilleur résultat par des chemins différents; il suffit d'avoir indiqué le but. Que ceux qui voudraient entrer dans cette voie, ne perdent pas de vue les récentes découvertes de la critique contemporaine et les glorieux travaux entrepris pour la défense et la justification de ceux qu'on a appelés les *victimes de Boileau.* Ce souvenir les soutiendra dans les recherches et les conduira peut-être à ce but que nous n'avons fait qu'entrevoir, c'est-à-dire la réhabilitation de Boyer.

CHAPITRE XI

MICHEL LECLERC, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Leclerc va avec Boyer à Paris. — Il est reçu à l'hôtel de Rambouillet. — La duchesse de Longueville prend sous son patronage la *Virginie romaine;* succès de cette pièce. — Leclerc abandonne le théâtre et se fait recevoir avocat au Parlement de Paris. — Il est reçu à l'Académie française. — Il fait paraître sa traduction de la *Jérusalem délivrée.* — Boileau et la satire neuvième. *Le Clinquant du Tasse.* — Les ennemis de Leclerc : Santeuil, Coras, Furetière. — L'*Iphigénie.* — Attaques de Racine. — *Oreste* et le *Docteur extravagant.* — Leclerc travaille à un ouvrage sur la conformité des poëtes grecs, latins, italiens et français. La mort le surprend. Ce qu'il faut penser de son œuvre.

Michel Leclerc ne ressemble en rien à Claude Boyer ; c'est tout au plus si l'on peut faire remarquer qu'il eut comme lui des débuts brillants et faciles. Mais la comparaison s'arrête là. L'auteur de *Judith* essuya de nombreux revers, sans douter un instant ni de ses œuvres ni de lui-même ; l'auteur de la *Virginie romaine*, modeste jusqu'à l'excès, doux, timide, se défia de ses forces au moment même où les applaudissements les plus chaleureux accueillaient son coup d'essai. Le premier finit par réussir après vingt échecs consécutifs ; le second abandonna le théâtre lorsque tout semblait devoir l'y retenir. Était-ce modestie ? Était-ce froideur ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que Leclerc fut de très-bonne heure infidèle à la poésie dont il n'avait pourtant pas à se plaindre et qui se vengea, d'ailleurs, par de cruelles représailles. La poésie est une maîtresse jalouse qui exige avant tout un culte fervent et assidu ; ce n'est qu'à cette condition, —

et encore ! — qu'on peut enfin obtenir d'elle quelques sourires, comme le prouve l'exemple de Boyer. Leclerc ne le comprit pas ou ne voulut pas le comprendre. Peut-être aussi fut-il effrayé de l'énormité de cette tâche. Quoi qu'il en soit, les enivrements d'un premier triomphe laissèrent peu de trace dans son esprit qui se tourna bientôt vers l'étude plus aride, mais aussi moins décevante du Droit.

Avant de le suivre dans sa nouvelle carrière, il est bon de raconter en détail ses débuts au théâtre de l'hôtel de Bourgogne et dans la société parisienne. Nous l'avons vu partir d'Albi, emportant pour toute fortune sa *Virginie romaine*. Comment parvint-il à faire jouer cette pièce et quels furent ses premiers protecteurs ?

Comme son ami Boyer, Leclerc fut accueilli au salon de Rambouillet, et bien que nous nous soyons souvent demandé sans trouver une réponse plausible, par quels moyens ces deux jeunes provinciaux avaient si vite obtenu leurs entrées dans cette société d'élite, nous les voyons tous deux au nombre des gens d'esprit les plus avancés dans les bonnes grâces de Julie d'Angennes et des grandes dames qui l'entourent. Tout autre que nous expliquerait peut-être cette fortune extraordinaire par l'audace et l'outrecuidance si souvent reprochées aux hommes du Midi. Mais cette explication a plusieurs défauts dont le moindre est assurément celui de nous déplaire. Nous préférons croire, par exemple, que nos deux compatriotes avaient dans leur poche de bonnes lettres de recommandation pour quelque grand seigneur ou quelque poëte en renom. L'évêque d'Albi de ce temps, Mgr Daillon du Lude, appartenait à une des plus illustres familles de France : son père, duc et pair, avait fourni une brillante carrière militaire; son frère, grand maître de l'artillerie avait pour femme cette même duchesse du Lude dont Mme de Sévigné fait

un si spirituel tableau dans une de ses lettres. On peut donc supposer que Boyer et Leclerc profitèrent d'une recommandation de ce prélat. Au surplus, ce n'était pas la première fois qu'on voyait des méridionaux dans le salon de Rambouillet : La Calprenède, Maynard, Bourzeïs, Scudéry, et tant d'autres encore, étaient ou des Gascons ou des Provençaux. On pourrait dire en dernière analyse que l'esprit n'a pas de pays, et personne n'a jamais contesté que nos deux compatriotes n'en fussent largement pourvus.

Ainsi, la fortune littéraire de Leclerc eut la même origine que celle de Boyer ; tous deux durent leur succès à la bienveillante protection de Julie d'Angennes et des beaux esprits qui tenaient cour plénière dans son hôtel. Cependant si le point de départ est le même, bien différentes sont les conséquences. En effet, pendant que Boyer s'attache à obtenir les faveurs de la marquise de Rambouillet, Leclerc jette les yeux sur une princesse de sang royal aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, dont les aventures romanesques ont été retracées par un des plus grands écrivains de ce siècle. Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville [1], avait fait de bonne heure son entrée dans le salon de Rambouillet avec son frère le grand Condé, qui y venait parfois, entre deux victoires, applaudir Corneille ou soupirer aux genoux de Mlle du Vigean. Ce fut donc dans cette fameuse chambre bleue, si souvent décrite par les romanciers et poëtes du dix-huitième siècle, que Leclerc vit pour la première fois sa protectrice. Or, s'il faut en croire les mémoires du temps, la duchesse de Longueville avait tout ce qu'il faut pour inspirer les poëtes et leur porter bonheur. Qu'on en juge par le remarquable portrait qu'en a fait Victor Cousin :

1. Née en 1619, morte en 1679.

..... « Elle était assez grande et d'une taille admi-
« rable. L'embonpoint et ses avantages ne lui man-
« quaient pas. Elle possédait ce genre d'attraits qu'on
« prisait si fort au dix-septième siècle, et qui, avec de
» belles mains, avait fait la réputation d'Anne d'Au-
« triche. Les yeux étaient du bleu le plus tendre. Des
« cheveux d'un blond cendré de la dernière finesse,
« descendant en boucles abondantes, ornaient l'ovale
« gracieux de son visage et inondaient d'admirables
« épaules, très-découvertes selon la mode du temps.
« Voilà le fond d'une vraie beauté. Ajoutez-y un teint
« que sa blancheur et son éclat tempéré ont fait appe-
« ler un teint de perle.....[1]. »

Telle est la charmante créature à laquelle Leclerc dédia sa *Virginie romaine*. Certes, jamais œuvre littéraire ne se présenta sous de plus heureux auspices; grandeur, noblesse, esprit, beauté, tout conspirait en quelque sorte pour en rendre le succès plus éclatant. Et cependant on peut objecter que le choix de Leclerc ne fut pas précisément justifié par les événements, en ce sens que la duchesse de Longueville ne réalisa pas tout à fait dans la suite l'idéal d'une Virginie. Mais alors même que la vertu de cette aimable princesse aurait souffert des indiscrétions d'un immortel écrivain qui ne fut pas même dans cette circonstance un homme d'honneur[2], nous ne voyons pas que notre compatriote

1. Et ailleurs, à propos du portrait de Mme de Longueville, qui se trouve dans une galerie du Musée de Versailles : « ... C'est bien là Mme de Lon-
« gueville, sortie de l'adolescence, mais encore dans toute la fraîcheur de
« la première jeunesse, avec le doux et angélique visage où la coquetterie
« commence à paraître à travers une naïveté presque virginale, un teint
« de lis et de roses où les roses dominent, de charmants yeux bleus que
« l'esprit anime déjà en attendant la passion, les plus fins cheveux blonds
« sur de belles épaules, un sein riche et modeste, et dans toute sa personne
« le grand air à la fois et l'aimable langueur que tout le monde lui attri-
« bue... » (*Id.*, p. 14.)

2. Le duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*.

se soit si fort trompé. Il ne s'était pas du moins abusé sur l'admirable caractère de sa protectrice qui, n'ayant goûté de l'amour que l'amertume, eut la force et le courage de dire adieu au monde dans tout l'éclat de sa beauté et d'ensevelir au Carmel les restes d'une passion qui ne fut si malheureuse, que parce qu'elle fut moins respectée par celui qui l'avait provoquée[1].

Le cadre modeste de cette étude ne nous permet pas de nous étendre sur les fautes et le repentir de Mme de Longueville. D'ailleurs, personne mieux que Michel Leclerc ne peut exposer les raisons qui lui firent préférer ce patronage à tout autre. Or, voici comment il s'exprime dans la préface de la *Virginie romaine :*

..... « Je sais fort bien, Madame, qu'être avoué de « vous, c'est l'être de tout le monde[2]. Tous les glorieux « avantages de la plus haute vertu[3], tous les charmes « de l'esprit et toutes les grâces du corps ont fait en « vous une si parfaite et si heureuse alliance pour vous « rendre la plus grande merveille de notre siècle, que « quand bien même on ne serait pas, par raison, forcé « d'adorer vos sentiments, on serait obligé de les sui- « vre par inclination. Vous êtes aujourd'hui la divinité « tutélaire des Muses. C'est à vous qu'elles rendent « leurs hommages tous les jours, tant pour reconnaître « les bienfaits dont vous les comblez sans cesse, que « pour puiser dans votre esprit les vives lumières dont « vous êtes la véritable source... »

Ce que Leclerc ne pouvait pas dire, mais ce que l'on sut bientôt, c'est que sa pièce méritait non-seulement la protection de « *la divinité tutélaire des Muses,* »

1. Voir l'ouvrage de Victor Cousin : *la Duchesse de Longueville.*

2. M. Victor Cousin a reproduit dans son ouvrage, t. I, p. 21, cette partie de la préface de Michel Leclerc.

3. Cette préface est antérieure à la liaison de la duchesse de Longueville avec La Rochefoucauld.

mais encore l'approbation de tous les hommes de goût. La *Virginie romaine* est, en effet, bien supérieure à presque toutes les pièces de l'époque, à l'exception, bien entendu, de certaines de Corneille, qui ne souffrent aucune comparaison. Elle est d'autant plus remarquable qu'elle est l'œuvre d'un jeune homme de vingt-trois ans, et qu'elle a été composée dans des conditions les plus défavorables. Qu'on ne perde pas de vue, en effet, que Leclerc l'écrivit à Albi, c'est-à-dire loin de la scène, loin de tout modèle. Tout au plus connaissait-il, pour les avoir lues, les œuvres de Corneille, de Rotrou et de quelques auteurs de cette époque. Quant au théâtre, il ne pouvait en avoir une idée, que par les essais dramatiques du collége des Jésuites d'Albi, et encore faut-il se demander ce qu'étaient ces essais.

Néanmoins, la *Virginie romaine* révèle une entente complète de la scène; les situations y sont tracées d'une main ferme, les caractères très-bien étudiés et parfaitement rendus. Chose plus rare! quoique l'épisode de Virginie soit un des plus connus de l'histoire romaine, l'auteur en a su tirer un tel parti, l'intrigue est nouée avec tant d'art, l'intérêt se soutient si bien jusqu'au dénoûment, que l'on oublie que le sujet de la pièce est un des plus rabâchés de l'histoire ancienne. Ajoutons qu'au point de vue de la versification, l'œuvre de Leclerc est très-supérieure à la *Porcie romaine* de Boyer. On y trouve parfois comme des accents cornéliens, un souffle puissant, des images hardies qui donnent à penser que si l'auteur avait dirigé tous ses efforts vers le théâtre, il s'y serait créé un rôle secondaire très-honorable. Du reste, la *Virginie romaine* ayant été écrite à Albi, nous intéresse trop pour que nous n'en donnions pas ici une analyse sommaire.

Le décemvir Appius vient d'enlever Virginie dont la beauté a séduit tant de cœurs dans Rome. Depuis

quelques jours, il essaie vainement de s'en faire aimer; la pudique romaine résiste à toutes ses flatteries et oppose le mépris le plus absolu à ses brûlantes déclarations. Le farouche Appius, auquel pourtant rien ne résiste, se sent vaincu par tant de vertu; mais, comme il aime passionnément la belle captive, il demande les conseils de son fidèle ami Pison. Celui-ci l'exhorte à tenter un suprême effort ou bien à rendre la liberté à Virginie. En tous cas, il faut prendre sur l'heure une détermination quelconque, car le temps presse; le père de la victime, Virginius, qui est au camp, peut venir d'un moment à l'autre, et que ne peut-on pas craindre d'un père ainsi outragé?

Quand il saura l'affront qu'on fait à sa maison,
Que ne fera-t-il pas pour en tirer raison!
Cet esprit turbulent, qui n'aime que la guerre,
Viendra fondre en ce lieu plus vite qu'un tonnerre,
Et, pour mieux affranchir sa fille de vos mains,
Aigrira contre vous les esprits des Romains.
Ils n'écoutent que trop les conseils de cet homme,
Et vous savez enfin que Rome est toujours Rome,
Qu'à cette hydre féconde en esprits factieux
Le plus aimable joug est souvent odieux...

Appius ne redoute pas Virginius. Au reste, il a donné l'ordre qu'on l'enchaînât, ainsi que Icile, l'amant de Virginie. Quant au peuple, il ne se soulèvera pas...

Le peuple m'aime encore et m'est toujours fidèle,
Et, quand même il aurait ma perte pour objet,
J'ai de quoi réprimer cet insolent projet.
Tout relève aujourd'hui de mon pouvoir suprême,
Et Rome de mes lois est esclave elle-même.
Mais, dussé-je enfin perdre et l'honneur et le jour
Pour l'ingrate beauté qui cause mon amour,
Je ne puis me résoudre à la perdre de vue,
Et me plais à nourrir ce serpent qui me tue.
Je ne veux la forcer, ni ne puis l'affranchir;
Par de plus doux moyens il me faut la fléchir:

A force de bienfaits, je veux vaincre sa haine,
Et me montrer plus doux, plus elle est inhumaine.
Je veux, en soulageant les maux qu'elle a soufferts,
Rendre sa prison douce et lui dorer ses fers;
Je veux qu'en mon palais elle soit honorée,
Ou, pour mieux dire enfin, qu'elle y soit adorée.
On doit me l'amener : elle vient; la voici.
Amour, inspire-moi...

Appius, à la vue de Virginie, oublie son rang, son orgueil, sa puissance, et se jette à ses genoux. Il la supplie, dans un discours plein de flamme, de se rendre enfin à ses désirs. Mais elle, l'œil étincelant, le rouge au front, écrase le décemvir de l'apostrophe suivante :

Moi ! moi ! je t'aimerais, tyran de ma patrie,
Toi ! par qui ma maison voit sa gloire flétrie !
Toi ! qui de Rome entière as sucé tout le sang,
Toi, qui veux me ravir ma naissance et mon rang,
Après m'avoir traitée en esclave, en infâme,
Tu t'efforces encore à corrompre mon âme !...
. . . . . .
Veux-tu, dans mon esprit, passer pour véritable?
Veux-tu même à mes yeux devenir agréable,
Mériter mon estime et vaincre mes mépris?
Fais sans plus différer ce que je te prescris :
Dépouille sans tarder ce pouvoir tyrannique
Sous qui tombe et gémit la liberté publique;
Car tu peux t'assurer que j'aimerais bien mieux
Un simple citoyen qu'un tyran glorieux.
Quitte ces vains faisceaux et tant d'indignes marques
De l'injuste pouvoir de nos derniers monarques,
Qui ne témoignent rien qu'un courage abattu,
Et marche accompagné de ta seule vertu.
De tes soldats mutins réprime l'insolence,
Fais fleurir la vertu, protége l'innocence,
Honore le Sénat et respecte nos lois,
Rends au peuple romain sa franchise et ses droits,
Si tu m'oses aimer, si tu veux que je t'aime :
Autrement...

Le farouche décemvir se relève pâle et tremblant,

mais non découragé. Maintenant, il fait plus qu'aimer sa prisonnière, il l'admire. Tant de charmes unis à tant de noblesse le subjuguent; il donne l'ordre de rompre les fers de Virginie et de la garder à vue dans le palais. D'ailleurs, il croit avoir découvert un moyen sûr de se faire aimer, en faisant assassiner Icile, qui a le cœur et la foi de la fière Romaine.

Au deuxième acte se place une scène d'une grande beauté. Virginius, chargé de fers, est amené devant le décemvir qui l'accuse d'avoir conspiré contre le salut de la République et la vie des plus illustres citoyens de Rome. Le vieillard soutient, impassible, le poids de cette odieuse accusation, puis répond en ces termes :

Ta fourbe paraît trop; j'ai honte à m'en défendre,
Mais ta façon d'agir ne me doit plus surprendre.
Pour perdre l'innocent et l'accabler de maux,
Tu trouves aisément mille prétextes faux;
Et, s'il s'agit enfin d'excuser ta malice,
Tu ne manques jamais d'adresse et d'artifice.
Peut-être qu'aussi bien tu fondes, à ce jour,
Sur ma captivité l'espoir de ton amour.
Je sais que, pour ternir l'éclat de ma famille,
Tu feins depuis longtemps d'être épris de ma fille,
Et je ne doute pas que ta brutalité
N'en veuille à sa vertu plutôt qu'à sa beauté.
Tu crois qu'entre tes mains moi-même je la livre
Par la peur de mourir et le désir de vivre.
Mais si, pour mon pays, j'affronte le trépas,
Pour sauver mon honneur, que n'oserai-je pas?...

Cependant le bruit a transpiré dans Rome que Virginie allait être souillée et que son père était chargé de fers. Bientôt après, on apprend que Icile, prévenant les poignards des assassins, est venu se livrer à la colère d'Appius. Tous ces récits ravivent les haines et excitent dans tous les cœurs le désir de la vengeance. Pendant ce temps, Virginie, dans l'ignorance de ces événements, exhale ses plaintes dans le sein de Livie,

sa confidente. Elle n'espère plus pour elle, mais Rome du moins devrait sentir l'injure qu'on lui fait :

> Le vice est triomphant et l'innocence expire,
> La violence règne où régnait la vertu,
> L'impie est élevé, le juste est abattu.
> Dans Rome, on cherche en vain notre fameuse Rome :
> La maîtresse du monde est l'esclave d'un homme,
> Et nul de ses enfants n'ose la retirer
> Du joug triste et pesant qui la fait soupirer !...

Livie cherche à rassurer son amie en lui annonçant que le peuple se prépare à une terrible vengeance. Une conspiration se forme contre les décemvirs, et le jour ne s'écoulera pas sans que les dieux n'aient puni les tyrans. Au même instant paraissent Virginius et Icile. Tous deux ont obtenu la faveur de dire un dernier adieu à Virginie. Le premier s'exalte à l'idée qu'il va mourir pour une noble cause :

> La vie est un supplice à qui vit sans honneur,
> Et c'est dans la vertu que gît le vrai bonheur.
> Mourant pour sa défense, on est digne d'envie,
> Et cette mort nous donne une immortelle vie !

Icile est calme et résigné. Il sait que la mort présidera à ses fiançailles, mais son amour est plus fort que la mort, et il donne d'avance à celle qu'il aime et son dernier souffle et sa dernière pensée. Cette scène des adieux est vigoureusement écrite; elle est conforme jusqu'à la fin à la haute idée qu'on se faisait alors au théâtre du caractère romain. Aussi peut-on dire, qu'à ce point de vue, il y a un certain degré de parenté entre les héros de Leclerc et ceux de Corneille.

Après cette scène pathétique, on croit toucher au dénoûment; tout, du moins semble l'annoncer. Mais le poète parvient par une habile complication à retenir l'intérêt qui tombe ; il fait intervenir Appius. Celui-ci

a choisi le moment où l'émotion étreignait le cœur de ses victimes pour décider Virginie. La mort menace les deux êtres qu'elle aime le plus au monde; or elle peut les sauver. N'est-il pas permis de croire qu'elle cédera enfin et qu'elle consentira à payer de son honneur la rançon des deux otages? Un moment même, le décemvir peut se vanter d'avoir réussi. Virginie demande à réfléchir. Mais ce qui réjouit si fort le tyran devrait le faire pâlir. La jeune Romaine se rappelle, en effet, les paroles de Livie; s'il était vrai que le peuple songeât à se venger, il serait prudent de gagner du temps pour permettre aux conjurés de se compter et de s'organiser. En attendant, elle s'arme d'un poignard et se laisse aller à l'espérance. Une voix mystérieuse semble lui révéler ce qui se passe à Rome. Le peuple est sur le mont Aventin et se prépare à envahir le palais d'Appius. Voici qu'on perçoit déjà un murmure lointain; c'est le peuple qui accourt; enfin, c'est l'honneur sauvé, c'est la vie!...

Hélas! avant que le peuple soit parvenu jusqu'aux prisonniers, Appius qui sait tout, n'aura-il pas perpétré son infâme attentat? Ne vient-il pas de donner l'ordre qu'on lui amenât Virginie? Encore quelques pas et la noble et chaste Romaine tombera en son pouvoir. Mais Virginius se trouve sur le passage de sa fille et supplie les soldats de lui permettre de l'embrasser une dernière fois. Quel est le tigre qui résisterait à une semblable prière? Il s'avance donc et tandis qu'il serre Virginie dans ses bras, celle-ci lui montre la lame du poignard. Le vieillard comprend tout, et ramassant ses forces, il immole sa fille. Puis, tournant sa rage contre les soldats de l'escorte, il se fraye un chemin au milieu d'eux et court au devant du peuple, le poignard encore rouge du sang de sa fille.

Nous nous abstiendrons de porter un jugement sur cette pièce. Le plus équitable peut-être de tous les cri-

tiques du dix-septième siècle, le vertueux Pélisson, l'a appréciée avec la justesse et la bonne foi dont il ne s'est jamais départi. Or, voici comment il s'exprime : « La *Virginie romaine*... ne laissa pas d'être applaudie et de faire augurer que si Leclerc voulait continuer dans ce genre d'écrire, il mériterait une place « honorable dans le second rang des poètes qui travaillaient en ce temps-là pour le théâtre[1]. »

Du reste, le succès de cette tragédie ne fut pas contesté; il fut même si franc et si décisif, qu'on a peine à comprendre comment l'auteur a pu, à ce moment, concevoir l'idée de renoncer au théâtre. Cependant, nous le voyons déserter la lutte de ce côté et tourner les yeux vers le Palais, c'est-à-dire, vers un avenir aussi sombre que l'autre était riant. Quoi de plus contraire, en effet, aux libertés et aux caresses de la Muse, que les discussions froides et souvent terre-à-terre du barreau? Ne semble-t-il pas, du moins, que ce soit là le dernier parti que doivent prendre ceux qui maudissent la tyrannie de la formule et frémissent à la seule pensée de faire de l'imagination l'humble servante de la raison? Comment, dès lors, expliquer une volte-face aussi contraire à tous les calculs, à toutes les prévisions? C'est ce que nous ne saurions faire ; mais il y eut évidemment dans cette détermination un motif puissant qu'il serait intéressant de connaître.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, Leclerc parut avoir complétement rompu avec la poésie, et l'on a beau consulter les ouvrages de Pélisson et d'Olivet, on ne trouve aucune œuvre de lui, entre la représentation de la tragédie que nous venons d'analyser (1649) et la date de sa réception à l'Académie française (1662). Il faut donc en conclure que notre

1. *Histoire de l'Académie française.*

compatriote se consacra tout entier aux devoirs de sa profession d'avocat au Parlement [1], jusqu'au jour où le choix de Chapelain ou de Colbert, comme aussi peut-être le souvenir vivant quoique éloigné de la *Virginie romaine*, vinrent le distraire des études du cabinet pour en faire un immortel. Certes, le nouvel académicien était loin de songer à cet honneur, et son discours de réception trahit en maints endroits sa surprise à cet égard. Non pas que nous perdions de vue l'habitude contractée déjà à cette époque par tous les récipiendaires, de se déclarer indignes d'une telle faveur, mais si nous en croyons le témoignage de Pélisson, les scrupules de Leclerc étaient sincères. Personne ne poussait aussi loin que lui la modestie, puisque l'historien de l'Académie assure que cette modestie allait jusqu'à l'humilité [2].

Malheureusement pour Leclerc, il vivait à une époque où, pour conserver sa réputation littéraire, il ne fallait être ni trop modeste, ni surtout académicien. Aussi peut-on dire que ce furent là ses deux grands torts. Par le nouveau titre dont il venait d'être investi, il suscita les attaques jalouses des coteries ; par sa modestie, il fit croire qu'il en sentait la justesse et qu'il prenait condamnation. S'il avait eu bec et ongles comme Boursault ; s'il avait répondu aux épigrammes par d'autres épigrammes, il eût certainement évité, non pas les coups terribles que lui portèrent Boileau et

1. Nous nous sommes livré à de minutieuses recherches dans les archives du barreau de Paris pour trouver des traces de Leclerc comme avocat au Parlement ; mais, à notre grand regret, nous n'avons rien trouvé. Il est vrai que beaucoup de registres ont été incendiés pendant la Commune, et ceux, en particulier, qui contenaient les tableaux de l'Ordre pendant la première moitié du dix-septième siècle. Néanmoins, tous les registres de l'Académie française donnent à Leclerc le titre d'avocat au Parlement. Me Bourdillon, dans son remarquable discours de rentrée (*le Barreau à l'Académie*) cite notre compatriote comme un esprit très-vif et très-original.

2. Pélisson, *Histoire de l'Académie française.*

Racine, mais au moins les piqûres envenimées d'une foule de moucherons littéraires comme Furetière, Coras et Santeuil qui le poursuivirent avec d'autant plus d'acharnement qu'il ne se défendait pas.

Avant d'entrer dans l'historique de ces querelles, il est bon de remarquer que Leclerc avait aux yeux de la coterie puissante dont Boileau était le directeur, ce qu'on nous permettra d'appeler *un vice rédhibitoire*. Comme Boyer, comme tant d'autres, il devait sa fortune littéraire à l'influence du salon de Rambouillet et aux *alcôvistes* qui le fréquentaient. On sait ce que cette origine rapporta d'attaques à certains talents élevés de cette époque. L'auteur de la *Virgine romaine* ne pouvait échapper à la destinée commune[1]; il eut même sa large part d'épigrammes et d'injures. Furetière ne lui pardonna jamais d'avoir voté son expulsion de l'Académie, lors de la fameuse affaire du Dictionnaire; Santeuil jalousait son talent pour la versification latine, et Coras qui pour vivre, mendiait la collaboration à toutes les œuvres, se vanta de lui avoir donné une centaine de vers, pour l'*Iphigénie*. Michel Leclerc eut la générosité de le reconnaître dans la préface de cet ouvrage, ce qui a fait dire à Pélisson qu'il poussait la modestie jusqu'à l'humilité. « Et la « preuve de cette humilité, ajoute cet écrivain, c'est

1. Leclerc était très-connu pour entretenir des relations intimes avec Chapelain et les autres *alcôvistes*. Il était pensionnaire du roi, et recevait de temps à autre des secours de Colbert, comme le prouve la lettre suivante, adressée par Chapelain au grand ministre : « ... Quant à nos Français, ceux que j'ai engagés au travail par vos ordres s'en sont acquittés heureusement pour les éloges en prose et en vers, en l'une et l'autre langues. *Des gratifiés j'ai en mains l'ode française de M. Leclerc* et la latine de M. du Perrier. J'aurai, dans peu de temps, le grand poëme latin de huit cents vers de M. Fléchier...» Suit ce passage, sur lequel nous appelons plus particulièrement l'attention : *J'aurai, dans peu de jours, une ode française d'un jeune homme appelé Racine, qu'il m'a apportée et qu'il repolit sur mes avis. La matière en est la guérison de Sa Majesté.* (Voyez *Correspondance administrative de Colbert.*)

« qu'il avoue que Coras, misérable poète dont le nom « n'est connu que par la satire, lui avait fourni envi- « ron une centaine de vers qui sont épars çà et là dans « le corps de sa pièce. »

On avouera que c'eût été miracle si dans de pareilles conditions, Leclerc avait échappé à la satire. Il en fallait moins assurément, pour s'attirer le courroux du justicier du Parnasse qui, le fouet à la main, chassait du temple des Muses tous les prétendus voleurs. Seulement, Boileau était si pressé d'accomplir cette œuvre, qu'il frappa à droite et à gauche sans trop y regarder; de là, certaines erreurs qu'on lui a si justement reprochées. Mais la plus grossière de toutes, celle que l'on a le plus de peine à comprendre lorsque l'on a admiré les trésors de finesse et de bon sens épars dans les *Satires* et l'*Art poétique*, c'est sans contredit l'opinion émise sur le Tasse dans la satire neuvième. Or, c'est au sujet de Leclerc que Boileau formula ce singulier jugement qui a si fort égayé les romantiques de 1830. Ce détail est trop intéressant pour qu'il ne trouve pas ici sa place; il a peut-être aussi sa valeur au point de vue critique, car on peut se demander si l'illustre satirique aurait été aussi loin, s'il avait eu devant lui un autre poète que Leclerc. L'envie de nuire à un poète qu'il n'aimait pas, n'entra-t-elle pour rien dans la détermination de Boileau? D'autres apprécieront. Nous nous bornons à exposer les faits.

Depuis que Michel Leclerc avait été reçu à l'Académie française, son idée fixe avait été de se rendre digne de cette haute distinction. Au théâtre, il n'y pensait plus ou ne voulait plus y penser; c'était donc vers un autre objectif qu'il devait tourner ses yeux. Le Tasse, avec son génie plein de contrastes, également puissant lorsqu'il s'élève au sublime ou qu'il descend aux détails de la vie réelle, tour à tour majestueux et ironique, tendre et bouffon, Le Tasse, disons-nous,

avait depuis longtemps séduit l'esprit chercheur et légèrement paradoxal de notre compatriote. Il y avait mieux encore; on connaissait peu ou mal les œuvres du poète italien, et c'était une tentative presque hardie ou tout au moins honorable, que de porter dans la poésie française la magnifique épopée de la *Jérusalem délivrée*. Sans doute l'essai avait été déjà fait depuis longtemps[1]; mais comme il n'avait pas réussi, le champ restait libre. Peut-être la nouvelle traduction aurait-elle une meilleure fortune? Ce fut donc pour sonder les intentions du public lettré que Leclerc se décida, en 1667, à faire imprimer les cinq premiers livres, avec texte en regard[2].

Habent sua fata libelli! A peine le nouveau livre était-il sorti de l'imprimerie que Boileau fit paraître sa satire neuvième. On y lisait :

> Tous les jours, à la cour, un sot de qualité
> Peut juger de travers avec impunité,
> A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
> Et le *clinquant du Tasse* à tout l'or de Virgile.

C'était condamner deux fois pour une l'œuvre de Leclerc; une première fois, — cela va sans dire, — parce que la traduction était détestable; la seconde, parce qu'en admettant qu'elle fût bonne, le modèle était mauvais. Notre compatriote ne pouvait sortir de ce dilemme. Malheureusement pour lui, Boileau, — toute question personnelle à part, — n'était pas seul à penser de la sorte. On était fatigué des comédies italiennes et espagnoles, comme de toutes les produc-

1. D'après les recherches bibliographiques les plus sérieuses, il est difficile de porter à plus de cinq le nombre des traductions en vers français de la *Jérusalem* faites avant 1667.

2. Cette édition était très-soignée; on y voyait des figures de Chauveau très-bien exécutées. La *Virginie romaine* était également précédée d'une gravure très-fine représentant le dénoûment de la pièce.

tions étrangères qui avaient envahi le théâtre français. Il se préparait même une terrible réaction de laquelle devait sortir la fameuse discussion sur les anciens et les modernes qui souleva plus tard, au sein de l'Académie et au dehors, de si grosses tempêtes. Dès ce moment donc, l'antiquité ralliait de nombreux partisans, au nombre desquels il faut compter presque tous les plus beaux génies du siècle de Louis XIV. Aussi pardonnerait-on facilement à un écrivain ordinaire de juger Le Tasse d'après le goût et l'esprit du temps. Mais y songe-t-on? Il s'agit de Boileau, le dispensateur des lauriers poétiques, le défenseur du beau, le chevalier de la vérté, le juge infaillible, l'homme de goût par excellence, l'ennemi acharné des auteurs médiocres, l'exécuteur des rimailleurs de bas étage, l'oracle du Parnasse! Or, employer le mot de *clinquant* pour caractériser le style du Tasse, c'était dépasser les bornes, et l'on comprend à merveille que devant ce faux pas de l'impitoyable justicier, les romantiques aient poussé des cris de triomphe. Sans remonter aussi près de nous, le dix-huitième siècle ne donna pas son adhésion à un arrêt aussi contraire à la vérité, et Boileau lui-même, si nous en croyons Pélisson, rétracta en partie cette monstrueuse hérésie. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'*Histoire de l'Académie* : On interrogeait Boileau pour savoir s'il avait changé d'avis sur le poète italien : « J'en ai si peu changé que, relisant der-« nièrement Le Tasse, je fus très-fâché de ne m'être « pas expliqué un peu au long sur ce sujet dans quel-« qu'une de mes réflexions sur Longin. J'aurais *com-« mencé par avouer que le Tasse a été un génie su-« blime,* étendu, heureusement né à la poésie et à la « grande poésie. Mais ensuite venant à l'usage qu'il a « fait de ses talents, *j'aurais montré que le bon sens « n'est pas ce qui domine en lui.* Que dans la plupart

« des narrations, il s'attache bien moins au néces-
« saire qu'à l'agréable; que ses descriptions sont pres-
« que toujours chargées d'ornements superflus.....;
« qu'il est plein d'images fleuries, de tons affectés,
« de pointes et de pensées frivoles qui, loin de pou-
« voir convenir à la *Jérusalem,* pouvaient à peine
« trouver place dans son *Aminte.* Or, conclut M. Des-
« préaux, tout cela opposé à la sagesse, à la gravité,
« à la majesté de Virgile, qu'est-ce autre chose que
« du clinquant opposé à de l'or [1]? »

Comme on le voit, la rétractation a coûté, mais enfin elle y est. Ici, nous ne reconnaissons plus, tant il s'est fait petit, l'insolent critique de la satire IXe; on voit clairement qu'il a conscience de s'être fourvoyé et l'explication du clinquant prouve, — ce que nul n'a jamais mis en doute, — que Boileau avait infiniment d'esprit et qu'il savait au besoin se tirer d'un mauvais pas avec beaucoup d'aisance. Quoi qu'il en soit, la traduction de la *Jérusalem délivrée* échoua complétement et Boileau y contribua pour sa part. Quant à l'envie qu'il avait de nuire à Leclerc, personne ne s'y trompa, et quand plus tard il fera dans le *Lutrin* la description de cette lutte homérique entre les chanoines de la Sainte-Chapelle, il écrira ces vers qui montrent qu'il avait la mémoire fidèle toutes les fois qu'il s'agissait de ses ennemis :

> Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre :
> L'un tient le *Nœud d'Amour*, l'autre en saisit la *Montre ;*
> L'un prend le seul *Jonas* qu'on ait vu relié ;
> *L'autre, un Tasse français en naissant oublié* [2].

Avec la satire neuvième nous entrons d'emblée dans l'ère de persécution. Jusque-là, Leclerc n'avait connu que les roses de la profession littéraire ; il avait

1. *Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 277.
2. *Lutrin*, ch. v.

éprouvé le plaisir si rare de s'entendre applaudir dans la *Virginie romaine;* il n'avait eu que la peine de se déranger pour entrer à l'Académie ; le moment était venu pour lui d'en sentir les épines.

Lorsque le lion, après s'être repu du sang et de la chair de sa victime, quitte la place et cherche quelque endroit écarté pour savourer paisiblement les douceurs du sommeil, l'on voit accourir bientôt tout ce qu'il y a d'affamé dans les environs, les loups, les hyènes, les vautours, et tous ces carnassiers, se précipitant avec rage sur ces restes informes, se régalent gloutonnement de ce que le roi du désert a dédaigné ou n'a pu achever. C'est ainsi que l'on vit accourir, après Boileau, tous les déclassés, tous les poëtereaux au ventre affamé, aux dents longues, que comptait le groupe littéraire d'alors. Voici Santeuil, le moins médiocre, mais le plus détestable de la bande. On sait pourquoi il détestait Leclerc; ce qu'on ignore peut-être, c'est qu'il ne trouva rien de mieux à reprocher à son concurrent en poésie latine que d'être *un vil traducteur.*

On avouera qu'en pareille bouche le reproche est pour le moins curieux : Santeuil n'ayant pas assez de dédain pour un auteur qui essaie de faire passer dans la langue française les beautés de la langue italienne! Mais que faisait-il lui-même dans ses hymnes religieuses, sinon imiter le plus possible l'élégance, la pureté, le nombre des poëtes latins, et quel serait donc son mérite s'il n'avait approché de très-près, et, pour ainsi dire, copié à s'y méprendre, la manière et le rythme de Virgile ou d'Horace? A ce point de vue, n'aurait-on pas pu lui lancer l'épithète de plagiaire? Leclerc ne le fit pas, mais au dire de Pélisson, il fut très-sensible au dédain et au mépris de Santeuil auquel il aurait pu rendre l'un et l'autre avec usure. Peut-être aussi crut-il qu'il était de sa dignité de ne

pas répondre. Santeuil, que Boileau comparait au diable[1], était un intrépide buveur, et rien ne saurait donner une idée de la méchanceté de sa langue, lorsqu'il se trouvait dans un état que les Muses même païennes n'eussent pu contempler sans une certaine horreur. Ne nous arrêtons pas davantage à cette expression de *vil traducteur* proférée peut-être entre deux hoquets et qui n'aurait pas dû atteindre notre compatriote tant elle est ridicule dans la bouche de Santeuil.

Nous n'avons pas fini, d'ailleurs, d'enregistrer les attaques et les injures. Voici Furetière qui désire lui aussi prendre part au carnage et pour cause. Parmi tous ceux qui connaissaient l'histoire du Dictionnaire, nul n'était mieux renseigné que Leclerc. Il faisait partie avec Furetière et l'abbé Lachambre de la délégation chargée de retirer, au nom de l'Académie française, les manuscrits du Dictionnaire qui avaient été confiés aux soins et à l'honorabilité bien éprouvée de Mézerai. Or, Furetière sut si bien s'y prendre que les fameux manuscrits disparurent. Leclerc eût pu faire une déposition accablante, mais mû par un reste de pitié, il passa sous silence une foule de détails qui eussent perdu à jamais son collègue. Hélas! il se trompait étrangement en supposant un voleur capable de reconnaissance, et cette naïveté a lieu de nous surprendre chez un avocat au Parlement. Dans les *Couches de l'Académie,* comme dans les *Factums,* Fure-

1. On connaît l'épigramme de Boileau :

« Quand j'aperçois sous ce portique
Ce moine au regard fanatique,
Lisant les vers audacieux
Faits pour les habitants des cieux,
Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, se tordre les mains,
Il me semble en lui voir le diable
Que Dieu force à louer les saints. »

tière ne cessa d'accoupler Boyer et Leclerc, de les traiter tous deux d'abominables auteurs. « *Les deux Albigeois* », cette désignation revient à chaque instant et toujours avec un nouveau mépris. Dans le premier des pamphlets cités plus haut, Leclerc devenu *Mauclerc,* comme Boyer est devenu *Laboyer,* n'est plus qu'un gueux, un misérable, un besogneux :

> Mauclerc souffrait ailleurs une douleur égale
> A la faim, à la soif du malheureux Tantale ;
> Ce petit auteur indigent,
> Outre les soins pressants du manger et du boire,
> Paraissait affamé d'argent
> Et non moins altéré de gloire, etc. [1].

Indiquer la cause de ces attaques et de ces injures c'est assez dire ce qu'elles valent. Nous ne parlerons pas de celles de Coras. Pélisson les a caractérisées de telle façon qu'il est inutile d'y revenir. Plus graves et plus intéressantes sont les attaques dont Leclerc fut l'objet de la part de Racine relativement à son *Iphigénie.*

Par une circonstance fortuite et qui se reproduit rarement dans l'histoire littéraire, ces deux poètes avaient depuis longtemps conçu le projet de porter au théâtre français le chef-d'œuvre d'Euripide. Il va sans dire que la préméditation n'y était pour rien. On connaît assez la modestie de Leclerc pour ne pas lui prêter des idées de concurrence qu'il n'avait jamais eues, envers Racine, moins qu'envers tout autre. Néanmoins, le malheur voulut que les deux *Iphigénies* parussent et fussent représentées à peu près en même temps. Le public mieux inspiré qu'il ne devait l'être deux ans plus tard à propos de *Phèdre,* acclama l'œuvre de Racine et resta indifférent à celle de Le-

1. *Les Couches de l'Académie,* poëme burlesque.

clerc[1]. C'était justice. On connaît le jugement de Voltaire sur *Iphigénie*; « *ce chef-d'œuvre de la scène tragique* » ne supporte aucune comparaison, si ce n'est celle du modèle qu'il surpasse même, d'après certains critiques, en plusieurs endroits. Aussi peut-on dire que notre compatriote fut encore très-heureux dans son échec, car le comble du malheur pour lui eût été de se voir préféré à Racine, l'exemple de Pradon étant là pour prouver qu'il y a certains triomphes qui ridiculisent mieux un auteur que cent échecs consécutifs.

Leclerc repoussé par le public, il semble que Racine aurait dû se tenir pour satisfait, et n'avoir pour son collègue malheureux qu'un sentiment de généreuse pitié. On aime du moins à prêter aux vainqueurs ces nobles calculs, à croire d'avance qu'ils oublieront après la victoire tous les ressentiments de la lutte et qu'il n'y a pas de vertus plus faciles, plus ordinaires chez un triomphateur que la clémence et le pardon des injures. Au lieu de cela que voit-on? Racine s'acharnant après son concurrent, abusant de son succès au point de le ridiculiser dans une épigramme, descendant même jusqu'au mensonge pour mieux l'anéantir. Que dira-t-il donc à Pradon?

> Entre Le Clerc et son ami Coras,
> Deux grands auteurs rimant de compagnie,
> N'a pas longtemps s'ourdirent grands débats.
> Coras lui dit : « La pièce est de mon crû. »
> Le Clerc répond : « Elle est mienne et non vôtre. »
> Mais, aussitôt que la pièce eut paru,
> Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

On sait jusqu'à quel point Coras avait collaboré à l'*Iphigénie* et quel concours était le sien. Il était donc

1 L'*Iphigénie* de Leclerc fut jouée, pour la première fois, au théâtre de l'hôtel de Guénégaud, le 24 mai 1675. Elle n'eut que cinq représentations. (Voir *Registres de La Grange.*)

peu loyal de le mettre en scène à côté de Leclerc. Mais ce n'est là qu'un détail. Ce qui étonne davantage, c'est de voir Racine accuser notre compatriote d'avoir renié sa pièce. Ceci n'est plus une méchanceté, mais un pur mensonge. Leclerc, au contraire, revendiqua hautement la paternité de son *Iphigénie,* comme on peut s'en convaincre par la préface de cet ouvrage. Il n'éprouvait aucune honte à l'avouer, même après l'éclatant succès de son concurrent, et c'est assez de vouloir faire de lui un auteur médiocre, sans que pour cela on ait le droit de le représenter comme un homme lâche et pusillanime.

Rire d'autrui a été de tout temps le privilége des beaux esprits et l'un des passe-temps les plus recherchés de l'humanité; mais, s'il est bon et parfois même utile de décocher une saillie fine et mordante, il n'est jamais permis de rire d'un vaincu, encore moins de se servir contre lui d'armes déloyales. Est-ce donc, après tout, un si grand crime que de porter au théâtre une pièce dont le sujet se trouve à notre insu traité en même temps par un autre auteur? Leclerc excipait, d'ailleurs, de sa bonne foi : « J'avouerai de bonne foi, « disait-il, que, lorsque j'entrepris le sujet d'Iphigénie « en Aulide, je crus que M. Racine avait choisi celui « d'Iphigénie dans la Tauride, qui n'est pas moins « beau que le premier. Aussi, le hasard seul a fait que « nous nous sommes rencontrés, comme il arriva à « M. de Corneille et à lui dans *Bérénice*[1]. » Où est donc le mal ici, et pourquoi faut-il que Racine n'ait pas voulu voir dans l'*Iphigénie* de Leclerc une de ces pièces qui par leur médiocrité même font mieux ressortir encore la supériorité des autres? On peut soutenir hardiment et sans crainte d'être démenti, qu'au lieu de maudire une pareille rencontre et d'en tirer un

1. Préface de l'*Iphigénie.*

sujet de rancune, beaucoup d'auteurs la provoqueraient au besoin, sûrs désormais de changer leur succès en triomphe éclatant.

Racine ne fut pas de cet avis, et ne pouvait pas l'être, parce qu'il nourrissait au fond du cœur une ambition trop grande et un amour trop immodéré de la gloire. Cette faiblesse que beaucoup de contemporains lui reconnaissent explique toutes les autres. Mais quel sujet de réflexions que celui-là : Racine jaloux des médiocrités! Ne dirait-on pas vraiment à voir cette frénésie dans la lutte que tous ces génies du dix-septième siècle craignaient la concurrence et n'avaient qu'une foi relative en leur supériorité? Racine persiflant Leclerc, imita Boileau qui ne fut tranquille que lorsqu'il eut fait interdire la *Satire des Satires* de Boursault où il se trouvait vigoureusement pris à partie[1]. Pendant que Louis XIV s'écrie : L'État c'est moi! Racine et Boileau de leur côté s'écrient : la poésie c'est nous! L'expérience a condamné ces deux principes comme étant également dangereux, car si le premier conduit les États à la ruine, le second entraîne fatalement la décadence des belles-lettres. C'est, au contraire, dans la libre concurrence, c'est dans la mêlée littéraire, que les grands écrivains puisent non-seulement de fortes inspirations mais encore cette grâce et cette souplesse que procure l'habitude de la lutte. Est-ce donc régner que de régner sur la solitude? D'ailleurs, à quels signes reconnaître le vrai mérite si l'on supprime tout terme de comparaison, et quel est l'avenir réservé à l'esprit humain si l'on élimine impitoyablement tout ce qui ne porte pas l'empreinte du génie?

C'est parce que nous croyons sincèrement au droit

1. On connaît l'arrêt du Parlement que Boileau obtint contre Boursault pour empêcher la représentation de la *Satire des Satires*. (Voir *Histoire de la Censure théâtrale*, par M. Hallays-Dabot).

du faible contre le fort, que nous ne craignons pas de donner ici une citation de l'*Iphigénie* de Leclerc. Nous avouerons ingénuement qu'après avoir admiré l'*Iphigénie* de Racine — la vraie, la seule, — nous avons trouvé dans la médiocrité de celle-ci quelque chose de bon et d'estimable : c'est le dénoûment de la pièce. Oronte rappelle l'enlèvement d'Iphigénie par Diane :

La princesse, seigneur, que conduisait Ulysse
Est à peine arrivée au lieu du sacrifice,
Vers le prochain bocage, et sur ces prés fleuris
Que la chaste Diane a si longtemps chéris,
Quand l'armée, accourue à ce triste spectacle
Qui devait satisfaire au désir de l'oracle,
Pour la laisser passer, s'est ouverte d'abord
Et par des cris plaintifs a déploré son sort.
Elle seule, constante, incapable de crainte,
Lorsque chacun la plaint, ne pousse aucune plainte,
Et trouve dans sa mort tant d'heur et tant d'appâts,
Que, pour l'aller chercher, elle marche à grands pas;
Aux Grecs, de rang en rang, adresse la parole
Et par ces mots hardis doucement les console :
« Ne pleurez pas, guerriers; au fond, mon sort est doux
« Et doit être envié, puisque je meurs pour vous. »
Ce langage grossit le torrent de leurs larmes;
Ils maudissent Hélène et le sort de leurs armes,
Et sont près d'accuser, malgré leur piété,
Diane d'injustice et d'inhumanité.
La princesse à l'autel va d'un pas magnanime,
S'approche de Calchas. . . . . .
. . . . . , ...
D'un regard interdit le prêtre la contemple,
Et sa tremblante main la couronne de fleurs
Qu'en dépit de lui-même il baigne de ses pleurs.
Elle monte à l'autel comme, en son char de gloire,
Bellone triomphante après une victoire;
C'est là qu'elle paraît avec tous ses appâts.
Tout le camp la salue; elle appelle Calchas :
« Grand-prêtre, lui dit-elle, achevons ce mystère.
Je me livre en vos mains, victime volontaire;
« Diane veut mon sang : exécutez la loi,
« Et donnons-lui tous deux ce qu'elle veut de moi ! »
J'étais près de l'autel, où ma douleur mortelle
M'avait presque réduit à mourir avant elle,

Lorsque, m'apercevant : « Oronte, au nom des dieux,
« Ne pleure pas, dit-elle, un sort si glorieux;
« Songe que, par ma mort, j'apaise leur colère,
« Je conserve les Grecs, j'obéis à mon père;
« Que mon nom s'éternise, et que le coup est doux
« Qui, ne perdant que moi, vous va conserver tous.
« Oronte, je ne crains que la douleur d'Achille;
« Mais dis-lui que je veux, pour mourir plus tranquille,
« Qu'il calme en ma faveur ses transports furieux,
« Qu'il chérisse mon père et se soumette aux dieux. »

Après ces paroles pleines de force et de résignation, le grand-prêtre s'avance pour consommer le sacrifice. Il prend le couteau sacré et l'élève au-dessus de sa tête :

Il allait donc frapper la victime innocente,
Lorsque, tout transporté de sa douleur cuisante,
Achille fend la presse, et, courant à grands pas,
L'ayant joint à l'autel, s'écrie : « Attends, Calchas! »
A cette voix, pareille à l'éclat du tonnerre,
Calchas laisse tomber le fer sacré par terre,
Et, comme il le relève, outré de son transport,
Achille de ses mains l'arrache avec effort,
Du coup qu'il méditait le menace lui-même,
Et, regardant le camp d'une fureur extrême,
Il s'offre à la défendre et seul et contre tous;
En vain elle s'efforce à calmer son courroux :
Elle ne peut changer la glorieuse envie
Qui le porte à tout perdre pour lui sauver la vie.
Le camp à ce combat demeurait suspendu,
Lorsqu'un nuage épais tout à coup répandu
Enveloppe l'autel avecque la victime.
. . . . . .
Achille, au désespoir, tonne, éclate, foudroye,
Croit que c'est Jupiter qui ravit cette proie,
Et ses regards remplis de farouches éclairs,
Semblent percer la nue et menacer les airs...

Bientôt l'on aperçoit la chaste Diane traversant l'espace sur un char porté par un nuage. Avant de disparaître, la déesse rassure les Grecs, et surtout Achille, auquel elle promet de rendre un jour Iphigénie, comme prix de ses exploits. Ce dénoûment, — un des trois

dont a parlé Racine dans la préface de sa tragédie, — nous a paru digne d'un si grand sujet, par la noblesse des pensées comme par l'élévation du style : le récit est coloré, vif, entraînant, et soutient la lecture même après celui de Racine. C'est encore un mérite.

Ce ne fut pas la seule fois que Leclerc demanda ses inspirations à Euripide. En 1681, il donna au théâtre *Oreste*, qui n'était, au fond, que la seconde partie d'Iphigénie, c'est-à-dire Iphigénie dans la Tauride. Cette nouvelle pièce ne fut pas mieux reçue que la première. Cependant, comme le duc de Richelieu, dont Leclerc était l'intendant, l'admirait sans réserve, elle dut à ce puissant patronage d'être jouée devant le roi à Fontainebleau. On la rapporta à Paris un peu meurtrie et endommagée par l'accueil assez froid que lui avait fait la cour, et tomba définitivement après trois représentations, malgré le charme et le talent de la Champmêlé.

Les *Registres de La Grange*, auxquels nous empruntons ces renseignements, nous apprennent encore que Leclerc, dégoûté probablement par ces derniers échecs du genre tragique, voulut s'essayer dans le genre comique. Le mercredi 12 février 1684 parut, à l'affiche du Théâtre-Français, le *Docteur extravagant, nouvelle pièce de M. Leclerc.* A cette époque, comme aujourd'hui, la presse était grande aux premières, et les mousquetaires, qui ne les dédaignaient pas, vinrent très-nombreux à celle-ci. On voulut les faire payer, mais ils s'y refusèrent, invoquant leur qualité de gens du roi. Cette prétention, repoussée par les sociétaires, occasionna du désordre; on fit fermer le théâtre et on rendit l'argent. La pièce fut reprise le lendemain, mais sans grand succès, car elle n'eut pas plus de trois représentations[1].

1. *Registres de La Grange.*

Condamné par ces épreuves successives, peu disposé d'ailleurs à lutter, Leclerc renonça définitivement au théâtre et chercha, non plus à travailler pour les autres, mais pour lui. C'est dans ce but et pour occuper les loisirs de sa vieillesse, qu'il se livra avec ardeur à l'étude des auteurs anciens et modernes. Le moment était favorable; de toutes parts, on voyait éclore des maîtres dans l'art d'écrire et de penser; les théâtres, les académies, les salons, redisaient les noms, déjà célèbres, d'une pléiade de poëtes et de prosateurs. On s'essayait, dans presque tous les genres, avec un succès égal. Les grands seigneurs eux-mêmes écrivaient avec autant d'aisance et de naturel qu'ils en mettaient à parler; les ministres, les hommes d'État, les généraux, les financiers, les magistrats, les avocats, trouvaient toujours assez de loisirs pour sacrifier aux Muses : tel composait un poëme, tel autre tournait un madrigal; celui-ci s'adonnait à l'histoire, celui-là à la philosophie. Certes, il y avait là de quoi attirer l'attention d'un penseur et solliciter l'imagination d'un poète.

Leclerc était l'un et l'autre; mais à la différence de ceux qui se livraient avec tant d'ardeur à la recherche du beau dans tous les genres, il n'avait pas d'illusions, ou plutôt il les avait perdues toutes. L'expérience l'avait rendu quelque peu sceptique, et le souvenir encore cuisant de ses derniers insuccès au théâtre pesait trop lourdement sur son cœur et sur son esprit, pour qu'il n'apportât pas à cette étude une certaine mélancolie et comme une espèce d'arrière-pensée. D'ailleurs, entretenu dès sa jeunesse dans le culte et l'amour de l'antique, très-versé dans la connaissance des tragiques grecs qui ne lui avaient cependant pas porté bonheur, l'auteur de la *Virginie romaine* et d'*Iphigénie* était très-disposé à mettre au-dessus de tout les chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes, d'autant

qu'il trouvait peut-être un âpre plaisir à se dire que ceux-là mêmes qui l'avaient traité de médiocre étaient bien petits lorsqu'il les comparait aux puissants génies de l'antiquité.

Dans ces pérégrinations à travers les chefs-d'œuvre de tous les siècles, dans ce long travail de comparaison, Leclerc avait fait une ample provision de notes précieuses, de riches trouvailles, qu'il se proposait d'exposer dans un ouvrage intitulé : *Conformité des poètes grecs, latins, italiens et français.* Il y aurait prouvé que la plupart des poètes ne sont que des traducteurs les uns des autres, et que telle pensée sublime, noble, délicate, gracieuse, faisant nos délices, ayant toutes les apparences de l'originalité, se trouve la plupart du temps, en entier ou en partie, dans une œuvre quelconque de l'antiquité. Au fond, cette thèse n'était pas nouvelle ; longtemps avant Leclerc on avait proclamé le « *nihil novi sub sole.* » Néanmoins, elle méritait d'être développée, car sous la forme paradoxale qu'elle revêt, se cachent plus d'une observation piquante et plus d'un argument redoutable.

C'est Pélisson qui nous révèle, dans son *Histoire de l'Académie,* le plan et le but de cet ouvrage que notre compatriote avait déjà commencé lorsque la mort vint le surprendre le 8 décembre 1691. Le manuscrit fut égaré, mais l'illustre évêque d'Avranches, Huet, ami et confident de Leclerc, put donner plus tard à Pélisson des renseignements exacts et précis sur l'œuvre laissée inachevée. Voici, en effet, ce que nous lisons dans l'*Histoire de l'Académie* : « Leclerc avait entrepris « un ouvrage assez singulier sous le titre de *Confor-* « *mité des poètes grecs, latins, italiens et français.* « Son dessein était de montrer que la plupart des poè- « tes ne sont que des traducteurs les uns des autres, et « que tel qui croit produire de son chef ne fait propre- « prement que se ressouvenir de ce qu'il a lu... Feu

« M. Huet, de qui je tiens ce projet de M. Leclerc, avait « là-dessus une idée qui mériterait d'être approfondie. « Il prétendait que tout ce qui fut jamais écrit, depuis « que le monde est monde, pourrait tenir dans neuf ou « dix in-folios, si chaque chose n'avait été dite qu'une « fois. Il en exemptait les détails de l'histoire; c'est « matière sans bornes; mais à cela près, il y mettait « absolument toutes les sciences, tous les beaux-arts. « Un homme donc, à l'âge de trente ans pourrait, si « cela était, savoir tout ce que les autres hommes ont « déjà pensé. Au lieu que le nombre des livres s'étant « multiplié à l'infini (car il y a plus de trois cent mille « volumes connus en Europe), l'homme qui jusqu'à « l'âge de cent ans n'aura fait que lire, peut à peine « se flatter d'avoir lu. »

Huet va peut-être un peu loin, mais son opinion en pareille matière vaut bien la peine qu'on la cite. Leclerc n'agrandissait pas le débat au-delà de la poésie, et à ce point de vue, il était le précurseur de tous ceux qui soutinrent plus tard contre Perrault la supériorité des anciens sur les modernes. Nous l'avons dit, la mort ne lui permit pas d'achever cette œuvre de sa vieillesse. Peut-être doit-on l'en féliciter. Un pareil livre n'eût pas manqué de susciter bien des disputes et des colères, et Leclerc n'était pas fait pour la lutte. Bon, sensible, modeste, le moindre choc l'éprouvait; comment eût-il résisté, lui qu'une niaiserie de Santeuil atteignait si profondément! Il s'éteignit du moins dans la paix et le silence. Ses ennemis s'étaient radoucis, d'autres avaient disparu de la scène littéraire : Furetière était mort; on n'entendait plus parler de Coras; Santeuil, sur le conseil de Bossuet, s'était décidé, paraît-il, à mettre un peu d'eau dans son vin; Boileau ne faisait plus de satires, et lui même ne faisait plus de tragédies ce qui devait satisfaire Racine. Cependant, trois mois avant sa mort, il lut encore dans une séance de

l'Académie des fragments d'un nouveau chant de la *Jérusalem;* ce détail mérite d'être relevé, car il prouve que plus de vingt ans après la chute des cinq premiers livres, notre compatriote n'avait pas renoncé à toute idée de traduire le poëme du Tasse. On ne dit pas ce que Boileau pensa de cette lecture, mais nous savons cependant par le *Mercure* qu'elle fut fort bien reçue. On lit, en effet, dans le numéro de septembre 1691, le passage suivant : « M. Leclerc qui a donné au pu-« blic, il y a déjà longtemps, la traduction des cinq « premiers chants de la *Jérusalem,* lut environ vingt « strophes d'un de ceux qu'il n'a point encore fait im-« primer et l'on y trouve ce feu agréable qu'on voit « répandu dans tout ce qui est de lui. »

On ne peut s'empêcher de remarquer la coïncidence qui fit de cette lecture une espèce de protestation contre un des arrêts les plus injustes de Boileau. Qui sait si ce jour-là, le contempteur du Tasse n'aurait pas acheté bien cher le droit d'effacer quatre vers de la satire neuvième? Cette supposition n'est pas invraisemblable surtout après le passage de Pélisson cité plus haut.

Leclerc avait beaucoup d'amis dans le monde littéraire qui faisaient le plus grand cas de son talent aimable et modeste. Toureil, qui lui succéda à l'Académie française, fut l'interprète et l'écho de ces sympathies lorsqu'il rappela en termes éloquents la perte « de cet homme nourri dans la familiarité des Muses « et vieilli dans le sein des sciences, qui sut faire « parler notre langue à ce poète par qui l'Italie mo-« derne ose disputer d'enthousiasme avec l'ancienne. « Vous le regrettez encore, ajouta-t-il; à quoi bon « jeter des fleurs sur son tombeau? vos regrets seuls « immortalisent! »

Arrêtons-nous à cette dernière pensée pour résumer cette étude. Oui, c'est à l'Académie que Leclerc a dû de ne pas mourir tout entier, c'est-à-dire de sauver au

moins son nom de l'oubli. Il est certains contacts, certains milieux qui recommandent plus sûrement à la postérité que les ouvrages les plus remarquables. A ce point de vue, notre compatriote a été plus favorisé que la plupart de ses collègues antérieurs ou postérieurs, car s'il suffit d'avoir été un des Quarante pour être immortel, ce ne sont pas les Quarante du règne de Louis le Grand qui seront les premiers oubliés. Sans doute, on parlera longtemps encore de Leclerc comme d'un auteur médiocre, et toujours sur la foi des satires et des épigrammes. Mais en admettant même que cette médiocrité soit justifiée, que de considérations ne pourrait-on pas faire valoir pour l'atténuer! La médiocrité est chose relative qui varie singulièremeut avec les temps et les lieux. Qu'on ne perde pas de vue que notre compatriote avait pour concurrents au théâtre Corneille, Molière et Racine, et que ses collègues à l'Académie française s'appelaient La Fontaine, Fléchier, Boileau et Bossuet. Nous ne citons que ceux-là qui suffiraient à eux seuls pour illustrer un siècle. En tous cas, si le nom de Michel Leclerc se trouve un peu perdu au milieu de notre panthéon littéraire qui contient tant de gloires, il mérite du moins de briller au premier rang parmi nos célébrités locales, et c'est à ce titre que nous lui avons consacré cette étude.

CHAPITRE XII

UN SALON LITTÉRAIRE A ALBI AU XVIIe SIÈCLE
LES CHEVALIERS DE LA BONNE FOI

Antoinette Salvan de Saliés; sa naissance, sa famille, son veuvage précoce Son goût pour les lettres. — Son salon devient le rendez-vous de tous les beaux esprits du pays. — Éléments divers qui composent la société albigeoise. Le clergé; la noblesse de robe et d'épée; la bourgeoisie. — Antoinette de Saliés écrit au *Mercure galant;* ses relations épistolaires avec Donneau de Visé, de Vertron et l'abbé de La Roque. — Elle fait paraître la *Comtesse d'Issembourg.* Le *Projet d'une nouvelle secte de philosophie en faveur des dames.* Plusieurs femmes célèbres adhèrent au projet. — Antoinette de Saliés poète. Elle est reçue à l'Académie des *Ricrovati* de Padoue. Sa lettre de remerciement. — *Les chevaliers et les chevalières de la Bonne-Foi.* Statuts de la chevalerie. — Témoignage de Julien de Héricourt. — Ce qu'il faut penser d'Antoinette de Saliés comme écrivain.

Nous venons de suivre les premiers pas et la fortune tourmentée de deux compatriotes que la vocation poétique avait de bonne heure lancés dans une société à jamais célèbre; nous avons vu également la place modeste mais honorable qu'ils y ont occupée malgré les intrigues et les coteries. Retournons maintenant, pour n'en plus sortir, à la cité natale, à cette petite ville perdue au fond de la province, et si éloignée des clartés éblouissantes de Paris et de Versailles que nous nous demandons malgré nous si nous n'allons pas trouver un désert morne et silencieux. Un salon littéraire à

Albi au dix-septième siècle! c'est-à-dire au moment où l'esprit français s'est en quelque sorte fixé à la cour, où talent, noblesse, grâce et génie, tout en un mot, gravite autour du Roi-Soleil! N'est-ce point une illusion, un rêve? Et si le titre de ce chapitre n'est pas menteur, quelle est donc la fée qui a pu produire une telle merveille?

Antoinette Salvan de Saliés[1] était tout simplement une femme d'un esprit supérieur qui sut, malgré des difficultés sans nombre, exercer une influence considérable non-seulement à Albi, mais encore dans une sphère qui s'élargit chaque jour et embrassa bientôt toute la province. Ce n'est pas assurément un des côtés les moins curieux de notre histoire littéraire locale que de voir une femme que les devoirs et les nécessités de la famille retiennent au fond du Languedoc, parvenir à se faire un nom célèbre parmi les femmes de son siècle et occuper le monde brillant d'alors de ses travaux, de ses projets, de son salon et de ses amis. Et cependant nous n'exagérons rien. Ce n'est, en effet, ni dans les souvenirs ni dans les documents conservés à Albi que nous suivons la trace de cette influence. Nous la trouvons au contraire dans les lettres, les publications et les Mémoires du temps; nous la trouvons surtout dans le journal de la cour et des beaux esprits, dans le *Mercure galant*, où le nom d'Antoinette paraît si souvent entouré d'éloges flatteurs et délicats; dans le *Journal des Savants*, dirigé par l'abbé de La Roque qui n'est pas un inconnu pour nous; nous la trouvons enfin dans le *Parnasse français* de Titon du Tillet, et

1. Un registre provenant de l'ancienne paroisse de Saint-Salvi contient l'acte de baptême d'Antoinette Salvan de Saliés. Nous le reproduisons en entier avec son orthographe : « Le mesme jour (27 novembre 1639) a esté « baptizée Anthonete de Salvan, fillhie de Estyene de Salvan, juge royal « en la ville d'Alby, et de damoessele Anne de Teysier, sa fame; parin, « maître Jan de Teysier, escuier, grand père maternel; marine, damoesele « Anthonete Daniel, bisayeule paternelle. — Taurine, vicaire. »

dans la *Nouvelle Pandore* de Vertron[1], historiographe du roi, qui ne craint pas d'écrire :

« La docte Saliéz se présente à Vertron
Quand pour des vers il cherche une Muse divine;
Et lorsque pour modèle il cherche une héroïne
La vertu lui présente aussitôt Maintenon[2]. »

Certes, on comprend à merveille que Vertron, historiographe du roi, épuise pour Mme de Maintenon toutes les ressources de la flatterie la plus raffinée. Mais on comprend moins cet enthousiasme lorsqu'il s'agit « *de la docte Saliéz,* » si l'auteur de ce quatrain a obéi à la même pensée. Sans vouloir, en effet, établir le moindre parallèle entre ces deux femmes si différentes sous tant de rapports, il est bien permis de faire remarquer que l'une est au comble des honneurs et de la puissance, reine de France moins le titre, tandis que l'autre n'est en réalité qu'une provinciale qui n'a jamais paru à la cour et qui n'a jamais été mêlée à aucune intrigue politique, à aucune coterie littéraire. C'est là un contraste frappant et qui s'impose en quelque sorte.

Au surplus, ce contraste s'accentue bien davantage lorsqu'on étudie de plus près l'existence modeste et pour ainsi dire retirée que mène Antoinette Salvan de Saliés. S'est-on jamais demandé ce que seraient deve-

1. Claude Guyonnet de Vertron, historiographe du roi Louis XIV, auteur de la *Nouvelle Pandore* ou les *Femmes illustres du siècle de Louis le Grand* (1698); du *Nouveau Panthéon* et du *Parallèle de Louis le Grand*, etc.

2. Antoinette de Saliés lui répondit par le madrigal suivant :

« Tout écrit aujourd'hui, tout parle de mon roi.
Des meilleurs auteurs jusqu'à moi :
Mais tout cède, Vertron, au succès de ton zèle.
Ton *Panthéon*, ton *Parallèle*,
Montrent à l'univers ce monarque pieux,
Plus grand que tous les rois, plus grand que tous les dieux :
Et tant de vérités qu'à peine on pourrait croire,
Se prouvent aisément dans ta fidèle histoire. »

nues les femmes les plus célèbres du dix-septième siècle, Mlle de Sévigné, Mme de Lafayette, Mme de Sablé et tant d'autres encore, si au lieu d'être à la cour, dans ce milieu aimable, charmant, spirituel, entraînant, où leur génie trouvait toujours un nouvel aliment et se rajeunissait sans cesse, elles eussent habité quelque coin obscur et écarté de la Bretagne ou du Langudoc, uniquement occupées des soins de la famille, mêlées à une société presque indifférente aux choses de l'esprit et sur laquelle la vie matérielle et pratique exerce un empire souverain? Peut-être y eussions-nous perdu les chefs-d'œuvre qu'on admire tant aujourd'hui. En tout cas, n'est-il pas permis de croire qu'il manquerait au recueil de leurs lettres ou à leurs Mémoires plus d'une page exquise, plus d'une pensée immortelle?

Or, telle fut la destinée d'Antoinette de Saliés que, merveilleusement douée sous le rapport des qualités d'esprit et de cœur qui d'ordinaire assurent aux femmes les succès les plus retentissants et les plus mérités, elle se vit contrainte de développer sur une scène très-secondaire les qualités aimables qu'elle avait à un si haut degré, et de passer les plus belles années de sa vie dans l'accomplissement des austères devoirs de la famille. On l'avait mariée de bonne heure à Antoine de Fonvieille, seigneur de Saliés, mais cette union ne fut pas de longue durée. Très-jeune encore, Antoinette resta veuve avec deux enfants à l'éducation desquels elle se consacra avec une intelligence et un dévouement vraiment admirables. Comme toutes les femmes supérieures, elle avait le cœur encore plus grand que l'esprit et le sentiment maternel primait en elle tous les autres. Il lui eût été, sans doute, facile de passer à de secondes noces, mais ni les charmes du monde, ni les plus tendres discours, ne purent altérer la grande et pure notion qu'elle avait du devoir. D'ail-

leurs, elle avait adopté de bonne heure une règle de conduite qui tout en lui permettant de fréquenter la société où sa grâce et son esprit étaient vivement recherchés, la mettait à l'abri de toutes les surprises et de toutes les séductions. Lorsque l'éducation de ses enfants lui laissait quelques loisirs, elle se livrait avec ardeur à l'étude des auteurs anciens et modernes, et c'est dans ce tête-à-tête avec les plus grands génies, qu'elle trouvait avec les plus pures jouissances, les meilleures armes contre l'ennui, la tristesse et les défaillances [1]. Une piété douce, aimable, modérée, achevait de donner à sa physionomie un caractère de gravité qui commandait le respect sans effacer toutefois ce que la coquetterie la plus innocente offre d'attrayant dans une femme jeune, jolie et spirituelle. Ajoutons, enfin, que telle elle était en réalité, telle elle apparaîtra dans ses œuvres, d'une humeur facile et enjouée, toujours vive et souriante, donnant le moins possible dans les travers de son siècle, et prête à se moquer de tout ce qui est ridicule, à commencer par les *Précieuses* dont elle a une horreur insurmontable.

Qui ne reconnaîtra à ce dernier trait la ressemblance frappante qui existe entre Antoinette Salvan de Saliès et les femmes les plus distinguées du dix-septième siècle ? Presque toutes avaient été élevées par leurs mères dans le culte de la *préciosité,* dans l'admiration des sentiments fades et énervants de *Clé-*

1. Elle écrit à Mme la Trésorière de Piellat, à Avignon : « .....Afin que « vous n'ignoriez rien de ce qui me regarde, je vous dirai, Madame, que je « passe ma vie dans un petit coin du monde très favorisé du ciel et de la « nature où l'on respire un air tempéré, où les gens ont de l'esprit et de « la politesse, et où la joie et les plaisirs règnent dans tous les cœurs « excepté dans le mien. Il est vrai que j'ai pour mon soulagement, la « liberté et l'indépendance dont les plaisirs sont si vantés, et qui ne me « servent que pour écrire autant qu'il me plaît en prose et en vers... »
(*Mercure galant*, octobre, 1681, p. 27.)

lie et de *Cyrus*. Que de fois elles avaient entendu parler avec émotion du pays du Tendre! Que de fois elles avaient feuilleté pendant leur jeunesse ces volumineux romans où les beaux esprits d'alors puisaient le sujet de leurs plus graves discours comme de leurs plus tendres déclarations! Mais, grâce à Dieu, Molière avait été compris, et de l'engouement des mères et des aïeules pour ce fatras, il n'était resté aux filles qu'un souvenir joyeux qui avait encore le don de faire sourire Mme de Sévigné dans son extrême vieillesse.

Nous ne saurions trop insister sur ce point, car avant d'entrer dans le salon d'Antoinette, il est bon de savoir qu'on n'y trouvera rien de faux, d'exagéré, de prétentieux. Ce n'est pas une *ruelle* où la maîtresse de céans reçoit à son petit lever les beaux esprits qui lui viennent faire la cour; ce n'est pas non plus une succursale de l'ancien hôtel de Rambouillet comme il y en avait tant en province, où les Cathos et les Madelon roucoulaient avec les Mascarilles de l'endroit. Non; il s'agit d'un salon d'*après* et non d'*avant* les *Précieuses ridicules;* d'une société qui recherche avant tout le délassement dans la causerie fine, vive, alerte, simple et naturelle. On n'y emploie la périphrase que lorsque le mot effarouche le bon goût ou choque les oreilles; les figures ampoulées, les phrases sonores et creuses, les déclamations sentimentales, les soupirs, les attendrissements, les pleurs, les extases amoureuses, en un mot, tout ce qui constituait l'arsenal littéraire et galant des *alcôvistes,* n'y obtient qu'un succès de ridicule. Enfin, c'est assez faire l'éloge de la maison, que de dire qu'elle est impitoyablement fermée à quiconque paraît ignorer que le bon sens est la source intarissable de l'esprit.

Tels sont les résultats qu'Antoinette obtint après beaucoup d'efforts et de patience. Obligée de renoncer

à la cour, au grand monde, elle s'attacha à reproduire dans un cadre restreint la copie presque fidèle des mœurs élégantes qu'elle n'avait jamais pu étudier, mais que son merveilleux instinct lui faisait deviner.

Aussi bien, les éléments auxquels elle s'adressa pour mener à bonne fin son entreprise, durent opposer tout d'abord quelque résistance, parce qu'un des défauts dominants de la province consiste à n'aborder qu'avec beaucoup de réserve les réformes ou les innovations. Mais ce moment d'hésitation une fois passé, tous ces éléments se groupèrent comme d'eux-mêmes et ne tardèrent pas à former un ensemble remarquable devant lequel tombèrent les attaques des jaloux et la critique des sots.

Quoi qu'on en ait pu dire ou penser, la ville d'Albi comptait assez d'hommes distingués dans la noblesse, le clergé et la bourgeoisie pour constituer une société d'élite. A commencer par le clergé, que n'est-on en droit d'attendre de nos archevêques, qui, à partir du dix-septième siècle jusqu'à la Révolution, furent tous non-seulement de très grands seigneurs, mais encore des esprits très distingués? Pour ne parler que de ceux qui fréquentèrent le salon d'Antoinette, nous citerons Mgr de Serroni qui était un des prédicateurs les plus goûtés de son temps, très en faveur à la cour où il occupait la charge de premier aumônier d'Anne d'Autriche; Mgr de la Berchère, également très savant, très disert et surtout très grand seigneur[1]; Mgr de Nesmond, orateur plein d'éclat, écrivain élégant, qui fut choisi par l'Académie française pendant qu'il

1. Voici ce qu'écrivait sur ce prélat le consul albigeois Martinon, député à l'Assemblée des États-Généraux de la province, qui se tenaient à Nimes : « Monseigneur d'Albi se distingue en tout ce qu'il fait et ses discours le « font admirer de tout le monde; il fait une grande dépense et sa table « est la meilleure des États; il donne ce soir à dîner à Son Éminence, et « il y a opéra après le dîner. »

occupait le siége d'Albi, pour remplacer Fléchier; enfin Mgr de Castries qui n'était inférieur à aucun de ces illustres prélats sous le rapport des qualités du cœur et de l'esprit [1].

Après ces grands noms, nous pourrions citer des ecclésiastiques occupant de hautes fonctions dans le diocèse, et parmi eux, certains qui étaient destinés aux honneurs de l'épiscopat : Le chanoine Trapas, le collectionneur infatigable que l'on sait; l'abbé Paulet, l'intrépide traducteur en vers latins de l'épopée de Chapelain. Celui-ci, homme d'esprit et de piété, mais surtout d'esprit, se vengeait de n'avoir pas obtenu un canonicat de Mgr du Lude par des pièces satiriques à l'emporte pièce, qu'il lisait sous le manteau de la cheminée avec un art exquis et une pantomime fort amusante. L'auteur de la *Description naïve et sensible de Sainte-Cécile* a consacré un souvenir à son tombeau :

C'est dans cette chapelle
Qu'est la dépouille mortelle
Du savant et pieux Paulet,
Grand ornement de cette église,
Dont l'estime nous favorise
Sur un aussi digne sujet.

Plus bas, le même auteur ajoute : « Mais quoique ses cendres soient là en dépôt, ses vertus et l'exemple de sa piété le font et le feront encore vivre bien avant dans les siècles à venir où elles perpétueront son nom [2].» L'abbé Paulet ne s'est pas essayé que dans l'épopée, il a abordé tous les genres mais sans rien laisser de

1. Tous ces prélats furent en très-grande relation avec Antoinette de Saliès, qui, dans plusieurs circonstances célébra leur mérite en prose et en vers.

2. *Description naïve et sensible de Sainte-Cécile d'Albi*, par M. de Boissonade, avocat au Parlement de Toulouse. (*Annuaire* du département du Tarn, 1857.)

durable. On est à se demander si sa traduction de la *Pucelle* a été jamais imprimée; en revanche, il existe beaucoup de copies de ses poésies badines.

Citons encore parmi les ecclésiastiques de distinction qui durent briller dans le salon d'Antoinette de Saliés, l'abbé Decamp, vicaire général de Mgr de Serroni, évêque nommé de Pamiers; l'abbé de Lescure, vicaire général de Mgr de la Berchère, docteur en Sorbonne, mort évêque de Luçon; l'abbé Quiqueran de Beaujeu, vicaire général de Mgr de Castries, successivement évêque d'Éleusis et de Mirepoix; l'abbé de Panat, prévôt de Saint-Salvy, évêque d'Eurie[1]; puis enfin tous ces pieux chanoines dont Boissonade qui les avait vus disait « qu'ils ressemblaient autant de prélats par leur dignité et leur gravité[2], » ce qui ne nuisait en rien à leur esprit et à leur belle humeur.

La noblesse se divisait en deux catégories : la noblesse de robe et la noblesse d'épée. La première occupait de hautes charges au Parlement de Toulouse, et quelques-uns de ses représentants s'en acquittaient avec honneur, témoins les d'Aussaguel de Lasbordes, les de Clary, les de Nupces, les de Ciron. Tous ces savants jurisconsultes venaient passer leurs *vacations* au pays natal où ils retrouvaient leur famille et leurs amis. La seconde catégorie de la noblesse était composée des plus vieilles familles de l'Albigeois et de celles qui étaient sorties de la bourgeoisie par l'anoblissement. La plupart des enfants de cette dernière catégorie avaient coudoyé sur les bancs des écoles publiques les enfants du peuple, auxquels ils avaient disputé les succès et les couronnes. Certains avaient pris le parti des armes, et rapportaient de la cour ou

1. Voir aux documents l'épitaphe qu'il composa pour Antoinette Salvan de Saliés. Moreri, dans son Dictionnaire, le qualifie d'*homme de beaucoup d'esprit*.

2. *Description naïve et sensible*, etc.

de leurs expéditions les habitudes et les élégances de la grande aristocratie. C'étaient en première ligne les Lautrec, les Castelpers, les Crussol, les Paulin, etc.; à un degré inférieur les Dupuy-Montbrun, les Laprune, les de Reynes, les de Lapérouse et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de nommer, surtout si nous citions toutes les familles nobles qui, ayant des terres dans notre pays, avaient des hôtels à Albi.

Quant à la bourgeoisie, elle n'avait rien à envier aux deux classes supérieures. Habituée de bonne heure au maniement des affaires publiques, elle avait produit en tous temps des hommes d'un jugement supérieur, d'une intelligence remarquable, qui avaient su sauvegarder les intérêts de la communauté à travers de rudes épreuves. Les bourgeois d'Albi alors même qu'ils n'étaient que de simples marchands, avaient presque tous une instruction peu commune. Comme on l'a vu au cours de cet ouvrage, ceux qui se destinaient aux carrières libérales ou aux fonctions publiques avaient complété leurs études à l'Université de Toulouse qui ne le cédait qu'à celle de Paris pour l'éclat et la renommée de son enseignement, ou bien à l'Université de Cahors, également très prospère à cette époque. Avocats, notaires, magistrats, marchands, pouvaient en fait d'esprit et d'instruction rivaliser avec n'importe qui et faire disparaître, sur ce point, du moins, toute espèce d'inégalité. Quelques-uns avaient même fait leurs études à Paris, ainsi que le constatent en divers endroits des pièces de nos archives. Ajoutons enfin qu'entre la noblesse et la bourgeoisie, il n'existait pas de jalousie. Les deux classes fusionnaient volontiers, et pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir les registres des paroisses de la ville. On y relève un grand nombre de mariages entre nobles et bourgeoises, et réciproquement.

Du reste, personne mieux qu'Antoinette de Saliès

n'était apte à faire disparaître ces inégalités; pour elle, il n'y avait en réalité que deux catégories parmi les hommes : ceux qui avaient de l'esprit et ceux qui n'en avaient pas. On conviendra qu'il était facile de s'entendre sur un pareil programme, car on ne pouvait lui reprocher de manquer de clarté. A ce point de vue donc, tout concourait à rendre l'œuvre d'Antoinette plus praticable. Disons maintenant quel fut le lien dont elle se servit pour établir une forte cohésion entre les éléments divers dont elle disposait.

Le goût pour la littérature, les pensées délicates et les sentiments élevés, le prestige de la grâce et de l'esprit ne peuvent à eux seuls expliquer l'ascendant que cette femme illustre exerça pendant plus d'un demi-siècle sur ses concitoyens. La critique est aussi aisée que l'art est difficile, et si nos pères n'avaient trouvé dans Antoinette qu'une fervente admiratrice ou une implacable ennemie des écrivains de son temps, le spectacle eût été ordinaire et n'eût pas attiré longtemps. Mais on trouvait en elle mieux qu'un goût très-vif pour tout ce qui est beau et grand; on lisait sa prose et ses vers, et l'amour-propre local aidant, on se laissait aller à l'admirer sans réserve. Presque tous les mois, le *Mercure Galant* contenait une lettre, une dissertation, une poésie, une œuvre quelconque de la *Viguière d'Alby*[1]. Ce nom était cité dans les ouvrages avec éloges, et la popularité dont il était entouré dans le monde littéraire, prouvait suffisamment que celle qui le portait était non-seulement capable d'apprécier le mérite des autres, mais aussi de faire apprécier le sien propre.

Sur ces entrefaites, Antoinette mit le comble à sa réputation en publiant un roman dans lequel elle racontait l'histoire de Marie-Anne de Hohenzollern, com-

1. C'est ainsi qu'elle signait ses articles dans le *Mercure galant*.

tesse d'Issembourg. On sait que cette princesse, par suite d'une violente passion pour un gentilhomme français, avait dû s'expatrier et se réfugier en France. Après avoir longtemps cherché une retraite, elle vint se fixer à Albi, où elle ne tarda pas à se repentir et à entrer au couvent de la Visitation. Cette fuite avait fait du bruit dans toutes les cours d'Europe, mais on n'en connaissait pas tous les épisodes. Antoinette, qui avait vu de près l'héroïne, sut bientôt tous les détails de cette histoire et n'eut pas de peine à en tirer un excellent parti. Elle y réussit même si bien, que son roman fut traduit en allemand et en italien[1], et fut lu dans presque toutes les cours qui, ainsi que nous l'avons dit, ignoraient absolument le dernier mot de cette aventure. Le succès de la *Comtesse d'Issembourg*[2] fut donc retentissant et valut à son auteur les éloges les plus flatteurs d'une foule de beaux esprits. Dès ce moment, le chiffre de ses admirateurs s'augmente dans des proportions extraordinaires. Cet sont tous les jours des correspondances qui lui arrivent de tous côtés; et quand on n'ose prendre le parti de lui écrire directement, le *Mercure galant* sert d'intermédiaire; de sorte qu'en parcourant cette publication on trouve dans presque tous les numéros le nom de la *Viguière d'Alby*. Aussi avions-nous raison de dire que ce qui faisait le prestige d'Antoinette, ce n'était pas tant son goût très-vif pour les choses de l'esprit que sa réputation d'auteur et ses relations avec les écrivains les plus distingués du dix-septième siècle.

1. Il fut traduit en italien par la princesse Capisuti.

2. *La Comtesse d'Issembourg* est peut-être le seul ouvrage écrit par un compatriote qui soit connu dans notre ville. Il doit cette bonne fortune au goût et au patriotisme de M. H. Crozes, qui en a donné une seconde édition en 1851. Le sujet de ce roman est très-connu; Tallemant des Réaux l'a raconté avec infiniment d'esprit dans une de ses *Historiettes*.

Encouragée par ces succès, et ne doutant plus de l'accueil qu'on ferait désormais à ses écrits, elle se décida à confier au monde littéraire ses vues sur la société et sur les caractères qu'elle doit réunir pour être utile et agréable. *Le Projet d'une nouvelle secte de philosophie en faveur des Dames*, est longuement exposé dans une Lettre à une inconnue que publia le *Mercure* de juillet 1681. Tout d'abord, c'est un cri de révolte, un appel aux armes en faveur des femmes qui sont toujours sacrifiées à l'homme et qui ne doivent plus subir cette humiliation. Puis, ce moment de mauvaise humeur passé, Antoinette trace les premières lignes de son plan. On admirera avec nous l'éclat, la légèreté, la finesse et la coquetterie de cette prose qu'on dirait arrachée à l'une des pages les plus remarquables de Mme de Sévigné : « Vous savez, ma-
« dame, qu'il y a deux sortes de beaux esprits : ceux
« qui le sont effectivement, et ceux qui croient l'être
« et ne le sont pas. Il faudra soigneusement examiner
« les esprits de ceux que l'on voudra recevoir afin
« d'éviter le péril de s'y méprendre. L'on fera le ser-
« ment solennel de donner l'exclusion à cette sorte de
« gens qui, pour faire les beaux esprits, ne s'appro-
« chent jamais d'aucune femme sans lui dire des dou-
« ceurs. L'on bannira ceux qui parlent toujours ou de
« leur naissance, ou de leur bravoure, qui croient
« qu'une visite est incivile, si elle n'est de quatre ou
« cinq heures..... Nous ne devons jamais admettre
« dans notre secte, ces beaux esprits que Dieu n'a mis
« au monde que comme il envoie la guerre et la fa-
« mine, pour en être les fléaux; ces esprits qui ont
« des bornes si étroites, qu'on ne les voit jamais aller
« au-delà de certaines manières de parler, de deux ou
« trois contes affectés et de quelques comparaisons
« qu'ils savent par cœur.

« Il faut sans doute, madame, exclure les femmes

« qui auront les mêmes défauts en leurs manières, ne « point recevoir ces prudes qui croient qu'une amitié « tendre et délicate est le plus honteux des crimes, « ni celles qui affectent une sévérité ridicule qui leur « fait condamner un honnête enjouement qui est pourtant l'âme de la conversation. Il ne faut avoir nul « commerce avec ces dames qui croient que parce « qu'elles ne sont pas coquettes, il leur est permis de « gronder, de donner éternellement des leçons de modestie et de retenue, et qui ne pouvant souffrir qu'on « rie, se déclarent contre tout ce qui s'appelle divertissement.

« Je serais aussi d'avis que nous ne reçussions point « celles qui ne parlent jamais que d'une jupe ou d'une « coiffure; celles qui ne peuvent souffrir que les autres « lisent des livres agréables, et qui s'imaginent que « pour être honnête femme, il ne faut savoir qu'aller « à l'église et lire les livres de dévotion. »

— Le paragraphe suivant est digne d'attention : « Je crois, madame, qu'il est bon *surtout de bannir* « *entièrement l'amour de notre société, de peur qu'il* « *ne trouble le repos que nous cherchons, et de substituer à sa place l'amitié galante et enjouée.*

« Les qualités absolument nécessaires pour être « admis sont l'esprit et la docilité. Cette docilité demande deux choses : la première, que l'on reçoive « avec soumission et avec plaisir tout ce qui sera enseigné : et la seconde qu'on quitte sans peine et sans « trop raisonner les mauvaises maximes que l'on « pourrait avoir prises dans une société différente de « la nôtre. Il faut que l'esprit de ceux que nous voudrons recevoir, soit capable de cette liberté si aimable qui fait dire agréablement et librement ce « que l'on pense, de cette raillerie belle et innocente « qui fait que l'on tourne des choses d'un biais tout à « fait divertissant; de cette petite malice ingénieuse

« qui fait qu'on surprend les personnes les plus spiri-
« tuelles dans de certains endroits de leur conversation
« qui les embarrassent un peu, et dont elles ne se ti-
« rent qu'après avoir donné beaucoup de plaisir. En-
« fin, madame, il faut que vos disciples aient la con-
« versation galante, et tout ce qui rend la société
« agréable et douce, sans que pour quelque raison que
« ce soit, vous en receviez aucun dont le visage et les
« discours soient armés d'une sévérité ridicule..... On
« travaillera de concert et sans cesse, pour arracher
« les mauvaises maximes qui se sont glissées dans le
« monde, *et l'on fera une guerre continuelle aux*
« *sots dont il sera permis de se divertir, quand par*
« *malheur on se rencontrera avec eux...* »

Antoinette de Saliés dit en terminant qu'elle s'attend bien à soulever des contradictions. Il y a tant de préjugés et d'ignorance de par le monde! Mais peu à peu l'on viendra à la nouvelle secte qui comme un arbre vigoureux étendra au loin ses rameaux. C'est donc une œuvre immortelle à laquelle elle convie toutes les personnes éclairées qui aspirent à passer agréablement et honnêtement les loisirs de la vie.

Cette lettre-manifeste fit beaucoup de bruit. On était alors dans la période la plus glorieuse du règne de Louis XIV, et cet essai hardi de décentralisation, ce spirituel plaidoyer en faveur des salons de la province ne pouvait manquer d'être vivement discuté. Un contradicteur ne tarda pas à paraître. Le *Mercure* d'octobre 1681 contient une critiqne très fine contre la nouvelle secte en formation. On y lit entre autres choses : « Si vous demeurez à vos premières lois, rien « n'est si contraire à l'esprit de votre secte que l'amour, « et j'aime avec passion depuis peu de jours. » Au surplus, que signifie cette supériorité qu'il s'agit d'accorder aux femmes? N'est-ce pas renverser les lois les plus sages et les plus anciennes de la terre? Une so-

ciété qui se propose de réaliser un tel programme risque fort d'échouer. Néanmoins, le critique inconnu sollicite son admission, ne serait-ce que pour satisfaire la curiosité qui le tient de voir fonctionner une œuvre en apparence aussi fragile [1].

Antoinette aurait pu répondre que la société, — ou plutôt, pour employer ses propres expressions, — la *Secte* qu'elle présentait n'était plus à former, et qu'elle avait produit de très beaux résultats, notamment dans son salon d'Albi ; mais le paradoxe de la supériorité de la femme sollicite trop son esprit caustique pour qu'elle l'abandonne dans un moment si favorable. Aussi, va-t-elle droit au dernier argument de son adversaire et s'attache-t-elle à le réfuter. Les dames veulent gouverner dans la nouvelle académie, et c'est justice. Les hommes sont des usurpateurs qui sans aucun titre légitime ont pris possession de l'empire du monde. Toute cette partie de la réfutation est un vrai chef-d'œuvre de grâce fine et enjouée : « Les dames « se sont aperçues, il y a bien des siècles, de cette « usurpation. Elles ont fait de temps en temps quel- « ques efforts pour recouvrer leur liberté. Ces illustres « Amazones dont vous me parlez, songeaient à vous « détrôner ; et si le plus grand de vos conquérants « n'eût arrêté leurs progrès, les dames commande- « raient aujourd'hui les armées et les hommes file- « raient. N'allez pas m'accuser de vouloir troubler « l'ordre du monde. Le soin que je prends d'exciter « les dames à n'aimer qu'une vie douce, commode et « tranquille, prouve assez que je hais l'esprit mutin, « et que si je forme des desseins, ils ne sont pas de « révolte. D'ailleurs, après y avoir bien pensé, je « trouve que vous n'avez qu'un empire imaginaire et

1. Le contradicteur d'Antoinette n'était autre que Vertron, qui a reproduit cette lettre dans sa *Nouvelle Pandore*.

« que nous règnons véritablement. Oui, monsieur,
« vous êtes nos officiers, nos soldats, nos magistrats ;
« et sans vous en apercevoir, si vous remontez à la
« source des plus grands événements, vous trouverez
« toujours que les dames y ont la meilleure part.
« *Permettez-moi de vous dire que ces Anges font*
« *rouler ici-bas les premiers mobiles et jouissent du*
« *fruit de vos travaux.* »

La seconde partie de la lettre contient des détails intéressants sur l'organisation intérieure de la Société.
« On a décidé que tous nos philosophes attacheront
« leur médaille avec un ruban vert qui signifiera l'es-
« pérance que nous avons de l'accroissement et de la
« durée de notre secte. Les hommes et les dames le
« porteront à l'endroit de leur habit qui conviendra le
« mieux à leur ajustement. Il sera permis d'orner la
« médaille de pierreries ; car bien loin de vouloir que
« nos disciples soient sans souliers, comme ceux de
« vos plus fameux philosophes, nous n'en voulons
« point qui aient des airs bas et de pauvreté. L'image
« de la misère est affligeante et conviendrait mal aux
« fins de notre secte ; mais aussi pourvu que nos pré-
« tendants aient des airs et des manières nobles qui
« réjouissent les yeux, nous ne ferons pas d'enquête
« de leurs biens ! Nous sommes déjà assez philosophes
« pour savoir que les bonnes qualités et les vertus re-
« lèvent de l'empire de l'esprit et de la volonté et non
« pas de celui de la fortune [1]... »

Nous voilà initiés maintenant à l'organisation du salon d'Antoinette de Saliès. Nous savons quelles sont les épreuves qu'il faut subir avant d'y entrer, et nous connaissons aussi la plupart de ceux qui le fréquentent habituellement. Mais à la liste que nous avons détaillée plus bas, il convient d'ajouter encore les membres

1. *Mercure galant* (janvier, 1682, p. 87).

associés correspondants qui ont sollicité l'affiliation à la nouvelle secte. Sans doute, ceux-là ne profitent pas des réunions presque journalières où l'on devise si agréablement sur les questions les plus intéressantes du jour, sur le livre qui vient de paraître, sur la marche victorieuse de nos armées, sur le mouvement philosophique, artistique et scientifique, en un mot, sur toutes les splendeurs du règne de Louis-le-Grand. Mais la simple affiliation est considérée comme un honneur, et de nombreuses demandes arrivent de toutes les provinces de France. Le moment même est venu où l'on n'appelle plus Antoinette que la *Muse d'Albi*, et ce beau surnom lui restera jusqu'à sa mort.

Pour entretenir ce feu sacré de l'admiration, l'aimable fondatrice de la nouvelle secte prodigue sa prose et ses vers, soit dans les correspondances, soit dans les articles envoyés aux divers journaux de l'époque. Nous ne pouvons, à notre très-grand regret, analyser toutes ces œuvres charmantes. Nous dirons seulement que son esprit souple et ingénieux s'applique avec succès à tous les genres. Il n'est pas même jusqu'à la traduction des poëtes grecs dans laquelle elle ne trouve le moyen d'exceller; nous reproduirons en particulier deux odes d'Anacréon traduites en vers français avec une élégance et une facilité vraiment remarquables :

ODE XL

L'Amour voulant cueillir des fleurs
Ne s'aperçut pas qu'une abeille
Dormait dans ces fleurs, il l'éveille;
Elle le pique au doigt, lui fait verser des pleurs.
Il s'agite, il se désespère,
Et courant se jeter dans les bras de sa mère :
— « Je meurs, dit-il, je suis perdu,
Un serpent ailé m'a mordu,
Et depuis j'endure sans cesse. »
— « Mon fils, lui répond la déesse,
Juge si l'aiguillon d'un petit animal
Te fait souffrir un si grand mal,

Quelles douleurs, quelles tristesses,
Doivent souffrir ceux que tu blesses. »

ODE XLV

Aux forges de Lemnos, l'époux de Cythérée,
Faisait des traits d'acier pour en armer l'Amour,
La charmante déesse en tous lieux révérée,
Les trempait dans du miel; Cupidon à son tour
Parmi cette douceur mêlait de l'amertume,
Lorsqu'un jour le dieu Mars, plus fier que de coutume,
Revenant du combat, s'arrête dans ce lieu.
Son javelot était d'un poids extrême.
— « Que tes traits sont légers, dit-il, à l'Amour même ! »
— Celui-ci pèse assez, répond le petit dieu,
Tenez-le. — Mars le prend, Cypris se met à rire;
Le dieu de la guerre soupire :
— Ah ! qu'il pèse, dit-il, prends-le, tu m'as surpris.
— Vraiment, dit Cupidon, le garde qui l'a pris[1].

A voir la fécondité de sa plume, on dirait vraiment que la *Muse d'Albi* veut non-seulement maintenir et justifier sa réputation littéraire, mais qu'elle veut encore porter son nom au delà des limites de sa patrie. Elle y avait déjà réussi en partie, puisque la *Comtesse d'Issembourg* avait été traduite en plusieurs langues. Toutefois, elle était destinée à recevoir un hommage plus flatteur que celui-là. L'Académie des Ricovrati de Padoue lui envoya, en 1689, des Lettres d'admission. Cette fameuse Société recrutait ses membres parmi toutes les célébrités littéraires, sans distinction de sexe ou de nationalité. Les femmes françaises qui en faisaient partie à cette époque, étaient Mmes Dacier, de Scudéry, Deshoulières et de Villedieu. Ces noms prouvent suffisamment que les choix des Ricovrati n'étaient point vulgaires. C'est dire aussi qu'en désignant Antoinette de Saliès pour faire la cinquième Muse française[2], on l'assimilait en quelque sorte à des femmes

1. *Mercure galant*, août, 1700.
2. Dans cette Académie, Antoinette portait le nom d'Euterpe.

qui avaient occupé ou qui occupaient encore un rang brillant parmi les écrivains de ce temps. Cette comparaison ne pouvait manquer de flatter vivement celle qui en était l'objet. Voici, en effet, ce que nous lisons dans la lettre de remercîments envoyée à l'Académie des Ricovrati... : « Née dans la province et n'ayant point « été à Paris corriger les défauts de mon langage, « comme l'on allait autrefois corriger à Athènes ceux « de la langue asiatique, je ne puis écrire avec la même « justesse que Mmes de Scudéry, Deshoulières, Dacier « et de Villedieu, qui sont si dignes du rang que vous « leur avez donné parmi vous. La hauteur de leur « esprit a été secondée d'une situation heureuse au « milieu de Paris, et animée par la vue et par l'usage « du grand et du beau monde. Aussi ces dames sont- « elles devenues un des miracles de ce siècle, et leurs « écrits étonneront bien plus la postérité que ceux des « femmes des siècles passés ne nous étonnent. Je crois « cependant qu'il m'est permis de vous dire, Messieurs, « afin que vous ne vous repentiez pas de l'honneur que « vous m'avez fait, que bien que mes écrits soient infini- « ment au-dessous des leurs, ils ont souvent d'heureux « succès. L'on y voit la *nature toute pure,* et ce carac- « tère aisé ne déplaît point. Enfin, puisque mes ouvra- « ges m'ont attiré votre estime, personne n'est plus en « droit de les condamner[1]... »

Parmi les personnages distingués de cette époque qui félicitèrent Antoinette à l'occasion de son admission à l'Académie des Ricovrati, nous devons citer Mme Dacier, Pelisson de l'Académie française, Charles Patin, Vertron, Julien de Héricourt, les PP. de Mourgues et d'Entraygues et de Martel, secrétaire de l'Académie de Toulouse. L'empressement et le choix des hommages qui lui parvinrent de tous côtés firent de

1. Voir aux *Documents* la lettre entière.

cette distinction un véritable triomphe. Elle-même, arrivée à un âge où la maturité décline rapidement vers la vieillesse, dut croire qu'elle assistait au couronnement de sa vie littéraire, et peut-être aux adieux de la Muse.

Mais il était réservé à cette femme illustre de conserver, jusqués à une extrême vieillesse, sinon le prestige de la beauté, du moins celui de la grâce et de l'esprit. Personne ne supporta mieux qu'elle les rigueurs et les disgrâces de l'âge. Rien ne changea dans son salon, et de tous ceux qui le fréquentaient, elle fut peut-être seule à s'apercevoir qu'elle avait vieilli. Elle sut remplacer les charmes et les avantages de la jeunesse par de nouveaux attraits qui avaient aussi leur prix : une humeur égale, une bonté parfaite, une sérénité inaltérable. A mesure que s'écoulaient les années, on voyait croître et se développer en elle des qualités qu'on ne lui connaissait pas, et entre autres une excessive tendresse, une puissance d'aimer extraordinaire, en un mot, toutes les ardeurs dont peut brûler une âme sensible et délicate. Si, par dignité et pour n'être jamais exposée à une surprise, Antoinette sut cacher pendant longtemps le besoin d'aimer qui la tourmentait, il n'en fut pas de même quand vint l'heure calme et tranquille du soir, lorsque la saison des rêves fut passée et que son front se couronna de cheveux blancs. Elle permit dès lors à son cœur de se satisfaire parce qu'il n'y avait plus aucune méprise possible, aucune apparence trompeuse ; et ce ne fut pas sans éprouver une grande admiration qu'on comprit enfin en voyant ce qu'était l'aïeule ce qu'avait valu la jeune femme.

C'est ici le cas de remarquer combien austère et pure nous apparaît la physionomie d'Antoinette de Saliés. Au milieu de ce monde qui joue avec le feu puisqu'il joue avec la galanterie, tout se mêle et se

confond, dans un joyeux entraînement, sauf cependant le sentiment de la vertu et de l'honneur. Certes, la *Muse d'Albi* connaît tous les transports, tous les enthousiasmes ; son âme, naturellement ardente, l'y pousse peut-être même plus qu'elle ne voudrait, mais dans la recherche des plaisirs mondains, il est telle limite qu'une femme d'esprit ne franchit jamais. Voilà pourquoi nous avons lu dans le *Projet d'une nouvelle Secte,* ce paragraphe sévère : « *Je crois qu'il est bon* SURTOUT *de bannir entièrement l'amour de notre société, de peur qu'il ne trouble le repos que nous cherchons, et de substituer à sa place l'amitié galante et enjouée.* »

Ajoutons que si la jeune et charmante veuve, qui avait une idée si juste et si profonde de l'amour, n'avait pas songé à écrire cet article dans le règlement de la nouvelle secte, quelqu'un aurait dû le lui souffler. Mais personne n'eut à lui donner des conseils sur ce point. Celle qui avait écrit la *Comtesse d'Issembourg* connaissait suffisamment le cœur humain, et si elle savait au besoin en retracer les orages avec fidélité, elle savait aussi en maîtriser les élans et en étouffer les ardeurs.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'à cette époque, Antoinette, encore dans toute la plénitude de sa beauté et de sa jeunesse, ait fermé les portes de son salon à toute intrigue et à toute aventure trop tendres [1]. Tou-

1. Il n'y eut peut-être qu'une exception à cette règle; encore fût-elle autorisée par Antoinette de Saliés comme on va le voir par la lettre suivante adressée à M. l'abbé de La Roque et reproduite par le *Mercure galant*. Antoinette faisant allusion à la conquête de l'Alsace débute ainsi : « Vous « croyez sans doute, Monsieur, que ce n'est que chez les ennemis de cet « État qu'on fait des conquêtes en hiver, et vous serez surpris d'entendre « dire qu'au milieu même de la France on ait pris quelque chose dans une « si rigoureuse saison. Cependant, il est certain qu'un jeune gentilhomme « fort brave vient d'y emporter une place de conséquence, et que faisant « feu de tous côtés, il l'a réduite à se rendre sous de fort honnêtes condi-

tefois, quand la secte fut complétement organisée et qu'on put augurer par ce qu'elle avait été dans le passé ce qu'elle serait dans l'avenir; quand dans ce milieu soigneusement choisi, chacun eut trouvé le temps de se connaître et de s'apprécier, la proscription de l'amour fut en partie levée. Disons tout : Antoinette était grand'-mère et se fiait désormais un peu plus à son expérience personnelle. Elle n'avait, d'ailleurs, jamais renoncé aux divertissements qui rendent la société aimable et la font rechercher. Elle ne connaissait pas non plus les scrupules de ces âmes timorées qui trouvent matière à redire dans les joies les plus honnêtes et dans les plaisirs les plus innocents. Aussi bien, son esprit et son jugement étaient de trop bonne trempe pour tomber jamais dans de ridicules exagérations.

Quoi qu'il en soit le projet primitif reçut après plus de vingt ans d'expériences faites une modification sensible. D'abord, de simple projet il passe à l'état de loi, laquelle comprend dix articles, parmi lesquels, les deux premiers surtout ont une grande importance. L'un contient le principe, l'autre l'exception. Voici comment ils sont conçus : *Statuts des Chevaliers et des Chevalières de la Bonne Foi, établis dans la ville d'Albi, l'année* 1704. Art. I.

Une amitié tendre et sicère,
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractère,
Des chevaliers de Bonne-Foi.

Art. II. — L'*Amour innocent n'est pourtant pas banni de cette agréable société, et quand il se trouvera permis entre un chevalier et une chevalière, ce*

« tions... Tout ceci veut dire, Monsieur, en langage humain, qu'enfin M. le « vicomte de Paule, après avoir aimé Mlle de Saint-Hypolite plusieurs « années, est devenu le plus heureux des hommes en l'épousant... »
(*Mercure* de Mars, 1666.)

sera un amour de bonne foi, constant et fidèle, et que nul des autres chevaliers ni chevalières ne pourra troubler.

C'est dans cette mesure assez restreinte, d'ailleurs, que le projet primitif fut modifié. Il fut permis à l'*amour innocent* de se montrer, à la condition toutefois qu'il se ferait connaître. Comme on le devine, cet article était surtout à l'adresse des cœurs jeunes et sensibles qu'on ne voulait pas éloigner d'une société que les années décimaient peu à peu et qui avait besoin de se renouveler. Ceux-là seuls pouvaient en bénéficier qui, ne connaissant l'amour que par les rêves de l'adolescence et pour ainsi dire par la surface, ne s'étaient pas encore doutés qu'il recélât des profondeurs invisibles et mystérieuses où les sentiments les plus ardents, les passions les plus durables aiment à se réfugier comme dans un port, en attendant l'heure favorable de l'aveu, si jamais cette heure sonne.

Les statuts de la nouvelle chevalerie furent promulgués avec éclat pendant le carnaval de 1704. « On fit « faire des médailles d'argent ayant d'un côté deux « mains unies, avec ces mots autour : L'*Amitié* « *nous unit,* et dans le revers, un rocher avec ces « mots : *plus ferme.* Chacun en mit une sur son cœur, « attachée à un ruban bleu. »

Le *Mercure*, auquel nous empruntons ces détails, ajoute que les sociétaires se donnèrent plusieurs fois à dîner et que des bals s'ouvraient à l'issue de ces repas. « La ville y a été en masques, et a marqué par diver- « ses galanteries faites au nom de toutes les nations « que ces masques représentaient, que cette nouvelle « chevalerie était approuvée partout. Ces divertisse- « ments ont duré tout le carnaval et ont fait voir qu'il « y a beaucoup d'esprit et de galanterie dans la ville « d'Alby. Le dernier jour de carnaval, les chevaliers

« et les chevalières se rendirent aux fenêtres de la « Grande Place pour voir passer les masques. Les « chevaliers y firent porter quantité de confitures pour « les chevalières et pour beaucoup d'autres dames, « et des dragées en abondance pour les jeter au « public[1]. »

La chevalerie de la *Bonne Foi* ainsi constituée, conserva jusqu'à la mort d'Antoinette de Saliès, ce double caractère littéraire et récréatif qu'elle avait reçu à son origine, variant autant que possible les fêtes et les divertissements, se tenant au courant de tout ce qui faisait les délices des beaux esprits de la capitale, tâchant, en un mot, d'atteindre le but que se proposent toutes les sociétés distinguées, c'est-à-dire mêler l'utile à l'agréable. S'il faut en croire Julien de Héricourt, le savant historien latin de l'Académie de Soissons[2], dès l'année 1667, la ville d'Albi était en voie de réaliser ce charmant programme. Il nous a laissé de la société albigeoise de cette époque un tableau fort séduisant qui nous montre nos pères recherchant le commerce des gens d'esprit, faisant bonne chère et plus disposés à mener une vie douce et tranquille qu'à s'occuper de questions irritantes[3]. Ce fut pendant l'automne de cette même année qu'il fit la connaissance de Claude Boyer, déjà membre de l'Académie française, et de Paul Tallemand qui allait le devenir. L'auteur de la *Porcie romaine* était venu revoir ses vieux parents et se retremper au pays natal. Il avait amené Paul Tallemand avec lequel il était étroitement

1. *Mercure galant*, avril 1687, p. 152.

2. Julien de Héricourt, un des plus grands érudits du dix-septième siècle, fut chargé d'inspecter les forêts royales de nos contrées, et visita les principales villes du midi. Il résida longtemps à Montauban, où il occupait les fonctions de Procureur du roi. C'est là qu'il écrivit l'*Histoire de l'Académie de Soissons* qu'il avait fondée.

3. « Albia (scis ipse experimento, Verreri) delicato victui est assueta, « lætisque epulis oppido quam dedita. » (*De Academiâ Suessionensi*, p. 47.)

lié et qui ne dut pas trop se repentir de son voyage, car on fit aux deux amis un accueil plein de bienveillance et de cordialité [1]. Albi possédait à cette époque une société aimable, polie, spirituelle, sur laquelle Antoinette de Saliés commençait à exercer sa bienfaisante influence. La plupart de ceux que nous avons cités plus haut en faisaient déjà partie. Mais entre tous, Julien de Héricourt s'arrête avec complaisance à l'abbé Antoine Paulet qui, par son érudition autant que par ses qualités aimables, en était un des ornements. On le croira encore mieux, lorsqu'on saura que cet excellent ecclésiastique venait de mettre la dernière main à sa fameuse traduction en vers latins du poëme épique de Chapelain, la *Pucelle d'Orléans*. C'était, toujours d'après le même historien, une œuvre de grand mérite, et qui, par la beauté, l'harmonie des vers, avait vivement flatté l'amour propre littéraire du vieux Chapelain [2].

Après avoir payé ce tribut de sympathie à son confrère en érudition et en latinité, Julien de Héricourt n'a garde d'oublier l'oracle et la divinité du lieu, la belle et spirituelle Antoinette. Il faut lire ce témoi-

1. « .....Regias ex officio sylvas peragrantes, fortè Albiæ offendimus « Claudium Boerium, academicum Parisiensem, quem paterna caritas, « patriæque illecebra, per autumnales Ferias, ex Lutetiæ deliciis evocave- « rant quasique Litterarum e sinu. Secum adduxerat Paulum Talleman « dum, contubernalem suum, qui et ipse postea in Gallicam Academiam « ascitus est. Ut solent advenæ in solo peregrino, statim noti invicem « omnes, et conjuncti fuimus..... Et nos ab hujusmodi moribus non abhor- « rentes, amicitiam repente, ac fortuito contractam, frugalibus conviviis « conglutinavimus, quæ variis, amænisque confabulationibus condic- « bamus..... » (*De Academiâ Suessionensi*, p. 48.)

2. « ..... Antequam Albiâ abiremus, in notitiam veni Antonii Pauleti « presbyteri, qui Joannis Capellani, Parisiensis Academici, de Viragine « Aurelianensi carmen heroïcum Vernaculâ linguâ scriptum, in Latinam « transtulit, mirâ elegantiâ, versibus que planè Virgilianis. Tam arduum « opus, non minus feliciter peractum, quam audacter susceptum, valde « arriserat Capellano, cujus monitu id retractabat Pauletus, summâque « limâ lævigabat. » (*Id.*)

gnage d'un contemporain pour bien comprendre l'influence qu'exerçait cette femme illustre sur tous ceux qui l'approchaient. On n'entrait pas une fois dans son salon sans être ébloui et charmé ; les esprits les moins prévenus en sortaient étonnés d'avoir trouvé réunies en elle toutes les qualités qui semblaient être l'apanage exclusif des femmes du plus grand monde et de la cour. Aussi, longtemps après son passage à Albi, Julien de Héricourt aimait-il à se rappeler l'impression qu'il avait ressentie au contact de cette petite société d'élite réunie dans un modeste salon de province sous le patronage de celle qu'il nomme après tout le monde la *Sapho albigeoise ;* et c'est ce souvenir qu'il tenait à consigner dans son histoire de l'Académie de Soissons comme un des plus doux, des plus agréables de sa vie [1].

Telle nous apparaît à cette époque Antoinette de Saliès, telle nous la voyons à l'âge le plus avancé, avec le prestige jamais diminué de la grâce, de la bonté et de l'intelligence. A la veille de sa mort, elle conservait encore, quoique nonagénaire, l'usage parfait de toutes ses facultés et on ne la vit pas manquer un seul jour à ses études favorites qui comprenaient,

1. « ..... Liceat, mihi, Verreri (quod peto, id quidem ab Historiâ nostrâ, « non abs re litterariâ alienum), tantisper adhuc Albiæ morari, donec « pauca tibi verba faciam de *Antoniâ Salvanâ Saleziâ, vicaria Albiensi*, « vulgo appellatâ. Juvat recordari et loci et temporis, cum me in necessi- « tudinem recepit suam. Me et eam nosse et suspexisse, et ipsi addictum « esse unum profecto, atque idem fuit. Haud temet fugit, quam promptum « ad omnia ingenium natura ei largita sit : quam appositè et disertè « loquatur : quam tersè et eleganter scribat : quam teneros, faciles, « argutos condat versus. Quo fit, ut summo cum merito sustineat Saphûs « nomen, quod ipsi, communi omnium suffragio, inditum est. Selectos « habet amicos, quorum me inscribi catalogo, et vehementer lætor, et « maximæ duco gloriæ. Tam eximiam semel adeptus felicitatem, cons- « tanter retinui, longo epistolarum, et quasi perpetuo cum Saleziâ culto « commercio. Uttinam plures invenire esset, quæ, perinde ac præstantis- « sima hæc Fœmina, excitandis alterius sexus Academiis, a naturâ essent « factæ ! » (*Id.*)

non seulement les auteurs français, mais encore les classiques grecs et latins. On eût dit qu'elle puisait dans ces études, comme dans une fontaine de Jouvence, l'art difficile de ne pas vieillir, et de garder aux heures d'affaiblissement et de disgrâce un esprit toujours vif et alerte. Sa plume tremblante avait aussi des regains de jeunesse, soit qu'elle écrivît des lettres pleines de belle humeur et d'enjouement, soit qu'elle rendît un suprême hommage de foi et d'amour à Dieu en paraphrasant avec enthousiasme, et dans la langue poétique qui lui était familière, les Psaumes de la pénitence[1]. Entre temps, elle ajoutait de nouvelles pages au roman historique qu'elle laissa inachevé, et qui devait être intitulé : *Les Princesses de Bavière, Isabelle et Marguerite*, toutes deux aimées par le duc d'Orléans, frère du roi Charles VI.

Et maintenant, s'il nous était permis de porter un jugement sur notre *Sapho albigeoise,* nous dirions que son œuvre pour n'être point immortelle n'en a pas moins été utile. Sans doute, il n'est resté d'elle qu'un nom qui figure avec honneur dans la galerie des Femmes célèbres. Néanmoins, si de tous ces essais charmants en prose ou en vers que nous venons de citer, on n'a conservé dans la haute et moyenne littérature aucun souvenir; si en cela, du reste, notre compatriote a presque partagé le sort des Scudéry et des Villedieu, ses rivales et ses contemporaines, il ne faut pas accuser notre siècle d'ingratitude, mais considérer plutôt les richesses de style et de pensées laissées par le dix-septième siècle. Dans ce trésor immense, qui donc songera jamais à démêler l'œuvre modeste d'Antoinette de Saliès? D'autres noms plus retentissants attirent l'attention, d'autres perles plus brillantes captivent les yeux.

1. On a encore d'elle des *Réflexions chrétiennes.*

D'ailleurs, on peut dire que cette société du dix-septième siècle qui regorgeait d'illustrations et n'avait par conséquent rien à envier, ne connut point ce que le talent d'Antoinette avait de plus distingué, de plus aimable, de plus original. En concentrant sur une scène secondaire toutes les ressources de son intelligence, notre compatriote abdiquait toute espèce de droits à de plus hautes destinées et consentait à ne jouer qu'un rôle inférieur. Mais c'est en cela précisément que son œuvre fut utile et durable. Nous n'exagérons pas, en effet, en disant que par elle, la société albigeoise des deux derniers siècles fut complétement transformée et se distingua entre toutes celles de la province. Guidés par l'exemple de leur *Muse*, encouragés par ses succès, nos pères prirent goût aux choses délicates de l'esprit, à la galanterie, à la lecture, aux causeries, aux réunions. Ils perdirent peu à peu la gaucherie et la raideur des anciennes manières et apprirent à faire valoir ce feu, cet entrain, cette verve, que la Providence a si largement dispensés aux races méridionales.

Lorsqu'en 1710, Mgr de Nesmond, archevêque d'Albi, vint occuper à l'Académie française le fauteuil de Fléchier, l'abbé Mongis, alors directeur, lui répondit par un discours où nous remarquons le passage suivant : « ..... Vous irez communiquer et répandre l'es-« prit académique dans ces provinces éloignées, où « avec beaucoup d'esprit, on a quelquefois besoin de « principes pour la pureté du langage et pour la jus-« tesse des pensées. C'est ainsi qu'autrefois, les Ro-« mains, pour ôter aux peuples qu'ils avaient vaincus « la rudesse et la férocité de leurs mœurs, envoyaient « ces fameuses colonies qui portaient sous un ciel « étranger toute la politesse et l'urbanité de la pa-« trie..... »

Nous ignorons ce que pensa Antoinette à la lecture

de ce discours ; mais elle aurait pu, pour toute réponse, envoyer à l'abbé Mongis une copie des statuts de la *Chevalerie de la Bonne Foi.* Assurément, ce vénérable académicien eût été convaincu qu'il avait un peu trop parlé de la *rudesse* et de la *férocité* des provinciaux, sur la foi de vieux préjugés ou de quelque géographe aveugle. Nous osons à peine nous demander ce qu'il aurait dit ou fait après avoir assisté à une ou deux réunions tenues dans le salon d'Antoinette. Qui sait? Il en eût peut-être oublié la société parisienne et traduit, à l'instigation de l'abbé Paulet, la *Pucelle* de Chapelain en vers grecs! Antoinette était capable d'un tel miracle. Elle était surtout capable de faire convenir aux plus incrédules qu'il existait en province de charmantes dames dont le joug était aimable à porter, et qui, mieux que les duchesses de la cour, possédaient l'art difficile de ne pas dépenser en pure perte les trésors de leurs grâces et de leur génie.

CHAPITRE XIII

L'INSTRUCTION PRIMAIRE AU XVIIIe SIÈCLE. EXPULSION DES JÉSUITES.

L'Instruction primaire gratuite et l'abbé de La Salle. — Opinion de certains philosophes, de Voltaire et de Rousseau sur cette instruction. — Déclaration royale de 1702. — Mgr Le Goux de La Berchère la fait exécuter à Albi. — Les maîtres écrivains et les maîtres de grammaire. — Les Frères de la Doctrine chrétienne sont appelés par Mgr de La Rochefoucauld. Délibération du Conseil politique. On achète une maison à la *Petite-Côte* pour l'établissement des nouvelles écoles. — Leur prospérité jusqu'à la Révolution. — Enquête des Parlements sur les Constitutions des Jésuites. — Opinion de La Chalotais. Arrêt du Parlement de Toulouse. Protestation de la communauté albigeoise. — Les Jésuites sont chassés du royaume. — Difficultés pour organiser un nouveau collége. Intervention du cardinal de Bernis. Résultats obtenus pendant cette dernière période. Fondation d'un second cours de philosophie. Cours de *démonstration de corps humain*.

L'honneur du dix-huitième siècle au point de vue de l'enseignement, est d'avoir développé et perfectionné l'instruction primaire gratuite. C'est là peut-être la seule œuvre vraiment grande et durable qu'il ait mené à bonne fin. Pendant que Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, Condorcet et tous les écrivains du groupe philosophique employaient leur génie ou leur talent au profit de l'impiété, du matérialisme et de la révolution; pendant que tous ces beaux esprits devisaient tranquillement dans les salons sur toutes les questions sociales et, sous prétexte d'éclairer, mettaient le feu aux poudres, en faisant indistinctement la guerre aux préjugés comme aux croyances les plus respectables, en conduisant, le sourire sur les lévres et le cœur léger,

un bataillon d'insensés à l'assaut de la société, en prodiguant les preuves de leur inconséquence, de leur égoïsme et de leur impuissance à rien fonder ; pendant ce temps, l'Institut des Frères des écoles chrétiennes développait sans bruit et sans éclat le programme de l'illustre abbé de La Salle. Certes, il serait souverainement ridicule de nier la part qui revient dans l'histoire des lettres aux écrivains que nous venons de citer ; Voltaire et Rousseau ont laissé des œuvres immortelles qui les défendent suffisamment contre l'oubli. Toutefois, si l'on mesurait le mérite aux services rendus, il s'en faut qu'ils eussent une place égale à celle de l'abbé de La Salle. Voltaire et Rousseau sont lus par un groupe restreint d'esprits délicats qui songent moins à s'instruire qu'à se délasser et pour lesquels les raffinements du style et de la pensée deviennent une source de jouissances inconnues du grand nombre. Mais si tout le monde ne peut arriver à ce point, chacun peut comprendre les avantages de l'instruction, et c'est précisément à ce point de vue que l'œuvre de l'abbé de La Salle quoique plus modeste a été plus utile.

Quel est donc le philosophe ou l'économiste qui songeât alors sérieusement à l'instruction des classes laborieuses et populaires ? Sans doute, tous ces réformateurs se proposaient pour but l'amélioration de la condition humaine ; ils le disaient au moins ; mais la plupart d'entre eux se distinguaient davantage par la richesse du style que par un amour sincère et profond de l'humanité. Il y a si loin de la théorie à la pratique! D'ailleurs, les avis étaient partagés sur cette thèse de l'enseignement populaire et les philosophes étaient les premiers à la combattre. D'après eux, l'instruction était la part d'une classe privilégiée, non de la foule ; le peuple devait rester ignorant tout comme les nobles et les bourgeois devaient s'instruire. L'égoïsme de ces philanthropes n'allait pas au delà de cet horizon borné.

Fort heureusement pour l'humanité, les disciples de l'abbé de la Salle pensaient différemment. Au milieu de la société pourrie, gangrenée de la Régence et du règne de Louis XV, l'œuvre des Frères de la Doctrine chrétienne apparaît comme une fleur idéale éclose en un sentier fangeux. Il faut, en effet, une grande provision d'abnégation, de patience, d'héroïsme, disons le mot, de sainteté, pour aller en plein dix-huitième siècle chercher l'enfant du pauvre et le conduire dans ces écoles où on lui apprendra gratuitement à lire, à écrire, à compter et à prier. Les esprits les moins prévenus crient à la folie, les plus éclairés trouvent la tentative absurde, dangereuse, contraire au véritable progrès. Voltaire estime que la *canaille* n'est pas faite pour la raison : « La vérité, dit-il, n'est pas faite « pour tout le monde... le gros du genre humain en « est indigne... A l'égard de la canaille, je ne m'en « mêle pas, elle restera toujours la canaille. Je cul- « tive mon jardin, mais il faut bien qu'il y ait des cra- « pauds, ils n'empêchent pas mes rossignols de chan- « ter [1]. »

Et plus loin : « Quarante mille sages, c'est à peu « près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le « peuple soit guidé.., guidé et non pas qu'il soit ins- « truit; il n'est pas digne de l'être... J'entends par « peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre... « *Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux igno-* « *rants*. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et « si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon « avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, « c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes... « Quand la populace se mêle de raisonner, tout est « perdu [2]. »

1. Voyez *Correspondance de Voltaire*. Lettres à d'Alembert et à Damilaville.

2. *Id.* Lettres à Damilaville du 19 mars et 1er avril 1766.

Rousseau sans être aussi affirmatif pense : « que le « pauvre n'a pas besoin d'éducation ; celle de son état « est forcée, il ne saurait en avoir une autre[1]. »

Ainsi, ce sont les plus grandes intelligences du siècle, les humanitaires les plus dévoués en apparence, les partisans les plus accrédités du progrès, qui s'opposent surtout au noble dessein de l'abbé de La Salle. Aveuglement insensé, hypocrisie méprisable égoïsme bas et repoussant ! Quel spectacle que celui de tous ces beaux esprits pensant comme Voltaire que le peuple est *bête à manger du foin, et qu'il est essentiel qu'il y ait des gueux ignorants !*

Comment, l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne put-il vivre après de pareils arrêts rendus par les juges les plus autorisés en matière de progrès? Ce serait le sujet d'un éternel étonnement, si l'on ne savait d'avance que les véritables progrès s'imposent toujours, alors même que les hommes qui paraissent avoir reçu la mission de les provoquer et de les défendre, sont les premiers à les combattre et à les repousser.

L'œuvre de l'abbé de La Salle comblait les vœux de plusieurs générations. Après l'immense impulsion intellectuelle donnée à la société par le dix-septième siècle, le besoin se faisait impérieusement sentir d'un enseignement à la portée des classes laborieuses et populaires. Louis XIV avait compris qu'il y avait là une réforme urgente à réaliser, comme le prouve la déclaration royale de 1702, enjoignant à toutes les villes du royaume d'établir des écoles pour l'instruction de la jeunesse. A Albi, cette mesure fut plus particulièrement goûtée. Mgr Le Goux de la Berchère qui occupait alors le siége archiépiscopal, était un esprit trop élevé, trop libéral, pour ne pas être un des premiers à s'y rallier. Sans perdre de temps, il nomma

1. Voyez Rousseau, *Émile*, liv. I.

quatre régents, et invita la communauté à coopérer pour sa part aux dépenses nécessaires. Le conseil politique réuni à cet effet le 26 juin 1702, prit la délibération suivante : « Considérant que Monseigneur « l'archevêque d'Albi, en exécution de la dite déclaration a déjà nommé quatre régents pour l'instruction de la jeunesse de la présente ville, il importe « de procurer aux dits régents un logement convenable tant pour leur habitation que pour les dites « escolles et à l'endroit de la ville qui sera le plus convenable, — L'Assemblée délibère que MM. Gausserand, Martinon et Cesquière sont nommés commissaires pour conjointement avec MM. le maire et les « consuls s'assembler avec M. le vicaire général de « Monseigneur l'archevêque pour convenir d'une maison qui sera la plus propre et commode pour les escolles de la jeunesse de la présente ville, comme « aussi du louage avec le propriétaire de la dite maison et qu'il sera fait fonds pour le paiement du « louage annuellement de la somme de 150 livres de « laquelle somme, nos seigneurs les commissaires « seront priés de demander que la dite somme de « 150 livres soit additionnée aux dépenses ordinaires « de la communauté [1]. »

Le livre de compte de cette même année 1702, mentionne la dépense de 75 livres pour bancs et tables placés « dans les escolles establies dans la maison des « héritiers de M. de Lamy suivant le contrat de louage « passé pour six années [2]. »

Cette institution primaire qui complétait si heureusement l'essai tenté au siècle précédent par l'abbé Bouzinac n'eut pas une longue durée. La principale difficulté était de trouver des hommes de dévouement,

1. *Archives communales*, série BB, 32.
2. *Ibid.*, série CC, 379.

capables de tous les sacrifices et décidés à consacrer leurs forces, leur vie même, à cette tâche ingrate d'initier des enfants à la vie intellectuelle. En 1717, la maison Lamy fut abandonnée et les livres de la communauté ne parlent plus que d'un « maistre écrivain « étranger qui voulait s'établir en ville pour montrer « à escrire » et auquel on donne 30 livres [1]. Plus tard, en 1723, on payait 10 livres par mois à Gayral, maître écrivain, auquel on adjoint un maître de grammaire. Cette école dura ainsi jusqu'en 1750, après avoir traversé mille épreuves et sans avoir produit de sérieux résultats. L'enseignement primaire, de tous le plus pénible et le moins rémunérateur, n'avait pas encore ses héros, du moins, on ne les connaissait pas. Il appartenait à Mgr de la Rochefoucauld de les faire connaître à Albi.

Égal en talents et en vertus à tous ses prédécesseurs sur le siége d'Albi, l'illustre prélat ne voulut pas leur être inférieur en dévouement à la cause de l'instruction. Nous ne sommes plus à ces époques tourmentées du moyen âge où l'évêque et la communauté se livraient des combats sans fin autour de la fameuse distinction des pouvoirs. Avec Mgr Daillon du Lude s'était éteint le dernier conflit; avec Mgr de Serroni avait commencé cette ère de pacification, d'entente cordiale, de progrès et de prospérité qui autorisait le successeur actuel de tant d'illustres pontifes à s'emparer de la pensée d'un grand historien protestant, et à dire avec raison, que les évêques albigeois avaient fait notre ville, tout comme à un point de vue plus général, les évêques avaient fait la France [2].

Mgr de La Rochefoucauld nourrissait depuis longtemps le projet d'appeler à Albi les Frères des Écoles

1. *Archives communales*, série CC, 398.

2. Réponse de Mgr Raïnadié au discours du Conseil municipal d'Albi le jour de son entrée, le 10 août 1876.

chrétiennes; il n'attendait plus qu'une occasion favorable pour le réaliser, lorsque, en 1750, une circonstance fortuite l'appela à Paris. Il demanda aussitôt aux consuls les pouvoirs nécessaires pour traiter avec l'Institut des Frères. Le Conseil politique assemblé, répondit par la délibération suivante : « M. Audibert, « lieutenant du Maire, expose que Mgr l'archevêque « d'Alby, toujours attentif à procurer à cette ville de « plus grands avantages, a formé le dessein d'y éta- « blir une école publique sous la direction des Frères « des Écoles chrétiennes, qui, par leur Institut, se « bornent à élever la jeunesse en la perfectionnant « dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique; mais « principalement, en lui enseignant les éléments de la « religion. Pour parvenir à cet établissement, l'Assem- « blée doit, au nom de la communauté, y donner son « consentement et donner à MM. les lieutenants du « Maire et consuls de poursuivre l'autorisation des « dépenses nécessaires pour le logement, meubles et « effets dont les dits Frères ont besoin, et approuver « que la somme de 100 livres, imposée en faveur des « maîtres écrivains, soit payée annuellement aux dits « Frères à compter du jour que le dit établissement « aura lieu. Le restant des sommes nécessaires pour « la pension des dits Frères devant être supporté par « le général du diocèse qui a un intérêt sensible à « concourir à cet établissement [1].

Dans cette même séance, M. Audibert demanda également l'établissement de « trois dames noires à « l'effet d'élever les filles et d'éviter par là les dépenses « auxquelles les parents sont exposés en faisant élever « leurs filles dans des couvents de religieuses [2]; la ville

1. *Archives communales*, série BB, 40.

2. Nous ne saurions dire si ce vœu fut réalisé. Quoi qu'il en soit, une école gratuite de filles existait à cette époque, comme le prouve la délibération suivante du Conseil politique : « M. Salabert expose qu'il y a dans

« peut se flatter que Mgr l'Archevêque, par un effet de « sa bonté ordinaire, accueillera et favorisera à cet « égard de sa protection les vues des habitants, ainsi « qu'il vient de leur donner un témoignage constant « de son amour, lorsque touché des maux qu'une « disette prochaine nous faisait craindre, il a géné- « reusement donné à MM. les consuls bien au-delà des « secours dont ils avaient besoin[1]. »

Le Conseil politique adopta la proposition de M. Audibert et vota des remerciements à Mgr de La Rochefoucauld, lequel répondit par la lettre suivante, datée de Paris, le 29 juillet 1750 : « J'ai reçu, Messieurs, « l'extrait en forme de délibération que vous avez « prise. Je vous en suis bien obligé : je tâcherai de « procurer à la ville d'Albi, non seulement des Frères « pour l'instruction des garçons, mais encore des « sœurs pour celle des jeunes filles, et de prendre dans « la suite des arrangements pour que ces établisse- « ments, dont je connais la grande utilité, ne soient « cependant pas à charge à la ville qui se porte dans « les premières années de mon épiscopat de trop bonne « grâce à ce que je désire, pour que je ne prenne pas « des mesures dans la suite pour la soulager[2]. »

Tout d'abord, on songea à installer la nouvelle école

cette ville une école de pauvres filles où on a enseigné gratuitement, pour laquelle école il y a une fondation de trente-deux livres, qui, n'étant pas suffisante pour l'entretien de la maîtresse, il y a été suppléé par certains habitants et quelquefois au moyen de mandements sur les affaires imprévues; il paraît que cet établissement est avantageux au public et qu'il conviendrait d'examiner s'il doit être maintenu, et dans ce cas déterminer l'honoraire qu'on pourrait accorder à cette maîtresse. — L'Assemblée a délibéré unanimement d'accorder à la maîtresse d'école de la *Marmite* la somme de soixante-huit livres et a prié MM. les consuls de se pourvoir devant les puissances qu'il appartiendra pour obtenir l'autorisation et faire toutes les diligences convenables. » (*Archives communales*, série BB, 42.)

1. *Archives communales*, série BB, 40.
2. *Archives communales*, série AA, 32.

dans l'ancien hôtel de ville; mais un religieux de l'Institut ayant déclaré ce projet impraticable, la communauté se décida à acheter une maison située à la *Petite-Côte,* au prix de 1,500 livres[1]. Les Frères ne tardèrent pas à gagner les sympathies des Albigeois; après quelques années d'enseignement, ils ne savaient plus où mettre les élèves. En 1762, le directeur, F. Aristarque, écrivait aux consuls : « Les Frères des « Écoles chrétiennes de cette ville, se trouvant *sur-* « *chargés d'écoliers,* ont été obligés de faire deux « bancs et deux tables à leurs frais[2]. » Aux approches de la Révolution, le nombre d'enfants va augmentant; les maîtres se plaignent par l'intermédiaire de F. Corme de la modicité de leur traitement (150 livres). Ce document, assez curieux dans la forme, débute par cette phrase qui annonce déjà le style pompeux et solennel de la Révolution : « *Vous êtes, Messieurs, les Pères* « *du peuple;* c'est aussi à votre tribunal que nous « avons recours pour réclamer votre zèle, en faveur « d'une bonne œuvre publique, et tandis que de tout « côté on sollicite des établissements pour l'instruction « de la jeunesse, qui est l'espoir de l'État, permettriez- « vous qu'on abandonnât celui-ci? Nous serons forcés « cependant d'en venir là, si nous n'avons pas de quoi « vivre[3]. » On leur accorda 50 livres de plus, ce qui porta le traitement à 200 livres. L'Institut de l'abbé de La Salle conserva les écoles d'Albi jusqu'à la suppression des ordres religieux. Nous ne dirons rien des maîtres qui furent chargés alors de l'enseignement primaire; on pourrait croire à un jugement passionné. Nous nous bornerons à affirmer qu'à ce

1. *Archives communales*, série BB, 40.
2. *Ibid.*, série CC, 529.
3. Lettre de F. Corme à M. de Marliave, maire d'Albi, 1782. (Voyez *Archives communales*, série CC, 537.)

point de vue au moins, la Révolution ne put faire oublier l'ancien régime [1].

Pendant que les enfants pauvres de la ville trouvaient dans les Frères des Écoles chrétiennes des maîtres aussi distingués que dévoués, ceux de la bourgeoisie et de la noblesse se voyaient privés des leurs, par suite d'un déchaînement inoui de haines jalouses contre la Société de Jésus. On ne peut comparer l'acharnement du parti philosophique contre les Jésuites qu'à l'aveuglement de la royauté, qui, dans cette circonstance, fut encore plus mal inspirée que coupable. En admettant, en effet, que les disciples de saint Ignace eussent des torts graves à se reprocher, il était souverainement imprudent de les sacrifier aux pires ennemis de la monarchie avant d'avoir trouvé un ordre religieux ou une corporation quelconque en même de les remplacer dans l'enseignement. Mais dans ce siècle de raison raisonnante, ce n'était pas toujours la raison qui inspirait la politique. La campagne avait été, d'ailleurs, si bien menée par les philosophes, que l'opinion publique qui se formait alors dans quelques salons de la capitale, semblait faire cause commune avec eux.

En 1762, une vaste enquête fut ouverte par les Parlements sur les Constitutions des Jésuites. Les divers rapports qui furent rédigés à cette occasion étaient tous dictés par un esprit d'exclusivisme évident. Quelques-uns des griefs relevés à la charge de la Compagnie sont même assez étranges. Les rapporteurs

1. Nous aimons à rappeler ici le discours prononcé par M. F. Gaches, adjoint au maire d'Albi, à la distribution des prix aux élèves des Frères (1878). L'orateur, guidé par l'amour de la vérité et par une étude approfondie des documents, a rendu un éloquent hommage au zèle et à l'intelligence des Frères des Écoles chrétiennes, comme aussi à la sollicitude que nos archevêques n'ont cessé d'accorder à l'instruction primaire et gratuite. Un témoignage venu de si loin mérite d'être recueilli.

lui reprochent, par exemple, d'avoir une morale appuyée sur le probabilisme d'une souplesse qui en affaiblit ou en supprime tous les devoirs. Ces accusations sont pour le moins surprenantes dans la bouche de parlementaires presque tous voltairiens. Il valait mieux dire tout simplement qu'on ne voulait plus d'un corps puissant par l'organisation, le nombre et les services rendus. L'impératrice Catherine et Frédéric de Prusse[1], quoique très-philosophes, s'empressèrent d'ouvrir la porte de leurs États à ces illustres proscrits, qui avaient élevé et formé presque tous les génies du grand siècle, depuis Molière jusqu'à Bossuet.

Les Jésuites, chassés du royaume, laissèrent un vide immense dans l'enseignement. C'était là, du reste, ce que voulaient les prétendus libéraux de l'époque. La Chalotais, si connu par le zèle qu'il déploya contre la Société de Jésus, ne craignait pas d'écrire : « N'y « a-t-il pas trop d'écrivains, trop d'académiciens, trop « de collèges? Il n'y a jamais eu tant d'étudiants.... « *le peuple même veut étudier;* des laboureurs, des « artisans envoient leurs enfants dans les collèges des « petites villes, où il en coûte si peu pour vivre..... « *Multorum manibus egent res humanæ, paucorum « capita sufficiunt.*

« Les Frères des Écoles chrétiennes sont survenus « (après les Jésuites) pour achever de tout perdre; « *ils apprennent à lire et à écrire à des enfants qui « n'eussent dû apprendre qu'à manier le rabot et la « lime.....* le bien de la société demande que les con- « naissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que « ses occupations[2]. » Ce qui lui attirait de Voltaire la

1. Voltaire lui-même félicita Frédéric de les avoir reçus dans son royaume. (V. *Précis du siècle de Louis XV*, ch. XXXVII.)

2. La Chalotais, *Essai d'éducation nationale* ou *Plan d'études pour la jeunesse déposé au Parlement de Bretagne, toutes les chambres assemblées, le 24 mars* 1763, pages 32, 33.

réponse suivante : « Je vous remercie de proscrire « l'étude chez les laboureurs. Moi, qui cultive la terre, « je vous présente requête pour avoir des manœuvres » et non des clercs tonsurés. *Envoyez-moi surtout « des Frères ignorantins, pour conduire mes char- « rues ou pour les y atteler*[1]. » Voilà l'oraison funèbre que prononcèrent les novateurs, les beaux esprits, les amis du peuple sur la tombe de l'enseignement secondaire.

Partout il n'en fut pas ainsi. De graves intérêts avaient été mis en péril par les arrêts des Parlements; les municipalités qui n'avaient aucune raison d'épouser la querelle des partis hostiles à la Société de Jésus, réclamèrent contre ces décisions qui atteignaient si profondément la cause de l'instruction et anéantissaient l'œuvre de plusieurs siècles d'efforts. Dès le 6 novembre 1761, la communauté albigeoise fit entendre la protestation suivante : « M. Salabert, premier « consul, dit que l'éducation de la jeunesse demande « une attention particulière de l'administration publi- « que, parce qu'elle doit être regardée comme le prin- « cipe du bonheur des citoyens et de la prospérité du « gouvernement. Les PP. Jésuites ont été chargés du « soin du collége d'Alby depuis le temps de son établis- « sement en cette ville..... La manière dont ils ont « rempli leurs engagements nous invite à leur accorder « un témoignage favorable qui puisse, autant que pos- « sible, leur servir d'abri contre l'orage qui semble « les menacer..... En effet, depuis près de deux siècles « que les Jésuites sont commis au gouvernement du « collége de cette ville, nous n'avons eu qu'à applaudir « à leur conduite régulière, à leur zèle pour la reli- « gion, à leur sagesse dans la direction des âmes, à

1. *Correspondance de Voltaire.* A La Chalotais; lettre du 28 février 1763. La Chalotais avait consulté Voltaire sur son *Essai d'éducation* avant de le déposer.

« leur habileté dans l'éducation de la jeunesse et à « leurs soins vigilants dans tout ce qui tend à avancer « le goût et les progrès des sciences et des lettres.

« Toutes ces raisons nous font partager avec eux les « craintes qu'ils peuvent justement concevoir après les « diverses agitations qu'ils ont essuyées. (Les derniers « arrêts du Parlement de Paris et celui que le Parle- « ment de Toulouse vient de rendre.) Dans de pareilles « circonstances, des motifs de reconnaissance envers « eux, et une juste attention des intérêts qui nous « sont propres, demandent de nous que nous présen- « tions requête au conseil afin d'obtenir des lettres pa- « tentes qui, en confirmant de nouveau les PP. Jésui- « tes dans la direction dudit collége, confirment en « même temps la réunion des différents fonds qui com- « posent cet établissement, de manière que quelque « événement que les temps puissent amener, les mêmes « fonds dans la suite y soient indissolublement atta- « chés et ne puissent jamais en être séparés, et a prié « l'Assemblée de délibérer sur ce dessus.

« L'Assemblée a délibéré unanimement qu'adhérant à « la susdite proposition, elle ne peut refuser aux Jésui- « tes les meilleurs témoignages et elle a donné pou- « voir à MM. les Maire et Consuls de présenter requête « au Conseil, afin qu'il plaise à Sa Majesté accorder « de nouvelles lettres patentes au collége d'Alby pour « suppléer à ce qu'il y aurait de défectueux dans son « établissement; qu'il lui plaise aussi d'y maintenir « les Jésuites, de confirmer la réunion des différents « fonds qui le composent et de pourvoir aux moyens « de prévenir l'impétration qu'on pourrait faire des « bénéfices qui lui sont unis; elle a supplyé Mgr l'Ar- « chevêque d'interposer son crédit à cet effet et de « l'appuyer de sa protection[1]. »

1. *Archives communales*, série BB. — Ont signé cette délibération :

Il est inutile d'ajouter que cette adresse resta sans résultats ; l'enseignement fut interdit aux Jésuites par arrêt du Parlement de Toulouse en date du 5 juin 1762. L'année suivante ordre leur fut signifié de vider le collège dans le délai de quinzaine (23 février 1763).

La ville se trouvant brusquement privée de tout corps enseignant, se vit dans l'impossibilité d'ouvrir un autre collège. Les parents durent envoyer leurs enfants dans des écoles particulières qui se formèrent à la hâte et que la communauté encouragea, faute d'autres. Mais on ne comprend que trop les vices d'une telle organisation qui excluait forcément toute unité d'action, de méthode, de programme, et laissait libre cours à la fantaisie ou aux caprices des maîtres. Le mal eût été irrémédiable sans une heureuse circonstance qui appela le cardinal de Bernis sur le siège archiépiscopal d'Albi.

Certes, on eût été en droit de s'étonner, si ce prélat, dont on connaissait les brillantes facultés et le goût très vif pour les choses de l'esprit, avait négligé l'occasion qui s'offrait à lui de rendre un signalé service à la cause des lettres et de l'enseignement. La communauté fut donc bien inspirée lorsqu'elle s'adressa à lui comme au seul homme capable de relever les études. Dans la séance du 6 novembre 1764, le consul Vitalis faisait observer : « que c'est avec le plus grand em-« pressement que depuis longtemps on sollicite le réta-

MM. Salabert, avocat au Parlement, conseiller du roi, lieutenant du siége royal d'Albi et de la baronie de Lombers, premier consul ; Bernard Caussé, bourgeois ; Jean Jordain, notaire et féodiste ; Pierre et Gaspard Bosc, bourgeois ; Ramondou, chirurgien, tous consuls modernes d'Albi. — Opinants : Jean Vitalis, avocat au Parlement, conseiller du roi, premier consul hors d'exercice ; Vieusseux, prêtre-chanoine, syndic du chapitre collégial de Saint-Salvy ; François Bouton, Féral, Médalle, Rozières, avocats au Parlement ; Philippe Boyer, Espinc, Benezet, bourgeois ; Mazars, Teysset, Carlenc, Michel, Arthaud, Bories, Combes, Fricou, Barthélemy, marchands, et Jean-Baptiste Baurens, imprimeur du roi, tous conseillers politiques ou délibérants. (*Ibidem.*)

« blissement du collège; que la protection singulière « que Son Eminence le cardinal de Bernis veut bien « accorder à cette ville et les soins qu'il daigne porter « à un objet aussi intéressant, nous font espérer avec « la plus grande confiance l'acheminement de ce grand « ouvrage ; qu'à la vérité, le public souffre beaucoup « du retard que la nécessité des circonstances a occa- « sionné, que c'est aussi pour remédier à cet inconvé- « nient dans le moment présent, que Son Eminence « s'est proposée d'approuver un certain nombre de « maîtres d'école pour enseigner jusqu'au rétablisse- « ment du collége..... » Il demande au conseil politique de voter un crédit de 950 livres pour payer les maîtres provisoires [1].

L'année suivante, la communauté constate que toutes les difficultés sont loin d'être aplanies ; elle met de nouveau sa confiance dans l'intervention toute puissante de l'archevêque : « connaissant combien Son « Eminence Mgr le cardinal de Bernis est occupée du « bien de cette ville et principalement du rétablisse- « ment du collége, l'Assemblée a plutôt dans cette « occasion à lui faire connaître les sentiments d'amour « et de reconnaissance dont elle est vivement pénétrée, « qu'à solliciter de nouveau sa protection [2]. »

En 1766, la question a fait un pas de plus. Le conseil politique décide qu'à l'avenir les écoles gratuites qui se trouvent dispersées dans la ville et peu à la portée des habitants se réuniront désormais dans la première cour du collége, en attendant les lettres patentes confirmant définitivement cet établissement [3].

Ces lettres patentes si vivement désirées arrivèrent enfin le 21 mai 1768. Elles confirmaient les unions de bénéfices qui avaient été faites au collége par les évê-

1. *Archives communales*, série BB, 42.
2. *Ibid.*, série BB, 42.
3. *Ibid.*

ques depuis sa fondation en 1623, maintenaient la distinction du collége et du grand séminaire et développaient un nouveau plan d'organisation. Le roi y disait : « Les mémoires qui nous ont été adressés par notre « cousin le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, au « sujet du collége de cette ville, en nous faisant con- « naître l'utilité et même la nécessité de cet établisse- « ment pour l'éducation de la jeunesse de notre dite « ville, nous ont déterminé d'autant plus aisément à le « conserver que nous avons reconnu par les titres « mêmes qui ont été mis sous nos yeux, que le roi « Louis XIV, notre très honoré seigneur et bisaïeul, « l'avait jugé digne de sa protection et l'avait honoré « de ses bienfaits ; nous suivrons avec plaisir ses exem- « ples [1]..... »

Le collége était composé d'un principal, de deux professeurs de philosophie, d'un professur de rhétorique et de cinq régents pour la seconde, la troisième, la quatrième, la cinquième et la sixième classes.

Sans faire oublier l'enseignement des Jésuites, le nouvel établissement réussit au delà de toutes les espérances. Grâces à un corps professoral des plus distingués [2], il se maintint jusqu'à la Révolution dans un état de prospérité incontestable, puisque ses revenus étaient supérieurs à ses dépenses [3]. L'honneur de l'avoir créé revient tout entier au cardinal de Bernis qui, dans cette circonstance, se montra digne de ses prédécesseurs et les surpassa même dans le zèle qu'il

1. *Archives de la Préfecture du Tarn.* (Voyez aux *Documents.*)

2. Les *Archives communales* donnent les noms des professeurs qui étaient presque tous des ecclésiastiques. (Voyez une correspondance de l'abbé Varé, vicaire général, qui fait venir de Paris une philosophie manuscrite qu'il remet à l'abbé Niel, et pour l'abbé Blanc, professeur de rhétorique, « le célèbre recueil du P. La Sante : *Musæ rhetorices.* » (Série CC, 531.)

3. En 1790, les recettes du collége étaient de 26,232 francs, et les dépenses de 12,432 francs, soit un excédant de 14,799 francs sur les recettes. (V. *Archives de la Préfecture du Tarn.*)

mit à surmonter les graves difficultés qui s'opposaient à une confirmation du collége avec tous les bénéfices qui en dépendaient. La ville reconnut cet éclatant service, et M. Philippe Boyer, consul, fut chargé d'être l'interprète de la reconnaissance publique, lorsque selon l'ancien usage, la communauté alla en corps complimenter le cardinal aux fêtes de la Noël 1768 : « C'est à « votre Éminence, disait l'orateur, que cette ville, cette « contrée doivent l'instruction publique que l'autorité « du plus chéri des rois vient d'y fixer. Heureuse cette « ville, dans l'impuissance de peindre à Votre Emi- « nence, la vive reconnaissance qu'un bienfait si dis- « tingué lui inspire ; heureuse cette ville, de pouvoir « lui présenter la reconnaissance des générations fu- « turer qui béniront d'âge en âge le nom illustre, le « nom cher à tous les cœurs albigeois qui perpétuera « dans son sein la lumière, le goût des sciences et des « mœurs. »

Le cardinal de Bernis appartient trop à notre histoire littéraire, pour que nous ne lui consacrions pas une étude spéciale. En attendant, nous devons mentionner un fait peu important en apparence, mais qui mérite cependant d'arrêter, ne serait-ce que parce qu'il montre la direction des esprits au dix-huitième siècle; nous voulons parler de la création d'un second cours de philosophie au collége d'Albi. Entre toutes les matières que les Jésuites traitaient de préférence et avec le plus de succès, il faut distinguer la philosophie dont l'étude semblait, d'ailleurs, convenir tout particulièrement aux goûts, aux inclinations de la société d'alors. Les moralistes, les penseurs du grand siècle, Descartes, Pascal, Mallebranche, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, pour ne citer que les plus illustres, avaient prouvé qu'aucune langue moderne ne se prêtait comme la nôtre à la diffusion des idées philosophiques. Ce fut donc autant pour répondre au désir général que pour

favoriser une étude toujours florissante dans notre ville que le conseil politique dans la séance du 25 mars 1720 vota l'institution d'un second cours de philosophie au collége. A cet effet, le diocèse s'imposa de 250 livres et la ville d'Albi de cinquante ; ces diverses mesures furent approuvées par arrêt du conseil, le 5 avril 1721, et dès ce moment les Jésuites ouvrirent ce cours qui fut continué jusqu'à la Révolution.

Un autre fait que nous ne pouvons passer sous silence, c'est la demande adressée en 1751 aux consuls albigeois par les chirurgiens de la ville pour obtenir un local où ils pourraient faire *la démonstration du corps humain*. Dans la séance du 5 mars 1751, M. Vitalis, consul, exposait au conseil politique « qu'il « avait été prié par la communauté de MM. les chirur- « giens de cette ville de proposer au conseil de vou- « loir bien lui accorder un local où dorénavant elle « puisse faire la démonstration du corps humain. Et « comme on ne saurait jamais assez favoriser l'éta- « blissement de pareilles écoles, ledit Me Vitalis s'em- « presse de faire cette proposition, avec d'autant plus « de plaisir que l'émulation qu'il y a dans ce corps et « jusque dans les aspirants à cet art à être utiles au « public en acquérant une connaissance parfaite du « corps humain, lui donne lieu de croire que cette « connaissance ne saurait être que très avantageuse « au public, et que par là, telle maladie qu'on regar- « dait comme incurable sera la plus aisée à guérir..... « Sur quoi l'Assemblée a unanimement délibéré qu'elle « assigne à ladite communauté des chirurgiens le lo- « gement de Delmas, boucher, attenant la porte de la « Travaille qu'elle sera tenue d'entretenir et réparer à « ses frais et dépens ; lequel emplacement la ville lui a « assigné pendant tout le temps qu'elle se rendra utile « au public, et s'y fera assidûment la démonstration « proposée, conformément aux règlements, se réser-

« vant néanmoins qu'il sera loisible à la ville de re-
« prendre ledit local dans le cas où la ville en aurait
« besoin pour l'utilité publique[1]. »

Nous ne savons combien de temps durèrent ces cours de démonstration, mais nous devons signaler cette innovation comme une des plus hardies qui aient été tentées dans une ville de province, et comme un symptôme curieux des efforts auxquels allaient se livrer des savants illustres pour arracher la médecine aux mains des empiriques.

Du reste, le temps était aux essais; on pouvait déjà pressentir, à certains signes évidents, qu'une ère non-seulement sociale, mais encore scientifique, se préparait. Le vieux monde s'en allait tout entier par lambeaux; les institutions, les lois, les mœurs, les lettres, la langue, la royauté, la religion, tout, en un mot, avait subi ou allait subir l'examen des philosophes ou des économistes. La science ne pouvait rester en arrière; elle eut ses critiques, ses admirateurs, ses défenseurs passionnés; la méthode expérimentale, plus que jamais préconisée, allait livrer un suprême combat à la routine et inaugurer à la veille même de la Révolution cette série de découvertes qui ont fait la gloire et la prospérité de notre siècle.

1. *Archives communales*, série BB, 41.

CHAPITRE XIV

LES ÉCRIVAINS ALBIGEOIS DU XVIIIe SIÈCLE.

La société albigeoise au dix-huitième siècle. L'influence d'Antoinette de Saliés toujours dominante. — Le P. de Caussade et l'*Abandon à la Providence divine*. — Le cardinal de Bernis. Sa vie et ses écrits. — *La Religion vengée*. — L'abbé de Lévizac; le *Tableau des Révolutions*. — Galaup de Lapérouse. — Rochegude : le *Parnasse occitanien, Essai de Glossaire*. — Blainville, maître de chapelle, et son ouvrage sur Sainte-Cécile. — Jean-Louis Gorsse et la *Sapho*. — Le vicomte de Panat, l'abbé Boyer d'Anti, etc.

Ceux qui n'ont pas absolument perdu de vue le tableau que nous avons esquissé plus bas de la société albigeoise au dix-septième siècle, comprendront facilement que de tels mouvements ne se produisent pas sans laisser après eux des traces durables. Antoinette de Saliés était morte en 1730, après avoir pendant plus de cinquante ans, gouverné sans conteste sur l'opinion publique de sa ville natale, opéré une véritable révolution dans les mœurs, organisé une société aimable, polie, à laquelle il fallait désormais comme un aliment indispensable les plaisirs de l'esprit et de la conversation. Sans doute, la *Sapho albigeoise* ne fut pas remplacée, aucune femme n'ayant au même degré qu'elle les facultés et les charmes qui attirent, fascinent et font d'une cohue de personnages bourrus, rebelles aux sentiments délicats, une compagnie d'élite, une chevalerie intellectuelle, la chevalerie de la *Bonne-Foi*. Mais ce bel ouvrage une fois achevé, la main qui l'avait élevé à la gloire et à l'honneur du pays natal

put se refroidir; l'ouvrage resta debout. C'est ce qui explique pourquoi nos assemblées communales du dix-huitième siècle répondent avec tant d'empressement à toutes les propositions ayant pour but d'améliorer l'instruction; les bourgeois et les nobles qui les composent ont fait les classes que l'on sait au collége des Jésuites; ils ont ensuite débuté dans le monde par le salon d'Antoinette de Saliés. Comment pourraient-ils ne pas apprécier l'instruction, quand ils en éprouvent tous les jours les avantages et les bienfaits? Aussi, ne doit-on pas s'étonner outre mesure de voir réalisées dans notre ville des réformes et des améliorations que la plupart des villes de France attendaient encore après la Révolution. L'instruction a ouvert ici de larges horizons; les progrès sont venus en leur temps comme la conséquence naturelle du développement intellectuel et moral de la cité. Bientôt on démolira les vieilles fortifications, on comblera les fossés, on construira des quais, on étudiera un plan général de la ville, et, chose singulière! ce sont les archevêques qui se mettent à la tête de cette croisade contre tout ce qui est vermoulu, suranné, incommode, inutile, dangereux, contre tout ce qui n'est pas l'air, la lumière, le progrès et la science[1]!

Telle était la société albigeoise au dix-huitième siècle; on peut la caractériser d'un mot : elle était faite à l'image de celle que Mme de Saliés avait formée, élevée, policée, depuis les premières années du règne de Louis XIV jusqu'en 1730. Il ne reste plus qu'à étudier quelques-unes des personnalités littéraires qui l'ont honorée.

Nous commencerons par le P. de Caussade, qui vint professer au collége d'Albi à diverses reprises, et plus

1. On sait les grands travaux qui furent entrepris sous l'épiscopat de Mgr de Choiseul.

particulièrement en 1732 et 1733, puis en 1738 et enfin en 1742. De tous les Jésuites qui ont été appelés dans notre ville pour donner l'enseignement, il est le troisième dont nous connaissions les œuvres. L'expulsion de la Compagnie en 1762, et les pillages de la Révolution ne sont pas étrangers à la perte des catalogues nominatifs qui contenaient sur chaque religieux des indications sommaires, rappelant ses services, ses aptitudes et ses travaux. Cette perte est regrettable, car elle nous prive d'un grand nombre de documents du plus haut intérêt. Heureusement pour nous, le principal ouvrage du P. de Caussade, a été réédité récemment[1], ce qui nous a permis de le parcourir et d'en indiquer sommairement l'esprit. A vrai dire, nous serions assez embarrassé d'en donner une analyse. Ce n'est pas que le traité de l'*Abandon à la Providence divine,* ne soit remarquable par le fond, comme par la forme ; le succès qu'il obtient encore dans certains milieux, le nom justement estimé, du savant jésuite qui l'a réédité pour la sixième fois, témoignent suffisamment de sa valeur. Mais si les qualités littéraires de ce traité ne nous sont pas indifférentes, son mysticisme qui plane dans les nues nous échappe et nous devons nous résigner prudemment à ne pas le suivre en ces élévations vertigineuses. Les ouvrages du P. de Caussade faisaient alors comme aujourd'hui, les délices de ces âmes pures, austères, qui puisent aux sources de la foi les consolations à toutes les épreuves de la vie et les motifs d'une éternelle espérance. Le traité de l'*Abandon à la Providence divine* a toute l'onction, toute la sérénité désirables en un pareil sujet ; nous y avons lu plusieurs pages qui nous ont fait regretter de n'avoir pas l'autorité nécessaire pour les signaler à

1. L'*Abandon à la Providence divine.* Sixième édition, revue et corrigée, par le P. H. Ramière, de la Compagnie de Jésus. (Paris, Lecoffre, 1870.)

ceux-là même qui sont bien placés pour en apprécier la beauté. Nous devons cependant, en chroniqueur fidèle, reproduire ici le passage suivant, relatif à un établissement religieux de notre ville :

« J'ai fait ici une trouvaille, qui me satisfait plus « que tous les agréments imaginables. Il y a dans « cette ville d'Alby, un monastère de Clarisses de la « grande réforme, totalement séparées du monde, qui « ne prennent point de dot et vivent d'aumônes jour- « nalières. La supérieure est une des plus saintes « personnes que j'aie connues en ma vie. J'ai senti « d'abord un grand attrait intérieur pour entrer en « sainte société avec elles. Je crois que Dieu me pré- « pare quelques grandes grâces par leur saintes prières. « Elle sont très intérieures et pratiquent l'abandon à « Dieu avec une perfection admirable. Comme je leur « disais que, dans toutes les occasions favorables, je « m'emploierais à leur procurer des charités, elles « m'en parurent presque scandalisées, et me prièrent « seulement de penser à les rendre plus intérieures, « plus détachées et plus saintes, par mes instructions « et mes prières. On ne saurait rien imaginer de plus « admirable que leur union, leur candeur et leur sim- « plicité. Frappé de leurs grandes austérités, je leur « demandais un jour si cette vie si dure n'altérait pas « beaucoup leur santé et n'abrégeait pas leurs jours ; « elles me répondirent qu'il n'y avait presque jamais « de malades parmi elles, qu'il en mourait très peu « de jeunes, et que la plupart d'entre elles dépassaient « l'âge de quatre-vingts ans. Elles ajoutèrent que « l'austérité et les jeûnes contribuent à fortifier la « santé et à prolonger la vie que la bonne chère « abrège. Jamais je n'ai vu plus de gaieté et de sainte « joie que chez ces saintes filles. Mais si on veut les « contenter, il ne faut leur parler que des choses de « Dieu ; car pour les choses indifférentes et les nou-

« velles du monde, elles ne peuvent les supporter, « disant : Que nous fait tout cela, et à quoi cela nous « sert-il ? Je m'assure que vous serez édifiée et bien « aise pour moi de cette heureuse trouvaille ; car, bien « que j'aie souvent demeuré ici, je ne savais que le « nom de cette communauté, et je regardais toutes ces « saintes filles, commes des personnes mortes à tout, « enterrées, et tout à fait invisibles. Quelle grâce et « quelle consolation pour moi ! Je puis ajouter : quelle « instruction pour ma sanctification ! C'est bien ici qu'il « faut louer et bénir Dieu de ses merveilles dans les « âmes [1]. »

« Un peu plus loin, on lit : « Me voici de nouveau à « Alby, dans un climat très-doux, avec des gens socia- « bles, et auxquels je ne trouve d'autres défauts que « d'être trop affables pour moi qui aime toujours la « solitude. Les invitations fréquentes que je reçois se- « ront pour moi une vraie croix ; et Dieu sans doute « m'en enverra bien d'autres, pour tempérer le plaisir « de me revoir pour la quatrième fois dans un pays « que j'ai toujours fort aimé [2]. »

Du P. de Caussade au cardinal de Bernis, la chute est si sensible, que nous ne prenons pas la peine de la dissimuler par une transition. Autant le premier aime la solitude, le silence, la contemplation, autant le second recherche l'éclat, le bruit et la renommée. Rien de mystique dans ce jeune Joachim de Bernis, qui arrive à la cour avec l'ardent désir de se faire une carrière et d'arriver aux honneurs. Le titre de chanoine de Lyon qu'il obtint encore fort jeune et sans peine, puisqu'il suffisait pour cela d'être de race noble et de se destiner à l'état ecclésiastique, ne le satisfaisant qu'à demi, il se rendit à Paris où sa figure heureuse,

1. L'*Abandon à la Providence divine*, p. 176.
2. *Ibid.*, p. 236.

ses manières distinguées, son caractère insinuant, son talent poétique, lui attirèrent bientôt de nombreuses et flatteuses sympathies. Ce ne fut cependant qu'après la mort du cardinal de Fleury que sa faveur à la cour commença à percer. Il fut appelé alors à l'ambassade de Venise, puis au ministère des affaires étrangères où son passage fut signalé par le traité d'alliance offensive et défensive entre l'Autriche et la France qui a été si sévèrement jugé par certains historiens. Les conséquences de ce traité furent si désastreuses pour notre politique, que Bernis, peut-être accusé à tort de les avoir provoquées [1], dut se retirer et tomba en disgrâce. Pendant six ans, il resta dans son abbaye de Saint-Médard, uniquement occupé de travaux littéraires. En 1764, il reparut devant le roi qui le nomma à l'archevêché d'Alby, puis cinq ans plus tard, à l'ambassade de Rome qu'il conserva jusques aux mauvais jours de la Révolution. Il prit une part importante aux conclaves de 1769 et de 1774 et poursuivit, par ordre de son gouvernement et contre son vœu personnel, la suppression des Jésuites. Dépouillé par la Révolution de tous ses bénéfices, il perdit du même coup 400,000 livres de revenu et fut réduit à l'indigence; le chevalier d'Azara, ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siége, lui fit obtenir une pension dont il ne profita pas longtemps, puisqu'il mourut à Rome le 2 novembre 1794.

Le cardinal de Bernis avait été reçu à l'Académie française avant son élévation, à l'époque où il avait

1. Voyez *Mémoires et Lettres du cardinal de Bernis* (2 vol. Plon), qui viennent d'être publiés par M. Frédéric Masson. Dans son dernier ouvrage, *Le Secret du Roi*, M. le duc de Broglie disait : « Un jour, sans doute, les *Souvenirs* de l'abbé de Bernis, seront livrés au public, qui y a droit, et nous supplions les héritiers qui en sont les dépositaires de ne pas nous faire trop attendre ce plaisir... » Le désir du noble duc n'a pas tardé à être réalisé. *Les Mémoires* et *Lettres du cardinal de Bernis* paraissaient un mois à peine après le *Secret du Roi*.

des relations intimes avec les gens de lettres et où Voltaire séduit par sa grâce insinuante et son babil agréable, l'appelait *Babet la bouquetière,* du nom d'une bouquetière en vogue qui se tenait à la porte de l'Opéra. Quand il fut nommé cardinal, il répondit à un courtisan qui lui disait : « Monsieur le cardinal, voilà un beau jour. — Dites plutôt que voilà un bon parapluie! » En effet, l'orage grondait et l'averse ne tarda pas à tomber sous forme de disgrâce. On fit circuler à ce sujet les vers suivants :

On dirait que Son Éminence
N'eut le chapeau de cardinal
Que pour tirer sa révérence.

Le cardinal de Bernis a été une des personnalités littéraires marquantes de la fin du dix-huitième siècle ; ses poésies légères eurent une grande vogue, et de fait, elles répondaient admirablement aux goûts du temps, quoiqu'on ait beaucoup grossi leur importance. Du reste, une foule d'erreurs répandues dans un but facile à comprendre, ont fait au cardinal une réputation qu'il ne mérite certainement pas. C'est donc autant pour rétablir la vérité que pour céder à une secrète inclination, que nous allons tâcher de mettre cette figure si attachante dans son véritable jour.

Si pour s'assurer l'immortalité comme écrivain, il ne fallait qu'être spirituel, brillant et aimable, le cardinal de Bernis serait au premier rang parmi ceux dont le nom, fixé dans la mémoire des hommes, survit à tout naufrage. Mais, pour s'incliner devant un nom, la postérité exige d'autres qualités, d'autres mérites. Le dix-neuvième siècle surtout, plus sceptique, plus jaloux que tout autre, ne se livre jamais entièrement à ceux qui ne font que l'amuser et le distraire. Ajoutons, d'ailleurs, que les livres qui ne s'adressent pas direc-

tement à l'âme ou au cœur, qui ne font pas venir les larmes aux yeux, la prière sur les lèvres, ou la rêverie sur le front, effleurent à peine les esprits, comme ces brises légères qui rident un moment la surface des lacs : la brise passe et les eaux se referment plus silencieuses, plus bleues, plus profondes que jamais. Il faut, pour fixer la mémoire, frapper l'imagination, susciter l'enthousiasme, faire palpiter de crainte ou de plaisir, et, — pour nous servir d'une figure qui rend encore mieux notre pensée, — dégager l'âme du corps, l'emporter d'un coup d'aile et la tenir en suspens, ne serait-ce qu'un instant, dans les hautes régions de l'idéal.

Le cardinal de Bernis est passé comme tant d'autres au crible de la postérité, et ce qui reste de ses œuvres n'est lu et conservé que parce qu'on y voit comme l'empreinte de sa physionomie pleine de finesse et de distinction, douce, aimable et souriante. On y remarque une inspiration toujours facile, rarement profonde; sa poésie ressemble à ce ruisseau qui gazouille éternellement dans le même lit, sans jamais faire entendre les mugissements, les colères, les éclats du torrent. Ce sont toujours les mêmes paysages plantureux et verdoyants, les mêmes horizons, les mêmes lignes, les mêmes nuances; c'est enfin une espèce de monotonie savante, spirituelle, charmante si l'on veut, mais rien de plus [1].

Il est vrai que le poète n'est pas là tout entier : ce n'est que sa première manière, et malheureusement pour lui la seule connue. Il semble, du moins, que lorsque l'on parle du cardinal de Bernis, on ignore que sa muse s'est élevée plus haut, et qu'elle a prononcé elle aussi son *paulo majora canamus*. C'est cette

1. Voyez *Les Quatre points du jour*, le poème des *Quatre saisons* et les *Épitres*.

ignorance, qu'il importe de signaler autant pour venger la mémoire du cardinal que pour s'incliner devant la vérité.

Tous ceux qui ont voulu faire un procès à la mémoire du spirituel académicien ont feuilleté avec ostentation quelques poésies où s'affiche avec une certaine désinvolture le genre d'Horace et d'Anacréon. Il leur a plu de s'arrêter à ce caractère et de relever avec une sévérité pudibonde ce qu'ils sont tentés d'appeler les licences d'un esprit perverti. D'abord, grâce à Dieu, Bernis n'a nullement besoin de tels pardons, car il n'est rien dans ses œuvres qui dépasse les bornes saines et honnêtes. Ce qui est vrai, c'est que dans sa jeunesse, n'étant encore que simple cadet de grande famille et cherchant sa voie dans le monde, le futur archevêque d'Albi sacrifia à la muse dans le goût de l'époque. Mais n'en déplaise aux historiens de la libre pensée, qui s'apitoient hypocritement sur cette muse mondaine cachée sous la robe d'un cardinal, la main qui a écrit ces poésies n'était pas consacrée.

Il y a, en effet, deux phases bien distinctes dans la vie de Bernis : la première, celle de sa présentation à la cour, de ses succès dans les salons ; la seconde, celle de son entrée dans les ordres. Les poésies légères datent de la première époque, les poésies religieuses de la seconde. Voilà bien, ce nous semble, une réponse péremptoire à ceux qui s'apprêtaient déjà à nous offrir un cardinal de convention, un cardinal de fantaisie, bénissant d'une main le peuple prosterné, écrivant de l'autre avec cette souplesse qui prouve l'habitude, un madrigal si bien tourné, qu'il fait le tour des salons de Paris et finit par se trouver dans l'éventail de quelque grande dame. D'autant que Bernis a lui-même pris soin de réfuter ceux qui seraient tentés d'ajouter quelque crédit à ces fantaisies. Nous savons, en effet, par tous ses historiographes, qu'il tenait en petite estime

les pièces fugitives de la première inspiration. « Ces « traits hâtifs de la jeunesse, dit l'un d'eux, ne furent « point l'objet de sa complaisance dans un âge plus « avancé. Il n'aimait pas qu'on en parlât devant lui ; et « un jour, afin de montrer combien il les désapprou- « vait, il en jeta au feu une superbe édition, en pré- « sence d'une nombreuse compagnie [1]. »

On conçoit que la différence, entre ces deux phases de la vie du cardinal, est trop grande pour qu'elle n'arrête pas tout d'abord l'historien impartial. Il est certain que Bernis, entrant dans les ordres à l'âge de quarante ans, avait déjà rompu avec les traditions littéraires de sa jeunesse, et que le prêtre seul restait en lui; poète encore, puisqu'il se trouvait toujours sous *l'influence secrète* dont parle Boileau, mais poète religieux dans toute la force du terme. Nous en trouvons la preuve dans une de ses œuvres capitales et aussi la plus aimée : *la Religion vengée,* où l'auteur s'exalte à soutenir et défendre les pures et vivifiantes théories du spiritualisme contre les attaques répétées des prétendus philosophes de tous les siècles.

Nous avons dit qu'il entra dans les ordres à l'âge de quarante ans ; il est bon d'ajouter qu'il y fut décidé par le pape Clément VIII, qui lui envoya un bref exhortatoire pour l'y déterminer. Dès ce moment la défense de la Religion devint l'objet de ses préoccupations.

Il est inutile de dire pourquoi. Voltaire régnait. Le doute avait envahi toutes les âmes et le froid de la mort les gagnait. Dans ce moment critique, il appar-

1. Voyez édition des *Œuvres complètes du cardinal de Bernis* (Paris, 1798, chez Lottin). Ces lignes étaient composées lorsque la *Gazette de France*, du 1er décembre 1878, nous a apporté une étude de M. de Pontmartin sur le *Cardinal de Bernis*. L'éminent critique y fait bonne justice de toutes les accusations intéressées qui pèsent sur la mémoire du cardinal. On comprendra que nous aimions à nous prévaloir d'une pareille autorité.

tenait aux hommes de cœur et de talent de pousser le cri d'alarme : Bernis ne faillit pas à son devoir de prêtre et d'écrivain. Or, lutter contre Voltaire et la coterie philosophique d'alors, indiquer le danger des doctrines à la mode, signaler les erreurs de certains systèmes portés aux nues, c'était avoir mieux que de l'audace : c'était faire preuve de clairvoyance et de jugement, à un moment où tout le monde était aveuglé, où la monarchie elle-même allait à la Révolution avec une insouciance qui tenait de la folie. Voltaire était véritablement roi et seul roi. On lui faisait des ovations jusqu'au sein de cette Académie française où avaient siégé Bossuet, Fénelon, Massillon et tous les chrétiens de génie du dix-septième siècle. Bernis avait-il été témoin de ces saturnales? Nous ne saurions le dire; mais son poëme, la *Religion vengée* qu'il composait dans ses moments de loisir, fait croire qu'il avait lu dans l'intention des philosophes et qu'il appréhendait de prochains désastres. Un simple coup-d'œil jeté sur ce poëme nous confirme dans cette appréciation.

Signalant l'orgueil comme la cause première de tous nos maux, l'auteur le suit pas à pas à travers tous les systèmes, toutes les théories, toutes les hérésies : il le montre perdant le monde et s'imposant à tous. D'un autre côté, il insiste sur l'abandon et l'isolement de la vérité qui fait tristement son chemin sur la terre comme une orpheline. C'est pourtant la Reine du ciel, et Bernis l'acclame :

> De l'esprit de Dieu même, immortelle clarté,
> Je t'invoque aujourd'hui puissante Vérité[1].

Il prouve ensuite que tous les systèmes contre la foi pèchent par la base. Il s'en tient à la révélation comme

1. *La Religion vengée*, chant Ier.

à la véritable source de lumière, et le premier mot de son *Credo* poétique ne manque pas d'une certaine grandeur :

> Avant le temps, le monde et le jour qui l'éclaire,
> Dieu régnait en lui-même, unique et solitaire;
> Nourri des purs rayons de sa divinité,
> Planant sur l'océan de son immensité, etc.[1].

Nous n'avons pas la prétention de faire ici l'analyse de *la Religion vengée*. Nous ne voulons voir et retenir, pour le moment, que le caractère profondément religieux et philosophique de cette œuvre, et tirer cette conclusion forcée, c'est que Bernis avait bien pu pendant sa jeunesse s'aveugler sur certains hommes et sur certaines théories, mais qu'il avait enfin ouvert les yeux à la lumière et sondé l'abîme où allaient s'engloutir les grandeurs et les gloires de l'ancien régime.

Et maintenant, que devint l'œuvre favorite de l'archevêque d'Albi? quel fut le sort de ce poëme écrit contre les ennemis de Dieu et de la France? Hélas! la Révolution avait marché plus vite que la plume du poète. Sans doute, *la Religion vengée* n'aurait pas conjuré l'orage; mais, l'orage une fois déchaîné, c'était peine perdue, et Bernis garda son manuscrit comme un témoignage authentique de sa foi ardente, de sa sage prévoyance, à une époque où la folie hantait tous les cerveaux.

Le chevalier d'Azara, ministre d'Espagne à Rome, fit imprimer ce manuscrit pour remplir les dernières intentions du Cardinal, dont il était l'ami intime[2]. Mais l'esprit français avait déjà changé de direction. On sortait à peine de cette affreuse tempête qui avait failli tout engloutir, et le remords des uns, l'espérance

1. *La Religion vengée*, chant Ier.
2. C'est l'édition de Parme.

des autres réclamait, attendait mieux qu'une œuvre philosophique. On éprouvait le besoin de croire quand même, et ceux-là mêmes qui avaient adoré la Raison, ne se sentant rien dans le cœur, ne demandaient qu'à revenir au Dieu de la révélation. Aussi le livre de Bernis n'eut-il qu'un succès d'estime.

D'ailleurs, par une permission providentielle, la religion allait être vengée d'une façon plus éclatante et plus inespérée. Quelques années après la publication du poëme du Cardinal, un jeune émigré français à l'œil profond, au front rêveur, reçut un jour, sur la terre étrangère, la nouvelle de la mort de sa sainte mère. Il lut et relut les derniers vœux, les suprêmes prières de la mourante : c'était une admonestation pleine de tendresse et d'éloquence envoyée à l'enfant prodigue qui oubliait la foi de ses aïeux. Chateaubriand (car c'était lui) sentit en ce moment la grâce pénétrer en son âme; les dernières recommandations de sa mère résonnaient à son oreille comme une délicieuse harmonie qui élevait insensiblement son âme jusqu'au Dieu de son enfance. Il pleura et crut, et cette nouvelle foi, consacrée par les larmes et la prière, enfanta le *Génie du Christianisme*.

A partir de ce jour la religion était réellement vengée.

Chateaubriand, émigré, nous amène naturellement à parler d'un compatriote qui, à cette époque et pour les mêmes motifs que lui, vivait à Londres, dans l'attente des événements qui allaient se passer en France. L'abbé Jean-Pons-Victor Lecoutz de Lévizac, était né à Albi, le 4 janvier 1745. Après avoir terminé ses études au collége des Jésuites de notre ville, il fut nommé, fort jeune encore, chanoine à Vabres, puis à Saint-Omer, où il résida jusque à la Révolution, partageant son temps entre l'étude et les devoirs peu encombrants, du reste, de sa charge. On trouve dans le

recueil de l'Académie des Jeux-Floraux de 1776, un de ses premiers essais poétiques; c'est une idylle intitulée le *Bienfait rendu,* qui remporta le prix. Elle a bien un peu perdu de sa fraîcheur depuis lors, mais elle accuse trop le genre de l'époque pour que nous n'en citions pas ici un fragment :

Sur ces bords où la Lintz voit l'heureuse Helvétie
Encourager les arts, les mœurs et l'industrie,
D'un hiver rigoureux l'horreur et l'apreté
Rassemblaient les frimas sous un ciel sans clarté.
Dorilas attendri contemplait ses ravages :
Qu'ils sont affreux, dit-il, ces jours où les nuages
Nous dérobent l'éclat et les feux du soleil?
Quand pourrai-je jouir d'un horizon vermeil?
Quand est-ce que du jour l'aimable avant-courrière
Sous un ciel azuré commençant sa carrière
Dans les airs embaumés du doux parfum des fleurs
Fixera les zéphirs et répandra ses pleurs!
Et toi, globe brillant, soleil, âme du monde,
En trésors variés source à jamais féconde,
Quand est-ce que tes feux lancés du haut des airs,
Dissoudront les frimas qui couvrent l'univers,
Et pénétrant le sein de la terre amollie,
Porteront dans nos champs l'élément de la vie? etc.

Comme on le voit, c'est le genre imité de Gessner et que Florian, Delille et Ducis avaient mis à la mode. Par une étrange bizarrerie du sort, jamais on n'a tant parlé de bergeries, de pasteurs, d'agneaux, de mœurs simples et patriarcales, qu'à la veille des saturnales et des boucheries de la Révolution. L'abbé de Lévizac suivait donc, en cela, le courant général; il était loin, d'ailleurs, de prévoir qu'une révolution littéraire allait succéder à l'autre, qui balayerait tout ce fatras de bucoliques, d'élégies et d'idylles classiques, qui faisaient les délices des *cœurs sensibles* de l'ancien régime. L'aurait-il prévue, qu'il n'aurait pas plus capitulé devant le romantisme, qu'il ne capitula devant les théories révolutionnnaires. Lorsqu'on lui demanda de

prêter serment à la Constitution du clergé, il émigra avec la plupart de ses collègues du chapitre de Saint-Omer, et gagna la Hollande, puis l'Angleterre.

C'est dans ce dernier pays surtout qu'il est intéressant de le suivre. Sans argent, sans position, manquant de tout, il partagea avec ses compatriotes ces misères et ces angoisses des premiers jours de l'émigration que Châteaubriand a si vigoureusement décrites dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Cependant, il faut croire qu'il fit comme ces Gascons légendaires de l'émigration qui eurent la bonne idée de rester ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des gens d'esprit et de ressources, car nous le voyons bientôt admis dans la meilleure société de Londres, dans ces salons célèbres où la duchesse de Northumberland, lady Radnor, lady Spencer, lady Jermingham, exerçaient l'irrésistible ascendant de l'esprit et de la beauté. Ce fut dans ce milieu élégant et noble qu'il rencontra des Français de distinction, littérateurs pour la plupart, avec lesquels il se lia d'amitié : Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, membre de l'Académie française, Delille, Ducis, l'abbé de Tressan, etc.

Grâce à ses relations avec l'aristocratie anglaise et avec les membres les plus considérés de l'émigration, l'abbé de Lévizac ne tarda pas à être choisi dans les grandes familles anglaises comme professeur de français. Il s'appliqua alors à faire connaître nos écrivains et nos poètes; c'est ainsi qu'il donna à Londres plusieurs éditions des œuvres de Boileau, de Racine, de La Fontaine, de Mme de Sévigné. Il publia également, sous le titre de *Bibliothèque portative,* un choix des meilleurs morceaux de nos poètes avec la traduction anglaise en regard[1]. Quelquefois même, pour

1. Voir du même auteur, *Cours de littérature, d'histoire et de philosophie*, réimprimé à Paris en 1814.

ajouter à la variété de ces recueils, il se permit d'y insérer quelques-uns de ses vers les plus faciles et les mieux tournés, sans que le voisinage des noms les plus illustres lui fût trop défavorable. Mais son œuvre la plus remarquable, celle qui lui valut le plus de popularité dans le monde des émigrés comme dans la société anglaise, fut sans contredit son *Tableau des Révolutions*. Pour bien comprendre la vogue de cet ouvrage publié loin de Paris, c'est-à-dire en dehors des conditions actuelles de succès, il faut se rappeler que Londres contenait alors l'élite de la société française, la seule qui lût encore ou qui sût lire. La France, livrée aux hommes de la Convention, ne ressemblait pas précisément à une république athénienne; les salons, les académies avaient été remplacés par des clubs où les orateurs les plus remarquables étaient ceux qui approchaient le plus près du genre et du style du *Père Duchêne*. C'est assez dire le niveau intellectuel de l'époque. Le vrai public n'était donc pas à Paris, mais à l'étranger, et plus particulièrement à Londres, où les émigrés, dépouillés de tout, conservaient néanmoins le goût de leurs pères pour les choses de l'esprit.

Dans ce milieu, un livre écrit avec conviction et talent ne pouvait manquer d'obtenir un douloureux succès d'actualité. Le *Tableau des Révolutions* était d'une vérité poignante; il retraçait l'état de la France depuis que la Convention y avait affermi son règne : désordres épouvantables dans les mœurs et dans les esprits, ruines amoncelées, flots de sang répandu, innocents condamnés, justice corrompue, littérature immonde, éloquence charlatanesque, toutes les infamies, toutes les horreurs de la Terreur y étaient décrites d'une main ferme, vigoureuse, vengeresse. « La « Révolution française, disait l'abbé de Lévizac, n'est « point une Révolution ordinaire; elle a son caractère

« à elle seule; son foyer est dans la corruption du « cœur humain. Elle a pour principal mobile l'orgueil « et pour moyen la corruption. Tout ce que la reli- « gion avait consacré de devoirs et de vertus indigne- « ment outragé; tout ce que la majesté des siècles « avait marqué de son sceau vénérable lâchement « renversé; tout ce que la licence et l'impiété ont « de plus révoltant hautement préconisé; tout ce que « la scélératesse peut imaginer de crimes effronté- « ment exécuté; l'art de corrompre les peuples réduit « en principe; voilà ce qu'elle nous a fait voir..... « L'histoire prouve que les peuples n'ont jamais été « plus heureux et plus tranquilles que sous la protec- « tion et sous la sauvegarde d'une monarchie tem- « pérée. La démocratie est pour le corps politique ce « que l'épilepsie est pour le corps humain. Agitée « sans cesse de convulsions, elle ne résiste quelque « temps à l'action toujours répétée du vice intérieur « qui la mine, que par des palliatifs qui ne font qu'en « suspendre les effets ou par des caustiques qui usent « promptement ses ressorts et hâtent sa fin. »

Nous signalerons plus particulièrement le passage suivant qui caractérise à merveille la littérature et l'éloquence de la Terreur : « C'est surtout au théâtre, « dit l'auteur, que la décadence est sensible : on en « a fait une école de meurtre, de régicide et de féro- « cité... Le sombre auteur d'*Atrée* et de *Thyeste* a « seul conservé sa célébrité et son rang, et cela devait « être. Des vers rocailleux, des mœurs atroces, une « coupe remplie de sang, mise sous les yeux du pu- « blic, étaient des choses faites pour plaire au specta- « teur auquel on avait enlevé tout sentiment de douceur « et d'humanité..... Je suis tenté de rire, ajoute-t-il, « lorsque j'entends comparer les déclamations de nos « énergumènes aux discours des Dundas, des Burke, « des Pitt, et des Fox. Le génie de la langue française

« est méconnu. Un néologisme impur et l'abus des « tropes l'ont dépouillée de sa douceur, de ses grâces « et de sa clarté[1]. »

L'abbé de Lévizac n'eut pas la joie de voir fleurir dans sa chère patrie les institutions libérales qu'il rêvait pour elle. Il mourut à Londres en 1813, loin du pays natal auquel il avait voué un amour filial. Une de ses dernières pensées fut pour la ville d'Albi à laquelle il destinait un exemplaire de tous ses ouvrages. Malheureusement la caisse qui les contenait disparut dans un naufrage, et notre bibliothèque locale n'a pas encore réparé complément cette perte[2].

L'abbé de Lévizac mourant en exil, nous rappelle un autre compatriote que le malheur, le dévouement et la science ont immortalisé. Jean-François Galaup de Lapérouse n'appartient pas précisément au groupe de nos écrivains albigeois, quoiqu'il ait inspiré, sinon écrit en partie, la relation de ses voyages[3]; mais nous devons saluer ce grand nom qui retentit souvent dans les solennités scolaires du collége d'Albi. Il n'en est pas qui fassent plus d'honneur à notre enseignement local.

Si le contre-amiral de Rochegude[4] n'a pas dans les fastes de la marine, le rang éclatant de Lapérouse, il mérite une place à part comme philologue. Sa vie peut se diviser en deux parties bien distinctes; la première,

1. L'abbé de Lévizac avait qualité pour juger le style révolutionnaire. Ses ouvrages de philologie ont joui longtemps d'une grande estime en France et en Angleterre. Sa *Grammaire philosophique et littéraire à l'usage des Français et des étrangers*, publiée à Londres en 1797, a eu six éditions.

2. Le même auteur a laissé un manuscrit : *Explication dogmatique et morale de l'Épître de saint Paul aux Corinthiens.* (Voir à ce sujet dans le *Journal du Tarn* de 1856 une remarquable étude de M. Molay-Bacon sur l'abbé de Lévizac.)

3. *Voyages de Lapérouse*, 4 vol. avec atlas. Paris, 1797.

4. Né en 1741.

appartient à la mer et à la politique, la seconde, aux lettres et aux travaux d'érudition. Lorsque les loisirs de la retraite furent venus, le vieux marin qui avait été mêlé aux hommes et aux choses de la Révolution et qui avait pu constater maintes fois que les tempêtes humaines sont quelquefois plus terribles que les fureurs de l'Océan, ne se sentit réellement en sécurité que dans le calme et la solitude de sa ville natale. Là, ce passé auquel on venait de faire une effroyable guerre, qu'on avait odieusement mutilé et dégradé, se présenta à son esprit chercheur et méditatif sous la forme la plus riante, la plus aimable qu'il pût revêtir. Les troubadours, avec leurs chansons gracieuses, leurs aventures galantes, leur talent vif et original, étaient bien faits pour séduire et fixer une intelligence portée naturellement vers les recherches, et douée d'un sens critique merveilleusement affiné.

C'est sur ce point que Rochegude porta ses efforts. Quelle étude plus intéressante, mais aussi plus aride, même pour un philologue méridional, que celle de cette vieille langue romane, complétement ignorée et qu'il fallait pour ainsi dire créer, avant de pouvoir la faire connaître! Mais la perspective d'un long et minutieux labeur n'effraya pas notre compatriote, qui donna en 1819, après plus de dix ans de patients efforts, le *Parnasse occitanien* et son *Essai de Glossaire*. Ces deux ouvrages suivaient de près ceux de Raynouard sur les Troubadours, et souffrirent peut-être un peu de ce voisinage. D'ailleurs, il est à peine besoin de dire qu'ils avaient été publiés à Toulouse, c'est-à-dire dans des conditions inférieures de succès. Aussi, Rochegude n'a-t-il jamais joui de la grande réputation de Raynouard. Cependant les érudits n'oublient pas de consulter ses ouvrages, qui font encore autorité, et savent lui décerner la place qu'il mérite dans la galerie de ces illustres romanistes qui ont

entrepris et réalisé le noble et difficile projet de rajeunir la vieille langue des troubadours [1].

Nous pourrions clore ici la liste des écrivains de valeur qui, par leur naissance, appartiennent au dix-huitième siècle. Nous devons toutefois un souvenir à ceux qui sans les égaler, les suivirent dans la carrière des lettres, d'autant qu'il en est plusieurs parmi ces derniers qui attachent par la patience de leurs efforts et par l'originalité de leurs recherches. Tel, ce pauvre Blainville, ancien maître de chapelle de la cathédrale d'Albi, qui s'éprit de la beauté de Sainte-Cécile, au point d'en devenir fou. C'était, d'ailleurs, une folie douce, savante, prodigieusement érudite même, comme on peut s'en convaincre par un examen attentif de l'énorme manuscrit en trois volumes, qu'il composa sur la *Vie et le Culte de sainte Cécile* [2]. A force de vanter de vive voix les grâces et les vertus de la sainte patronne des arts, il finit par ennuyer tout le monde, par soulever des plaisanteries qui blessaient profondément son cœur et par ne recueillir que des horions là où il n'espérait trouver que l'admiration et l'enthousiasme. Repoussé, incompris, le pauvre artiste ne renonça pas à son idée fixe; il s'enferma dans la solitude, et là, dans une extase qui dut durer de longues années, il consacra à la glorification de son idole ses loisirs, ses veilles et ses insomnies. Quand il avait terminé un volume, il l'envoyait au chapitre d'Albi qui se gardait bien de repousser l'hommage de ce travail qui portait la triple empreinte de la maladie, de l'enthousiasme et de l'érudition. Nous ne dirons rien de cette curieuse *Vie de*

1. Rochegude ne fut pas seulement un philologue de grande valeur, il fut encore un patriote dans la plus noble acception du mot. C'est ainsi qu'il a légué à la ville d'Albi une bibliothèque précieuse par le nombre, le choix des volumes, les manuscrits qu'elle renferme, un hôtel et une rente pour l'entretien de ce dépôt littéraire.

2. Ce manuscrit est à la bibliothèque d'Albi.

sainte Cécile qui par sa longueur et sa bizarrerie se prête difficilement à l'analyse. On ne peut que sourire tristement à la vue de ces pages écrites avec fièvre, où s'entasse une érudition prodigieuse, relevée çà et là par une foule de réflexions naïves et touchantes. Sur la première feuille du troisième manuscrit de Blainville, on lit cette note de Massol, qui n'explique que trop les défauts et les lacunes de cette œuvre : « M. Blainville « était un compilateur aussi laborieux qu'enthousiaste, « pour l'honneur de sainte Cécile, patronne des mu- « siciens. Il était musicien, habile compositeur, un peu « poëte, un peu peintre, et finalement attaqué de la « plus grande folie [1]. »

Jean-Louis Gorsse est comme Blainville, un savant et un enthousiaste, mais fort heureusement, la ressemblance entre eux s'arrête là. Né à Albi, le 25 février 1770, Gorsse embrassa d'abord la carrière des armes. Après avoir été capitaine d'artillerie et de génie, il donna sa démission et se livra à l'étude des langues et de la théorie musicale. Il traduisit même les écrits de saint Augustin sur cette matière, mais cette traduction est resté inédite; un poëme épique intitulé *Simon de Montfort* partagea le même sort. *Sapho* est le seul ouvrage que notre compatriote ait jugé digne de l'impression, indépendamment de quelques poésies fugitives qui ont paru dans les revues de l'époque. C'est un poëme en dix chants, accompagné de notes historiques, critiques et littéraires [2], et qui donne une idée assez originale du caractère et du talent de son auteur. Dans *Sapho*, Gorsse ne considère qu'une chose, c'est qu'elle a été victime de certaines calomnies aussi lâches que mal

1. Blainville dit en plusieurs endroits de son manuscrit, qu'il n'a jamais vu Albi, malgré la note de Massol qui lui donne le titre d'*ancien maître de chapelle d'Albi* et qui a dû nécessairement le connaître pour porter sur lui le jugement qu'on vient de lire.

2. *Sapho*. (Paris 1805, 2 vol. in-8° avec portrait.)

fondées. Il veut la réhabiliter, la venger, la faire connaître sous son véritable jour : « Comme amante, « comme poëte, dit-il, Sapho commande l'admiration ; « et, cependant, quelques hommes jaloux de tant « d'honneurs qu'ils ne pouvaient lui enlever, l'ont « attaquée dans ses mœurs, de la manière la plus ou- « trageante. » Voilà la thèse. « Quant à la versification « de ce poëme, ajoute-t-il, les élégies qui le composent « peuvent être écrites, non-seulement, en vers alexan- « drins, comme dans l'épopée ou dans le drame, mais « encore en vers communs ; elles admettent aussi les « stances et les rimes plates ou croisées ; cela est con- « forme aux préceptes que donne La Fresnaie dans « son *Art poétique*, ainsi qu'aux exemples que four- « nissent nos meilleurs poëtes élégiaques, tels que « Parny, Bertin, etc. »

Comme on le voit, Gorsse est un irrégulier en littérature, un enthousiaste, un enfant perdu qui trouve tous les chemins bons pour arriver au but et qui pour être plus à l'aise invoque jusqu'à l'*Art poétique* de La Fresnaie. Ecoutez plutôt le début de son poëme :

Sur les tons inégaux qu'aux peuples d'Italie
Fit entendre Tibulle en l'honneur de Délie,
Je veux chanter Sapho, je veux dans mes accords
Célébrer de son cœur les amoureux transports.
Muses dévoilez-moi les secrets de sa flamme ;
Dites-moi les plaisirs dont s'enivrait son âme,
Alors que le plus beau, le plus cher des mortels
Pour elle de Vénus encensait les autels.
Peignez-moi ces tourments, ô nymphes du Permesse,
Quand Phaon, cet ingrat qu'implorait sa tendresse
Ne brûlant plus des feux qu'il avait allumés
Lui laissa de l'amour les traits envenimés.....

Gorsse commit sans sourciller près de dix mille vers sur ce ton et dans ce goût. Il eut vraiment tort de se donner tant de peine. Sans doute, *Sapho* est l'œuvre d'un homme convaincu, enthousiaste, qui trouve par-

fois des accents poétiques, mais elle est surtout l'œuvre d'un savant, d'un érudit. Gorsse professait un trop souverain mépris pour la prosodie pour être jamais poète. Que n'écrivait-il plutôt en prose ! Avec le prodigieux bagage d'érudition dont il fait montre dans les notes, il eût fait un ouvrage estimable, tandis qu'il n'a fait qu'un poëme ennuyeux et fade dans le goût du premier Empire, ou, ce qui est pire, dans le goût des *merveilleux* du Directoire. Il faut croire qu'il ne tarda pas à être lui-même de cet avis, car il abandonna bientôt la muse pour se consacrer uniquement aux finances. Nommé inspecteur du cadastre, il parcourut la France, la Hollande et l'Italie alors provinces de l'Empire, et rendit d'importants services. Il mourut le 21 décembre 1814 [1].

Mentionnons encore pour mémoire quelques autres écrivains qui jouissent d'une réputation littéraire locale méritée : Le vicomte de Panat, capitaine des dragons d'Artois, mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux, qui composa une tragédie, une comédie et des poésies fugitives, et mourut en émigration sans avoir eu le temps ou peut-être l'envie de les faire imprimer ; l'abbé Boyer d'Anti, auteur d'une grammaire espagnole et d'un traité sur l'*Administration temporelle des diocèses*. L'abbé Larroque, né à Pampelonne en 1755, professeur de théologie à l'Université de Toulouse, qui a laissé divers ouvrages de théologie encore estimés. Cailleau, né à Gaillac, en 1765, qui après avoir, comme le précédent, suivi les cours du collége d'Albi, se fit un nom distingué dans les lettres et la science et mourut directeur de l'École de médecine de Bordeaux; Massol qui, le premier, songea à écrire l'histoire de notre département.....

1. *La Statistique générale de la France* contient plusieurs Mémoires très remarquables de Gorsse sur les mines de chaque département.

Tous ces savants ou littérateurs ont eu une carrière plus ou moins brillante, mais tous ont rendu des services et méritent d'être signalés.

D'ailleurs, ainsi que nous le disions au début de cet ouvrage, nous ne nous sommes jamais illusionné sur la valeur littéraire ou scientifique des personnages dont nous nous proposions de faire revivre le souvenir. Si, parmi eux, il n'en est point qui aient atteint les sommités du génie, tous sans exception, ont fait honneur à la cité natale qui, à défaut de l'immortalité décernée aux hommes illustres, peut leur offrir un refuge assuré contre l'oubli, en inscrivant leurs noms sur son livre d'or à la suite des exploits glorieux accomplis par nos aïeux.

CONCLUSION

Ceux qui ont suivi attentivement les développements de l'instruction dans notre cité ont déjà ratifié les conclusions que nous posions dans l'*Introduction* de cet ouvrage, à savoir qu'il n'est point conforme à la vérité historique de dire que l'instruction n'existait pas avant 1789. En supposant, en effet, que notre démonstration ait été faible sur plusieurs points, les documents que nous avons produits ne peuvent rien perdre de leur importance et de leur valeur. Ils parlent pour nous et suppléent à notre insuffisance. Le règlement scolaire du quatorzième siècle et celui de 1543, les programmes des Jésuites, les résultats obtenus, ont une signification que personne ne peut amoindrir ; ils concourent à établir d'une manière solide, indiscutable, que l'instruction secondaire dans notre pays a été toujours florissante, au moins à partir de 1360, et que depuis cette époque jusqu'à la Révolution, malgré la rigueur des temps et les secousses occasionnées par les guerres civiles ou religieuses, elle a trouvé, soit dans le corps consulaire, soit dans nos évêques, d'intrépides champions et d'illustres protecteurs.

C'est ainsi qu'après de longues et minutieuses recherches nous avons pu arriver à faire un tableau à peu près complet de l'enseignement et de l'instruction

dans une petite ville de province avant 1789. Nous voilà enfin édifié sur la valeur du préjugé qui tend à transformer nos pères en esclaves, courbant tristement la tête sous le joug de la servitude, abrutis par le despotisme, privés des lumières de la science, condamnés par des lois iniques à ignorer les jouissances infinies de l'esprit.

Ce n'est pas à dire que le passé, même à ce point de vue, nous inspire d'excessives tendresses. La Révolution française a été le point de départ de magnifiques découvertes scientifiques dont l'instruction a été la première à bénéficier. Il serait puéril de le contester. Mais il n'y a là rien qui puisse étonner ceux qui connaissent la loi providentielle du progrès, et qui savent que les réformes viennent à leur heure et à leur temps. C'est une étrange prétention que d'exiger du moyen âge ce que l'humanité n'a obtenu depuis qu'à la suite d'un continuel labeur et d'une application soutenue, en s'aidant des expériences et des leçons de plusieurs siècles. Que ceux qui en doutent, se mettent à l'œuvre et nous prouvent, s'ils le peuvent, que les réformes se font en un jour. Jusque-là nous garderons un profond sentiment de reconnaissance pour le passé, qui a accompli lentement mais sûrement ses évolutions vers la conquête de la liberté et de la civilisation, et nous a assuré la somme des biens dont nous jouissons aujourd'hui.

Il suffit d'un peu d'intelligence et de bonne foi pour se rendre à ces raisonnements. Malheureusement, le nombre, qui est sourd et aveugle, ne veut pas ou ne peut pas les comprendre ; il persiste à répéter, aux grands applaudissements de ceux qui vivent de ses erreurs ou de ses faiblesses, que tout bien procède de la Révolution et que l'instruction, en particulier, n'existait pas avant cette époque.

C'est à réfuter ce préjugé que nous avons consacré

nos loisirs et nos veilles. Sans doute, Albi, comme ville consulaire et épiscopale, a été privilégiée, mais elle n'est pas une exception; toutes les villes de France de même importance se trouvaient à peu près dans de semblables conditions. Or, que voyons-nous à Albi dès le quatorzième siècle? Une ville contenant à peine quatre mille habitants en possession de deux écoles : l'une cléricale, dont la fondation paraît remonter aux premiers siècles de notre ère; l'autre communale, où sont enseignées, sauf les sciences, toutes les matières de l'enseignement secondaire actuel. Au seizième siècle, les consuls rédigent ce mémorable règlement de 1543, où sont détaillées avec un tact et une sagesse admirables toutes les règles de la pédagogie. Au siècle suivant, ce sont les Jésuites qui viennent diriger le collége, et l'on ne peut pas contester que les nouveaux maîtres n'aient toutes les aptitudes voulues pour enseigner. On n'a pas oublié le rapport du conseiller de Froidour, constatant le nombre vraiment extraordinaire d'écoliers qui suivent les cours du collége; on n'a pas oublié non plus l'état de l'instruction à cette même époque dans les diocèses qui composent aujourd'hui le département du Tarn. On compte 349 écoliers au collége d'Albi[1], 120 à celui de Castres, 190 à celui de Lavaur, et dans ce nombre ne sont pas compris les écoliers des colléges de Cordes, Gaillac, Rabastens et Puylaurens, ce dernier affecté aux enfants de la religion réformée.

Quant à l'enseignement primaire tel qu'on le comprend aujourd'hui, c'est-à-dire essentiellement gratuit, il a presque toujours été donné dans notre ville. C'est ainsi que dans le règlement scolaire du quatorzième siècle, il est question de petits enfants exemptés de tout paiement par suite d'une convention particulière entre

1. Voyez chapitre IX, p. 227, le rapport du conseiller de Froidour.

la communauté et les régents[1]. Lorsque l'enseignement primaire n'est pas gratuit, de simples particuliers le donnent quelquefois à leurs frais, comme l'abbé Bouzinac[2]. En 1702, Mgr Le Goux de la Berchère fonde des écoles publiques qui fonctionnent jusqu'au jour où les Frères des Écoles chrétiennes sont appelés à Albi par Mgr de la Rochefoucauld. En même temps, des écoles primaires étaient établies dans un grand nombre de petites villes secondaires et de villages, comme le prouvent les sommes allouées par les États du diocèse. A la veille de la Révolution, Gaillac et Rabastens avaient trois régents et deux régentes, Réalmont deux régents et une régente, Lisle trois régents, Cordes deux régents, Monestiés et Montmiral un régent et une régente. Puis venaient les paroisses qui n'avaient qu'un régent, comme Cahuzac, Giroussens, Lescure, Pampelonne, Puycelsi, Valence, Villefranche, Cestayrols, Penne, Saint-Juery, Arthès, Castelnau-de-Lévis, Labastide-Montfort, etc.[3].

Comme on le voit, le mouvement qui poussait vers l'enseignement primaire tendait à se généraliser avant la Révolution, et tout nous fait croire qu'il se serait accompli sans elle. Ce qui achève de nous donner cette conviction, c'est que la période révolutionnaire fut désastreuse pour l'enseignement des classes populaires; à Albi, par exemple, les Frères des Écoles chrétiennes ne furent rappelés qu'en 1817, et non sans besoin; au dire de plusieurs personnes bien renseignées et dont le témoignage se trouve, d'ailleurs, corroboré par les documents officiels et par la raie à l'encre noire du baron Dupin, peu de générations ont été aussi ignorantes que celle de 1789.

Ainsi tombent les préjugés devant les recherches

1. Voyez la note de la page 99.
2. Voyez chapitre IX, p. 226.
3. Archives de la préfecture du Tarn.

de l'histoire. Non, il n'est pas vrai qu'avant 1789 les classes populaires fussent déshéritées des bienfaits de l'instruction; l'ancien régime y avait pourvu dans la limite de son pouvoir, et l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes qui résume en lui toutes les qualités, toutes les aptitudes, toutes les vertus de l'enseignement n'a rien précisément de bien révolutionnaire, ni dans son origine, ni dans ses aspirations.

D'ailleurs, il faut distinguer dans la Révolution la phase des réformes et la phase des violences; autant la première mérite les sympathies des hommes intelligents et honnêtes, autant la seconde a droit à leur mépris et à leur indignation. Certes, le mouvement de 1789 a sa grandeur devant l'histoire, et il n'est personne qui en puisse douter. Mais là encore que de réserves à faire! Si la Révolution n'avait été qu'une réforme, si elle s'était bornée à extirper les abus, les préjugés et les vexations, si elle avait modifié les mœurs sans changer la morale, aboli des usages souvent tyranniques sans toucher au dépôt sacré des vérités sociales, balayé les traditions surannées sans porter atteinte à la famille, proclamé la liberté sans user de violence, décrété le règne de la loi et de la justice sans les violer effrontément selon ses caprices et ses intérêts, on se consolerait facilement de la perte de ce qu'elle a détruit ou ébranlé pour ne penser qu'à ce qu'elle a fait vivre et prospérer. Sans doute, la poésie pourrait pleurer sur les ruines pittoresques du passé, tout comme elle pleure sur les ruines des antiques édifices; certains pourraient maudire le réalisme, l'uniformité, le débraillé des mœurs actuelles; d'autres pourraient signaler le petit nombre d'âmes fortes, dévouées au culte de l'idéal, et la rareté de ces élans chevaleresques, de ces fièvres d'amour et de gloire qui s'emparaient jadis des têtes les plus solides. Quelques-uns allant plus loin, se prendraient peut-être à re-

gretter les oripeaux gothiques, les mandolines des troubadours, les fraises à la Henri IV, les aumônières des châtelaines, les poignards finement ciselés, les arquebuses incrustées d'ivoire, les bombardes et les fauconneaux d'airain, en un mot, tout ce qui compose la collection des antiquaires.

Mais, en vérité, il s'agit bien de tout cela! Comment oublier que la charrue révolutionnaire, labourant dans tous les sens, souleva les assises de la société, pénétra jusqu'au cœur de la nation et anéantit tous les germes de force et de vie, que de farouches proconsuls proclamèrent le règne de la loi sur des monceaux de ruines et sur le cadavre même de la Liberté qu'ils venaient d'immoler! Et tout cela pourquoi? Pour rien, puisque l'égalité, cette noble et définitive conquête de 1789, était sortie tout entière des Cahiers des États Généraux, et que si elle avait pu être compromise, elle l'aurait été certainement par la Terreur.

Pour notre compte, nous aimons à séparer ces deux phases bien distinctes, parce qu'il nous semble qu'en agissant ainsi, nous rendons un hommage plus sincère à la cause de la liberté et du progrès. Nous nous rapprochons aussi davantage de la pensée de nos pères, qui n'apprécièrent dans la Révolution que ce qu'elle avait de bon, d'utile, de noble et de grand. Les Albigeois n'avaient pas de préjugés contre l'ancien régime; ils n'étaient que justes à son égard. Certes, ils avaient donné assez de gages au parti de la liberté ces consuls qui avaient lutté avec tant d'énergie pour la conservation des franchises communales; on ne pouvait donc suspecter leurs intentions sur ce point. Et cependant, ils reconnaissaient si bien les services rendus par l'ancien régime, que dès le dix-septième siècle ils avaient pour ainsi dire confondu leurs intérêts avec ceux de l'évêque, tant ils étaient habitués à considérer en lui le protecteur-né de leurs droits. C'est ce dont témoigne

éloquemment l'exergue inscrit autour des armes de la ville d'Albi :

Stat baculus vigilat que leo turres que tuetur.

La croix archiépiscopale dominant les tours de la ville, et comme appuyée sur le lion consulaire qui monte fièrement la garde, telle est l'image de la société albigeoise à travers les siècles. *Stat baculus vigilat que leo;* ces deux mots résument admirablement la grandeur et la prospérité de notre cité. Que ne rappelle pas la croix archiépiscopale à ceux qui ont lu attentivement ce livre et qui savent tout ce que nos évêques et archevêques ont fait pour l'enseignement! Que ne rappelle pas le lion consulaire à ceux qui connaissent la vaillance et l'intrépidité de nos consuls contre les ennemis de la France, leur intelligence, leur zèle, leur dévouement pour répandre dans notre cité les lumières de l'instruction!

Aussi ne trouvons-nous point de formule qui résume mieux toutes les parties de cet ouvrage et qui exprime en termes plus nobles notre reconnaissance et notre admiration que cet exergue qui fut la devise de nos aïeux :

Stat baculus vigilat que leo turres que tuetur!

FIN

DOCUMENTS

1

Pour répondre au désir de plusieurs de nos amis, nous reproduisons ici l'hymne local que nous avons composé en 1872 et qui a paru dans une petite brochure sur les troubadours albigeois. (Albi, Ernest Desrue, 1874.)

L'ALBITGÉSO

Stat baculus vigilat que leo turres que tuetur.

(Ciutat dé mos aujols!....
. . . . . .
Dictaz dé dona Clamença.)

Refrain : Alby ! salut ! citat antiquo !
Noun aymat, noun plé dé musiquo !
Dous pays moun amour !...
Dé tous fils podés estré fiero,
Pertout oou pourtat ta banniero
Biertjo dé désounour !...

Diguos-nous coussi ses tant bello
Et tant fresquo dins tas coulous,
Alby ! seras dounc éternello
Amé ta courouno dé flous !...
Sur toun cap passou las annados
Sans jamay terni toun blasoun,
E tas bésinos estounados
Acclamou toun cel e toun noun !
Refrain : Alby ! salut ! etc.

Qu'ayman tas campagnos flouridos,
Toun sourel, toun ayré, toun cel !
E tas fillos aoutant poulidos
Qué las rosos al tens noubel !
Qu'ayman surtout ta cathédralo
Amé sous milo cloutgétouns,
Sa grando porto trioumphalo,
E soun clouquié remplit dé souns !
Refrain : Alby ! salut ! etc.

Oh ! qu'ayman tas neys embaoumados
Amé lurs estélettos d'or,
E las houros tant espérados
Oun disen las pénos del cor !...
T'ayman dous pays d'amourettos,
Oun aoutrés cots lous troubadous
Benioou diré lurs cansounettos,
E culli dé pitsous poutous !...
Refrain : Alby ! salut ! etc.

Qual n'aymo pas nostros grisettos,
Lur el negré, lur pé mignoun !
Las prendriès presque per d'antgettos
Sans un brin dé régard luroun !
Qual n'aymo pas lur taillo fino
E lur bisatge crouquadou,
Lur pétito bouco taquino
E lur souriré panadou !...
Refrain : Alby ! salut ! etc.

Mais ayman atabé la glouero,
Né foou fé nostres mounuments ;
Quadrio pas terni la mémouero
Dé nostres anciens ta balens !...
Sé lou ser flanabou las bellos,
Dé boun matis crou guerriès,
E s'aymabou las pimparellos
Mesprésabou pas lous laouriès !...
Refrain : Alby ! salut ! etc.

Ainsi gardaren l'héritatgé
Qu'oou layssat tounba dé lurs mas :
Présaren l'amour, lou couratgé,
E coum'elés mouriren pas !...
Toutjoun bello, toutjoun aymado,
Biertjo puro de tout affroun,
Alby dira sa renoummado,
E fiero, lebara lou froun !
Refrain : Alby ! salut ! etc.

Sur tas bieillos tours enfumados
Hérissat beillo lou lioun,
Crentés pas res per tas beillados,
Alby, dourmis junquos al tjoun !
Tous ennemits sou pas noumbrouzés
Maytés n'as qué té foou la cour....
Apey, dé tu sen amourouzés
E sabés ço qué pot l'amour !
Refrain : Alby ! salut ! etc.

2

LETTRE DE LOUIS XI AU CHAPITRE D ALBI

« Loys par la grace de Dieu Roys de France, savoir faisons à tous présents et advenir que par la *très singulière dévotion et affection que nous avons eue de longtemps par cydevant et avons encore de jour en jour à l'église cathédrale d'Alby pour l'honneur et révérence de Madame Saincte Cécile dont elle est fondée de grande ancienneté*, et à ce que le divin service deu et accoutumé estre faict *en icelle église qui est de fondation royale*, y soit desormais de bien en mieulx fait continué et célébré à l'hommage de nostre Créateur et de la glorieuse Vierge Marie mère de Dieu nostre Sauveur et de Madame Saincte Cécile, par nos chers et bien amez les prévots et chanoines, prébandiers et habitués de icelle église et iceulx supplians pour ces causes et affin que soyons de plus en plus participans ès prières et bienfaits que jour et nuit se font en la dite église et au dit sainct service qui est bien véritablement et grandement faict et célébré chacun jour par

iceux suppliants; et mesmement en faveur et contemplation de nostre amé féal conseiller l'Évesque du dit lieu d'Alby qui nous a sur ce très instamment requis, à sa nouvelle provision qui lui a été faite du di[t] evesché par nostre saint père le Pape, à nostre prière et requeste et pour autres causes à ce nous mouvans, avons de nostre certaine science, etc.... » Suit l'énumération des libéralités que Louis XI fait au chapitre. (Donné à Senlis, février 1473. — *Archives de la Préfecture du Tarn.*)

3

RÈGLEMENT DES ÉCOLES (1545).

Articles sur le bail et règlement des scholes publiques de la ville d'Albi lesquels ont esté advisés par meure délibération.

I. Les scholes publiques de la présente cité dalby seront baillées annuellement par Messieurs les consuls de la dicte cité pour le terme de ung an commençant a la Saint Jehan Baptiste a un personaige homme de bien ydoine et souffisant, de bonnes mœurs, bonnes instructions et litterature, pour estre maistre principal et régent desdictes scholes publiques pour la régence desquelles luy sera baillée la maison appartenant a ladicte cité en laquelle de toute ancienneté se tiennent et exercent lesdictes scholes publiques.

II. Item ledict maistre principal régent usera de ladicte maison en bon père de famille sans ycelle desmolir ou desteriorer, ensemble des meubles qui seront dedans; lesquels seront par luy receux soubz inventaire et vendus en nature a la fin du terme.

III. Ledict maistre régent exercera en diligence les actes de régent auxdictes scholes publiques et fera en icelles son debvoir donnant bonne doctrine aux scholiers tant de la dicte cité que autres survenans en y tenant bon reglement a l'honneur de ladicte cité et prouffit desdictz scholiers.

IV. Item sera tenu de ses gaiges et despens comme pourra convenir fournir d'ung poëte et d'ung grammairien pour ayder aux lectures qu'apartiendra auxdicts scholiers, tels qu'ils soient gens de bien, de bonnes mœurs, bien doctes et instruitz aux facultés a eulx commises lesquels ledict maistre principal régent sera tenu présenter auxdicts MM. consuls

pour estre examinez et approuvez auxdictes scholes et lesquels il ny pourra mectre ou substituer que au préalable ne soient pas lesdicts Messieurs consuls approuvez et acceptez.

V. Item lesdicts poëte et grammairien avant leur approbation et réception, dijudiqués sur leur instruction faculté et doctrine, seront tenus faire aux susdictes scholes publiques deux ou trois lectures telles que leur seront assignées et baillées suyvant leur charge et profession et après leur acceptation et approbation ne pourront estre réprouvez par aulcunes privées affections, sans légitime cause de nouveau survenant.

VI. Item et au cas que ledict maistre principal régent au commencement desdictes scholes n'auroit pourveu de maistres poëte et grammairien qualifiez comme dessuz, lesdictz Messieurs consuls en pourvoiront et substitueront en négligence dudict maistre principal à ses despens.

VII. Item lesdictz maistre principal régent, poète et grammairien lisront ordinairement et toutz les jours publiquement auxdictes scholes sans notable intermission ou delaisser les lectures ordinaires et déterminées, excepté aux vacations ci après déclarées et ne seront leux aulcuns libres ou auteurs reprouvez de maulvaise instruction ou doctrine, mais libres receux et approuvez, lesquels au commencement desdites scholes seront tenus bailler auxdicts M.rs consuls par dénombrement.

VIII. Item ledict maistre principal régent sera tenu toutz les jours et ordinairement lisre auxdictes scholes en théologie ou saincte scripture, et en philosophie, le poète en art oratoire en poètes et art d'honneste humanité, et le grammairien, les principes et rudiments grammaticaulx et aultres libres de grammaire; esquels il sera tenu par lectures ordinaires et deux foys le jour pour le moyngs instruire les enfans grammairiens.

IX. Item ledict maistre régent sera tenu lire au caresme et jusques à la Penthecouste la grammaire en grec : c'est les introductions *de Clenard de Gaze* ou d'aultre grammairien grec, en faisant une lecture chascun jour sans en prendre pour raison de ce plus gran salaire.

X. Item sera tenu substituer ung ou deux personnaiges pour dire les leçons aux petits enfans non ayans maistres ou pédagogues spéciaulx sans en prendre aulcun salaire, sinon comme ci-après.

XI. Item audict maistre régent principal pour ses peines et labeurs seront payés les gaiges ordinaires de cinquante livres tournois acoustumez donner aux maistres régens desdictes scholes lesquels gaiges seront payés et satisfaits par le trésaurier desdicts M.rs consuls en deux termes : c'est la moitié à la feste de Noël et l'aultre moitié à la fin de l'année.

XII. Item prendra les salaires des auditeurs escoliers tant caméristes que aultres quelconques comme seront ci-après taxés pour une taxation ordinaire, lesquels salaires pourra cuillir et exhiger sur lesdicts auditeurs

et scoliers pour toute l'année incontinent après passé la feste de Pasques et lesdicts scoliers et auditeurs seront tenus lui payer.

XIII. Item il ne prendra auscungs salaires des enfans de ladicte cité d'Albi ou consulat d'icelle, mais en seront toutallement quittes de quelle profession qu'ils soient.

XIV. Item ne sera permis à personne tenir aulcunes scoles particulières ou privées en toute ladicte cité d'Albi en préjudice des susdictes scoles publiques et dudict maistre régent, aultrement seront tenus lui payer sallaires comme scoliers venans auxdictes scoles publiques, réserve toutes fois aux scoliers de *Saincte Gemme* qui sont scoliers à Mgr l'Evesque d'Albi.

XV. Item sera tenu deux fois l'an ledict maistre régent, par ung de ses disciples tel qu'il voira, tenir conclusions publiques pour exerciter les scoliers aux disputations, en l'ung des couvents dudict Albi, tel qu'il sera advisé par les susdicts Messieurs consuls d'Albi et pareillement faire continuer disputations particulières aux susdictes scoles despuys le commencement du Caresme jusques à la Penthecouste, de quinze en quinze jours.

XVI. Item les grammairiens tiendront norme aux susdictes scoles pour apprendre leur latin et en icelluy se exerciter et en oultre de quinze en quinze jours après la Saint Luc, leur bayller des epistres en vulgaire pour après par lesdicts grammairiens et aultres scoliers estre transduits en latin pour plus avant les exerciter à leur grammaire latine.

XVII. Item les vacations auxdictes scoles annuellement seront comme ci-après, c'est de quinze jours au temps des vendanges, trois jours à la feste Sainte Katherine, trois jours à la Saint Nicolas et la veille Saint Thomas l'apostre jusques au lendemain après les Roys, de la veille des Rameaux jusques au lundy de Quasimodo sans aultrement les faire plus longues ou en préjudice des scoliers; réservé les festes solempnelles.

XVIII. Item les caméristes tenants scolliers dans la dite cité ou consulat seront tenus bailler par rolle signé de leur main les noms et surnoms de leurs dicts scolliers, de leurs pères et lieux de là où seront habitans, sans fraude, quant en seront requis par ledit maistre régent sur peine de s'en prendre sur eulx li payer de leurs propres deniers les salaires au dict maistre régent.

XIX. Item seront tenus et chascuns les susdits écoliers tant caméristes que aultres payer entièrement leurs salaires audit maistre régent supposé qu'ils s'en allassent des dites scoles, cessant toutefoys légitime empeschement ou accusation.

XX. Item les confréries de Sainte Katherine et saint Nicholas acoustumées aux dits scôliers en la dicte cité seront entretenues, en payant chascun huit deniers pour les dictes deux confréries tant seulement.

XXI. Item les susdits escoliers tant caméristes que autres de quelque qualité ou profession qu'ils soient seront tenus soy monstrer obéissans à leur dict maistre régent et au cas qu'ils se monstreront proterves et rebelles le dict maistre régent en pourra faire plainte aux dicts Messieurs consuls pour les en faire punyr et courriger par justice.

Cy apres sensuyvent les sallaires des susditz escolliers.

XXII. Tant caméristes que aultres qui ont esté advisés pour estre payés au susdict maistre régent, exempts toutesfoys et quictes les enfans de la dite cité d'Alby et consulat, le dict maistre régent prendra sur chascun escollier en théologie, dialectique ou Philosophie naturelle, morale ou rationnelle, 25 sols tour.

XXIII. Sur chascun escollier auditeur en poësie ou art oratoire, 20 sols.

XXIV. Sur chascun escollier grammairien ou aultre commençant les introductions et rudiments en gramaire grecque ou latine, 15 sols.

XXV. Sur chascun alphabetiste, matutiniste ou aultre qui n'apprendroit que de lire tant seulement, 10 sols.

XXVI. Item pourra le dict maistre régent prendre sur les dicts scolliers que ung seul salaire supposé qu'ils ouyssent esdictes scolles toutes les susdictes lectures, comme si ung gramairien venoit à ouyr en poësie, philosophie, théologie; mais sera tenu le dict escollier payer le plus hault salaire : c'est comme théologien ou philosophe, jacoyt qu'il ne continuast ouyr toutes les lectures en théologie ou philosophie, mais seulement une lecture le jour et s'il demeuroit auditeur en poësie tant seulement payera le sallaire de poéte et s'il demeure aussi grammairien, payera le sallaire de grammairien en la forme que dessus.

XXVII. Les susdits articles seront lus chascune année aux scolles publiques en l'assistence de Messieurs les consuls et présence et audience desdits maistre régent principal, poëte, grammairien et scolliers, le jour ou lendemain de Sainct Luc, évangéliste, auquel jour se commencent les actes ordinaires es dites escolles pour que ignorance ne puisse estre pour aulcung prétendue et sauf l'interprétation de ce que dessus ausdits Messieurs consuls, s'il y survenait différent.

(Archives de l'hôtel-de-ville d'Albi; Cartulaire.*)*

4

Pendant ceste année dans Alby ont esté establis pour l'instruction de la eunesse, et pour un asseuré chemin à la vertu, les RR. PP. Jésuites, *quorum doctrina in dictis scientia est, in factis vero, virtus.* Nous avons véritable-

ment passé par beaucoup de grandes difficultés, pour establir le logement de tels révérends pères. Mais comme il n'y a rien qui soit beau qui ne trayne quant à soy des difficultés, aussy pansons-nous avoir introduit dans nostre cité d'Alby un prix si grand, si beau et si excellent, qu'il n'y a sorte de labeurs pour si pénibles qu'ils puissent estre quy ne nous ait semblé doux et léger. Dieu veuille que ceste introduction de si révérends pères, soit remarquée comme un fidèle témoignage de nos saintes affections, et entre si avant dans le cœur de nos successeurs, qu'ils ayent de bonnes volontés, pour poursuivre l'entreprise et l'entier establissement du collége gouverné par les PP. Jésuites *quorum magisterium stat de scientia, sed magisterii auctoritas constat de vita.* Plaise à Dieu que la mémoyre de ceste action que nous avons si heureusement commencée, puisse à jamais servir d'assurance à nos concitoyens, de toute sorte de biens et avancement pour la république ! Plaise à Dieu encore que les assidus soins que nous y avons aportés fort volontiers pendant nos charges, servent de fondement stable et immuable au bien et progrès de toute nostre jeunesse albigeoise, pour que à l'advenir toute sorte de bonheur et de prospérité puisse combler la ville d'Alby : Au moins est-il très certein que ça esté notre principal but auquel nous avons adressé toutes nos peines et toutes nos diligences. Que si nous avons faict selon le désir des gens de bien, nous quittons tous six nos charges d'autant plus contents et consolés, nous assurant que la jouissance de si grands biens que nous avons selon notre possibilité avancés, fera que les bons habitants dresseront quelquefois leurs pensées vers nous...

« Que si ceste félicité que nous souhaitons de toutes nos affections monte jamais à l'égal de notre souhait, nous croyons que nous aurons satisfaict à la gloire de Dieu et au service de nostre roy qui a le tout fort avantageusement authorisé; protestant, au reste, que nous ne recherchons autre récompense de nos emplois que notre propre confiance d'avoir bien faict. » (Archives communales de la ville d'Albi. — Testament consulaire de 1623.)

5

Discours prononcé par M. BOYER lorsqu'il fut reçu a l'académie française a la place de M. GIRY.

Messieurs,

C'est avec beaucoup de confusion que je me présente devant vous pour le très humble remerciement que je suis obligé de vous faire dans l'impuis-

sance où je me trouve de m'en acquitter dignement. Il y a des grâces qui ne semblent pas obliger celui qui les reçoit à une exacte reconnaissance, ou parce que celui qui les fait n'en connaît pas tout le prix, ou parce qu'il croit par une généreuse modestie que son bienfait ne vaut pas la peine d'un remerciement. Il n'en est pas de même de votre bienfait. Vous en connaissez tout le prix et toute la dignité; votre générosité ne saurait se cacher à elle-même, et vous en êtes si convaincus, que vous nous faites une loi inviolable de la reconnaissance que nous vous devons, et que le remerciement, qui n'est d'ordinaire qu'une action de civilité et de bienséance devient pour vous une action de devoir et d'obligation indispensable. Vous voulez même, tant vous êtes jaloux de la gloire de votre bienfait, que le remerciement en demeure dans vos registres, pour y être la marque éternelle de votre grâce et de notre gratitude.

Cependant, messieurs, j'ai beau chercher dans mon esprit de quoi répondre à votre attente et à toute la sensibilité que j'ai pour la grâce que vous m'avez faite, cette recherche n'a produit que d'inutiles désirs et des pensées stériles. Le seul moyen que j'ai pour vous remercier, est de vous persuader de toute ma reconnaissance, en vous persuadant de la haute opinion que j'ai de l'honneur que vous m'avez fait. Je vous dirai donc, messieurs, que cet honneur m'a paru si grand, que j'ai passé plusieurs années sans oser le demander. Une pensée si ambitieuse n'osait sortir de mon cœur; j'attendais que le temps lui donnât plus de force et plus de hardiesse, et j'ai cru que ce qui me manquait du côté des qualités nécessaires, pour obtenir cette place, serait suppléé par le mérite de cette retenue et d'une longue patience. Je puis vous dire encore que je n'ignore pas combien il m'est avantageux d'occuper la place de M. Giry. Je sais que ce grand personnage a fait beaucoup d'honneur à notre siècle et à notre langue, et qu'il a été une des premières sources de la pureté et de la politesse; et pour dire encore davantage, je sais qu'il a vécu avec tant de probité, avec des mœurs si pures et si belles, qu'on peut dire de lui qu'il a vécu comme il a parlé. Mais ce n'est pas assez, messieurs, pour remplir mon esprit de tout ce qu'il y a de glorieux dans la place que vous m'avez accordée dans votre Académie; j'ai jeté les yeux sur tous les grands hommes qui la composent, j'y ai vu des esprits de premier ordre, qui portent leurs regards jusque dans le sanctuaire, et qui développent tous les jours les secrets de la science de Dieu; j'y en ai vu d'autres à qui la nature a ouvert tous ses mystères, et qui, ayant civilisé la philosophie, ont fait d'une science étrangère et barbare, une science de la cour et du monde poli. J'y vois des personnes de la première qualité, qui auraient cru leur gloire imparfaite, si ayant les premiers emplois et les plus hautes places de l'État, ils n'en avaient obtenu une parmi vous. J'y en vois d'autres qui, remplis de la science des lois,

occupent avec dignité les premiers tribunaux de la justice souveraine; j'y vois des personnes d'une profonde érudition qui, sachant toute sorte de langues, se peuvent vanter d'être de tout le monde; j'y en vois d'autres que nous pouvons appeler les trésors vivants de l'histoire; j'y vois les plus fameux poëtes dans le genre délicat, galant et sublime, des orateurs dignes de l'ancienne Rome; j'y vois enfin les plus savants et les plus justes estimateurs des ouvrages de l'esprit, et tout ce qu'il y a de plus beau et de meilleur dans l'empire des sciences et des belles-lettres.

Ma vue ne s'est pas seulement arrêtée sur cet amas de gloire et de mérite; j'ai voulu remonter jusques à celui qui a fondé notre auguste Académie, à ce grand cardinal de Richelieu qui a jeté si avant les fondements de la grandeur royale, que son élévation fait trembler aujourd'hui toutes les puissances de l'Europe. C'est ce grand homme, qui a donné naissance à cet illustre corps, et qui a cru qu'il était également de la gloire de son ministère d'apprendre aux Français à bien obéir et à bien parler.

Pour achever ces glorieuses idées de la dignité de votre Académie, je n'ai pas oublié votre illustre protecteur, le grand Séguier, qui n'a rien vu de si grand que lui parmi ses prédécesseurs. Après cela, messieurs, je pense que je n'aurai pas beaucoup de peine à vous persuader de la grandeur et de la vérité de ma gratitude, lorsque vous me donnez une place dans une compagnie qui renferme en elle tout ce qui fait le plus solide éclat et la plus haute dignité. J'attends seulement de cette honorable société que je vais commencer avec vous, qu'en me donnant l'avantage de vous voir de plus près, je connaîtrai mieux tout ce que vous valez, et que cette connaissance augmentera l'estime et l'admiration que j'ai pour votre mérite et la respectueuse reconnaissance que j'ai pour votre bienfait.

6

Discours prononcé par M. Leclerc lorsqu'il fut reçu a l'académie française a la place de M. Priesac. (22 juin 1662.)

Messieurs,

L'avantage que je reçois aujourd'hui, et que j'avais toujours considéré comme le terme que se devait proposer un homme qui a quelque amour pour les belles-lettres, et pour les douceurs d'une illustre et d'une char-

mante société, me remplit l'esprit d'une satisfaction qu'il me serait malaisé de vous pouvoir exprimer. Mais, Messieurs, je me vois en même temps obligé de vous avouer qu'il s'y mêle une juste crainte fondée sur la connaissance de moi-même, qui ne me permet pas d'en jouir pleinement, et qui me fait un secret reproche d'avoir souhaité de remplir une place qui demande un génie plus heureux que le mien, et une expérience plus consommée.

Cet aveu qui part, non d'une fausse modestie, mais du véritable sentiment de mon cœur, au lieu de me dégager de l'obligation que j'ai à vous rendre mes très-humbles actions de grâces pour une faveur qui a passé mon mérite et mon espérance, m'impose ce devoir plus fortement qu'à tout autre. Mais, Messieurs, vouloir entreprendre d'y satisfaire, ce serait diminuer le prix de cette même faveur, et j'aime bien mieux vous être éternellement redevable, que de travailler à m'acquitter envers vous avec si peu de succès.

N'attendez donc pas de moi de longs et d'inutiles remerciements. Permettez-moi seulement de me présenter à vous avec un cœur touché d'une parfaite reconnaissance, plein de respect pour cet illustre corps, et de zèle pour ses intérêts, avec un esprit docile, et tout disposé à recevoir les impressions de ces grandes lumières, qui remplissent d'admiration toute la France, et même toute l'Europe, et qui me laissent un désir très-ardent d'en être éclairé.

Que si, Messieurs, vous m'avez fait la grâce de me juger digne de cet honneur, pourquoi du moins n'espérerai-je pas pouvoir le devenir quelque jour? Pourquoi appellerai-je de votre jugement, et pourquoi ne croirai-je pas le mériter en quelque façon? Oui, Messieurs, je vous l'avoue, je me trouve tout changé dans ce moment, et il me semble que c'est ici le véritable antre d'Apollon, où à peine l'on avait mis le pied sur le seuil, qu'on se sentait rempli du Dieu qui y présidait, et qu'on voyait clair dans les choses les plus obscures, et les plus impénétrables. Pardonnez à cette saillie, peut-être un peu moins modeste qu'elle ne devait l'être, et laissez-lui trouver sa justification, sinon en moi, du moins dans le sujet qui la cause. Je ne sortirai donc point, Messieurs, de cette confiance, qui m'élève au-dessus de moi-même, et qui peut me porter à l'avenir à quelque chose de plus considérable; mais je le devrais toujours bien moins à mes propres efforts, qu'au bonheur d'approcher tant de grands hommes, dont cette illustre compagnie est toute composée, et qui sont les justes et fidèles arbitres de tout ce que la science, l'art et la politesse peuvent produire de délicat, de fort et de magnifique.

C'est ici, Messieurs, que si je suivais mon inclination, et si je ne me défiais de mes forces, je tâcherais d'en étaler tous les avantages. C'est ici

que remontant à sa source, je dirais que le grand cardinal de Richelieu, par l'établissement qu'il en a fait, n'a pas moins travaillé pour la gloire de cet empire et pour la sienne propre, que par l'éclat de tant de belles actions, dont sa vie est toute brillante. En un mot, je dirais que ce génie extraordinaire, qui fera l'étonnement de tous les siècles, à trouvé par là l'unique et le vrai secret d'y faire vivre son nom, et de s'ériger un monument plus durable que tous les superbes mausolées de marbre et de bronze que nous élevons à la mémoire de nos héros. C'est ici que je devrais encore parler des grandes qualités de celui qui est maintenant le Chef et le Protecteur, aussi bien que de la Justice, qu'il a rappelée sur la terre (1). Enfin, Messieurs, c'est ici que je trouverais en chacun de vous une ample et heureuse matière à faire un panégyrique, et que je pourrais faire voir, que si le siècle de notre jeune et invincible Louis a produit d'aussi grands guerriers que celui d'Auguste, il n'a pas été moins fertile en beaux esprits, et qu'il ne manque ni de Cicérons ni de Virgiles; mais pour venir à bout d'un si grand dessein, il faudrait être ce que vous êtes. Ce sera donc par mon silence mieux que par la faiblesse de mon discours, que vous me permettrez de vous faire connaître la vénération que j'ai pour tout ce que je ne puis qu'admirer, et la gratitude que je conserverai toute ma vie pour le bienfait que je reçois aujourd'hui, et que rien ne sera jamais capable d'effacer de mon souvenir.

Après que M. Le Clerc eut achevé son discours, il lut le sonnet qui suit :

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

De l'aveugle ignorance invincible ennemie,
Qui sais à la vertu donner son juste prix,
Délicieux concert des plus nobles esprits,
Honneur de notre siècle, illustre *Académie*,

Tu vois du grand *Louis* la puissance affermie,
Son bras eût tout dompté, s'il eut tout entrepris,
Et son cœur de la gloire est tellement épris
Qu'il ne sent qu'à regret sa valeur endormie.

Mais le temps flétrirait les superbes lauriers,
Que sous ses étendards ont cueilli nos guerriers,
Sans le secours des vers et celui de l'histoire.

1. Le chancelier Séguier.

L'un et l'autre dépend de ta savante main.
C'est toi qui tiens les clefs du Temple de Mémoire
Et qui graves les noms sur l'immortel airain !

(Extrait du *Recueil des harangues*, prononcées par MM. de l'Académie française. Paris, 1698, p. 89).

7

Tigrane, de Boyer, fut représenté au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, le 31 décembre 1660.

Voici ce qu'en dit la *Muze historique*, de Loret, du 1er janvier 1661 :

Ceux de l'Hôtel jouèrent hier,
Le *Tigrane* du sieur Boyer,
Pièce non-seulement nouvelle,
Mais savante, touchante et belle ;
Et (ce m'ont dit quelques bourgeois),
Jamais pour la première fois,
Pièce n'attira tant de monde,
De trois mille pas à la ronde,
Qu'illec en furent assemblés,
Qui tous en sortirent comblés
De contentement et d'estime,
Pour cet ouvrage fortissime ;
Les acteurs, tous gens studieux,
Représentant à qui mieux mieux
Ce sujet feint ou véritable,
Le firent trouver admirable ;
J'espérais bien au premier jour,
Aidant Dieu, la voir à mon tour,
Et d'y trouver fort bonne place,
Mais par une prompte disgrâce,
On l'a défendue aujourd'hui,
Dont l'auteur a beaucoup d'ennui.

La tragédie de *Clotilde* fut représentée à Berny, pour augmenter la magnificence d'une fête que M. le comte de Lyonne (Louvois) donna au Roi le 18 mai 1659. Loret a rendu compte de la représentation de cette pièce dans la *Muze historique* du 24 mai 1659.

. . . . . .
Enfin, la Troupe Royale
Dans une fraîche et verte salle,
C'est-à-dire en un grand berceau,
Composé de maint arbrisseau,
La *Clotilde* représentèrent,
Que les auditeurs admirèrent,
Pièce digne d'un grand loyer,
Dont est auteur le sieur Boyer,
Qui, dit-on, d'une force extrême,
A réussi dans ce poëme,
Bref, qui fut lors en vérité,
A merveille représenté.....
. . . . . .

La *Mort de Démétrius* fut représentée pour la première fois à l'Hôtel de Bourgogne, le 20 février 1660.

C'est encore la *Muze historique* de Loret qui va nous dire comment elle fut reçue.

Avant de finir ce discours,
Je dirai que depuis huit jours,
Dans l'hôtel de Bourgogne on joue
Un sujet que la troupe avoue
Un des plus forts et mieux traités,
Qu'on ait vus depuis dix étés.
Boyer, habile personnage,
Est l'auteur de ce grand ouvrage,
Intitulé *Démétrius*,
Et qui tient le *superius*
Entre plusieurs pièces nouvelles
Si l'on en croit bien des cervelles.

Frédéric, tragi-comédie, fut représenté le vendredi 14 novembre 1659, au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Voici ce que nous lisons dans la *Muze historique* de Loret, du 15 novembre 1659.

Les grands comédiens du Roy,
Hier en assez bel arroy,
Jouèrent eux et leur séquelle,
Une pièce fraîche et nouvelle,

Tout à fait au gré du public,
Sous le titre de *Frédéric*.
Je ne l'ai pas encore vue,
Mais pourtant je la crois pourvue
D'esprit, d'agréments et d'appas,
Car son auteur ne manque pas
De toutes les belles lumières
Qu'il faut pour de telles matières.

Policrite fut représentée au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, le mardi 10 janvier 1669. Nous empruntons encore les vers suivants à la *Muze historique*.

Mardi dans leur hôtel ou salle,
Je fus chez la troupe royale,
Où pour encor me contenter,
Je vis des mieux représenter
Une autre pièce de mérite,
Qu'on appelle la *Policrite*,
Fille de feu sage Solon,
Dont Boyer, un autre Apollon,
A fait en langage énergique,
Un poëme tragi-comique
Fort estimé des grands esprits
Et que l'on tient d'un rare prix.

Les *Amours de Jupiter et de Sémélé*, tragédie avec prologue, fut jouée au commencement de janvier 1666, au théâtre du Marais. Nous avons dit que le Roi assista à une représentation de cette pièce qui eut un grand succès. Voici comment Robinet raconte ce fait dans sa lettre en vers du 16 janvier 1666 :

Sa Majesté, le même jour,
Presqu'avec toute la cour,
Fut voir sans mouiller la semelle
Comment *Jupiter et Semele*
Se font l'amour sur nouveaux frais
Dans les machines du Marais.
Ce sont, ce dit-on, des merveilles
Pour les yeux et pour les oreilles.
Pour les oreilles, je le crois,
Ainsi qu'un article de foi,

Car Boyer qui sur le théâtre
Fait du bruit presque autant que quatre,
De ce poëme a fait les vers,
Et Molière a fait les concerts.

Le *Jeune Marius* fut joué au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne vers la fin de janvier 1669. Il est fait mention de cette pièce dans une lettre en vers de Robinet, du 2 février 1669. Nous en détachons le passage suivant :

Il est bien juste que je die
Quelque mot de la tragédie
Qui présentement à l'Hôtel
Ravit maint notable mortel,
Puisque vraiment on y remarque
Infinité de gens de marque.
C'est le *jeune et grand Marius*,
Poëme si beau que rien plus,
Dont Boyer qui sur le Parnasse
Depuis si longtemps tient sa place,
Est le digne et louable auteur,
Et dont vous avez vu, lecteur,
Tant d'autres poëmes magnifiques,
Galants, comiques et tragiques.
C'en est assez dire à son los,
Et c'est, je pense, en peu de mots,
Faire voir, sans un vain langage,
Le mérite de cet ouvrage...., etc., etc.

8

Nous avons trouvé dans le *Mercure galant* de mars 1687 un sonnet de Leclerc sur le rétablissement de la santé du Roi et sur son retour à Paris. C'est la ville de Paris qui s'adresse à Louis XIV.

Que ton éloignement fit souffrir mon amour,
Lorsque tu t'exposais à la fureur des armes;
Et quand l'heureux destin d'un aimable séjour,
De ton auguste front me déroba les charmes?

Que ta santé si chère aux peuples, à la cour,
M'a de nouveau causé de mortelles alarmes,
Et pour en obtenir le précieux retour,
Que j'ai formé de vœux, que j'ai versé de larmes !

Aujourd'huy que je puis jouir de tes regards,
Que je trouve en toi seul tout l'éclat des Césars,
Ta présence, grand roi, fait ma plus belle fête.

Du plaisir d'être aimé sens toutes les douceurs ;
S'il est beau d'ajouter conquête sur conquête,
Il est plus grand encor de triompher des cœurs !

On lit encore de Michel Leclerc trois sonnets dans le Recueil de Serci, t. IV, sur l'abdication de Christine, reine de Suède, sur son voyage en France et sur son entrée à Paris. Voici le dernier :

Muses qui présidez sur les bords de la Seine,
Rangez sous vos drapeaux vos plus chers nourrissons,
Préparez vos concerts, méditez vos chansons
Et venez rendre hommage à votre souveraine.

Toi superbe Paris, qui te contiens à peine,
De qui tout l'univers doit prendre des leçons
Travaille à son triomphe, et de toutes façons
Étale tes grandeurs aux pieds de cette reine.

Voici la véritable et l'unique Pallas,
Illustre dans la paix, comme dans les combats
Et qui s'est consacrée au Temple de Mémoire.

On y voit à ses pieds les vices abattus ;
Et n'ayant plus de sceptre, elle ne met sa gloire
Qu'à régner en tous lieux par ses seules vertus.

9

Lettre de Mme de Saliés a MM. de l'Académie des Ricovrati de Padoue

Messieurs,

Les lettres-patentes que vous avez fait expédier en ma faveur, pour me donner une place dans votre célèbre Académie, étant en langue italienne, il semble que les très-humbles remerciements que je vous fais, devraient être aussi en italien ; mais outre que je n'en connais pas assez toutes les délicatesses, et qu'il est indifférent en quelque langue qu'on parle à des personnes qui les possèdent toutes, quel moyen, quand on a le bonheur d'être sujette de *Louis le Grand*, de préférer un autre langage à celui qui règne dans ses États, et duquel il se sert pour nous donner de si justes et si douces lois? Tandis que toutes les nations du monde qui aiment ses vertus, ou qui craignent sa puissance apprennent à parler comme nous, je ne puis m'attacher qu'à une langue qui va devenir universelle, et que notre savante Académie française a mise à un si haut point de perfection, qu'elle est plus sévère, plus modeste, et presque aussi serrée et aussi féconde que la latine.

J'avoue, Messieurs, que mes écrits ne peuvent pas vous prouver cette vérité. Née dans la province, et n'ayant point été à Paris corriger les défauts de mon langage, comme l'on allait autrefois corriger à Athènes ceux de la langue asiatique, je ne puis écrire avec la même justesse que Mmes de Scudéry, Deshoulières, Dacier et de Villedieu, qui sont si dignes du rang que vous leur avez donné parmi vous. La hauteur de leur esprit a été secondée d'une situation heureuse au milieu de Paris, et animée par la vue et par l'usage du grand et du beau monde. Aussi ces dames sont-elles devenues un des miracles de ce siècle, et leurs écrits étonneront bien plus la postérité, que ceux des femmes des siècles passés ne nous étonnent. Je crois qu'il m'est permis de vous dire, Messieurs, afin que vous ne vous repentiez pas de l'honneur que vous m'avez fait, que bien que mes écrits soient infiniment au-dessous des leurs, ils ont souvent d'heureux succès. L'on y *voit la nature toute pure*, et ce caractère aisé ne déplait point. Enfin, puisque mes ouvrages m'ont attiré votre estime, personne n'est plus en droit de les condamner. Vous tenez dans le monde la place de ces fameux Grecs qui décidaient du mérite des auteurs, aussi bien que de celui

des héros. Vous les surpassez même par une droiture de cœur qui vous fait rendre justice à mon sexe, en me recevant dans votre illustre Académie, et n'affectant point une distinction que le ciel et la nature n'ont jamais eu dessein de mettre entre les hommes et nous. Leur jalousie la fit naître, notre modestie l'a soufferte, et sans que nous ayons troublé le monde par nos plaintes, les hommes commencent à se repentir de leur usurpation, et leur empire tyrannique va tomber de lui-même. Déjà l'Académie royale d'Arles a suivi votre exemple à nôtre égard, et de nos meilleurs écrivains ont *traité* à fond de l'égalité des sexes, qui ne se conteste plus en France depuis que notre juste monarque estime et récompense le mérite de l'un et de l'autre sexe.

N'oubliez pas, Messieurs, cette marque de son équité dans les éloges que vous lui donnez. Je sais que cet auguste sujet remplit souvent vos savantes veilles. Quelle occupation pourriez-vous trouver plus digne de vous, et quels Homères peut trouver ce Héros plus dignes de lui? Mais quelles idées que la Renommée vous donne de ses vertus, vous n'en comprendrez jamais qu'une partie; le bonheur de les connaître toutes est réservé à ses heureux sujets sur lesquels il règne par amour plus absolument que tous les autres rois ne règnent sur les leurs par la terreur et par la crainte. Il gouverne avec tant de douceur un peuple naturellement soumis à ses monarques, et dont il fait les délices, que chacun sacrifierait avec plaisir pour lui ses biens et sa vie. Il aime ses sujets autant qu'il en est aimé, et c'est sans doute en cela que consiste la plus véritable et la plus plus ferme félicité des rois. Vous voyez, Messieurs, que je conserve mon caractère doux et simple, en ne vous parlant que de la bonté de son cœur. Je laisse au style sublime à le représenter tel qu'il est à la tête de ses armées portant la frayeur chez ses ennemis. Cependant, Messieurs, toute la France vous est obligée de l'intérêt que vous prenez à sa gloire, et cette raison n'est pas moins puissante que la grâce que vous m'avez faite, pour m'engager à être toute ma vie, Messieurs, votre, etc.

(A Albi, le 28 septembre 1689.)

10

Mecure galant, d'Avril 1704.

. . . . . .

« Le premier jour de l'année, un galant homme donna des étrennes à « plusieurs Dames. Il y avait deux médailles qui représentaient la Bonne

« Foi, que les Dames qui les reçurent, attachèrent d'abord à un ruban bleu « du coté du cœur; le soir des Rois, le même homme étant roi, fit des « chevaliers et des chevalières sous le titre de la chevalerie de la Bonne « Foi; il en régla les statuts; on fit faire des médailles d'argent ayant d'un « côté deux mains unies avec ces mots autour : *L'Amitié nous unit*, et « dans le revers, un *rocher*, et autour, ces mots : *Plus ferme;* chacun en « mit une sur son cœur, attachée à un ruban bleu. Voici les statuts de cet « ordre :

Statuts des Chevaliers et des Chevalières de la Bonne Foi, établis dans la ville d'Alby, l'année 1704.

I

Une amitié tendre et sincère
Plus douce, mille fois, que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractère
Des chevaliers de Bonne Foi.

II

L'amour innocent n'est pourtant pas banni de cette agréable société, et quand il se trouvera permis entre un chevalier et une chevalière, ce sera un amour de bonne foi, constant et fidèle et que nul des autres chevaliers ni chevalières ne pourra troubler.

III

Tout autre amour en est banni; l'époux et l'épouse y seront en sûreté; tout y aimera, mais ce sera d'une amitié tendre et solide, qui cherchera toujours à se divertir d'une manière galante et toute propre à dégoûter de l'amour.

IV

Le nombre des chevaliers et des chevalières n'est point fixé. L'on y recevra les personnes qui paraîtront dignes d'y être reçues; mais ce sera toujours à nombre égal des chevaliers et des chevalières, de crainte que quelque préférence ne trouble le repos dont on prétend y jouir.

V

Cette réception se fera du consentement de toute l'Assemblée, mais sans autre cérémonie que celle de permettre une amitié de bonne foi et une union d'intérêts que rien ne pourra changer.

VI

En cas d'absence d'un chevalier, il lui sera permis d'en substituer un à sa place, du goût de sa chevalière, qui lui rendra, à son retour, sa médaille : les chevaliers suivront la même maxime à l'égard de leurs chevalières.

VII

La médaille est parlante, ce sont deux mains unies qui ont toujours été le symbole de la bonne foi, avec ces mots autour : *L'Amitié nous unit*, et dans le revers, un rocher avec ces mots : *Plus ferme.*

VIII

On s'assemblera une fois la semaine; on proposera tout ce qui sera propre à l'augmentation de cette galante chevalerie; on déclarera les fautes qu'on aura remarquées contre la bonne foi de l'amitié, l'on en punira les coupables, et l'on récompensera ceux qui auront donné des marques de leur attachement à cette société; les punitions et les récompenses seront réglées par l'Assemblée.

IX

Chaque chevalière donnera à son chevalier un ruban bleu avec lequel il attachera la médaille sur le cœur.

X

Ces Statuts seront plus étendus dans la suite; les grands ouvrages ne s'achèvent pas tout d'un coup. L'on espère que la fidélité qu'on aura à les observer sera sans exemple, et que cette Société, par son enjouement et par les soins qu'elle prendra d'inventer mille innocents plaisirs, sera une source de joie perpétuelle. »

Le *Mercure* contient en outre les détails suivants : « Il fut d'abord présenté une requête par une personne de beaucoup d'esprit et de distinction, pour obtenir la médaille qui lui fut donnée. Cette requête est un très-bel ouvrage, et cette même personne en a fait encore d'autres à la gloire de la chevalerie. Cette galante Société a souvent mangé ensemble pendant tout le carnaval. Les bals commençaient à l'issue des repas.

« La ville y a été en masques, et a marqué par diverses galanteries faites au nom de toutes les nations, que ces masques représentaient, que cette nouvelle chevalerie était approuvée partout. Ces divertissements ont duré pendant tout le carnaval, et ont fait voir qu'il y a beaucoup d'esprit et de

galanterie dans la ville d'Alby. Le dernier jour de carnaval, les chevaliers et les chevalières se rendirent aux fenêtres de la grande Place pour voir passer les masques. Les chevaliers y firent porter quantité de confitures pour les chevalières et pour beaucoup d'autres dames, et des dragées en abondance pour jeter au public.

« Les personnes d'esprit et de mérite qui ont inventé ces jeux qui n'ont pris fin qu'avec le carnaval, se sont proposé de les continuer le carnaval prochain avec encore plus d'éclat et de galanterie, s'il leur est possible. »

(*Mercure galant*, avril 1687, p. 152).

11

EXTRAIT DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DE SOISSONS, *de Academiâ suessionensi*, par JULIEN DE HÉRICOURT, p. 47 et suivantes.

1667. Regias ex officio sylvas peragrantes, fortè Albiæ offendimus Claudium Boerium, Academicum Parisiensem, quem paterna caritas, Patriæque illecebra, per Autunnales Ferias, ex Lutetiæ deliciis evocaverant, quasique Litterarum è sinu. Secum adduxerat Paulum Tallemandum, contubernalem suum, qui et ipse postea in Gallicam Academiam ascitus est. Ut solent Advenæ in solo peregrino, statim noti invicem omnes, et conjuncti fuimus. Albia (scis ipse experimento Verreri), delicato victui est assueta, lætisque epulis oppido quam dedita. Et nos ab hujusmodi moribus non abhorrentes, amicitiam repentè, ac fortuito contractam, frugalibus conviviis conglutinavimus, quæ variis, amœnisque confabulationibus condiebamus. Tum sæpè mentio incidebat nostræ Academiæ, cujus incœpta, ab Academicis nimirum Parisiensibus et probata, et adjuta, Boerio planè incognito non erant. Ille vero, si quo modo perfici possent, ubi primum Lutetiam revertisset, Amicorum operam, suamque ultro polliceri : Cùm de nostræ Academiæ institutione in Gallicâ relatum esset, aiebat, ei se favisse in turba; sed in posterum illius rationes studiosius amplexurum, et quantum in se esset, effecturum, ut unâ in id omnino consentirent suorum animi, et studia Sociorum.

Antequam Albiâ abiremus, in notitiam veni Antonii Pauleti presbyteri, qui Joannis Capellani, Parisiensis Academici, de Viragine Aurelianensi carmen heroïcum Vernaculâ linguâ scriptum, in Latinam transtulit mirâ elegantiâ, versibus que planè Virgilianis. Tam arduum opus, non minus feliciter peractum, quam audacter susceptum, valde arriserat Capellano,

cujus monitu id retractabat Pauletus, summâque limâ lævigabat. Ego itidem, etsi magnopere capiebar, quibus Poëma abundabat veneribus, quasdam tamen in eo animadverteram maculas, quas ut elueret, Pauleto author eram. Cui ille consilio cum obtemperasset, occasionem indè sumpsi scribendi ad Capellanum, quem cô non paulum mihi divinxisse, existimabam. Nec meâ sum falsus opinione. Is enim mihi grato animo amicitiam suam detulit, quam ego deinceps sedulo colui, rationibus scilicet Academiæ nostræ apprimè inservituram.

Liceat mihi, Verreri, (quod peto, id quidem ab historiâ nostrâ, non abs Re Litterariâ alienum), tantisper adhuc Albiæ morari, donec pauca tibi verba faciam de Antoniâ Salvanâ Saleziâ, Vicariâ Albiensi, vulgo appellatâ. Juvat recordari et loci et temporis, cum me in necessitudinem recepit suam. Me et eam nosse et suspexisse, et ipsi addictum esse unum profecto, atque idem fuit. Haud temet fugit, quam promptum ad omnia ingenium Natura ei largita sit : quam appositè et disertè loquatur : quam tersè et eleganter scribat : quam teneros, faciles, argutos condat versus. Quo fit, ut summo cum merito sustineat Saphûs nomen, quod ipsi, communi omnium suffragio, inditum est. Selectos habet Amicos, quorum me inscribi catalogo, et vehementer lætor, et maximæ duco gloriæ. Tam eximiam semel adeptus felicitatem, constanter retinui, longo epistolarum, et quasi perpetuo cum Saleziâ culto commercio. Utinam plures invenire esset, quæ, perinde ac præstantissima hæc Fœmina, excitandis alterius sexus Academiis, a naturâ essent factæ !

ÉPITAPHE D'ANTOINETTE DE SALIÈS

D. O. M. et piis manibus
Antoniæ de Salvan
Relictæ Antonii de Fonvieille
Domini de Saliès
In civitate et tractu Albiensi
Regis vicarii ;
Illustriorum sui sæculi fœminarum
Facilè æmulæ,
Morum simplicitate commendatissimæ,
In omni modo scribendi generi peritissimæ.
Venustioribus animi dotibus ornatissimæ,
Dulci patriæ suæ decori,
Quam aluerunt meri lepores
Cui et Patavina gens suos inter Palæstritas
Locum adscripsit :

Quæque longæva quamvis, et nestoreos pene adsecuta annos,
Immaturo tamen videtur rapta funere.
At non moritur cujus fama in ævum florebit,
Ejus obitum lugent camænæ,
Deflent veneres cupidinesque,
Mœrentur omnes boni.
Fato cessit nonagenaria major, die 14 jun. an. 1730

12

COPIE DES LETTRES PATENTES DU ROI, PORTANT CONFIRMATION DU COLLÉGE D'ALBI. (21 mai 1768.)

« Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux « qui ces présentes lettres verront, salut. Les Mémoires qui nous ont été « adressés par notre cousin le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, au « sujet du collége de cette ville, en nous faisant connaître l'utilité et même « la nécessité de cet établissement pour l'éducation de la jeunesse de notre « dite ville, nous ont déterminé d'autant plus aisément à le conserver que « nous avons reconnu par les titres mêmes qui nous ont été mis sous les « yeux, que le Roi Louis XIV notre très-honoré seigneur et bisaïeul, « l'avait jugé digne de sa protection, et l'avait honoré de ses bienfaits; « nous suivrons avec plaisir ses exemples, et après avoir réglé tout ce qui « concerne l'instruction qui doit avoir lieu dans le dit collége, et les « personnes qui doivent le desservir, ainsi que la forme dans laquelle ses « biens doivent être régis, nous confirmerons et les unions de bénéfices « qui y ont été faites, et les libéralités qu'il a reçues de ce prince : il nous « a paru également nécessaire, pour prévenir toutes les contestations qui « pourraient naître entre le dit collége et le séminaire de notre dite ville, « d'ordonner que ces deux établissements, qui ne doivent rien avoir de « commun entre eux, quoiqu'ils eussent été anciennement conduits par « les mêmes personnes, seront à l'avenir entièrement distincts et séparés, « et ne pourront former respectivement aucunes demandes, tant pour les « capitaux que pour les arrérages des sommes qu'ils seraient en droit de « se demander réciproquement, ce qui ne pourrait se terminer que par des « compensations annuelles semblables à celles qui avaient lieu par le « passé. Nous ne pouvons douter que ces différentes dispositions, secondées « du zèle de notre dit cousin le cardinal de Bernis, pour tout ce qui inté-

« resse le bien de son diocèse, ne nous procure avant peu la satisfaction « de voir le dit collége dans l'état où nous avons désiré qu'il fût pour « l'avantage d'une ville et d'une province qui nous sont chères, et « auxquelles nous donnerons toujours avec plaisir des marques nouvelles « de notre protection. A ces causes, et autres à ce nous mouvant, de l'avis « de notre conseil et de notre certaine science, pleine puissance et autorité « royale, nous avons ordonné, et par ces présentes, signées de notre main, « ordonnons, voulons et nous plaît ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

« Le collége de notre ville d'Albi sera et demeurera conservé, confir- « mant en tant que de besoin l'établissement ancien du dit collége.

II

« Le dit collége sera composé d'un principal, de deux professeurs de « philosophie, d'un professeur de rhétorique et de cinq régents pour les « seconde, troisième, quatrième, cinquième et sixième classes.

III

« Les appointements du dit principal seront fixés à six cents livres ; ceux « des dits professeurs de philosophie et de rhétorique, à cinq cents livres « chacun, ceux du régent de seconde, à quatre cent cinquante livres, et « ceux des régents de troisième, quatrième, cinquième et sixième classes, « à quatre cents livres aussi chacun, le tout par an : permettons même « aux administrateurs du dit collége, en cas que l'augmentation de ses « revenus puisse y suffire, de porter par la suite les appointements du dit « principal à deux cents livres de plus par an, et ceux de chacun des « professeurs et régents, à cent livres de plus aussi par an, pourvu toute- « fois que la délibération qu'ils auront prise à ce sujet, ait été préalable- « ment homologuée en notre cour de Parlement de Toulouse, à la requête « de notre Procureur général, et sans frais.

IV

« Les dites places de principal, professeurs et régents seront remplies « par des personnes ecclésiastiques ou séculières, et l'enseignement sera « gratuit dans le dit collége.

V

« Il pourra être accordé par les dits administrateurs, après vingt années « de service, aux dits principal, professeurs et régents, en cas toutefois

« que les revenus du dit collége le permettent, une pension émérite, qui « demeurera fixée à la moitié des appointements ci-dessus fixés, sans « qu'elle puisse excéder la somme de trois cents livres ; permettons même « aux dits administrateurs d'accorder la dite pension avant l'expiration « des dites vingt années, en cas qu'il ait été jugé à la pluralité des deux « tiers des voix dans l'assemblée qui sera tenue à cet effet, que les infir- « mités de celui qui demandera la dite pension le mettent entièrement « hors d'état de continuer ses fonctions, et qu'il les a remplies jusques là « à la satisfaction des dits administrateurs et du public.

VI

« Il pourra être établi un pensionnat dans ledit collége, en la forme, et « ainsi qu'il est prescrit par l'article vingt-quatre de notre édit du mois « de février mil sept cent soixante-trois.

VII

« Le prieuré de Saint-Laurent de Cardonnac et de Saint-Affric seront « et demeureront unis audit collége, confirmant, en tant que de besoin, « l'union qui y en a été anciennement faite en faveur de l'éducation, et « les biens des revenus en dépendant seront, en conséquence, à compter « du premier janvier prochain, régis et administrés par les adminis- « trateurs dudit collége, à la charge toutefois d'entretenir les bancs qui « auraient pu être faits par l'économe séquestre établi pas nos lettres- « patentes du deux février mil sept cent soixante-trois.

VIII

« En cas de vacance des cures et bénéfices à charge d'âmes et dépen- « dant desdits prieurés unis, la nomination en appartiendra à l'évêque « diocésain du lieu où sera situé ladite cure ou autre bénéfice à charge « d'âmes.

IX

« Ledit collége jouira, en outre, de tous les biens et revenus qui lui ont « appartenu jusqu'ici, à quelque prix que ce puisse être, et notamment « du don qui lui a été fait par le roi Louis XIV, notre très-honoré sei- « gneur et bisaïeul, par brevet du mois de juillet mil six cent cinquante- « six, aux charges, clauses et conditions y portées, que nous avons con- « firmées et confirmons par ces présentes en tant que besoin est ou serait.

X

« Lesdits biens et revenus seront régis en la forme prescrite par notre « édit du mois de février mil sept cent soixante-trois, par un bureau, com-

« posé de l'archevêque d'Albi, qui y présidera, du premier officier, et du « procureur juridictionnel du siége de justice dudit archevêché, de deux « notables habitants de notre dite ville, et du principal dudit collége.

XI

« Ledit collége et le séminaire établis dans notre dite ville d'Albi, et « que nous avons jugé à propos de confirmer par nos lettres-patentes de ce « jourd'hui, seront à l'avenir entièrement distincts et séparés; voulant « même qu'il ne puisse être formé aucune répétition par l'un ou l'autre « des dits établissements pour les terrains qu'ils auraient pu se concéder « respectivement et les sommes qu'ils auraient pu se prêter mutuellement, « dont ils demeureront respectivement quittes, ainsi que de tous les « arrérages qui pourraient en être dûs.

XII

« N'entendons porter aucun préjudice par les dispositions de nos pré- « sentes lettres aux fondations bien et valablement établies, dont les « biens du dit collége se trouveraient chargés, à la conservation desquelles « il sera pourvu par notre cour du Parlement de Toulouse, sur la requête « de notre Procureur général ou des parties intéressées, ainsi qu'il appar- « tiendra.

XIII

« Voulons au surplus que le dit collége soit en tout régi et administré « conformément aux règles prescrites par notre édit du mois de février « mil sept cent soixante-trois qui sera exécuté selon sa forme et teneur. « Si donnons en mouvement à nos amis et féaux, conseillers les gens « tenant notre cour du Parlement de Toulouse, que ces présentes ils aient « à faire enregistrer, et le contenu en icelles exécuter selon sa forme et « teneur, car tel est notre plaisir : en témoignage de quoi nous avons fait « mettre notre scel à ces dites présentes.

« Donné à Versailles, le vingt-unième jour du mois de mai, l'an de « grâce mil sept cent soixante-huit, et de notre règne le cinquante-troi- « sième, signé Louis, et plus bas, par le Roi, Philipeaux. »

« Les lettres patentes ci-dessus ont été enregistrées au Parlement de « Toulouse, le treize juin mil sept cent soixante-huit[1]. »

1. Archives de la Préfecture du Tarn.

ERRATA

A la page 51, ligne 14 : *avec le jour*, au lieu de : *avant le jour*.
— 103, — 31 : *et stipula*, au lieu de : *en stipula*.
— 119, — 24 : *nous ne savons pas*, au lieu de : *nous ne sachons pas*.
— 207, — 1 : M. *Monval*, au lieu de : M. *Monvel*.

TABLE DES CHAPITRES

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

CHAPITRE Ier. Les Lettres à Albi depuis l'occupation romaine jusques à la croisade des albigeois..... 17
CHAPITRE II. Les Troubadours albigeois..... 37
CHAPITRE III. La Commune et la Cathédrale..... 61
CHAPITRE IV. La Poésie albigeoise au quatorzième siècle..... 83
CHAPITRE V. L'École au moyen âge..... 107
CHAPITRE VI. Les Lettres et le clergé albigeois..... 131
CHAPITRE VII. La Renaissance et la Réforme..... 159
CHAPITRE VIII. Le sermon, le mystère, le théâtre ; Molière est-il venu à Albi ?..... 189

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IX. Les Jésuites et le mouvement littéraire..... 217
CHAPITRE X. Claude Boyer de l'Académie française et les coteries du grand siècle..... 245
CHAPITRE XI. Michel Leclerc de l'Académie française..... 285
CHAPITRE XII. Un salon littéraire à Albi au dix-septième siècle : et les *chevaliers* de la *bonne Foi*..... 317
CHAPITRE XIII. L'Instruction primaire au siècle dernier..... 347
CHAPITRE XIV. Les écrivains albigeois du dix-huitième siècle.... 367
CONCLUSION..... 391
DOCUMENTS..... 399

Toulouse, imprimerie Paul Privat, rue Tripière, 9. — 626

124
7186 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 003747101b

CE PQ 3807
.A5R6 1879
COO ROLLAND, JUL HISTOIRE LIT
ACC# 1244629

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 12 10 23 13 0